



Yverdon-les-Bains

2024

Rapport de gestion

de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains
au Conseil communal

PR25.12PR | vol.1



2024

Rapport de gestion

PR25.12PR | vol.1

Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur la gestion durant l'année 2024

Madame la Présidente,

Mesdames les conseillères, Messieurs les
conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la loi du
28 février 1956 sur les communes et à l'article
109 du règlement du Conseil communal, nous
avons l'honneur de vous soumettre notre rapport
de gestion pour l'année 2024.

Sommaire

1	Conseil communal	6
2	Municipalité	28
3	Chancellerie	53
4	Service des finances	65
5	Service population et numérique	77
6	Service des sports et de l'activité physique	87
7	Service des ressources humaines	107
8	Service de la culture	117
9	Bureau de la durabilité	147
10	Service des énergies	155
11	Service jeunesse et cohésion sociale	171
12	Service de la sécurité publique	201
13	Service de défense incendie et secours	217
14	Service mobilité, environnement et infrastructures	225
15	Service de l'urbanisme	251
16	Service des bâtiments	267
	Conclusion	285

1 Conseil communal

Législature

2021-2026

Du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

Mme Aurélie-Maude HOFER

Présidente au 1^{er} janvier 2024

Mme Anita ROKITOWSKA

Présidente au 1^{er} juillet 2024

Mme Valérie BORGOGNON

Responsable du Secrétariat du Conseil communal
Secrétaire principale

Mme Laure FAVRE

Secrétaire adjointe

Mme Dominique BIOLLAY

Secrétaire adjointe

Mme Annick LAMBELET

Collaboratrice administrative

Mme Véronique FIVAZ

Huissière

M. Jean-Claude MONNEY

Huissier

Composition du Bureau

Au 01.01.2024 (Lég. 2021-2026)

Mme Aurélie-Maude HOFER (PS-POP)

Présidente

Mme Anita ROKITOWSKA (V&S)

1^{er} Vice-présidente

M. Laurent VUITHIER (PLR)

2^e Vice-président

Mme Stefania BEUTLER GABERELL (PVL)

Scrutatrice

Mme Maria GALLARDO (V&S)

Scrutatrice

M. Olivier MAIBACH (PS-POP)

Scrutateur suppléant

M. Roland VILLARD (UDC)

Scrutateur suppléant

Au 01.07.2024 (Lég. 2021-2026)

Mme Anita ROKITOWSKA (V&S)

Présidente

M. Laurent VUITHIER (PLR)

1^{er} Vice-président

Mme Rachel RYTZ (V&S)

2^e Vice-présidente

M. Olivier MAIBACH (PS-POP)

Scrutateur

M. Roland VILLARD (UDC)

Scrutateur

Mme Stefania BEUTLER GABERELL (PVL)

Scrutatrice suppléante

Mme Maria GALLARDO (V&S)

Scrutatrice suppléante

Composition du Conseil communal

Répartition des sièges	Dès 01.01.2024	Dès 01.07.2024
Parti Libéral-Radical (PLR)	23	22
Groupe Socialiste et POP (PS-POP)	25	24
Union Démocratique du Centre (UDC)	12	10
Vert-e-s et solidaires (V&S)	27	27
Vert'libéraux	11	11
Indépendants	2	4
	100	98

Membres du Conseil communal**Parti Libéral-Radical (PLR)**

ALFONZO Giuseppe	GILLIÈRON Anne-Louise	MICHOUD Julian
BERNHARD Maximilien	GONIN Denis	NICODET Marc
BILLAUD Lionel	GRANDJEAN David	PAVID Philippe
CAPT Gloria	GRUET Philippe	ROQUIER Laurent
CARRARD Apolline	JAQUIER Claude-Anne	SALVODELLI Valerio
CHAPUIS Jean-David	JAQUIER Olivier	SIMON-VERMOT Olivier
DI FIORE Rosario	LEVAILLANT Jacques	VUITHIER Laurent
DYENS Jean-Claude	MAJOLA Claire-Lise	

12.09.2024 : PIDOUX Thierry remplace MICHOUD Julian

Vert'libéraux

BEUTLER GABERELL Stefania	GILLARDIN GRAF Anne	RAMIREZ Juan
CUANILLON Jean-Marc	MEYSTRE Pierre-Henri	THIÉMARD Laurent
DALL'AGLIO Gildo	MICHOUD Pierre-André	WIND Bart
DE RAEMY Basile	PLAGELLAT Cécile	

12.09.2024 : DE MONTMOLLIN Gilles (PVL) remplace LOPERETTI Christophe (UDC)

05.12.2024 : GILLARDIN GRAF Anne quitte le groupe PVL et rejoint le groupe V&S

Indépendant

COCHAND Daniel
DIBRANI Mergim

17.04.2024 : RAMCHURN Ruben quitte le groupe UDC et devient indépendant

01.07.2024 : CAND Jean-François quitte le groupe PS-POP et devient indépendant

12.09.2024 : LEIBACHER Anne-Carole quitte le groupe UDC et devient indépendante

31.10.2024 : LEIBACHER Anne-Carole démissionne

Les Verts·e·s et solidaires (V&S)

BALET Khéna	GENTON Paul Camille	ORTEGA Mathias
BERGIUS Susanne	JAQUET Pierre-Alain	OUTEMZABET Layla
CHEVALLEY Ella-Mona	JOTTERAND Alain	PILLOUD Vadim
DI PRINZIO Olivier	KÜÇÜK Onurhan	ROKITOWSKA Anita
EHRBAR Josie	LOOS Martin	RYTZ Nadia
EHRBAR Maude	MARENDAZ Mathilde	RYTZ Rachel
EHRWEIN Céline	MAYOR Sophie	VALCESCHINI Patricia
FAGONE Malory	MEIERHANS Dorian	
GAILLARD Loann	MEYER Yohann	
GALLARDO Maria	MING Julien	

01.02.2024 : MENESES Bladimir remplace MING Julien

01.02.2024 : BALET Morgane remplace MARENDAZ Mathilde

01.02.2024 : OUTEMZABET Aïsha remplace PILLOUD Vadim

20.06.2024 : SUBRAMANIAM Sinthuja remplace EHRWEIN Céline

07.11.2024 : AMMON Rayan remplace BALET Khéna

19.12.2024 : siège vacant de M. Paul Camille GENTON démissionnaire

23.12.2024 : siège vacant de M. Olivier DI PRINZIO démissionnaire

Union Démocratique du Centre (UDC)

BURDET Christophe	GAFNER Pascal	RAMCHURN Ruben
DELAY Kevin	LEIBACHER Anne-Carole	RANDIN Bahija
DUBEY Michel	LOPERETTI Christophe	VILLARD Raluca
DURUSSEL Nicolas	MIRANDA Antonio	VILLARD Roland

17.04.2024 : RAMCHURN Ruben quitte le groupe UDC et devient indépendant

12.09.2024 : DE MONTMOLLIN Gilles (PVL) remplace LOPERETTI Christophe UDC

12.09.2024 : LEIBACHER Anne-Carole quitte le groupe UDC et devient indépendante

31.10.2024 : Siège vacant de LEIBACHER Anne-Carole (indépendante et démissionnaire)

Groupe socialiste et POP (PS-POP)

BALET Stéphane	HOFER Aurélie-Maude	RYCHNER David
BANDERET Mireille	MAIBACH Olivier	SCHALBETTER Luca
CAND Jean-François	MILLIOUD Marceline	SHEU Ervin
DRUEY Joëlle	MÜLLER Philipp	SHEU Lorena
FISCHER Pascale	PALANY Kassim	VUAGNIAUX Thiéry
FISCHER Xavier	PANASCI Françoise	WAEGER Joël
FLEURY Michel	REYMOND Anthony	WICKI Julien
GENTON Gaspard	RIBEAUD EDDAHBI Natacha	
GUENAT Guillaume	RUSSELL Safia	

07.03.2024 : SAIHAH Abdelmalek remplace REYMOND Anthony

01.07.2024 : CAND Jean-François quitte le groupe PS-POP et devient indépendant

12.12.2024 : VALCESCHINI Gian Carlo remplace MÜLLER Philipp

12.12.2024 : RUIZ Sara remplace RIBEAUD EDDAHBI Natacha

Commissions de surveillance et thématiques

→ Commission de gestion

Présidence : JAQUIER Claude-Anne

Membres :

JAQUIER Claude-Anne (PLR)
CARRARD Apolline (PLR)
PLAGELLAT Cécile (PVL)
EHRWEIN Céline (V&S)
EHRBAR Maude (V&S)
DELAY Kevin (UDC)
BANDERET Mireille (PS-POP)
SHEU Lorena (PS-POP)

Membres suppléant-e-s :

MAJOLA Claire-Lise (PLR)
MEYSTRE Pierre-Henri (PVL)
MARENDAZ Mathilde (V&S)
RAMCHURN Ruben (UDC)
FISCHER Pascale (PS-POP)

20.06.2024 : ORTEGA Mathias (V&S) remplace EHRWEIN Céline (V&S)

20.06.2024 : GAILLARD Loann (V&S) remplace EHRBAR Maude (V&S)

01.02.2024 : GAILLARD Loann (V&S) remplace MARENDAZ Mathilde (V&S)

02.05.2024 : VILLARD Roland (UDC) remplace RAMCHURN Ruben (UDC)

20.06.2024 : VALCESCHINI Patricia (V&S) remplace GAILLARD Loann (V&S)

→ Commission des finances

Présidence : MAYOR Sophie

Membres :

MAYOR Sophie (V&S)
JAQUIER Olivier (PLR)
ROQUIER Laurent (PLR)
RAMIREZ Juan-Antonio (PVL)
OUTEMZABET Layla (V&S)
VILLARD Raluca (UDC)
SHEU Ervin (PS-POP)
PANASCI Françoise (PS-POP)

Membres suppléant-e-s :

BILLAUD Lionel (PLR)
DALL'AGLIO Gildo (PVL)
GENTON Paul Camille (V&S)
GAFNER Pascal (UDC)
RYCHNER David (PS-POP)

06.06.2024 : CHEVALLEY Ella-Mona (V&S) remplace GENTON Paul Camille (V&S)

→ Commission des affaires immobilières

Présidence : FISCHER Xavier

Membres :

NICODET Marc (PLR)
SIMON-VERMOT Olivier (PLR)
GILLARDIN GRAF Anne (PVL)
RYTZ Nadia (V&S)
MEYER Yohann (V&S)
GAFNER Pascal (UDC)
GENTON Gaspard (PS-POP)
FISCHER Xavier (PS-POP)

Membres suppléant-e-s :

CAPT Gloria (PLR)
MICHOUDE Pierre-André (PVL)
EHRBAR Josie (V&S)
DELAY Kevin (UDC)
MÜLLER PHILIPP (PS-POP)

12.12.2024 WAEGER Joël (PS-POP) remplace MÜLLER Philipp (PS-POP)

→ Commission de recours

Présidence : DRUEY Joëlle

Membres :

GILLIÈRON Anne-Louise (PLR)
GONIN Denis (PLR)
BEUTLER GABERELL Stefania (PVL)
VALCESCHINI Patricia (V&S)
RYTZ Rachel (V&S)
DURUSSEL Nicolas (UDC)
DRUEY Joëlle (PS-POP)
BANDERET Mireille (PS-POP)

Membres suppléant-e-s :

PAVID Philippe (PLR)
MEYSTRE Pierre-Henri (PVL)
ROKITOWSKA Anita (V&S)
VILLARD Raluca (UDC)
MILLIOUD Marceline (PS-POP)

12.09.2024 : SUBRAMANIAM Sinthuja (V&S) remplace ROKITOWSKA Anita (V&S), nommée à la Présidence du Conseil communal

→ Commission des pétitions

Présidence : non définie

Membres :

CHAPUIS Jean-David (PLR)
CAPT Gloria (PLR)
WIND Bart (PVL)
EHRBAR Josie (V&S)
GALLARDO Maria (V&S)
RANDIN Bahija (UDC)
VUAGNIAUX Thierry (PS-POP)
REYMOND Anthony (PS-POP)

Membres suppléant-e-s :

LEVAILLANT Jacques (PLR)
BEUTLER GABERELL Stefania (PVL)
MARENDAZ Mathilde (V&S)
DURUSSEL Nicolas (UDC)
RIBEAUD EDDAHBI Natacha (PS-POP)

07.03.2024 : RUSSEL Safia (PS-POP) remplace REYMOND Anthony (PS-POP)

01.02.2024 : DI PRINZIO Olivier (V&S) remplace MARENDAZ Mathilde (V&S)

12.12.2024 : RUIZ Sara (PS-POP) remplace RIBEAUD EDDAHBI Natacha (PS-POP)

→ Commission de sécurité

Présidence : GILLIÈRON Anne-Louise

Membres :

GILLIÈRON Anne-Louise (PLR)
GRUET Philippe (PLR)
DALL'AGLIO Gildo (PVL)
EHRBAR Josie (V&S)
OUTEMZABET Layla (V&S)
BURDET Christophe (UDC)
DRUEY Joëlle (PS-POP)
BALET Stéphane (PS-POP)

Membres suppléant-e-s :

BILLAUD Lionel (PLR)
DE RAEMY Basile (PVL)
LOOS Martin (V&S)
DUBEY Michel (UDC)
REYMOND Anthony (PS-POP)

02.05.2024 : OUTEMZABET Layla (V&S) et LOOS Martin (V&S) permutent leur siège

07.03.2024 : MAIBACH Olivier (PS-POP) remplace REYMOND Anthony (PS-POP)

02.05.2024 : OUTEMZABET Layla (V&S) et LOOS Martin (V&S) permutent leur siège

Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a siégé 10 fois en 2024

Rapports des commissions

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PROJ23.01	Projet de Mme Ella-Mona CHEVALLEY et M. Gaspard GENTON pour une modification du règlement du Conseil communal – Registre des intérêts (cf. art. 31 al. 1 let. c de la loi sur les communes du 28 février 1956)	01.06.2023	01.02.2024 renvoi à la Municipalité
PR23.17RA	L'adoption du nouveau Statut pour le personnel de l'administration communale, le rapport sur le postulat du 6 mai 2010 de M. le Conseiller communal Pierre Dessemontet « Pour un congé paternité de 20 jours dans l'administration yverdonnoise » et la réponse à la motion du 28 juin 2018 de M. le Conseiller communal Pierre Hunkeler « Statut du personnel communal »	05.07.2023	01.02.2024 +A
PR23.34RA	L'adoption d'un plan fixant la limite des constructions dans le quartier des Isles / Petites-Roches (légalisation des fronts d'implantation des bâtiments existants)	23.11.2023	01.02.2024
PR23.30RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 1'200'000.- pour l'adaptation des infrastructures électriques à une tension de 21 kV et le remplacement des cellules moyenne tension (MT) de la marque VEI Unifluorc	02.11.2023	01.02.2024
PR23.36RA	Une demande de crédit d'investissement d'un montant de CHF 11'000'000.-, correspondant à une participation de la ville d'Yverdon-les-Bains à hauteur de 20% du capital de la société Energie Naturelle Mollendruz SA (ENM SA), dans le cadre de la recapitalisation à venir de celle-ci	21.12.2023	07.03.2024
PR23.32RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 600'000.- pour mettre en conformité la protection cathodique de la conduite d'approvisionnement en gaz de Grandson et de la conduite d'approvisionnement en eau du Montélaz, ainsi que pour procéder à un examen approfondi de l'ensemble des infrastructures	09.11.2023	07.03.2024
PR23.33RA	Une demande d'un crédit de CHF 460'000.- pour la mise en place d'un système de surveillance en temps réel de la qualité de l'énergie électrique et des anomalies sur le réseau basse tension	09.11.2023	07.03.2024
PR24.01RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 2'100'000.- pour le renouvellement des compteurs d'eau, gaz et électricité, ainsi que les petites extensions des réseaux pour les années 2024, 2025 et 2026	18.01.2024	07.03.2024
PR24.02RA	Une demande de crédits d'investissement de CHF 4'395'225.- pour le renouvellement des réseaux eau, gaz, électricité de la Ville, de CHF 303'850.- pour le renouvellement des chaussées, de CHF 934'670.- pour les travaux liés à l'évacuation des eaux et de CHF 200'000.- pour les mesures et études de mobilité liées au renouvellement des réseaux pour l'année 2024	18.01.2024	07.03.2024

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR24.03RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 2'040'000.- pour la construction de nouvelles stations moyenne tension (MT) et basse tension (BT) aux fins de répondre aux demandes de raccordement pour la période 2024 à 2026	25.01.2024	02.05.2024
PR24.04RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 200'000.- pour l'inspection des ouvrages d'art, ainsi qu'une demande de crédit d'investissement de CHF 510'000.- pour la réalisation de petits travaux de sécurisation/entretien et pour la réfection des joints du pont des Cygnes	25.01.2024	02.05.2024
PR24.07RA	La modification de l'article 64 du règlement du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains (registre des intérêts)	29.02.2024	02.05.2024
PR24.05RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 1'700'000.- pour finaliser l'éclairage public au moyen de lampes LED et mettre en œuvre un système de pilotage de l'éclairage public	22.02.2024	06.06.2024
PR24.06RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 1'500'000.- pour financer le projet de construction d'une ligne électrique moyenne tension de forte capacité entre le poste principal de Romande Energie situé à la rue de Montagny et le poste source de Pierre-de-Savoie	22.02.2024	06.06.2024
PR24.10RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 858'000.- pour le renouvellement d'un camion-benne à ordures ménagères, une demande de crédit d'investissement de CHF 272'000.- pour une installation photovoltaïque destinée à l'alimentation des véhicules électriques communaux, une demande de crédit d'investissement de CHF 77'000.- pour l'acquisition d'un véhicule léger électrique et de vélos électriques et une demande de crédit d'investissement de CHF 185'000.- pour le remplacement de la surfaceuse de la patinoire.	18.04.2024	06.06.2024
PR24.13RA	La 1 ^{ère} série de compléments au budget 2024	23.05.2024	20.06.2024
PR24.08RA	La gestion de la Municipalité durant l'année 2023 et les comptes de l'exercice 2023	27.03.2024	20.06.2024
PR24.11RA	Une demande de crédit d'étude de CHF 980'000.- pour financer les études du projet d'aménagements de mobilité douce le long des canaux, une demande de crédit d'investissement de CHF 150'000.- pour financer la réalisation d'un tronçon prioritaire de mobilité douce le long du Canal oriental, l'adoption du projet de création d'une piste de mobilité douce le long du Canal oriental en application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes (LRou), le rapport sur le postulat du 7 décembre 2006 de Monsieur le Conseiller communal Alain Angéloz concernant la pose de candélabres et la prolongation de la promenade aménagée sur la rive gauche du Canal oriental, et le rapport sur le postulat PO20.09PO du 1 ^{er} octobre 2020 de Monsieur le Conseiller communal Christophe Loperetti et consorts "Pour une autoroute à vélo à Yverdon", tel que modifié suite à la séance de commission du 11 février 2021	18.04.2024	20.06.2024

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR24.09RA	Une demande de crédit d'étude de CHF 750'000.- pour les études préliminaires nécessaires à l'élaboration d'un avant-projet de requalification des rues de la Plaine et du Casino ainsi que les études et réalisations pour sécuriser ces mêmes rues, le rapport sur le postulat du 5 septembre 2019 de M. le Conseiller communal Martin Loos intitulé « Pour une rue de la Plaine attrayante et vivante » et le rapport sur le postulat PO21.13PO du 4 novembre 2021 de Mme la Conseillère communale Pascale Fischer intitulé « Et si on rendait son éclat à la Rue de la Plaine ? »	28.03.2024	20.06.2024 +A
PR24.12RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 1'600'000.- pour le lancement des projets prioritaires de transformation numérique de l'administration communale	25.04.2024	12.09.2024
PR24.16RA	Une demande de crédit d'étude de CHF 70'000.- pour l'établissement d'un plan de marketing urbain pour Yverdon-les-Bains	27.06.2024	12.09.2024
PR24.19RA	L'arrêté d'imposition pour l'année 2025	18.07.2024	12.09.2024
PR24.18RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 4'950'000.- pour financer la phase 4 (2025-2027) du projet Smart Metering	27.06.2024	12.09.2024
PR24.17RA	Une demande d'un crédit d'investissement de CHF 300'000.- pour financer le déploiement d'un système de gestion des actifs basé sur la donnée pour les infrastructures gaz et électricité (Asset Management)	27.06.2024	03.10.2024
PR24.21RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 885'000.-, dont la charge nette pour la Ville est de CHF 660'000.-, pour des améliorations techniques à la patinoire et aux piscines et de crédit d'étude de CHF 90'000.- en vue de la réalisation d'un nouveau Pôle sportif des Rives	15.08.2024	03.10.2024
PR24.22RA	L'adoption du règlement sur la taxe de séjour.	15.08.2024	03.10.2024 +A
PR24.25RA	Une demande de crédits d'investissement de CHF 1'250'000.- pour l'entretien et la rénovation des bâtiments du patrimoine administratif, de CHF 1'254'000.- pour l'entretien et la rénovation des bâtiments des patrimoines financier et HLM et de CHF 2'050'000.- pour l'entretien et la rénovation des bâtiments du patrimoine scolaire pour les années 2024 et 2025.	06.09.2024	07.11.2024
PR24.26RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 380'000.- pour la sécurisation d'un glissement de terrain menaçant le territoire bâti et la population.	12.09.2024	07.11.2024
PR24.24RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 1'150'000.- pour la restauration du Château, étape XXVIII « Tour des Gardes »	29.08.2024	07.11.2024

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR24.20RA	L'adoption du règlement sur le statut financier et les indemnités des membres de la Municipalité et la réponse à la motion MO 21.01MO déposée le 4 février 2021 en tant que proposition de modification du règlement de la Municipalité « Articles 10 et 12 » (PROJ 20.03) par M. le Conseiller communal Stéphane Balet et transformée en motion le 2 septembre 2021	15.08.2024	05.12.2024 Retiré par la Municipalité
PR24.30PR	Budget 2025	09.10.2024	12.12.2024 + A
PR24.32PR	Une demande de crédit complémentaire extraordinaire de CHF 200'000.- au budget 2024 pour un soutien exceptionnel urgent à la Fondation de la Maison d'Ailleurs	21.11.2024	12.12.2024
PR24.31PR	2 ^e série de compléments au budget 2024	21.11.2025	12.12.2024

+A = Avec amendement

Rapports de la Municipalité

N°	Objet	Date rapports	Approbation
PO21.01REP	Pour une ville inclusive	25.01.2024	07.03.2024 Prise d'acte du rapport acceptée
PO22.06REP	Création d'une plateforme et d'un budget participatif	25.01.2024	07.03.2024 Prise d'acte du rapport acceptée
PO20.08REP	Pour des protections hygiéniques gratuites pour les élèves des écoles secondaires yverdonnoise	27.06.2024	12.09.2024 Prise d'acte du rapport acceptée
PO22.01REP	Quel avenir pour le Police régional du Nord vaudois (PNV)	27.06.2024	03.10.2024 Prise d'acte du rapport acceptée

Propositions individuelles et interpellations

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
PO24.01PO	Ella-Mona CHEVALLEY	Pour une végétalisation du Centre-ville historique d'Yverdon-les-Bains	01.02.2024	Renvoi à la Municipalité
PO24.02PO	Loann GAILLARD et Sophie MAYOR	Pour un système de monitoring des places de stationnement et de guidage à Yverdon-les-Bains	01.02.2024	Renvoi à la Municipalité
QU24.01	Daniel COCHAND	Carrefour au revêtement dangereux	01.02.2024	
INT24.01	Christophe LOPERETTI	Mobilité pour tous	07.03.2024	
QU24.02	Martin LOOS	Déneigement trottoirs et pistes cyclables	07.03.2024	
QU24.03	Sophie MAYOR	Accorder la bourgeoisie yverdonnoise de manière posthume	07.03.2024	
QU24.04	Cécile PLAGELLAT	Stationnement inappropriés aux points de collecte	07.03.2024	

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
INT24.02	Marceline MILLILOUD et consorts	Endométriose	07.03.2024	
QU24.05	Michel FLEURY	Contrôle des loyers (postulat de M. Luca SCHALBETTER du 30.03.2023)	07.03.2024	
QU24.06	Ella-Mona CHEVALLEY	Révoltes paysannes : quel soutien de la Ville d'Yverdon-les-Bains par la restauration collective ?	07.03.2024	C024.02
INT24.03	Luca SCHALBETTER	Remises d'impôt, quelle attitude de l'administration yverdonnoise	07.03.2024	
INT24.04	Philipp MÜLLER	Employabilité des personnes avec statut S : quelles mesures concrètes renforcer ?	07.03.2024	
INT24.05	Bart WIND	Le prix excessif des énergies à Yverdon-les-Bains	07.03.2024	C024.03
MO24.01	Commission de recours	Pour modifier le règlement sur la gestion des déchets	02.05.2024	Prise en considération et renvoi à la Municipalité
PO24.04PO	Michel FLEURY	Facilitation de la vie sociétale à Yverdon-les-Bains	02.05.2024	Prise en considération et renvoi à la Municipalité
MO24.02	Sophie MAYOR	Pour accorder la bourgeoisie yverdonnoise de manière posthume à Pauline Buisson, Samuel Buisson, et François Mida	02.05.2024	Prise en considération et renvoi à la Municipalité
PO24.03PO	Sophie MAYOR	Pour une limitation de la vitesse à 30km/h dans le Centre-ville et les rues résidentielles d'Yverdon-les-Bains »	02.05.2024	Prise en considération et renvoi à la Municipalité
INT24.06	Ruben RAMCHURN	Fête des mères	02.05.2024	
INT24.07	Julien WICKI	A quand une baisse des charges pour la population et les entreprises yverdonnoises ?	02.05.2024	
INT 24.08	Abdelmalek SAIAH	Aider de manière concrète les nouveaux citoyens yverdonnois !	02.05.2024	
QU24.07	Daniel COCHAND	Passerelle des Tilleuls	02.05.2024	
QU24.08	Daniel COCHAND	Carrefour du Romand	02.05.2024	
QU24.09	Daniel COCHAND	Tourner à droite	02.05.2024	
QU24.10	Daniel COCHAND	Chantiers	02.05.2024	
QU24.11	Daniel COCHAND	Abris de protection	02.05.2024	

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
INT24.09	Laurent VUITHIER	Manifestation culturelle en ville d'Yverdon-les-Bains : vivrons-nous une 9ème édition des Numerik Games en 2024 ?	02.05.2024	Réponse au CC du 20.06.2024
INT24.10	Christophe LOPERETTI	Gens du voyage	02.05.2024	
QU24.12	Philippe PAVID	Futur arrêt de bus « Terrasses » de la ligne 603 sur le chemin de Floreyres »	02.05.2024	
INT24.11	Laurent VUITHIER	Extension et transformation des eHNV sur le site d'Yverdon, où en sommes-nous aujourd'hui ?	02.05.2024	Résolution acceptée
QU24.13	Ella-Mona CHEVALLEY	L'accompagnement de la police par une travailleuse sociale de soutien et de proximité (TSSP)	02.05.2024	
PO24.05PO	Anne GILLARDIN GRAF	Diversité des genres dans la gouvernance municipale : engager Yverdon-les-Bains vers l'inclusion	06.06.2024	Prise en considération et renvoi à la Municipalité
QU24.14	Anita ROKITOWSKA	Qu'en est-il de la vitalité du Centre-ville ?	06.06.2024	
PO24.06PO	Christophe LOPERETTI	Assainissement des sites pollués	06.06.2024	Renvoi en commission
PO24.07PO	Maria GALLARDO	Quelles mesures pour prévenir et suivre la situation du crack à Yverdon-les-Bains	12.09.2024	Prise en considération et renvoi à la Municipalité
PO24.08PO	Ruben RAMCHURN	Pour que la drogue ne soit plus la carte de visite de notre Ville	12.09.2024	Prise en considération et renvoi à la Municipalité refusé
INT24.12	Ruben RAMCHURN	Le deal de rue et les attaques de femmes par les gangs de trafiquants	12.09.2024	
INT24.13	Abdelmalek SAIAH	Deal de rue : stopper les amalgames	12.09.2024	
INT24.14	Laurent ROQUIER	Pour un espace public apaisé aux alentours du jardin japonais	12.09.2024	Résolution remplacée par PO24.09PO
PO24.09PO	Laurent ROQUIER	Des caméras de surveillance pour garder la maîtrise sur nos lieux publics	03.10.2024	Renvoi en commission
INT24.15	Gloria CAPT & Julien WICKI	Fermeture de Manor Food	03.10.2024	Résolution acceptée
INT24.16	Apolline CARRARD	Fermetures de plusieurs commerces au Centre-ville	03.10.2024	
INT24.17	Maude EHRBAR	Quelles mesures pour dynamiser le Centre-ville et soutenir les enseignes locales ?	03.10.2024	

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
QU24.15	Mergim DIBRANI	Politique d'Yverdon	03.10.2024	Question refusée par la Présidente
INT24.18	Cécile PLAGELLAT	Protection des consommateurs d'eau d'Yverdon-les-Bains : qu'en est-il de la problématique du chlorothalonil ?	03.10.2024	
INT24.19	Claude-Anne JAQUIER	Commissions extra-parlementaires	03.10.2024	
INT24.20	Luca SCHALBETTER	L'office de Poste des Moulins est-il menacé ?	03.10.2024	
INT24.21	Ella-Mona CHEVALLEY	Comment la ville d'Yverdon-les-Bains peut-elle empêcher la suppression de l'arrêt de train de Champ-Pittet ?	03.10.2024	
QU24.16	Martin LOOS	Quid du réaménagement de l'Avenue des Sports ?	03.10.2024	
INT24.22	Martin LOOS	Accessibilité des Transports publics yverdonnois en mobilité réduite	03.10.2024	
QU24.17	Daniel COCHAND	Passage mobilité douce sous la voie de chemin de fer le long du Mujon, à quand les travaux ?	03.10.2024	CO24.06
QU24.18	Daniel COCHAND	Pont du Mujon – Rue St-Georges quand les joints seront-ils refaits ?	03.10.2024	CO24.06
QU24.19	Daniel COCHAND	Asphalte carrefour rue d'Orbe-Curtail-Maillet-Cheminet, pourquoi n'a-t-on pas bétonné cet endroit sensible ?	03.10.2024	CO24.06
QU24.20	Daniel COCHAND	Chaussée à proximité de Stoll, quand ce passage sera-t-il remis en état ?	03.10.2024	CO24.06
QU24.21	Daniel COCHAND	Trottoir chaussée de Treycovagnes, où en est le projet AggloY sur ce secteur ?	03.10.2024	CO24.06
QU24.22	Daniel COCHAND	Elargissement passage entre la rue du 24 janvier et le chemin de Fontenay, combien de temps faudra-t-il encore pour que le passage soit élargi ?	03.10.2024	CO24.06
QU24.23	Laurent ROQUIER	Passage de mobilité entre la tour Invictus et Clendy-Dessous	03.10.2024	
INT24.23	Pascale FISCHER & Cts	Pour un accueil des enfants répondant enfin aux besoins des familles yverdonnoises	03.10.2024	
QU24.24	Xavier FISCHER	Traitement du postulat n° PO22.10PO du 30.10.2022, de M. Xavier FISCHER et Cts "Pour une Fondation Yverdonnoise du Logement (FYL) véritable acteur de la politique yverdonnoise du logement »	03.10.2024	

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
QU24.25	Ella-Mona CHEVALLEY	Soutenir l'UNRWA et le CICR dans leurs missions humanitaires	03.10.2024	
QU24.26	Daniel COCHAND	Demande de réponse sur sa question du 20.06.2024 sur les déchets	03.10.2024	
PO24.10PO	Pascale FISCHER et Consorts	A Yverdon, marcher à petits pas et puis ... s'asseoir ?	07.11.2024	Prise en considération et renvoi à la Municipalité
PO24.11PO	Sophie MAYOR	Pour une augmentation du financement des deux grands festivals yverdonnois	07.11.2024	Renvoi en commission
PO24.12PO	Ruben RAMCHURN	Pour que la ville d'Yverdon rejoigne les essais pilotes fédéraux de distribution de produits cannabiques	07.11.2024	Prise en considération et renvoi à la Municipalité
PO24.13PO	Ruben RAMCHURN	Oublions la Kipole et luttons tous ensemble contre le deal de rue	07.11.2024	Prise en considération et renvoi à la Municipalité refusés
INT24.25	Ruben RAMCHURN	Cyberattaque à Yverdon	07.11.2024	
INT24.26	Julien WICKI	Aide au développement et durabilité des achats publics : comment expliquer le retard yverdonnois	07.11.2024	
QU24.27	Ella-Mona CHEVALLEY	Postulat Carte communale	07.11.2024	
QU24.28	Ella-Mona CHEVALLEY et Luca SCHALBETTER	Quel soutien de la Ville au "Théâtre de la liberté ?"	07.11.2024	
INT24.27	Olivier JAQUIER	Gressy Airfest	07.11.2024	
INT24.28	Kassim PALANY	Sécurisation des rives de la Thièle le long du chemin depuis le pont Curtil Maillet jusqu'à la passerelle	07.11.2024	
QU24.29	Thierry PIDOUX	Nouvelle zone d'arbres dans le secteur du "Parc des Rives"	07.11.2024	
QU24.30	Thierry PIDOUX	Ressourcerie et STRID	07.11.2024	
PO24.06PO	Christophe LOPERETTI	Assainissement des sites pollués	05.12.2024	Prise en considération et renvoi à la Municipalité refusés.
INT24.29	Daniel COCHAND	Pour le retour du monument aux morts	05.12.2024	
INT24.30	Luca SCHALBETTER	Le droit de préemption, pour quand à Yverdon ?	05.12.2024	Résolution adoptée

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
INT24.31	Olivier JAQUIER	L'attractivité du centre-ville lors d'intempéries	05.12.2024	
QU24.31	Paul Camille GENTON et Ervin SHEU	Places d'accueil de la petite enfance prévues sur le site des EHNV à l'horizon 2027 à 2030	05.12.2024	
QU24.32	Daniel COCHAND	Abris atomiques et financement	05.12.2024	
INT24.32	Ruben RAMCHURN	Marché de Noël	05.12.2024	
QU24.33	Gildo DALL'AGLIO	Mesures incitatives visant à améliorer la fréquentation des restaurants du centre-ville	05.12.2024	
QU24.34	Ruben RAMCHURN	Pourquoi le préavis traitant de la Maison d'Ailleurs n'a été traité que par la COFI ?	05.12.2024	
QU24.35	Ervin SHEU	Subvention écologique de la Ville	05.12.2024	
QU24.36	Daniel COCHAND	Opération LEO	12.12.2024	

Observations de la Commission de gestion

Service jeunesse et cohésion sociale

1.2 | OFFICE DU LOGEMENT

Observation 1.2023

La COGE invite la Municipalité à entreprendre une enquête de satisfaction auprès des partenaires directs de l'office du logement d'ici fin 2024.

Réponse :

La Municipalité a pris acte de la demande de la Commission de gestion. La Municipalité reste cependant d'avis qu'il serait plus pertinent d'attendre la mise en œuvre des nouveaux règlements communaux, suite à la validation de la politique du logement, pour mener une telle étude. La Municipalité va cependant lancer une évaluation sur l'organisation et le fonctionnement de l'office du logement dès que possible

en 2024. Elle inclura une enquête de satisfaction auprès des partenaires de l'office du logement. Ce travail sera confié à une entreprise externe, car la Municipalité est d'avis qu'il n'est pas opportun de demander à l'office du logement de s'autoévaluer au vu des enjeux en lien avec ce secteur d'activité. Etant donné qu'un tel mandat n'était pas prévu au budget 2024, il fera l'objet d'un crédit complémentaire.

Service Mobilité, environnement et infrastructures

2.2 | SURABONDANCE DES DÉCHETS

Observation 2.2023

La COGE invite la Municipalité à poursuivre les efforts pour trouver une solution durable à ce

problème en veillant à ce que les services travaillent de concert.

Réponse :

La surabondance de déchets et le littering sont des préoccupations de la Municipalité. A cet égard, le Service de la mobilité, de l'environnement et des infrastructures travaille depuis quelques mois à la révision de son plan de gestion des déchets afin de trouver des solutions durables pour lutter contre le littering ; il s'agit de travailler notamment sur les circuits courts et l'utilisation de matière réutilisable. Des campagnes

de sensibilisation sont en cours d'élaboration sur ce dossier, en mettant l'accent sur les jeunes. Il est ainsi envisagé de mandater la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC), spécialisée dans la sensibilisation, la communication et la formation sur la gestion des déchets et la préservation des ressources naturelles, pour animer des ateliers dans ce domaine avec les jeunes.

Service de la culture

3.2 | SUBVENTIONNEMENT MAISON D'AILLEURS

Observation 3.2023

La COGE invite la Municipalité à se positionner clairement pour aboutir à une diminution des

membres nommés par la Municipalité au sein du conseil de fondation de la Maison d'Ailleurs.

Réponse :

La Municipalité relève premièrement que lors de la communication des conclusions de l'audit mené entre 2021 et 2022, un engagement clair a été pris par le conseil de fondation, de même que par la Municipalité, de revoir les attributions des sièges au sein du conseil de fondation, leur nombre et les missions des différents membres. Afin de réaliser cet engagement, la Municipalité intégrera à la convention en cours de finalisation avec la Fondation de la Maison d'Ailleurs un

objectif demandant, durant la période de conventionnement prévue (2024-2027), une refonte des statuts de la fondation, incluant une baisse du nombre de représentant.es de la Municipalité au sein du conseil. Cette convention devrait être signée avant l'été 2024, et un comité de liaison impliquant des représentant.es de la fondation, de même que du Service de la culture, sera créé et chargé de suivre la réalisation des objectifs fixés.

Service des bâtiments

4.2 | **PARKING DE LA PLACE D'ARMES**

Observation 4.2023

La COGE invite la Municipalité à répondre aux non-conformités du projet de Parking de la Place d'Armes découlant de l'examen préalable du Canton, sans attendre le sort qui sera donné à l'ini-

tiative populaire déposée en décembre 2023. La Municipalité est notamment invitée à réaliser sans délai les différentes études d'impact (charge de trafic, stationnement, environnement et bruit).

Réponse :

La Municipalité a demandé aux services en charge du dossier d'identifier le coût des études nécessaires au redimensionnement de l'ouvrage. En lien avec sa capacité pour le stationnement, la taille du hub de mobilité doit être revue, les différents accès doivent être modifiés et le positionnement de la construction doit être contrôlé. En parallèle, différentes études d'impact doivent

être mises à jour (charge de trafic, stationnement, environnement, bruit etc.).

En revanche, la Municipalité n'a pas souhaité engager ces frais, qui sont importants, sans coordonner ces démarches avec le traitement de l'initiative en cours.

5.2 | **SPORTS 5**

Observation 5.2023

La COGE invite la Municipalité à contrôler systématiquement, avant toute mise à l'enquête, les

plans d'affectation afin d'éviter de se retrouver dans une situation similaire à Sports 5.

Réponse :

La Municipalité prend note de la remarque de la COGE, en rappelant que l'article 149 RPGA (« dérogations ») donne à la Municipalité les moyens de faire une pesée des intérêts dans l'application de différents articles du règlement. Lors du dépôt du projet à l'enquête publique, la

Municipalité avait pleinement conscience des dérogations qu'imposait le projet, mais elle avait fait cette pesée d'intérêts. La suite de la procédure a cependant mis en évidence des difficultés juridiques difficilement surmontables.

Service de l'urbanisme

6.2 | Observation 6.2023

Au vu du statut transitoire de « Sports 5 », la COGE invite la Municipalité à établir une plani-

fication afin que le nouveau plan d'affectation puisse être réalisé dans les meilleurs délais.

Réponse :

La phase test prévue sur le site de Sports 5 doit permettre à la Municipalité d'expérimenter certaines options qui permettront de tirer des enseignements pour la mise en place d'un nouveau projet et d'un nouveau plan d'affectation (notamment les surfaces et l'affectation de ces surfaces). Le modèle économique du nouveau projet devra également être défini et inscrit au plan des investissements. La planification du

plan d'affectation est intimement liée à la question de la gouvernance. Différentes options seront présentées par les services compétents à un prochain COPIL, à la demande expresse de ce dernier.

Le Conseil communal sera informé sur le suivi de ce dossier dans le cadre du rapport de gestion 2024.

Bureau de la durabilité

7.2 | DÉMARCHES PARTICIPATIVES

Observation 7.2023

La COGE invite la Municipalité à contacter les groupes politiques afin de proposer une présentation des démarches participatives par le Bureau de la durabilité.

Réponse :

La Municipalité se réjouit de l'intérêt porté sur les démarches participatives et propose d'organiser une séance d'information pour les conseillères et

conseillers communaux sur les enjeux de la participation et les différentes méthodes.

8.2 | Observation 8.2023

La COGE invite la Municipalité à réduire autant que possible les biais de la représentativité dans les démarches participatives qu'elle réalise, par exemple :

- en développant une collaboration avec le Conseil des jeunes et les écoles comme le Gymnase, la HEIG-VD, le CPNV (en cas de sous-représentation des jeunes) ;
- en développant une collaboration avec les associations de quartier (en cas de sous-représentation des habitant-e-s) ; - en développant une collaboration avec le JECOS et les communautés étrangères (en cas de sous-représentation des personnes allophones) ;
- en diversifiant les jours de consultation proposés ;
- en diversifiant les modalités de communication.

Réponse :

La Municipalité est consciente des enjeux des biais de la représentativité et porte une attention particulière à les réduire. Chaque démarche participative étant différente, les méthodologies et publics sollicités sont adaptés aux buts recherchés. Cependant, des collaborations sont construites régulièrement avec des multiples partenaires, associations et structures. La Municipalité a la volonté de renforcer la formation de ses cadres

aux enjeux de la participation et des biais de représentativité. Un projet en cours avec les Hautes Ecoles (HEIG-VD et HETS) qui a pour but d'améliorer l'appréhension de la participation au sein de l'administration, notamment via des formations et l'élaboration d'outils. Ce projet est en attente de financement d'InnoSuisse. Dans cette attente, une formation pour les cadres sera néanmoins organisée.

Vœux de la Commission de gestion

Chancellerie

1.2 | Vœu 1.2023

La COGE invite la Municipalité à différencier clairement, dans son rapport de gestion les entités communales pures des associations et fondations

subventionnées par la Commune d'Yverdon-les-Bains, ainsi que des associations intercommunales.

Réponse :

La Municipalité prend note de cette demande. L'organigramme du Service de la culture figurant dans le rapport de gestion distingue clairement d'une part les entités communalisées, telles que la Bibliothèque publique et scolaire, le Théâtre Benno-Besson, le Théâtre de l'Echandole et le Centre d'art contemporain (CACY), et d'autre part les principales fondations subventionnées, qui sont juridiquement indépendantes de la Commune.

Les fondations subventionnées, telles que la Maison d'Ailleurs, le Musée d'Yverdon et région, l'Amalgame, le Castrum, Numerik Games notamment sont par ailleurs mentionnées dans la liste des délégations, dès lors que la Commune y délègue un.e ou des représentant.e.s dans l'organe de direction.

2.2 | Vœu 2.2023

La COGE invite la Municipalité à vulgariser son rapport.

Réponse :

La Municipalité fait tout son possible pour rendre son rapport à la fois pertinent et compréhensible. Au-delà de son utilité immédiate pour la Commission de gestion et le Conseil communal, il constitue

en effet la mémoire de l'administration et des différents projets menés, et à ce titre s'avère utile également à plus long terme.

Service des finances

3.2 | Observation 3.2023

La COGE invite la Municipalité à rendre compte dans ses prochains rapports de gestion de manière claire et pragmatique alloués à l'ADNV.

Réponse :

Le montant total des cotisations touristiques (cpte 84000.3636.00 pour CHF 522'823.-) et économiques (cpte 01200.3636.16 pour CHF 308'893.-) versées par la Ville d'Yverdon-les-Bains à

l'ADNV en 2024 se monte à CHF 831'716.-. Celui-ci est mentionné dans le rapport de gestion 2024 au chapitre « Economie et tourisme » du Service des finances.

Service Jeunesse et cohésion sociale

1.2 | OFFICE DU LOGEMENT

Observation 1.2023

La Municipalité reste convaincue que, suite à la réorganisation de l'Office du logement, il serait préférable qu'une évaluation externe soit réalisée, afin d'éviter que les responsables de cette réorganisation ne s'auto-évaluent. Cependant, elle prend note de la demande formulée par la Commission de gestion et l'informe que l'office du logement entend lancer une enquête de satisfaction qui comporte aussi bien une réflexion interne du service qu'un regard externe.

Pour améliorer autant que possible l'efficacité de ce regard externe, il est envisagé d'intégrer dans la démarche les analyses effectuées lors du précédent audit effectué il y a cinq ans. Cela permettra à l'office de mener une réflexion approfondie sur le chemin parcouru et les changements qu'il peut encore apporter.

Service des bâtiments

4.2 | PARKING DE LA PLACE D'ARMES

Observation 4.2023

En lien avec la complexité politique du dossier, la Municipalité a adressé au Conseil communal les préavis PR24.14PR et PR24.15PR.

Service de l'urbanisme

6.2 | SPORTS 5

Observation 6.2023

Au second semestre 2024, les services de la Ville ont piloté un mandat confié à la HEIG-VD et au bureau Idées 21 afin de préciser les enjeux de la gouvernance du site de Sports 5. Ce mandat a consisté d'une part à récolter les analyses et recommandations des services de la Ville et des usagers du site quant à la gouvernance actuelle et future du site, et d'autre part à analyser cinq exemples de tiers-lieux situés à Bâle, Winterthur, Zurich, Fribourg et Paris.

Les retours des services et des usagers ont été examinés sous l'angle de leurs points de convergences et de divergences et les exemples de tiers-lieux permettent de tirer quelques enseignements des modèles de gouvernance de ces lieux, ainsi que l'implication des autorités locales

en matière d'orientations, de décisions et de financements.

Ce travail a abouti à la production d'un rapport de synthèse qui permettra à la Municipalité de fixer les grandes lignes de la gouvernance du site à moyen terme et les principes d'implication d'éventuels investisseurs extérieurs. Le calendrier du plan d'affectation est intimement lié à la question de la gouvernance, car elle définit comment les usagers et la Municipalité doivent être impliqués dans son élaboration. Différentes options sont à l'étude.

Le Conseil communal sera informé par une communication de la Municipalité avant la pause estivale et un crédit d'étude sera demandé au Conseil communal fin 2025.

Bureau de la durabilité

8.2 | DÉMARCHES PARTICIPATIVES

Observation 8.2023

La Municipalité est consciente des biais de la représentativité et porte une attention particulière à les réduire. La stratégie égalité propose à ce sujet plusieurs actions tant dans les domaines "communication inclusive" qu'"ouverture à la diversité et promotion de l'inclusivité". Dans le cadre plus spécifique des démarches participatives, elle sera et rendra particulièrement attentive les services de l'administration

(plusieurs autres services utilisent également les démarches participatives pour leurs projets) aux biais de représentativité. Elle fera en sorte de réduire ceux-ci en incluant de manière régulière les différents actrices et acteurs que mentionne la COGE, en prêtant attention aux moyens et contenus de communication ainsi qu'en variant les jours, heures et lieux des consultations.

Bureau électoral

L'année 2024 a vu se dérouler 4 scrutins.

Votation fédérale du 3 mars 2024

Électeurs : 15'007 Participation : 54.5%

Objets

CH1 Initiative pour une 13^e rente AVS

CH2 Initiative sur les rentes

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	Accepté à 82.18%	Accepté à 74.35%	Accepté à 58.3%
CH2	Refusé à 86.38%	Refusé 85.09% %	Refusé à 74.80%

Votation fédérale du 9 juin 2024

Électeurs : 15'029 Participation : 41.61%

Objets

CH1 Initiative d'allègement des primes

CH2 Initiative pour un frein aux coûts

CH3 Initiative pour la liberté et l'intégrité physique

CH4 Modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	Accepté à 68.62%	Accepté à 60.55%	Refusé à 55.50%
CH2	Refusé à 70.24%	Refusé 71.51%	Refusé à 62.80%
CH3	Refusé à 76.14%	Refusé 77.03%	Refusé à 73.70%
CH4	Accepté à 69.95%	Accepté à 73.49%	Accepté à 68.70%

Votation fédérale du 22 septembre 2024

Électeurs : 14'982 Participation : 41.27%

Objets

CH1 Initiative biodiversité

CH2 Réforme de la prévoyance professionnelle

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	Refusé à 56.36%	Refusé à 59.97%	Refusé à 63.04%
CH2	Refusé à 78.76%	Refusé à 72.57%	Refusé à 67.13%

Votation fédérale du 24 novembre 2024

Électeurs : 14'992 Participation : 42.66%

Objets

- CH1 Aménagement des routes nationales
- CH2 Droit du bail : sous-location
- CH3 Droit du bail : résiliation pour besoin propre
- CH4 Financement des prestations de santé

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	Refusé à 65.09%	Refusé à 58.61%	Refusé à 52.70%
CH2	Refusé à 70.26%	Refusé 58.68%	Refusé à 51.58%
CH3	Refusé à 71.44%	Refusé 60.47%	Refusé à 53.83%
CH4	Refusé à 71.38%	Refusé à 62.31%	Accepté à 46.69%

2 Municipalité 2022-2026

Membres, partis et services

au 31 décembre 2024



h | g | e | b | a | d | c | f |

a | **Monsieur Pierre Dessemontet (PS)**

Syndic

Suppléante : Carmen Tanner

Dicastère : Chancellerie | Population et numérique | Finances | Informatique (CPNFI)

Services : Chancellerie | Population et numérique | Service des finances |

Office informatique | Filière Economie et tourisme

b | **Madame Carmen Tanner (Les Vert.e.s)**

Vice-syndique

Suppléant : Benoist Guillard

Dicastère : Urbanisme | Ressources humaines | Culture et durabilité (URCD)

Services : Service de l'urbanisme | Service des ressources humaines |

Service de la culture | Bureau de la durabilité

c | **†Monsieur Jean-Claude Ruchet (PS)**

Municipal, jusqu'au 31 octobre 2024, puis M. Benoist Guillard ad interim

Suppléant : Pierre Dessemontet

Dicastère : Jeunesse et cohésion sociale (JECOS)

Service : Service jeunesse et cohésion sociale

d | **Madame Brenda Tuosto (PS)**

Municipale

Suppléant : Christian Weiler

Dicastère : Mobilité, environnement et infrastructures (MEI)

Service : Service mobilité, environnement et infrastructures (MEI) | AggloY

e | **Monsieur Benoist Guillard (Les Vert.e.s)**

Municipal

Suppléant : François Armada

Dicastère : Energies (SEY)

Service : Service des énergies

f | **Monsieur Christian Weiler (PLR)**

Municipal

Suppléant : Jean-Claude Ruchet

Dicastère : Sécurité publique (SP)

Services : Service de la sécurité publique | Service de défense incendie et secours

g | **Monsieur François Armada (PLR)**

Municipal

Suppléante : Brenda Tuosto

Dicastère : Bâtiments | Sports et activité physique (BSAP)

Services : Service des bâtiments | Service des sports et de l'activité physique | Jumelages

h | **Monsieur François Zürcher**

Secrétaire municipal | Chancelier

Municipalité

Fonctionnement de la Municipalité

La Municipalité a appris avec tristesse le décès, survenu le 31 octobre 2024, de M. Jean-Claude Ruchet, municipal. Né en 1966, Jean-Claude Ruchet était entré à la Municipalité le 1^{er} juillet 2009. En charge du Service jeunesse et cohésion sociale, il avait travaillé au fil des ans avec trois syndics. La suppléance du Service jeunesse et cohésion sociale a été confiée à M. Benoist Guillard, le syndic Pierre Dessemontet assurant toutefois la suppléance pour le secteur « Accueil de jour ». La représentation de la Ville dans diverses instances intercommunales et régionales a été répartie entre différents membres de la Municipalité.

Le Secrétariat général a été scindé en deux nouveaux services, soit la Chancellerie (CHANC)

Cellule de crise (CECRY)

La Municipalité a validé le 17 juillet 2024 la Directive d'engagement de la cellule de crise de la Ville d'Yverdon-les-Bains (CECRY). La directive CECRY comprend l'organisation et les dispositions nécessaires à la préparation et à la maîtrise des situations sortant de l'ordinaire. Elle est renforcée par une documentation d'engagement CECRY.

Ouverte en mai 2023 à titre expérimental dans l'ancien kiosque de la Place d'Armes, la Kipole avait vocation à prendre en charge les marginaux et marginales. La Municipalité a décidé de fermer cette structure avec effet immédiat, tout en poursuivant l'accompagnement des

et le Service population et numérique (PON), lequel a été constitué formellement au 1^{er} mars 2024 autour des prestations à la population et du numérique. La Chancellerie reste en charge des affaires institutionnelles, de la communication et des affaires juridiques. Ces deux services sont rattachés au dicastère Chancellerie – Population et numérique – Finances – Informatique (CPNFI) sous la responsabilité du syndic Pierre Dessemontet.

Le Service population et numérique a été placé sous la responsabilité de Mme Anne Rizzoli, jusque-là secrétaire municipale adjointe. La Municipalité a désigné Mme Laure Pellerin pour lui succéder dans cette fonction dès le 1^{er} janvier 2025, suppléante.

personnes précaires par les travailleuses et travailleurs sociaux de proximité directement dans la rue. Les activités de la Kipole avaient en effet été gravement perturbées par l'extension du deal de rue. Par ailleurs, la Ville a pris des mesures pour assurer la sécurité de Zone bleue, et a renforcé la présence policière au centre-ville. Face aux problèmes de deal de rue et de consommation des stupéfiants dans l'espace public, Lausanne, Vevey et Yverdon-les-Bains ont demandé au Conseil d'Etat la tenue d'assises cantonales de la chaîne pénale et de la santé publique. Les mesures d'urgence et d'organisation générale ont été coordonnées au niveau de la CECRY.

Priorités municipales | activités

Activité économique et rayonnement extérieur

La Municipalité qui mène une politique active de partenariat avec la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD) depuis de nombreuses années. Un comité exécutif composé de 4 personnes de la HEIG-VD et de 5 personnes de la Ville a été mis en place en 2023. Depuis le début de l'année 2024, le comité

exécutif a travaillé à l'organisation de la seconde édition des assises annuelles, qui a eu lieu le 1^{er} octobre 2024 à la HEIG-VD, ainsi qu'au montage de l'appel à projet du fonds d'impulsion lié et à l'élaboration d'un avenant à la convention-cadre. Il a proposé de mettre en place un appel à projet afin de donner de l'élan aux collaborations

initiées durant les assises. Cet appel à projet, nommé citYLaB, ainsi que le fonds lié, ont été présentés lors des Assises 2024.

La Ville d'Yverdon-les-Bains et la HEIG-VD ont ainsi créé ensemble un appel à projets nommé citYLaB. Cette initiative vise à faire émerger des collaborations entre chercheur·euses et employé·es de l'administration communale afin de développer des projets répondant directement aux enjeux de la Ville et de sa population. En décembre 2024, le comité de sélection de citYLaB a examiné les sept projets soumis dans le cadre de cet appel. Quatre initiatives ont été retenues pour leur caractère innovant et leur pertinence. Parmi elles, un projet vise à déployer un réseau de capteurs pour mieux comprendre et atténuer les effets des îlots de chaleur urbains ; un autre explore des méthodes prospectives pour moderniser l'administration publique. Un troisième projet propose une plateforme facilitant l'engagement bénévole, et un dernier cherche à optimiser les rénovations énergétiques des bâtiments pour répondre aux objectifs climatiques.

Innovation sociale et technologique

La Municipalité a défini une **stratégie en matière d'égalité**, déclinée en cinq domaines d'action. Pas moins de 170 actions, internes et externes, élaborées notamment avec le concours des collaboratrices et des collaborateurs de la Ville, seront initiées voire réalisées d'ici à la fin de la législature.

Dans son programme de législature 2021-2026, la Municipalité a érigé l'innovation technologique et sociale en priorité et souhaité se doter d'une **stratégie numérique**. Ce document cadre d'une vingtaine de pages prévoit trois axes de développement : le premier dédié à l'innovation dans la délivrance des prestations à la population, le deuxième à la modernisation de l'administration, de son organisation et de ses processus, le troisième à la formation et à l'accompagnement au changement pour les collaboratrices et collaborateurs.

Une somme de 60'000 francs, financée à parts égales par la Ville et la HEIG-VD, a été répartie entre les différents projets lauréats, qui disposeront d'une année pour présenter leurs résultats.

Par ailleurs, la Commune d'Yverdon-les-Bains a fait appel à la HEIG-VD pour mieux comprendre l'image et la perception de la ville. Dans le cadre de cette collaboration, la Haute école réalise une enquête afin de mieux comprendre comment Yverdon-les-Bains est perçue par ses habitant·es, ses visiteuses et visiteurs, mais aussi par les personnes ayant des liens moins directs avec la ville ou vivant ailleurs en Suisse romande. Ces données apporteront un éclairage précieux pour les projets futurs, petits ou grands.

Enfin, le Marché de Noël a eu lieu du 30 novembre au 24 décembre 2024 au Château d'Yverdon-les-Bains, ainsi que sur la Place Pestalozzi. Reprenant le concept de l'année précédente, avec quelques améliorations découlant notamment des suggestions des exposantes et exposants, il a rencontré un grand succès.

Dès le 18 mars 2024, les amendes d'ordre sont munies d'un **code QR**. Apposé sur de nouveaux bulletins d'amendes d'ordre, celui-ci permet d'obtenir des informations sur l'infraction, d'indiquer l'identité du conducteur et de payer la contravention via un portail sécurisé en ligne. Le bulletin d'amende avec code QR simplifie ces démarches et remplace ainsi le traditionnel formulaire avec bulletin de versement, utilisé jusqu'à présent.

Afin d'optimiser ses services en matière **d'accueil aux guichets et d'accessibilité des prestations en ligne**, la Ville collabore avec la Haute École d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud. Dans ce cadre, une étudiante en dernière année de Bachelor en économie d'entreprise à la HEIG-VD a réalisé une enquête qui vise à connaître les besoins et les attentes de la population dans ce domaine. Il est désormais possible

de louer les salles communales directement via le site internet de la Ville.

La Ville d'Yverdon-les-Bains, en partenariat avec le Canton de Vaud, a également franchi une étape majeure vers une **gestion durable et efficiente des ressources en eau** en lançant un projet pilote de réutilisation des eaux usées

traitées, qui pourrait permettre d'économiser 60 millions de litres par année. Il s'agit d'une démarche innovante pour préserver l'or bleu, tout en garantissant des standards élevés de qualité et de sécurité. Dans sa première phase, ce projet, pionnier en Suisse, vise à recycler les eaux traitées issues de la station d'épuration (STEP) pour des usages communaux spécifiques.

Proximité et intégration, du quartier à la région

La Ville a publié sa nouvelle politique d'intégration, reliée au Programme d'intégration cantonal (PIC) et valable pour la période 2024-2027. Etablie à la suite d'une évaluation externe menée avec l'ensemble des partenaires du Secteur intégration, la nouvelle politique s'appuie sur six piliers répondant aux enjeux actuels rencontrés par les autorités de proximité que sont les communes.

Initié par la Ville, mené en partenariat avec Médecins du Monde Suisse (MdM) et soutenu par le Canton, le projet pilote de Centre d'accueil en santé et orientation (CASO) vise à offrir aux personnes précaires et/ou vulnérables un accès gratuit à des soins, conseils et orientation. Il a ouvert ses portes le mardi 17 septembre 2024 à la Maison Pré-du-Canal dans le quartier des Moulins, pour une période test.

S'inspirant d'exemples étrangers, le Service de la sécurité publique de la Ville d'Yverdon-les-Bains et Police Nord Vaudois (PNV) ont décidé d'associer à certaines patrouilles, dès le 1^{er} mars 2024, une travailleuse sociale pour une mission de soutien aux situations d'urgence psychosociales et de proximité. Ce dispositif innovant fera l'objet d'une évaluation scientifique.

La Municipalité a également décidé de pérenniser son dispositif « Stop au silence » et de le renforcer avec l'accueil des personnes victimes de cyber-infractions touchant au domaine intime (arnaque aux sentiments, sextorsion, cyber-harcèlement, etc.). Un numéro d'appel unique spécifique est également mis en place.

Climat, biodiversité et transition écologique

Publié en janvier 2023, le Plan climat communal de 1^{ère} génération est le fruit d'un travail transversal piloté par le Bureau de la durabilité. Yverdon-les-Bains figure parmi les premières communes à s'être dotée de cette stratégie transversale de renforcement de la prise en compte des enjeux climatiques dans l'action communale.

Cette stratégie est composée de 111 actions à mettre en œuvre pour réduire les émissions de

gaz à effet de serre et pour adapter son territoire aux effets des changements climatiques. Au terme de cette seconde année de suivi, plus de la moitié des actions (56 sur 111) étaient en cours de réflexion ou de réalisation au sein des services. En 2024, les projets ci-dessous en lien avec les actions du Plan climat ont notamment été mis en place :

- Le Service de l'urbanisme a mené plusieurs actions dans le cadre du projet d'espaces publics à 5 minutes, dont deux réalisations : la création d'un terrain de pétanque à la maison de quartier Pré-du-Canal et la mise en valeur de la fontaine et des assises au parc du Mujon. Ces aménagements ponctuels permettent de valoriser deux espaces publics existants et de renforcer leurs usages.
- Dans le domaine de la mobilité, plusieurs projets ont été mis en place comme la nouvelle passerelle de mobilité douce des Cigarières ou encore une zone de rencontre et une zone piétonne respectivement à la rue des Chaînettes et au chemin des Muguets.

- Le programme Yverdon Rénove du Service des énergies a permis la réalisation de 37 audits CECB® Plus. A l'issue de ces audits, les propriétaires de 23 bâtiments ont choisi une variante de rénovation énergétique dont ils ont pu discuter et qu'ils ont améliorée lors d'ateliers participatifs organisés dans le cadre du programme. Ainsi, depuis son lancement en 2023, plus de 20'000 m² de surface de bâtiments sont engagés dans une démarche de rénovation énergétique.
- Grâce au projet de réutilisation des eaux usées traitées de la STEP (REUT), le Service mobilité, environnement et infrastructures vise une économie d'eau de près de 60 millions de litres par année pour les usages internes à la Ville, tels que l'arrosage des plantes, le lavage des véhicules communaux ou encore le nettoyage des routes.
- Le Service des bâtiments a terminé sa campagne d'analyse CECB+ des bâtiments de la Ville et proposé une première version des besoins pour l'entretien et la rénovation du parc immobilier d'ici à 2040.
- En terme de sensibilisation, le Bureau de la durabilité a invité les Yverdonnois-es à participer à un photo shooting afin de témoigner de leurs ressentis face aux changements climatiques. Ces photos et témoignages ont donné vie à une exposition qui s'est tenue à la plage d'Yverdon. En marge de cette exposition des médiations ont été proposées comme des balades humoristiques avec l'humoriste Yvan Richardet et une fresque du climat.

Afin de lutter contre les îlots de chaleur, faut-il planter un arbre au centre de la Place Pestalozzi ? La question suscite un débat passionné. Aussi, la Municipalité a-t-elle décidé de mieux informer la population sur cet enjeu, et de procéder à un sondage d'opinion, mené par un institut

indépendant. Au terme d'une exposition immersive qui s'est tenu du 2 au 27 septembre 2024, un questionnaire a été adressé à un panel représentatif d'Yverdonnoises et Yverdonnois. Les résultats seront publiés en 2025.

Accessibilité et mobilité durable

La Municipalité avait constaté le 13 décembre 2023 l'aboutissement formel de l'initiative populaire communale intitulée « Pour un parking souterrain de l'ordre de 1000 places, ainsi que la création d'un espace vert et de détente en surface sur la Place d'Armes ». Le 3 juin 2024, la Municipalité a présenté au Conseil communal un préavis proposant le rejet de l'initiative, mais également, sous forme de contre-projet indirect, une demande de crédit d'étude portant sur la création d'un parking souterrain à la Place d'Armes de 600 places pour les voitures, 180 places pour les deux-roues motorisés et 250 places en vélo-station, et fixant le dimensionnement du stationnement au centre-ville à un total de 800 places voitures.

La passerelle des Cigarières a été installée sur la Thièle le 23 octobre 2024. Conçu pour la mobilité douce, cet ouvrage innovant, en acier recyclé produit au moyen d'énergies renouvelables,

allie esthétique et durabilité. L'ouverture aux piétonnes a été réalisée en fin d'année, et la mise en service complète est prévue au printemps 2025.

Sous l'impulsion active de la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'Alliance des villes – qui réunit plus d'une trentaine de collectivités, d'organismes et d'instituts économiques et de recherche de Genève jusqu'à Bâle et Aarau – a pris acte du nouvel horaire ferroviaire annoncé par les CFF et les Cantons. Malgré des améliorations certaines par rapport aux annonces de mai 2023, les villes dressent un bilan mitigé de l'horaire entré en vigueur en décembre 2024. L'Alliance salue néanmoins le dialogue mis en place entre les villes concernées, la Conférence des transports de la Suisse occidentale (CTSO), les CFF et l'Office fédéral des transports (OFT), tout en soulignant la nécessité d'améliorer au plus vite cet horaire « de chantier ».

Culture, sport et santé

La Ville d'Yverdon-les-Bains a mis en ligne sur son site internet, à l'attention du public, un nouvel agenda regroupant désormais l'ensemble des événements sportifs et culturels organisés sur le territoire communal. Développé à partir de la plateforme Geocity, cet agenda est mis à la disposition des sociétés et associations locales qui peuvent, sous la supervision de la Ville, y inscrire directement leurs manifestations via un processus en ligne gérant également les demandes d'autorisations. Cette solution innovante est désormais élargie aux événements à caractère social, économique ou touristique.

La Municipalité a invité la population à une journée portes ouvertes le samedi 5 octobre pour (re)-découvrir le site de Sports 5 et les nombreuses activités qui y sont proposées, suite à l'appel à candidature lancé fin 2023. En concertation avec les services de la Ville, une trentaine

d'associations et acteurs culturels, sportifs et associatifs ont investi les lieux, avec créativité et dynamisme. Pour l'avenir de ce tiers-lieu, la Municipalité a jeté les bases de gouvernance et d'étude, qui conduiront à l'élaboration d'un nouveau plan d'affectation.

La Maison d'Ailleurs s'est trouvée dans une situation financière difficile. En manque de liquidités, elle a formulé à la Municipalité une demande d'aide urgente. Un plan d'assainissement financier, un projet d'activités adapté ainsi qu'une nouvelle stratégie ont été élaborés d'entente entre la Ville et la Fondation, aboutissant à la signature d'une nouvelle convention pour les années 2025 à 2027. Afin d'assainir la situation actuelle, la Municipalité a adressé au Conseil communal un préavis de demande de crédit extraordinaire de CHF 200'000.-.

Cellule marchés publics

Établissement d'un référentiel commun sur les marchés publics, destiné aux services de l'administration communale, et création d'une Cellule marchés publics.

Afin que les services de la Ville puissent augmenter leurs compétences en matière de marchés publics, disposer de documentation commune et de directives simples d'accès et mises à jour régulièrement, la Municipalité a décidé d'établir

un référentiel interne commun à tous les services. Les documents suivants ont ainsi été élaborés et mis à disposition du personnel de la Ville sur l'Intranet :

- Un manuel interne évolutif dans le temps qui a pour but de guider le personnel de la Ville dans la conduite d'un marché public et d'uniformiser les pratiques internes. C'est un complément aux divers outils mis à disposition par la Confédération et le Canton de Vaud ;
- Une charte des marchés publics de la Ville d'Yverdon-les-Bains qui montre l'engagement des membres de la Municipalité, des chef.fes de service et des membres du groupe de travail qui a élaboré les documents, en faveur du partage de connaissances, de la formation du personnel et d'une application commune des règles en matière de marchés publics ;
- Un dépliant informatif qui résume les informations essentielles concernant les marchés publics et est destiné à être remis lors de formations internes et aux nouveaux collaboratrices et collaborateurs de la Ville.

Dans ce but de disposer d'une gouvernance pérenne pour faire vivre ces outils, une Cellule marchés publics a été mise en place en 2024. Durant cette première année, la Cellule a organisé une Journée annuelle des marchés publics, avec un focus sur la durabilité, mis à disposition

plusieurs modèles de documents dans un but de simplification administrative, répondu à une quinzaine de demandes provenant de sept services de la Ville et proposé un accompagnement ciblé à deux services concernant des procédures spécifiques.

Jumelages

Collesano

En mai 2024, la Municipalité et les membres de la Commission des jumelages ont été invités par l'Amicale des Collesanesi à fêter le 20^e anniversaire du Jumelage, en présence de la syndique de Collesano, Madame Tiziana Cascio, de son mari ainsi que d'une délégation municipale de

Collesano. Après la messe, un repas était organisé auquel plus d'une centaine de personnes ont pris part. Ce fut une journée très chaleureuse et touchante par les multiples témoignages d'amitiés échangés.

Pontarlier

Lors du passage de la flamme olympique à Pontarlier en juin 2024, une délégation municipale, composée du syndic et de deux municipaux, a fait le déplacement. Deux classes de l'Établissement secondaire Léon-Michaud ont également assisté à cet événement.

De plus, le Syndic, deux Municipaux et le Secrétaire municipal se sont déplacés à Pontarlier les 13-14-15 septembre 2024 pour la Fête des Jumelages, réunissant outre Yverdon-les-Bains, les villes allemande, basque et italienne jumelées à Pontarlier. De bons échanges ont eu lieu à cette occasion.

Nogent-sur-Marne

En janvier 2024, cinq athlètes de Nogent-sur-Marne ont fait le déplacement à Yverdon-les-Bains, pour participer à la Course de la Bonne Résolution. C'est à nouveau le groupe « Loisirs » de l'UAI, le club d'athlétisme local, que la ville a eu le privilège d'accueillir. Ce fut également l'occasion de partager un moment convivial lors d'un repas au restaurant avec les athlètes, en compagnie du Municipal.

les accompagner dans les différentes visites de la région.

Une limonade d'honneur a été organisée le lundi 24 juin à l'Hôtel de Ville en l'honneur des jeunes et des aînés, et un repas du soir le jeudi 27 juin, qui réunissait également des aînés ayant participé aux échanges précédents, dans une ambiance joyeuse de retrouvailles. Les membres de la Commission des jumelages étaient également invités à ces deux événements.

Du 24 au 28 juin 2024 une classe nogentaise s'est déplacée à Yverdon-les-Bains, pour une semaine complète d'activités variées, ponctuées de visites et d'échanges. Les deux classes étaient logées à la colonie de Mauborget. Une visite des aînés a eu lieu aux mêmes dates, avec dix seniors nogentais qui se sont déplacés et qui ont été pris en charge toute la semaine par un membre de la Commission des jumelages, pour

Fin septembre, cinq membres du personnel communal, dont un municipal, se sont déplacés à Nogent-sur-Marne pour participer à la course de Nogent-Baltard. L'expérience s'est révélée très positive, avec un bel accueil, une jolie course de 10km sur un parcours varié avec un grand dénivelé.

Winterthur

Au niveau des relations avec Winterthur, la Ville d'Yverdon-les-Bains favorise des rencontres ponctuelles lors des matches de football oppo-

sant nos équipes respectives, qui sont l'occasion d'un échange amical et convivial au stade municipal.

Kagamino

En revanche, les contacts avec la ville de Kagamino sont toujours difficiles, pour des raisons

linguistiques. Un essai de courrier en japonais est actuellement tenté.

Prokuplje

Concernant la ville de Prokuplje, une lettre en serbe a été envoyée pour une reprise de contact,

mais aucune réponse ne nous est parvenue à ce jour.

Autre

Yverdon-les-Bains a été contactée par la commune polonaise de Boleslawiec (38'000 habitants, à 40km de la frontière allemande, dans le sud du pays) jumelée avec Nogent-sur-Marne. Le municipal François Armada s'est rendu sur place pour discuter des possibilités de partage d'expérience et d'expertise. Boleslawiec cherche des expert.es dans les domaines du chauffage à

distance et de la vidéosurveillance. Yverdon-les-Bains pourrait échanger et créer des liens dans ces deux secteurs, notamment.

La Commission extraparlamentaire de jumelage, composée de 12 membres, s'est réunie en mars et en septembre 2024 et a traité les actions en vue d'entretenir et renforcer les liens avec nos villes jumelées.

Actes signés par la Municipalité en 2024

→ Ventes et pactes d'emption, opérations immobilières

- Promesse de vente et d'achat signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, le Canton de Vaud, l'ECA d'une part et CJ TEK Sàrl concernant un bien-fonds de 3'000m² à détacher de la parcelle 6443.
- Morcellement de l'immeuble 6443 signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, le Canton de Vaud et l'ECA, concernant les parcelles 6443, 6578, 6624, 6626 et 6630 situées à Y-Parc.
- Acte de vente signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains, le Canton de Vaud, l'ECA et Vitrocsa Gestion Sàrl concernant la vente l'immeuble 6626.
- Vente conditionnelle signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains, l'ECA, le Canton de Vaud et CIFER SA concernant une surface de 7'841 m² à détacher de la parcelle 3016.
- Division de biens-fonds et affectation au DP pour les parcelles 140-467-841-2574-3438-6496-6564-6565 (nouvelles parcelles 6570 et 6571) à Y-Parc.
- Contrat de vente signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et la Société Générale d'Affichage SA (APG-SGA SA) concernant les abribus 1283 (Avenue des Quatre-Marronniers 9) et 1162 (Quai de la Thièle 18) hors convention sur le domaine de la commune.

→ Droits de superficie érigés en DDP

- Prolongation du droit de superficie de 2 ans signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et l'Association pour le Pavillon Paroissial Pierre de Savoie concernant la parcelle 461 et le DDP (4677).

→ Servitudes et charges foncières

- Constitution de servitude signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains, la Commune de Chamblon et Sagenord pour la constitution d'une servitude de canalisation(s) souterraines d'eau avec restriction au droit de bâtir et obligation accessoire de faire selon pièce justificative (parcelles 49 et 441).
- Acte constitutif de servitude foncière signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et NPH Yverdon II AG, Zug pour un passage de canalisation d'eaux usées sur les parcelles 6468 et 2040.

- Constitution de servitude signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'Association pour le Pavillon Paroissial Pierre-de-Savoie et Y-Cad SA pour la constitution d'une servitude de canalisations quelconques sur la parcelle 461.
- Convention signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et Romande Energie SA en vue de la constitution d'une servitude de canalisation(s) souterraine(s) d'électricité et de télécommunication au lieu-dit Cossaux sur la parcelle 81 de la Commune de Chamblon.
- Constitution de servitude signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et Energie Naturelle Mollendruz SA concernant des canalisations quelconques sur la parcelle 2 de La Praz.
- Constitution de servitudes de canalisation de gaz et accessoires au bénéfice de la Ville sur les parcelles 4345, 5285, 4104 de la commune d'Yverdon-les-Bains, 1009 et 1014 de la commune de Champvent, ainsi que 77 et 82 de la commune de Chamblon.



Conventions

- Renonciation de la Commune d'Yverdon-les-Bains à exercer son droit de préemption sur la parcelle 3024 en faveur de l'Association Centre de secours et d'urgences du Nord vaudois et de la Broye (CSUNVB) en vue de la constitution d'un droit de superficie.
- Avenant signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et Y-CAD SA concernant une modification de la convention de prestations du 6 novembre 2020 au 1^{er} janvier 2024.
- Convention de mise à disposition de la chapelle des Cygnes signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains, la Paroisse de Fontenay-Les Cygnes et la Communauté orthodoxe ukrainienne Tournesol.
- Convention de partenariat signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et la Société LNM Navigation SA concernant la mise en vente de cartes journalières à prix réduit.
- Avenant signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et l'association Pro Senectute Vaud concernant l'accord de collaboration pour le développement d'un projet communautaire « Quartiers Solidaires » à Yverdon-les-Bains, quartier du Cheminet.
- Convention de subventionnement signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Swiss Basketball pour l'événement "Étape 3x3 Swiss Tour Yverdon-les-Bains".
- Convention de subventionnement signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Canton de Vaud (DGS) concernant l'organisation d'activités sportives encadrées (communes) - Mini-Move 2023-2024.
- Convention de collaboration signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Caramel move, Verly Pieffet SNC, concernant la mise en place de cours d'activité physique adaptée dédiés aux senior-es.
- Convention de collaboration signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'Association And You pour la mise en œuvre d'une collaboration dans le domaine de la lutte contre les maltraitances dans le cadre sportif chez les jeunes athlètes de tout niveau.
- Convention de partenariat signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et Urban Training concernant l'organisation de cours Urban Training dans la Commune d'Yverdon-les-Bains du 1^{er} mai au 10 octobre 2024.
- Convention de prestations signée entre les communes d'Yverdon-les-Bains, de Cheseaux-Noréaz, de Montagny-près-Yverdon et Travys SA concernant les prestations à fournir et l'indemnité versée au concessionnaire (Travys SA) pour les coûts n'étant pas couverts par les revenus tirés de l'exploitation du réseau.

- Convention de collaboration signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Commune de Valeyres-sous-Rances concernant la gestion du Système d'Information du Territoire (SIT)
- Convention de subventionnement signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et le Canton de Vaud (DEIEP) concernant la mise en œuvre de l'encouragement spécifique à l'intégration pour la période de 2024 à 2027.
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Sagenord concernant les modalités de fourniture d'eau potable par la Ville d'Yverdon-les-Bains à Sagenord via la station de traitement de Bellerive.
- Convention de prestations entre la Commune d'Yverdon-les-Bains, de Chesaux-Noréaz, de Montagny-près-Yverdon et Travys SA concernant le réseau TP urbain Yverdon-les-Bains pour l'horaire 2025.
- Convention de subventionnement signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et la Fondation du Musée d'Yverdon et région pour les années 2024 à 2026.
- Convention de subventionnement signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et l'Association Forget Yesterday Festival pour les années 2024 à 2026.
- Convention de financement signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et le Canton de Vaud (DGS) pour le projet "Soins, hygiène et orientation : Imaginer un lieu d'accueil en santé globale à destination des populations précaires et en situation de vulnérabilité en ville d'Yverdon-les-Bains".
- Convention de collaboration signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Municipalité de Cossonay concernant la mise en place du dispositif "STOP au silence" à Cossonay.
- Convention signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains, l'ECA et le Canton de Vaud concernant la viabilisation du Parc Scientifique et Technologique d'Yverdon-les-Bains (PST Y-PARC).
- Convention signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et Romande Energie SA concernant l'installation et l'accès à une station transformatrice et armoire de relevé des données au Lieu-dit Cossaux sur la parcelle 81 de la Commune de Chamblon.
- Convention de collaboration signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Fondation IdéeSport concernant la phase pilote du projet « OpenSunday Yverdon-les-Bains ».
- Convention de collaboration signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Fondation IdéeSport concernant la poursuite du projet « MiniMove Yverdon-les-Bains ».
- Convention de collaboration signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et l'Association Beach Volley Yverdon concernant la mise à disposition de terrains de beach volley à la Plage d'Yverdon-les-Bains.
- Convention de collaboration signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'Association Gym poussette concernant la mise en place de cours d'activité physique dédiés aux jeunes parents avec leurs enfants.
- Avenant signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et Yverdon Sport SA concernant la mise à disposition gratuite de l'espace nécessaire, sur la parcelle 2350, en vue de la mise en place d'une tribune provisoire et d'un écran géant par Yverdon Sport SA.
- Convention d'actionnaires signée entre les communes d'Yverdon-les-Bains, de Juriens, de la Praz, de Mont-la-Ville, de Vaulion, Elektrizitätswerk der Stadt Zürich et Energie Naturelle Mollendruz SA concernant les relations entre les Parties en leur qualité d'Actionnaires en vue de la construction d'un parc éolien.
- Convention de financement d'un projet par les fonds signés entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et le Canton de Vaud (DGS) pour le projet "Soins, hygiène et orientation: imaginer un lieu d'accueil en santé globale à destination des populations précaires et en situation de vulnérabilité en ville d'Yverdon-les-Bains".

- Convention de planification signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et la Société Coopérative MIGROS Vaud concernant le Plan d'affectation PA « Migros Métropole ».
- Convention de collaboration signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et l'Association Verso concernant le soutien apporté aux personnes n'ayant pas les moyens nécessaires pour écrire des courriers, que ce soit au niveau de la langue française ou du matériel informatique.
- Convention de collaboration signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et l'Association Verso concernant l'organisation de cours de français gratuits ainsi que la mise à disposition d'une halte-garderie durant les mois de juillet 2025 à 2027.
- Convention de subventionnement signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et la Fondation de la Maison d'Ailleurs pour les années 2025 à 2027.
- Convention-cadre de collaboration concernant la création du fonds d'impulsion citYLaB signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et la HEIG-VD destiné à encourager la création de projets de recherche communs entre les deux institutions.
- Convention de subventionnement signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et le Canton de Vaud (DGMR) concernant une participation au financement de la mesure d'aménagement d'infrastructure en faveur des deux-roues non motorisés "Franchissements de canaux à créer ou à réaménager, Partie 1, Passerelle Thièle - Secteur COOP".
- Convention d'accord signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, la Société Industrielle et Commerciale (SIC) et le Syndicat UNIA concernant les ouvertures vespérales 2024.
- Convention de partenariat signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et la Commune de Belmont-sur-Yverdon concernant l'attribution du code postal « 1432 » dans le cadre des rapports avec Airbnb relatifs à la taxe de séjour.
- Convention de collaboration signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et l'Association Médecins du Monde Suisse concernant une recherche exploratoire et un projet pilote visant à évaluer la faisabilité et les modalités d'une potentielle mise sur pied d'un centre de santé, d'hygiène et d'orientation à Yverdon-les-Bains.
- Convention de prestations signée entre les communes d'Yverdon-les-Bains, de Chesaux-Noréaz, de Montagny-près-Yverdon et Travys SA concernant les prestations à fournir et l'indemnité versée au concessionnaire (Travys SA) pour les coûts n'étant pas couverts par les revenus tirés de l'exploitation du réseau pour 2025.
- Convention de subventionnement signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et le Canton de Vaud (DGS) concernant l'ouverture de salles de sport « OpenSunday » 2024-2025.
- Convention de subventionnement signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et le Canton de Vaud (DGS) concernant l'ouverture de salles de sport « MiniMove » 2024-2025.
- Convention de collaboration signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et la Commune d'Onnens concernant la gestion de l'informatique communale.

→ Contrats de collaboration

- Lettre d'engagement signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et l'imprimerie SPRINT SA concernant le traitement des données personnelles dans le cadre de mandats d'impressions divers.

→ Contrats

- Contrat signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et l'HEIG-VD concernant un mandat d'intervention sur un panorama des solutions et des bonnes pratiques de SIRH
- Contrat de prêt signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et Y-CAD SA pour le financement d'un programme de recherche en surface pour la géothermie de grande profondeur à Yverdon-les-Bains.

- Contrat de droit administratif signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'Association intercommunale Police Nord Vaudois (PNV) ainsi que la Municipalité de Suscévaz concernant le renforcement du partenariat par une délégation de tâches en matière de sécurité publique de compétence municipale.
- Contrat de droit administratif signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'Association intercommunale Police Nord Vaudois PNV ainsi que la Municipalité de Treycovagnes concernant le renforcement du partenariat par une délégation de tâches en matière de sécurité publique de compétence municipale.
- Contrat de droit administratif signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'Association intercommunale Police Nord Vaudois PNV ainsi que la Municipalité de Chamblon concernant le renforcement du partenariat par une délégation de tâches en matière de sécurité publique de compétence municipale.
- Contrat de droit administratif signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'Association intercommunale Police Nord Vaudois PNV ainsi que la Municipalité de Suchy concernant le renforcement du partenariat par une délégation de tâches en matière de sécurité publique de compétence municipale.
- Contrat de droit administratif signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'Association intercommunale Police Nord Vaudois PNV ainsi que la Municipalité de Method concernant le renforcement du partenariat par une délégation de tâches en matière de sécurité publique de compétence municipale.
- Contrat de droit administratif signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'Association intercommunale Police Nord Vaudois PNV ainsi que la Municipalité d'Ependes concernant le renforcement du partenariat par une délégation de tâches en matière de sécurité publique de compétence municipale.
- Contrat de droit administratif signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'Association intercommunale Police Nord Vaudois PNV ainsi que la Municipalité de Pomy concernant le renforcement du partenariat par une délégation de tâches en matière de sécurité publique de compétence municipale.
- Contrat de droit administratif signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'Association intercommunale Police Nord Vaudois PNV ainsi que la Municipalité de Cheseaux-Noréaz concernant le renforcement du partenariat par une délégation de tâches en matière de sécurité publique de compétence municipale
- 3^e avenant au contrat de partenaires signé par les actionnaires dont la Commune d'Yverdon-les-Bains et Gaznat SA



Concessions

- Permis d'usage du domaine public signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Mobility Société Coopérative concernant une fraction du domaine public de la parcelle 100 en face du no 36 de la Rue des Philosophes.
- Permis d'usage du domaine public signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Mobility Société Coopérative concernant une fraction du domaine public de la parcelle 2258 sur la Promenade Jean-Jacques Rousseau, latéralement au no 67 de la rue de la Plaine.
- Permis d'usage du domaine public signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Mobility Société Coopérative concernant une fraction du domaine public au droit de la parcelle 923 en face du no 27 de la rue Roger-de-Guimps.
- Prêt à usage signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et M. Damien Henry concernant une surface de 14'524 m² portant sur la parcelle RF 1652.

→ Règlements

- Règlement relatif au raccordement, à l'utilisation du réseau et à la fourniture de gaz (entré en vigueur le 1^{er} février 2024).
- Statut du personnel de la Commune d'Yverdon-les-Bains (entré en vigueur le 1^{er} juillet 2024).
- Modification de l'article 64 du règlement du Conseil communal (registre des intérêts), entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2024.
- Règlement concernant le service des taxis (entré en vigueur le 12 septembre 2024).
- Tarif des émoluments concernant le service des taxis (entré en vigueur le 12 septembre 2024).
- Règlement sur la taxe de séjour (entré en vigueur le 1^{er} janvier 2025).
- Tarif des taxes de séjour (entré en vigueur le 1^{er} janvier 2025).
- Directive communale relative aux travaux de construction, de rénovation, d'entretien et de modification, entrée en vigueur le 15 février 2024.
- Directive pour l'engagement de la Cellule de crise de la Ville d'Yverdon-les-Bains (CECRY), entrée en vigueur le 1^{er} août 2024.

Commissions et délégations au 31 décembre 2024

Au 31 décembre 2024

Commission consultative des énergies		
Fonction/représentation	Nom	Prénom
Président	Guillard	Benoist
Secrétaire hors commission	Thuillard	Stéphane
Service de l'urbanisme	Woessner	Julien
Service des bâtiments	Czáka	Thomas
Service des travaux et de l'environnement	Sausser	Antoine
Société industrielle et commerciale d'Yverdon, Grandson et environs (SIC)	Michoud	Pierre-André
Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV)	Loup	Frédéric
Haute école de gestion et d'ingénierie (HEIG-VD)	Besson	Christophe
Yverdon en Transition	Jobard	Xavier
TRAVYS SA	Gex	Christian
Les Vert·e·s et solidaires	Leon	Juliana
Parti socialiste yverdonnois	Wäger	Joël
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Simon-Vermot	Olivier
Union démocratique du centre	Durussel	Nicolas
Parti vert'libéral	Plagellat	Sylvain

Commission des sports

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Président	Armada	François
Secrétaire hors commission	Schrago Junod	Sylvie
Chef du Service des sports et de l'activité physique	Perrenoud	Greg
Spécialiste des sports	Camps	Pedro
USY handball	Ubertini	Simon
Présidente de la structure féminine d'Yverdon Sport	Vialatte	Linda
FSG Yverdon Ancienne	Carrizzo Duruz	Morena
Cercle des Nageurs Yverdon	Zbinden	Loïc
Hockey Club Yverdon	Vidmer	Gaël
Les Vert-e-s et solidaires	Ming	Julien
Les Vert-e-s et solidaires	Balet	Morgane
Parti socialiste yverdonnois	Hofer	Aurélie-Maude
Parti socialiste yverdonnois	Vuagniaux	Thierry
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Billaud	Lionel
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Carrard	Apolline
Union démocratique du centre	Pistoia Grosset	Sophie
Parti vert'libéral	Thiémond	Laurent

Commission du stand

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Président	Weiler	Christian
Secrétaire hors commission	Küng	Jacques
Chef du Service de la sécurité publique	Pittet	Pascal
Chef de la police administrative	Audemars	Vincent
Intendant du stand	Auberson	Jean-Daniel
Riverain	Givel	Jean-Claude
Tireur (Pistolet-Carabiniers)	Robert	Loïc
Tireur (Tir sportif yverdonnois & Groupement des Sociétés Yverdonnoises de Tir Sportif)	Auberson	Yan

Commission consultative des plantages

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Locataire Maréchats	Perrenoud	Philippe
Locataire Maréchats	Amy	Claude
Locataire Maréchats	Tella	Danilo
Locataire Quatre-Vingt Parties	Rollier	Simon

Commission de jumelage

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Président	Armada	François
Secrétaire hors commission	Schrago-Junod	Sylvie
Service de la jeunesse et de la cohésion sociale	Junod	Pierre-André
Service de la culture	Funk	Adrien
Union des sociétés locales yverdonnoises (USLY)	Pidoux	Thierry
Les Vert·e·s et solidaires	Jotterand	Alain
Les Vert·e·s et solidaires	Romanens	Laetitia
Parti socialiste yverdonnois	Saiah	Abdelmalek
Parti socialiste yverdonnois	Panasci	Françoise
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Riedo	Pierre-Jean
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Alfonzo	Giuseppe
Union démocratique du centre	Delay	Kevin
Parti vert'libéral	Gaberell	Thierry

Commission culturelle

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Funk	Adrien
Directeur du Centre d'art contemporain d'Yverdon-les-Bains (CACY)	Bassetti	Rolando
Directeur du Théâtre Benno-Besson	Grbic	Georges
Directeur du théâtre l'Echandole	Maradan	Sylvain
Directrice de la Bibliothèque publique & scolaire d'Yverdon-les-Bains	Meier	Marie-Laure
Directeur du Musée d'Yverdon & Région	Fontana	Vincent

Commission culturelle | SUITE

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Directeur de l'Amalgame	Vacant	
Directeur de la Maison d'ailleurs	Vacant	
Conseil des jeunes	Lindanda	Morgane
Les Vert·e·s et solidaires	Boss	Gilles
Les Vert·e·s et solidaires	Gallardo	Maria
Parti socialiste yverdonnois	Fischer	Pascale
Parti socialiste yverdonnois	Lambelet	Bernard
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Jaquier	Claude-Anne
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Majola	Claire-Lise
Union démocratique du centre	Gafner	Pascal
Parti vert'libéral	Meystre	Pierre-Henri

Commission de durabilité

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Mona	Silli
Haute école de gestion et d'ingénierie (HEIG-VD) - Durabilité	Jenny	Clotilde
Haute école de gestion et d'ingénierie (HEIG-VD) - Mobilité	Barbey Horvath	Julie
Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC)	Currit	Sofia
Association de la Grande Cariçaie	Le Nédic	Christophe
Centre Pro Natura Champittet	Pellet	Thierry
Association pour le développement du Nordvaudois (ADNV)	Mettraux	Nadia
Membre ad personam	Pommaz	Yves
Membre ad personam Journaliste chez Compétence H+ Hospital forum	Iuliano Chamot	Marie-Claire
Membre ad personam	DuPasquier	Anne

Commission d'achat des œuvres d'art

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Bassetti	Rolando

Commission d'achat des œuvres d'art | SUITE

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Doyenne de l'école de photographie du CEPV	Veya	Léonore
Historienne de l'art	Jaquier	Camille
Service de l'urbanisme	Savioz	Hervé

Commission d'urbanisme et de mobilité

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Co-présidente	Tanner	Carmen
Co-présidente	Tuosto	Brenda
Co-secrétaire hors commission	Christen	Nicolas
Co-secrétaire hors commission	Gruet	Zoé
Service de l'urbanisme	Woessner	Julien
Responsable de la filière Mobilité (MEI-MOB)	Cordey	Benoît
PRO VELO	Graf	Bernard
TCS	Kellenberger	Yves-Stéphane
STOP aux BOUCHONS	Cochand	Daniel
Association transports et environnement (ATE)	Wäger	Muriel
AVACAH	Henry	Frank
Mobilité piétonne Suisse	Bruyas	Lisa-Lou
Espace Suisse	Frossard	Félicien
Association Ecoquartiers	Solms	Philippe
Habitat durable	Oulevay	Pascal
Conseil des seniors	Roud	Anne Françoise
Les Vert-e-s et solidaires	Ortega	Mathias
Les Vert-e-s et solidaires	Gaillard	Loann
Parti socialiste yverdonnois	Schalbetter	Luca
Parti socialiste yverdonnois	Fischer	Xavier
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Vuithier	Laurent
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Nicodet	Marc
Union démocratique du centre	Vacant	
Parti vert'libéral	de Montmollin	Gilles

Commission d'architecture, d'urbanisme et du paysage

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Architecte	Lardieri	Michel
Architecte	Tempesta	Antonino
Urbaniste	Blanc	Lya
Architecte paysagiste	Hermabessière	Gaëlle
Ingénieur-e en mobilité	Christe	Pascal
Spécialiste en patrimoine	Gétaz	Marie

Commission de salubrité

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Service de l'urbanisme	Dal Pont	Raphaël
Service de l'urbanisme	Chatelan	Romaine
Service de l'urbanisme	Ozeren	Elif
Service mobilité, environnement et infrastructures	Anguita	Conception
Service mobilité, environnement et infrastructures	Jutzeler	Tina
Service de défense incendie et secours	Masson	Christophe
Service de défense incendie et secours	Liaudet	Antoine
Service de défense incendie et secours	Cerqueira	Marco
Cheffe de la Police du commerce	Champion	Amaëlle
Service des énergies	Champoud	Simon
Médecin	Jolidon	René-Marc

Commission d'éligibilité du Parc scientifique et technologique

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Présidente HEIG-VD	Liley	Martha
Directeur d'Y-Parc	Collet	Olivier
Service de l'urbanisme	Dal Pont	Raphaël
Délégué à l'économie	Abetel	Guillaume

Commission consultative AggloY

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Les Vert·e·s et solidaires	Chevalley	Ella-Mona
Les Vert·e·s et solidaires	Rytz	Nadia
Parti socialiste yverdonnois	Balet	Stéphane

Commission consultative AggloY | SUITE

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Parti socialiste yverdonnois	Fischer	Pascale
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Nicodet	Marc
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Gruet	Philippe
Union démocratique du centre	Gafner	Pascal
Parti vert'libéral	Cuanillon	Jean-Marc

Commission consultative Suisses-Immigrés

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Président	Guillard	Benoist
Portugal Vice-président	Das Neves	Manuel
Secrétaire hors commission	Dolci Gindroz	Marie-Christine
Coordinateur JECOS	Magnin	Mike
Chef de service JECOS	Junod	Pierre-André
SSP Responsable observatoire sécurité	Garcia	Marylaure
SSP Préposée au Contrôle des habitants	Franssen	Jeanne
Allemagne	Reiter	Alfons
Association Afrique Paix et Développement	Niang	Moussa
Association AMEX VD-NE Mexique	Naescher	Teresa
Association AMEX VD-NE Mexique	Sanchez Urban	Eduardo
Association des Camerounais de Suisse	Ntsama	Elodie
Association des Camerounais de Suisse	Valet Ntsama Essono	Charlotte
Association culturelle de Kaaj	Zahedi	Mohammed Asif
Association culturelle de Kaaj	Noori	Mohammad Ibrahim
Association des Ivoiriens d'Yverdon et province	Tchoukouanleu	Elisée Jupiter
Association des Ivoiriens d'Yverdon et province	Doua Bi	Roger
Association du Souvenir Français	Brisse	Roland
Association du Souvenir Français	Dos Santos	Christiane
Association Erythréenne Suisse Yverdon	Tekie	Tesfaldet
Association Erythréenne Suisse Yverdon	Kiflezghi	Tesfu
Association inspiration brésilienne	De Oliveira Requena	Mima
Association ligue des enseignants et parents albanais	Sheu	Ervin
Association macédonienne Aleksandar Makedonski	Miteva	Jasmina

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Association macédonienne Aleksandar Makedonski	Trajchevski	Branislav
Association Oasis du Nord Vaudois	Aroub	Leila
Association Pro Chine	Wang	Guodong
Association po-ruski-Y	Plygunov	Yuliya
Association po-ruski-Y	Malioutenko	Ioulia
Association Tamil Mandram	Subramaniam	Chenthusa
Association Tamil Mandram	Subramaniam	Gnanaseelan
Centre culturel Kosovo	Bruti	Behajdin
Pérou	Bocanegra	Lilyan
Roumanie	Chivara	Mihaela Oana
Umurusuru Burundi	Girukwishaka	Guy-Emmanuel
Umurusuru Burundi	Ndikumana	Ferdinand
Association Femmes en mouvement	Fajer	Handara
Association Femmes en mouvement	Malatmal	Malalai
Cartons et Jardins du cœur	Alves Silva Do Campos	Flavia
Cartons et Jardins du cœur	Masclet	Jean-Pierre
EVAM	Lemaire	Michaël
EVAM	Fiorello	Bryan
GAMYR	Jemli	Fanny
Tisserands du Monde	Heller	Pierre-Olivier
Tisserands du Monde	Perrinjaquet	Didier
Conseil des jeunes	Haeberli	Cora
Conseil des jeunes	Sarvananthan	Anoojan
Conseil des seniors	Jobin	Caroline
Conseil des seniors	Poulin	Jean-Marc
Les Vert·e·s et solidaires	Subramaniam	Sinhuja
Les Vert·e·s et solidaires	Meneses	Bladimir
Parti socialiste yverdonnois	Rychner	David
Parti socialiste yverdonnois	Wicki	Julien
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Capt	Gloria

Commission consultative Suisses-Immigrés | SUITE

Fonction/représentation	Nom	Prénom
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Tchatchoua	Florin
Union démocratique du centre	Villard	Raluca
Parti vert'libéral	Beutler	Stefania

DÉLÉGATIONS MUNICIPALES**Pierre Dessemontet**

Président du Comité directeur du Projet d'agglomération AggloY

Président de la Commission de la Paroisse catholique d'Yverdon

Président du Conseil de la Fondation yverdonnoise pour l'accueil de l'enfance (FYAE)*

Membre du Conseil d'administration d'Y-Parc SA

Membre du Conseil d'administration de la Maison du Nord Vaudois SA

Membre du Conseil d'administration de Parking Place d'Armes SA

Membre du Conseil d'administration de la Société de LNM Navigation SA

Membre du Conseil d'administration de TRAVYS SA

Membre du Conseil de Fondation Petitmaître - maisons d'accueil

Membre du Bureau exécutif de l'Association pour le développement économique du Nord Vaudois

Membre du Comité directeur de l'Association intercommunale SDIS Nord Vaudois

Membre du Comité des syndics du district

Membre du Comité de l'Association Jura & Trois-Lacs

Représentant de la Ville au sein de la copropriété de parcelles du Parc scientifique et technologique

Représentant de la Ville auprès de la Coordination des villes de Suisse romande

Représentant de la Ville auprès du Réseau des villes de l'Arc jurassien

Représentant de la Ville auprès du Comité de pilotage de l'Aire de proximité Mont d'Or-Chasseron

Représentant de la Ville auprès de la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes (CDFV)

Délégué auprès de la Caisse intercommunale de pension

Délégué auprès de l'Association des communes suisses

Représentant de la Ville auprès de la Fondation L'Arche des Enfants *

Délégué auprès de l'Union des communes vaudoises

Membre du Conseil de la Fondation de soutien en faveur de la Fondation yverdonnoise pour l'accueil de l'enfance *

Carmen Tanner

Membre du Comité directeur du Projet d'agglomération AggloY

Membre du Conseil intercommunal de l'Association régionale d'action sociale (ARAS) Jura Nord vaudois

Membre du Conseil de la Fondation de la Maison d'Ailleurs

Membre du Conseil de la Fondation du Centre de Recherche et de Documentation Pestalozzi

Membre du Conseil de la Fondation du Musée d'Yverdon-les-Bains

Membre du Conseil de la Fondation pour l'Enseignement de la Musique (FEM)

Membre du Conseil de la Fondation yverdonnoise pour le logement

Membre de la Plate-forme culturelle Ville-Canton

Membre du Syndicat d'amélioration foncière Coteau Est

Déléguée auprès de la Caisse intercommunale de pension

Déléguée auprès de l'Union des villes suisses

Jean-Claude Ruchet

Les délégations suivantes n'ont pas été reprises à ce jour.

Président du Conseil de la Fondation Ernest et Adelina Francioli-Hainzelin

Président du Comité directeur de l'Association régionale d'action sociale (ARAS) Jura Nord vaudois

Brenda Tuosto

Présidente du Conseil d'administration de STRID SA

Membre du Comité de pilotage et de la COMIN du Projet d'agglomération AggloY

Vice-présidente de l'association OUESTRAIL

Déléguée auprès de la Caisse intercommunale de pension

Membre du comité de pilotage de la convention de prestation TRAVYS SA

Membre du Comité de l'Association pour la restauration du Château (ARCHY)

Représentante de la Ville auprès de l'École des métiers PERFORM *

Représentante de la Ville auprès du Centre Professionnel du Nord Vaudois *

Membre suppléante du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale SDIS Nord Vaudois

François Armada

Président de la Fondation yverdonnoise pour le logement (FYL)

Président du Conseil d'administration de Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA

Représentant de la Ville auprès de l'Union des sociétés locales yverdonnoises (USLY)

Membre du Comité directeur de l'Association intercommunale SDIS Nord Vaudois

Membre du Comité directeur AggloY

François Armada | SUITE

Délégué auprès de la Caisse intercommunale de pension *

Représentant de la Ville auprès du Comité de la Société coopérative d'habitation « Cité Derrière » *

Benoist Guillard

Président du Conseil d'administration de la Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord Vaudois (SAGENORD)

Président du Conseil d'administration d'Y-CAD SA

Président du Conseil d'établissement scolaire *

Membre du Conseil d'administration d'Y-Solaire SA

Membre du Conseil d'administration d'Energies naturelles Mollendruz SA

Membre du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale SDIS Nord Vaudois

Membre suppléant du Conseil intercommunal de l'Association régionale d'action sociale (ARAS) Jura Nord vaudois

Représentant de la Ville auprès de Gaznat SA

Membre du Conseil de la Fondation yverdonnoise pour le logement *

Représentant de la Ville auprès du Comité de gérance des Fondations Petitmaître

Christian Weiler

Président du Comité directeur de l'Association intercommunale Police Nord Vaudois

Président du Comité directeur de l'Association intercommunale SDIS Nord Vaudois

Membre du Conseil de la Fondation de la Maison d'Ailleurs

Membre du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale du Centre de collecte de sous-produits animaux

Membre de la Conférence des directeurs des Polices communales vaudoises

Membre du Conseil cantonal de sécurité

Membre du Comité directeur de l'Office régional de la Protection civile

Membre du Comité directeur du Réseau Santé Nord-Broye (RSNB)

Membre du Conseil d'administration de la Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA

Représentant de la Ville auprès de la Société Industrielle et Commerciale d'Yverdon, Grandson et environs - groupe commerce

Délégué auprès de la Caisse intercommunale de pension

Représentant de la Ville auprès de l'Organisme de sauvetage des Iris

Représentant de la Ville auprès du Centre de Secours et d'Urgences du Nord Vaudois et de la Broye

Membre du Comité de l'Association pour la Santé, la Prévention et le Maintien à Domicile de la zone sanitaire VI/Vla (ASPMAD) *



Chancellerie

2024 Rapport de gestion

Dicastère

Chancellerie - Population et numérique - Finances - Informatique

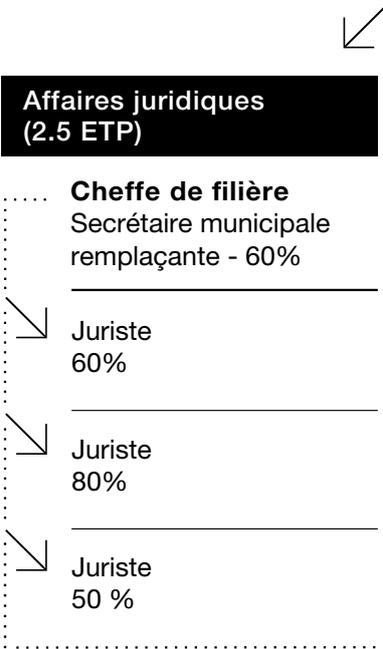
Chancellerie

M. Pierre Dessemontet

Syndic

M. François Zürcher

Chancelier | Secrétaire municipal



Affaires juridiques
(2.5 ETP)

Le diagramme est un organigramme en forme de L. À l'extrémité supérieure droite d'une ligne horizontale pointillée se trouve une flèche qui pointe vers le haut et à gauche vers le titre 'Affaires juridiques (2.5 ETP)'. À l'extrémité inférieure gauche d'une ligne verticale pointillée se trouve une flèche qui pointe vers le bas et à droite vers le titre 'Cheffe de filière'. À l'extrémité inférieure gauche d'une ligne horizontale pointillée se trouve une flèche qui pointe vers le bas et à droite vers le titre 'Juriste 50 %'. Des lignes horizontales séparent les titres de poste, et des flèches à gauche de ces lignes indiquent la hiérarchie descendante.

Cheffe de filière
Secrétaire municipale
remplaçante - 60%

Juriste
60%

Juriste
80%

Juriste
50 %

Nombre de postes : 13.3 ETP

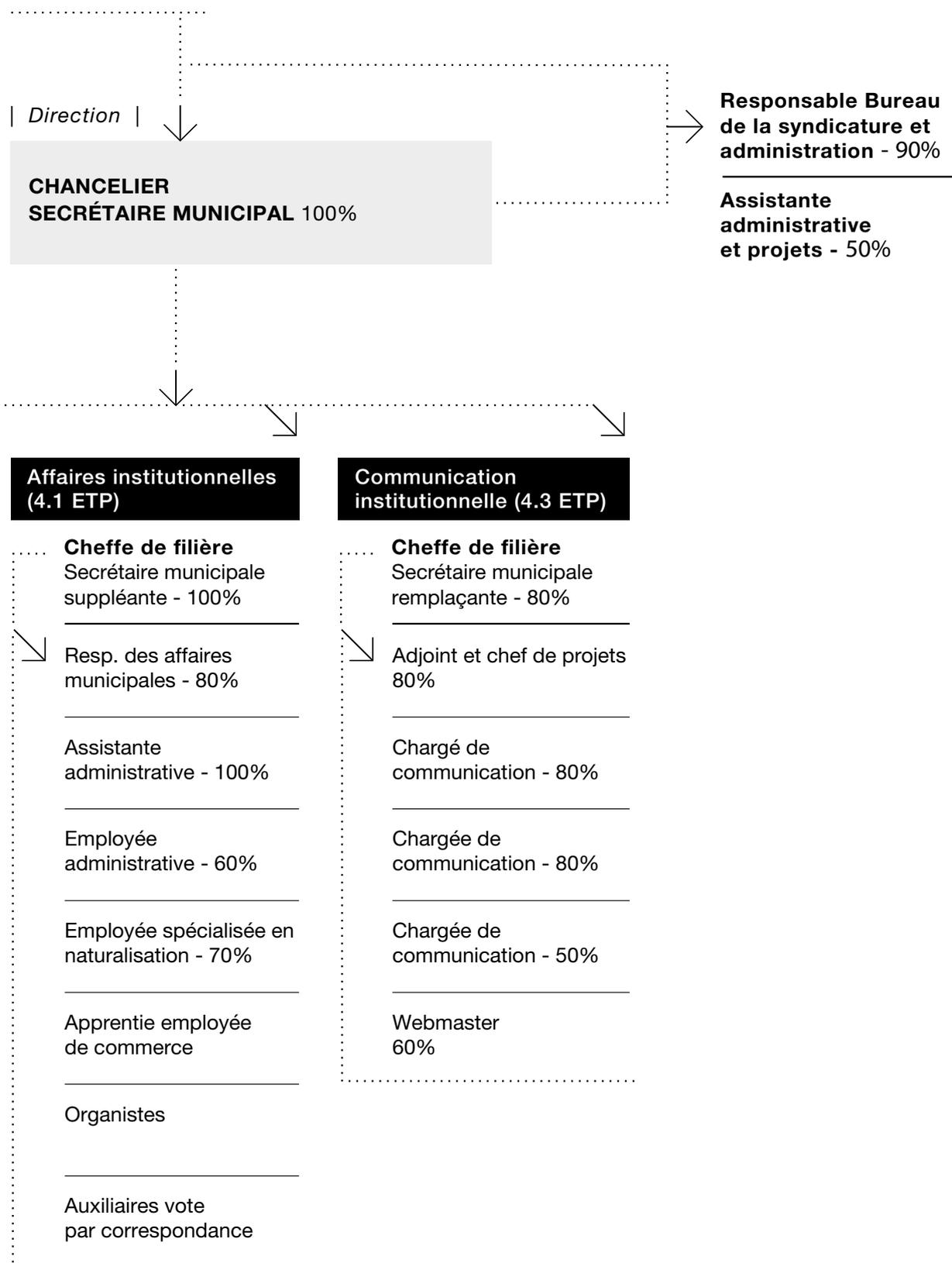
Nombre de personnes : 18

Nombre de personnes en CDD : 1

Auxiliaires : VPC : 4 |

apprentie : 1 | organistes : 9

SYNDIC



Chancellerie

MISSIONS

La Chancellerie est l'état-major de la Municipalité. Elle veille à ce que la Municipalité puisse prendre en toute connaissance de cause et en temps utile des décisions judiciaires, fondées et équitables. Elle assure leur communication interne et externe.

La Chancellerie:

- Assure la coordination et le suivi des décisions municipales. Elle s'assure de l'avancement et du reporting du portefeuille de projets stratégiques de la Municipalité et du Programme de législature.
- Fournit à la Municipalité, y compris en cas de crise, une aide à la décision sur les plans stratégique, juridique et de la communication institutionnelle.
- Gère les processus institutionnels (préparation des élections et votations, relations avec les églises) et le protocole.
- Soutient les services dans le domaine juridique et de la communication.
- Gère des projets internes et participe aux projets transversaux de la Ville.

POINTS FORTS

Gouvernance

L'année 2024 a été marquée par la séparation du Secrétariat général (SGE) en deux services : d'une part la Chancellerie (CHANC), et d'autre part le Service population et numérique (PON). La Chancellerie est désormais constituée de trois filières : Affaires institutionnelles (anciennement Greffe municipal), Communication et Affaires juridiques, ainsi que du Bureau de la syndiculture et administration, qui coordonne les activités du service sur le plan administratif et organise les événements protocolaires. Les filières Archives ainsi que Transformation numérique ont été pour leur part rattachées au nouveau Service population et numérique. Une partie de la filière Affaires institutionnelles, soit les prestations à la population (guichet, naturalisation) rejoindra le Service PON en 2025.

Cette séparation a entraîné des modifications organisationnelles, en particulier la constitution d'un comité de direction formé du chef de service, des trois responsables de filières, ainsi que de la responsable du Bureau de la syndiculture et administration.

Afin de marquer la diversité de ses missions et celles de la Chancellerie, la Municipalité a également décidé de désigner le secrétaire municipal par le titre de chancelier. Mme Laure Pellerin a été nommée secrétaire municipale suppléante / chancelière adjointe à compter du 1^{er} janvier 2025, fonction qu'elle cumule avec son activité de cheffe de la filière Affaires institutionnelles. Mmes Chantal Tauxe et Annelise Durussel, respectivement cheffes de la filière Communication et de la filière Affaires juridiques ont également la fonction de secrétaires municipales remplaçantes et disposent ainsi de la compétence de co-signer des actes au nom de la Municipalité, en remplacement du secrétaire municipal et de la secrétaire municipale adjointe.

Dans l'optique de pérenniser un fonctionnement efficient et efficace, tout en limitant les coûts, certaines prestations et activités sont mutualisées avec le Service PON : gestion financière, soutien administratif, processus RH. Les deux services partagent également les mêmes locaux, en flex-office. Cette approche, économe en surfaces de bureaux, favorise également le fonctionnement transversal de l'administration.

Coordination interservices et avec d'autres organismes

La Chancellerie a assuré la coordination et le suivi auprès du Conseil communal de 35 préavis, de 4 rapports sur des postulats et de 9 communications.

Elle a été impliquée de manière directe dans différentes démarches transversales au sein de l'administration communale, en particulier la Cellule Marchés publics et la Cellule Protection des données. Elle participe également à la commission événementielle, en charge de coordonner les différentes manifestations importantes ayant

lieu dans la commune au cours de l'année, ainsi qu'à la Plateforme santé.

Enfin, la Chancellerie a apporté une contribution décisive au renforcement de l'organisation de la CECRY (Cellule de crise Yverdon-les-Bains). La fonction de secrétaire municipal et celle de responsable de la communication sont représentées dans le comité de pilotage de la CECRY. La CECRY a été mise à contribution en particulier pour la mise en œuvre de mesures de lutte contre le deal de rue.

Événements

La Chancellerie a assuré le pilotage et la coordination de deux événements protocolaires, la Fête nationale du 1er août et la Cérémonie de bourgeoisie. Cette dernière, organisée tous les deux ans à La Marive en présence de la Municipalité, a eu lieu le 10 juin 2024, rassemblant les candidat·es qui sont devenu·es suisses entre avril 2022 et mars 2024. Sur les 435 personnes invitées, 187 étaient présentes.

S'agissant de la Fête nationale, le nouveau

concept inauguré en 2023 a été pérennisé. La partie officielle en fin de matinée sur la Place Pestalozzi a ainsi été composée de courtes allocutions sur le parvis de l'Hôtel de Ville par le syndic Pierre Dessemontet et Anita Rokitowska, présidente du Conseil communal. Le toast à la Patrie a été porté par MM. Séverin Gerber et Grégory Wyss, tenanciers du restaurant étoilé de l'Hôtel de Ville. Cette partie officielle a été suivie d'un apéritif à la population offert par la Ville.

ACTIVITÉS DES FILIÈRES

Filière Affaires institutionnelles

2024 a été une année de co-crédation et de changement suite à la séparation du Secrétariat général en deux services et du rattachement de la nouvelle filière des Affaires institutionnelles (anciennement Greffe municipal) à la Chancellerie au 1^{er} mars.

Les contours de la nouvelle filière

Avec la création de la Chancellerie (ci-après CHANC), le départ d'un collaborateur et le recrutement d'une nouvelle ressource, une réorganisation des rôles et responsabilités s'est opérée au sein de la filière des affaires institutionnelles (ci-après CHANC-INST). En sa qualité de plateforme administrative et financière, tant pour le service que de manière transversale, celle-ci se concentre dorénavant plus spécifiquement sur l'optimisation des processus, notamment dans la gestion des affaires de la Municipalité, la gestion documentaire, la gestion de projets, ainsi

que les relations avec les églises et l'organisation des votations et des élections. Interface entre le politique, la population et les services, elle a pour mission de faciliter les échanges, gagner en efficacité tout en répondant aux enjeux du futur. C'est notamment dans cette optique que la Municipalité a également validé le rattachement du guichet unique de l'Hôtel de Ville au nouveau Service population et numérique (ci-après PON) pour lequel des réflexions sont menées afin de permettre une transition en 2025.

Développement de projets en matière de digitalisation et de transition numérique

La filière CHANC-INST qui était impliquée dans plusieurs projets transversaux, notamment en matière de digitalisation et de transition numérique, a transmis la responsabilité de ceux-ci au nouveau service PON. Elle conserve toutefois un rôle important notamment en devenant « pilote »

et en participant à différents groupes de travail afin de contribuer activement au développement numérique de la Ville. Par ailleurs, la filière continue à représenter la Ville au sein du comité de développement de l'écosystème eSéances, en collaboration étroite avec l'office informatique.

Projet « Service(s) à la population »

Conduit par la filière jusqu'à fin février 2024, ce projet est dorénavant piloté par PON avec une

participation active de la filière au groupe de travail.

Gestion de projets

Plusieurs projets sont en cours au sein de la filière avec notamment le projet de monitoring du programme de législation, la création d'un registre des intérêts pour les membres de la Municipalité

et la création/gestion de différents processus. La filière est également engagée dans plusieurs projets transversaux et intercommunaux.

Gestion financière

Responsable de la gestion financière de l'ancien Secrétariat général, la filière a travaillé, au fil de l'année, afin d'assurer une séparation et une répartition financière entre CHANC et PON avec notamment l'élaboration de deux budgets

distincts. L'avenir étant à la mutualisation des ressources, la CHANC-INST continuera à gérer le budget des deux services rattachés plus généralement au budget de l'Administration générale dont elle a la charge.

Votations et élections

Gérant les votations et les élections, CHANC-INST a connu une année 2024 bien remplie. Ayant comptabilisé 4 scrutins fédéraux, la filière ont traité plus de 20'300 enveloppes de vote contre, environ 12'400 en 2023 qui n'avait connu que 2 scrutins, dont les élections fédérales.

À la suite du décès du municipal Jean-Claude Ruchet le 31 octobre 2024, la filière a également organisé l'élection communale complémentaire en vue de son remplacement à la Municipalité. Ainsi, le dépôt des listes de candidature a été effectué le 20 décembre 2024 pour le scrutin du 1^{er} tour du 9 février 2025.

Naturalisation

En 2024, 119 Yverdonnois-es sont arrivé-es en fin de procédure de naturalisation et ont été assermenté-es devant le Conseil d'Etat vaudois. Il est intéressant de noter que parmi les 132 dossiers reçus en 2024 (et en cours de traitement),

40 proviennent d'enfants mineurs qui se lancent dans une procédure de naturalisation sans leurs parents. Il s'agit principalement d'enfants nés et scolarisés en Suisse.

Pour sa part, le Service jeunesse et cohésion sociale a organisé 5 tables rondes Femmes-Tische sur le thème de la naturalisation en 2024.

Elles ont été notamment animées en russe à la demande de 37 personnes de la communauté ukrainienne d'Yverdon-les-Bains.

Visites de nonagénaires et centenaires

La Municipalité fête ses aîné-es en leur rendant visite lors de leur 90^e anniversaire, ainsi que chaque année dès leur 100^e anniversaire. Ainsi la filière des affaires institutionnelles coordonne

et participe à ces visites, accompagnée dans la mesure du possible par un-e municipal-e. En 2024, 70 visites à des nonagénaires ont été faites et 6 rencontres ont eu lieu avec des centenaires.

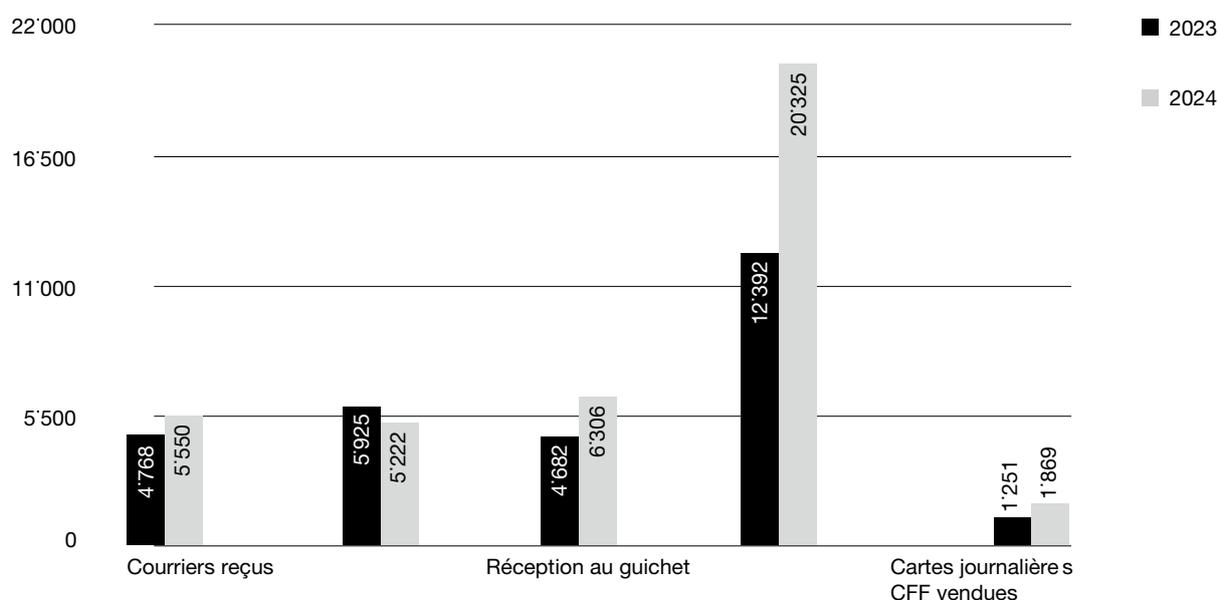
Guichet unique de l'Hôtel de Ville – Prestations à la population

Le nouveau concept pour les cartes journalières « communes », mené conjointement entre l'Union des villes suisses (UVS), l'Association des communes suisses (ACS) et l'Alliance SwissPass des CFF, est entré en fonction dès le 1^{er} janvier 2024. Les affaires institutionnelles ont ainsi vendu un total de 1'869 cartes dégriffées « commune » et accompagné la population dans la transition vers cette nouvelle prestation.

Du printemps à l'automne 2024, les affaires institutionnelles ont reconduit leur partenariat, qui avait été interrompu depuis plusieurs années, avec la société de navigation LNM afin de vendre les cartes journalières de navigation. 70 cartes ont été vendues entre avril et octobre 2024. Ce partenariat sera reconduit en 2025.

Guichet unique et VPC

Vision d'ensemble des volumes traités au guichet unique de l'Hôtel de Ville :



Filière Communication

La filière Communication a vocation à informer l'ensemble de la population avec les moyens les plus adéquats. Cela requiert de l'agilité de la part de l'équipe et une attention particulière aux nouvelles opportunités numériques telles que les outils d'intelligence artificielle, dont on peut prédire qu'ils auront un impact important sur le devoir d'information des collectivités publiques comme sur le débat citoyen.

Le site internet sert de bibliothèque numérique pour présenter les activités, les projets et les prestations de la Ville. Quelque 213 actualités ont été publiées sur la page d'accueil, conçue comme une vitrine, dont le contenu est repartagé sur les réseaux sociaux, afin d'être lu par une large audience. Un agenda regroupant et valorisant l'offre culturelle, sportive, associative et événementielle de la ville a été implémenté.

En 2024, la filière a entrepris de faciliter l'accès au site internet de la Ville par smartphone, via une application référencée sur Apple Store et Google Play Store. Elle a accompagné les services dans la mise à jour du site internet de la Ville, comme dans l'utilisation de l'intranet à des fins de communication interne. Elle a développé une offre de petites vidéos, entièrement produites par un chargé de communication, présentant un projet

Réseaux sociaux

L'audience de la Ville sur les réseaux sociaux est en constante augmentation, en conformité avec les tendances de « consommation de l'information » observées à l'échelle suisse ou internationale. En 2024, le nombre d'abonnés à la page Facebook a progressé de 10%, de 23% à Instagram, de 6% à X (Twitter) et de 25% à LinkedIn. Afin de diversifier ses canaux, la filière a lancé un compte WhatsApp qui rallie déjà 889 abonnés. L'audience cumulée de la Ville atteint ainsi 16'550 abonné-es (il convient de préciser qu'une même personne peut suivre plusieurs de nos canaux).

Compte tenu des nouvelles règles en termes de modération et de publicités, certains réseaux

ou une prestation des services, de même qu'une prise de position de la Municipalité sur des sujets complexes. Plus classiquement, 38 communiqués de presse ont été diffusés, 92 discours et autres textes pour la Municipalité ont été rédigés, 6 conférences de presse et 3 séances d'informations publiques ont été organisées.

Afin d'anticiper les besoins en communication des services, de les coordonner, et de fluidifier le travail d'édition et de diffusion de la filière, une cellule de coordination de la communication a été créée en 2023. La CelCoCom se réunit à un rythme mensuel avec un-e référent-e par service. Des outils de planification ont été mis en place. C'est également dans ce groupe qu'est discuté le sommaire du magazine Rive Sud, ou la participation de la Ville à l'édition 2025 du Comptoir du Nord vaudois.

En tout temps, et dans une approche transversale, la filière apporte son expertise à la Municipalité, aux municipaux, aux services et à la CECRY (cellule de crise), dans les dossiers les plus courants comme les plus délicats, qu'il s'agisse d'enjeux d'information, de communication ou d'image (Place d'Armes, Sports 5, Maison d'Ailleurs, deal de rue, stratégie de végétalisation, stratégie numérique, etc.).

connaissent une certaine désaffection. Il faut s'attendre dans les années à venir à une audience toujours en hausse, mais plus fragmentée. La présence de la Ville sur les réseaux sociaux se veut informative, et la filière veille à ne pas participer aux polémiques qui se développent sur d'autres comptes que les siens. Dans ce sens, elle ne modère que les contenus de ses propres publications, modérément d'ailleurs, dans le respect de la liberté d'expression.

Le développement du débat public sur les réseaux sociaux (RS) en général constitue un défi pour la communication institutionnelle : les échanges y sont par nature brefs, alors que certains sujets sont souvent trop complexes pour

être vulgarisés en quelques mots. Caisse de résonance des préoccupations de la population, les échanges sur les RS sont utiles pour indiquer en creux les dossiers qui nécessitent une meilleure information ou plus d'explications. En collaboration avec les services, la filière s'efforce de répondre de manière directe ou indirecte à ces interpellations. Toutefois, il est parfois difficile de trouver une parade au ton quérulent, au dénigrement systématique, à la désinformation ou

à l'anonymat de certaines attaques ciblant la Municipalité ou l'administration, et qui dépassent la critique légitime. Nombre d'intervenants semblent ignorer le cadre pénal de responsabilité qui s'applique également aux discussions numériques. Au final, il appartient à chacun de se comporter sur les réseaux sociaux avec l'honnêteté et le respect qui fondent le débat démocratique.

Rapport de gestion digital

Pour la troisième fois, le rapport de gestion de la Ville a été décliné en version digitale, nécessitant un gros travail de synthèse, d'illustration et de webdesign. De nouvelles manières de faire vivre l'information et les données pertinentes sur la Commune sont ainsi proposées à la population et relayées sur les réseaux sociaux. Dans le contexte du développement numérique de l'administration,

la filière a mené une réflexion sur l'évolution du rapport de gestion et a proposé des optimisations telles que la réduction du nombre de pages et la suppression de l'impression papier, permettant ainsi de réaliser des économies et de rationaliser l'élaboration du document. Ces propositions ont été accueillies favorablement par la Municipalité.

Développement de l'infolettre

La publication hebdomadaire des principales décisions de la Municipalité sous forme d'infolettre (newsletter) répond aux besoins de transparence de l'activité municipale dans un contexte où les médias traditionnels sont peu friands de nouvelles institutionnelles. Pour l'année 2024, 32 éditions ont présenté 89 décisions. L'infolettre est enrichie des principales « actualités » publiées sur le site internet de la Ville et diffusées sur les réseaux

sociaux, afin d'être disponibles pour les lecteurs qui n'y sont pas actifs. L'infolettre est adressée aux abonné-es qui en font la demande, aux conseiller-ères communaux, à la presse et au personnel de l'administration pour lesquels elle représente un vecteur synthétique des choix de la Municipalité et des actualités de la Ville. Elle touche au total 2100 personnes.

Rive Sud

Publié 5 fois par année, Rive Sud rencontre un grand engouement de la part des services et des lecteurs. Le magazine permet d'expliquer et de détailler les politiques municipales dans toute leur diversité. Il est distribué à 16'610 foyers, commerces et entreprises yverdonnois. L'édition du mois de juin offre un cahier central détachable

avec le programme d'activités « Cet été à Yverdon », établi en collaboration avec le Service de la culture, le Service des sports et de l'activité physique et le Service jeunesse et cohésion sociale. Au total, ce sont 68 pages qui ont été publiées.

Reportages photos et vidéos

Afin de rendre compte de l'actualité yverdonnoise de manière vivante sur les réseaux sociaux et de valoriser l'image de la Ville, la filière a mandaté 44 reportages photos. Elle a produit – désormais à l'interne – 14 courtes vidéos, et continuera à

développer ce format plus attractif notamment pour les jeunes publics. Elle a également supervisé la diffusion des séances du Conseil communal sur le site de la Ville, et sur les réseaux sociaux (Facebook, YouTube).

Marketing urbain

Afin de concrétiser l'un des axes du programme de législature 2021-2026, la filière a mis sur les rails un projet de marketing urbain destiné à valoriser l'image de la Ville auprès de futurs habitants, contribuables, investisseurs ou visiteurs. Elle a mandaté la HEIG-VD pour établir un plan stratégique de communication, ajusté aux différents publics cibles. Elle a obtenu à cet effet un

crédit d'étude de la part du Conseil communal. À l'interne de l'administration, elle a organisé un COPIL et un GT dans le but de coordonner le déploiement des différentes mesures de communication retenues, en étroite collaboration avec tous les services, et en mutualisant les efforts et les moyens propres à augmenter l'attractivité de la Ville.

Filière Affaires juridiques

La filière Affaires juridiques est composée de 4 juristes à temps partiel. Ces dernières ont traité plus de 350 demandes, émanant de tous les services, y compris de la Chancellerie. Ce chiffre est stable en comparaison avec l'année 2023. Un support particulier a été apporté au Service des énergies, ainsi qu'au Service de l'urbanisme, en particulier pour son secteur de la police des constructions. La filière Affaires juridiques a également pris une part active à l'élaboration d'un règlement sur le statut financier et les indemnités des membres de la Municipalité et du projet de directive d'organisation de la Municipalité (cf. préavis PR 24.20PR).

La coordination des activités juridiques au sein de l'administration est assurée au moyen de séances mensuelles, sous la responsabilité de la filière Affaires juridiques de la Chancellerie.

Sa participation active au sein de deux cellules transversales de la Ville, à savoir la Cellule protection des données et la Cellule marchés publics, est également un élément important de son travail quotidien. En effet, ces deux domaines traitant d'aspects juridiques pointus, la présence des juristes est nécessaire et apporte une plus-value aux démarches.

AggloY

Projet d'agglomération

L'élaboration du projet d'agglomération de 5^e génération s'est poursuivie durant l'année. Les stratégies et les mesures ont été validées par le Comité de pilotage AggloY le 12 décembre 2024. Le projet sera mis en consultation publique en début d'année 2025.

Le Bureau d'agglomération a collaboré avec le Service mobilité, environnement et infrastructure dans la perspective de la mise en œuvre des mesures du projet d'agglomération de 4^{ème} génération.

Planification cantonale et régionale

Le Bureau d'agglomération a participé au premier atelier régional en lien avec la révision complète du Plan directeur cantonal (PDCn) le 28 octobre.

Le Bureau d'agglomération participe au groupe technique concernant la recherche d'un site unique pour l'hôpital eHnv.

Zones d'activités

Les communes de l'agglomération, en collaboration avec l'ADNV, portent un important travail en vue de la mise en place d'un système de gestion des zones d'activités, avec pour objectif d'assurer une utilisation efficace des terrains voués à

accueillir les activités économiques de la région. Toutes les phases d'études ont été achevées. Le plan directeur des zones d'activités a été envoyé au Canton pour examen préalable en juin.

Mobilité douce

- Le projet d'itinéraire en direction de Treycovagnes s'est poursuivi (convention pour les réseaux).
- Le projet de réaménagement de la route cantonale entre Grandson et Yverdon-les-Bains a été soumis à l'enquête publique en janvier-février 2023. L'année 2024 a été consacrée au traitement des oppositions.
- L'étude de faisabilité pour le projet de mobilité douce entre Gressy et Yverdon est finalisée et le rapport final a été validé en mai.
- La pose de la passerelle des Cigarières s'est faite le 23 octobre. L'itinéraire a été ouvert au public en décembre.
- La rocade pour la mesure 4a « Mobilité douce le long des canaux » a été transmise à la Confédération qui a donné son accord le 13 novembre. Le dossier de demande de cofinancement pour le premier tronçon « O-13 Dessus les Moulins » a été transmis le 27 novembre.
- La rocade pour la mesure 2-1c passerelle Y-Parc a également été acceptée le 13 novembre.
- Les subventions cantonales au titre de la loi cantonale sur la mobilité et les transports publics (LMTP) - article 29a ont été perçues pour la passerelle Bel-Air et un tronçon de la voie de mobilité douce de la Brinaz.

Transports publics

- Le rapport final de l'étude du réaménagement de l'interface de transports publics de la gare d'Yverdon-les-Bains a été remis par le bureau d'étude. Il a été validé par le COPIL AggloY du 14 mars ;
- L'agglomération poursuit sa collaboration au sein du groupe de travail chargé de la relocalisation de Travys et CarPostal ;
- Le Bureau d'agglomération collabore avec Travys pour le renouvellement des voies ferrées « km 1,435 à 2,040 » du passage à niveau de la Brinaz et du Bey. Les travaux ont été réalisés en octobre.

Trafic motorisé et stationnement

- Le diagnostic stationnement a été présenté à la population le 7 mai.

Énergie

- Le diagnostic de la planification énergétique intercommunale a été validé par le COPIL du 14 mars. Les principes de la stratégie ont été validés lors de la COMIN du 3 octobre. Un atelier concernant le choix des mesures intercommunales a été réalisé à cette occasion. Les communes procèdent actuellement au choix des mesures communales afin de compléter le rapport final. La validation de cette étude est prévue au printemps 2025.

Planifications territoriales en cours

Plusieurs projets se sont développés en matière d'urbanisation. AggloY accompagne les Communes pour les aspects relatifs à l'agglomération.

→ Chamblon

- La révision du plan d'affectation communal (PACom) est entrée en vigueur le 14 février.

Grandson

- La Commune a reçu le retour d'examen préalable de la révision de son PACom ;
- Le plan partiel d'affectation (PPA) Borné-Nau Est a été soumis à l'enquête publique en septembre 2023. Le traitement des oppositions est en cours.

Montagny-près-Yverdon

- La révision du PACom est en cours.

Pomy

- La révision du PACom a fait l'objet d'une enquête publique complémentaire en septembre.

Treycovagnes

- L'élaboration du PPA Sous-les-Pins est en cours.

Valeyres-sous-Montagny

- La Commune a reçu le retour d'examen préalable du PPA « La Combe ».

Yverdon-les-Bains

- Le plan directeur communal et le PACom sont en cours de révision ;
- Le PPA « Ancien-Stand » a été soumis à l'enquête publique.

Pôle de développement

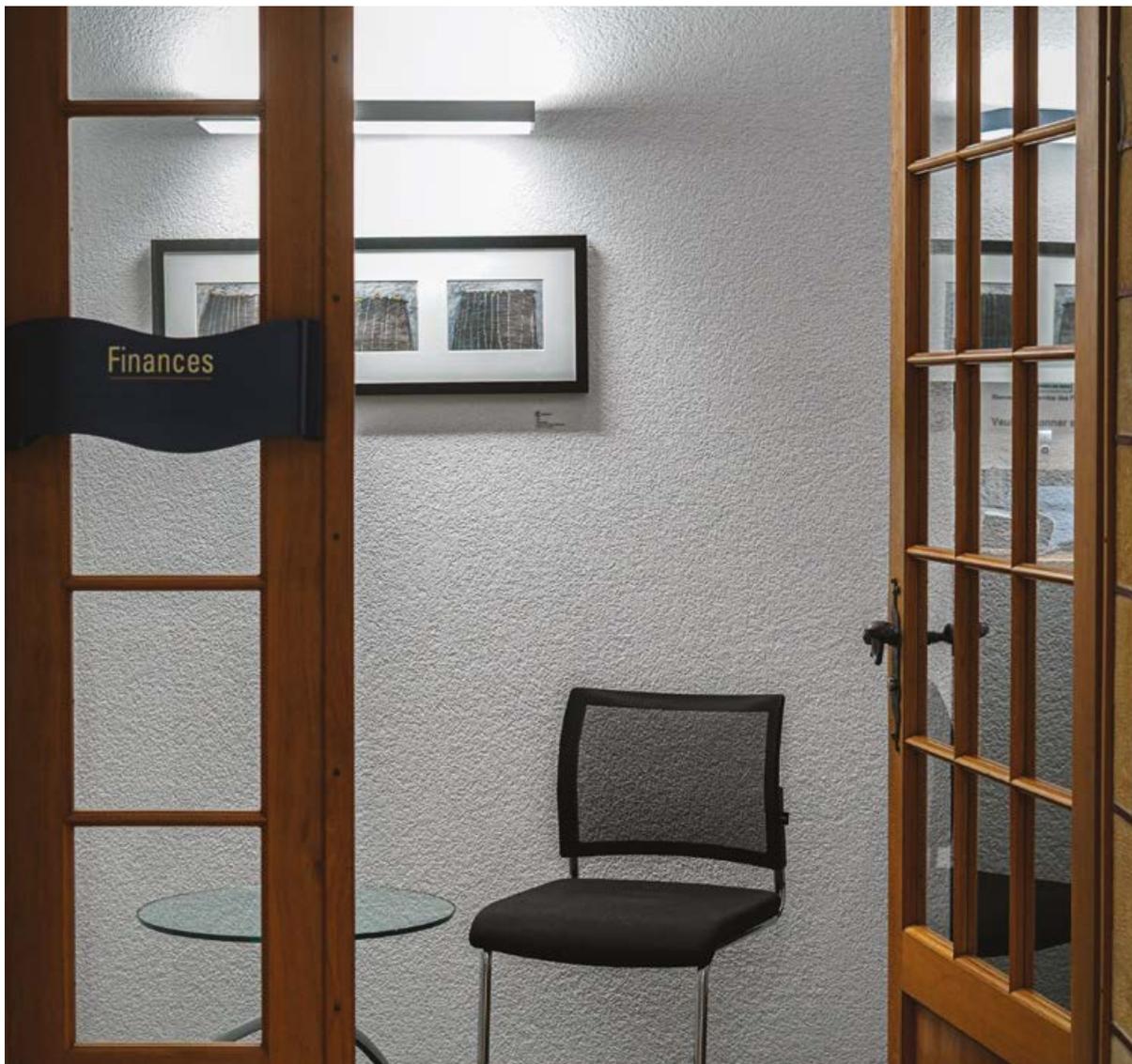
- AggloY accompagne les études concernant le secteur « Gare-Lac » ;
- Chamard : La révision du PPA du secteur Chamard-Châtelard est en cours ;
- Y-Parc : la Ville poursuit le développement du site en prenant en compte la future halte CFF (mise en œuvre prévue en 2031).
- Le PPA Poissine a été abandonné au profit d'un plan d'affectation cantonal.

Communication

La communication s'est poursuivie au travers de 3 infolettres ainsi que par le site Internet.

La conférence annuelle d'agglomération s'est tenue le 6 novembre en présence de Mesdames

les Conseillères d'Etat Christelle Luisier Brodard et Nuria Gorrite. La thématique des agglomérations résilientes était au programme de cette édition, à laquelle environ 80 personnes ont participé.



Finances

2024 Rapport de gestion

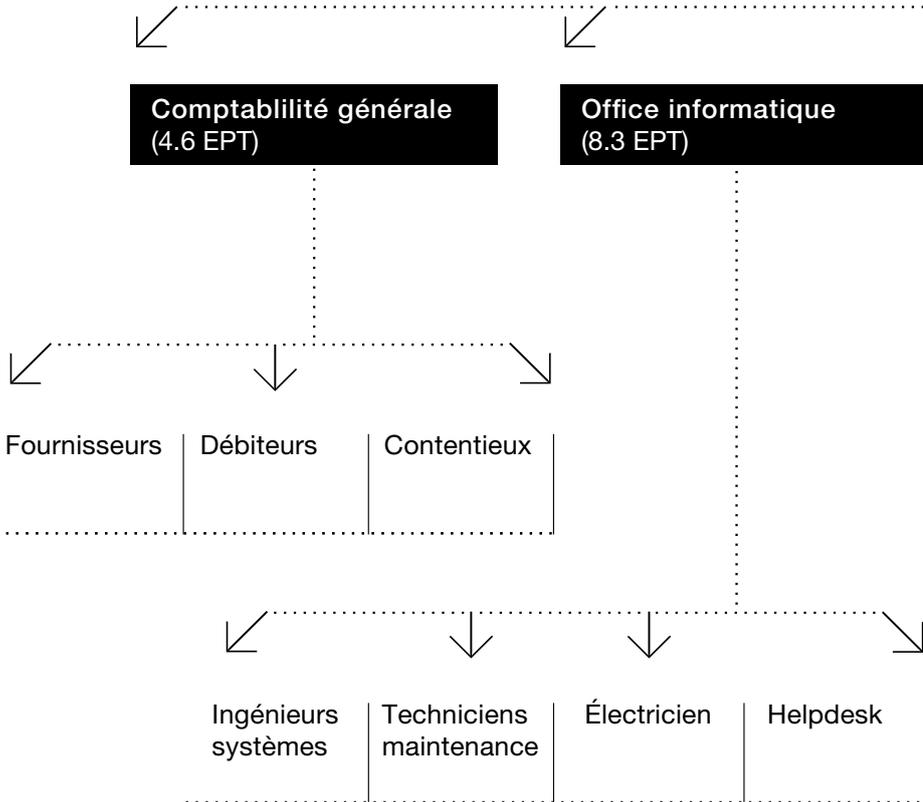
Dicastère

Secrétariat général | Finances | Informatique

Service des finances

M. Pierre Dessemontet
Syndic

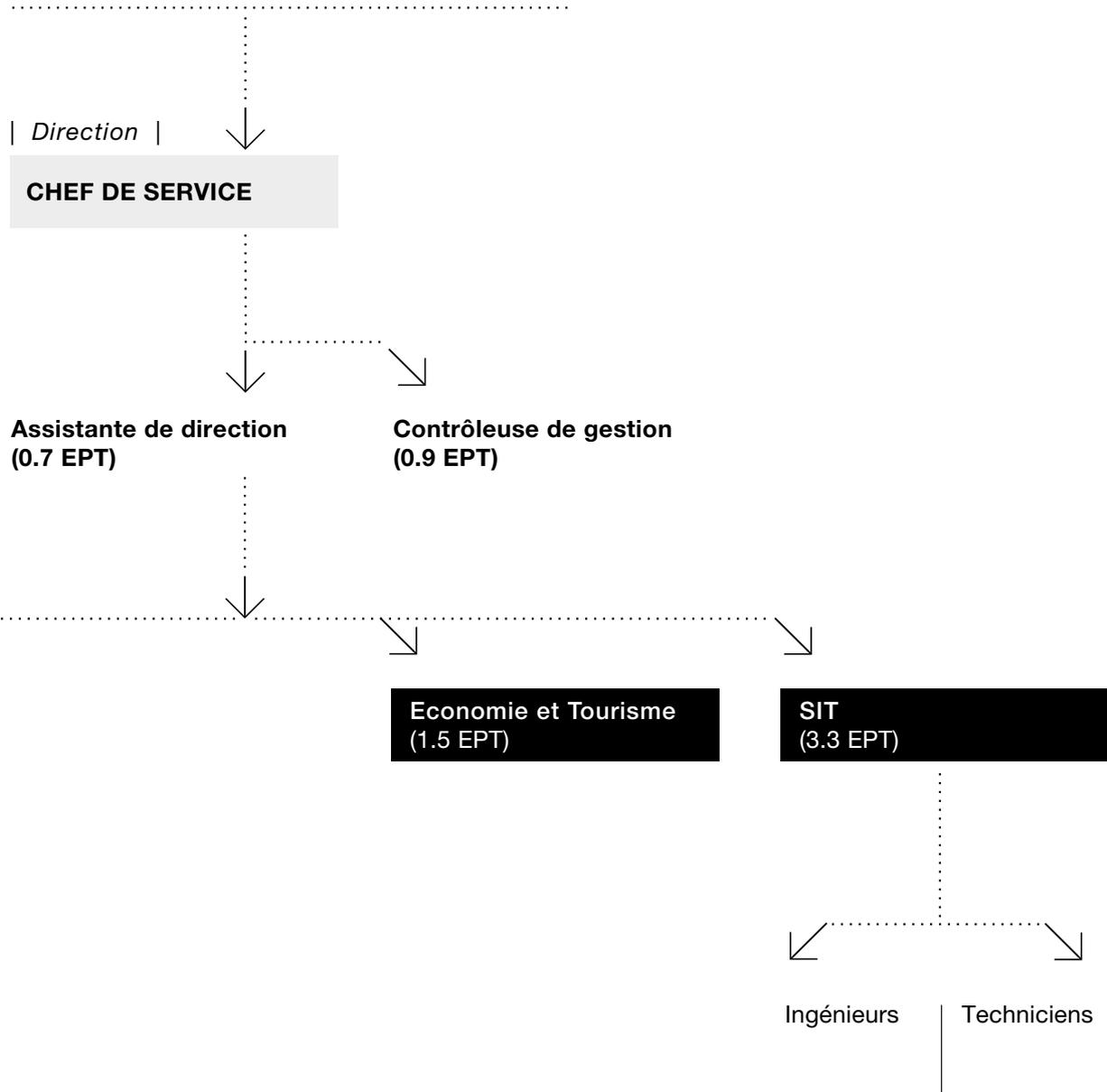
M. Fabrice Weber
Chef de service



Nombre de postes: 20.3 EPT

Situation au 31 décembre 2024

SYNDIC | MUNICIPAL SUPPLÉANT



Service des finances

Le Service des finances comprend les domaines liés à la comptabilité générale, au contrôle de gestion, à l'informatique, au système d'information du territoire (SIT), à l'économie et au tourisme.

MISSIONS FINANCIÈRES

- Synthétiser les informations budgétaires transmises par les services communaux et les présenter à la Municipalité.
- Préparer les budgets, contrôler leur respect et en analyser les écarts.
- Établir les comptes selon les normes légales en vigueur et préparer le processus de révision.
- Planifier les investissements, gérer les immobilisations des patrimoines administratifs et financiers et établir le plan des investissements.
- Gérer la trésorerie, optimiser les flux financiers et gérer les risques en relation avec les engagements financiers, rechercher les modes de financements nécessaires aux projets d'investissements communaux.
- Planifier et gérer le plafond d'endettement et les risques de cautionnement.
- Gérer la comptabilité générale, assurer l'exactitude et la transparence conformément aux procédures et prescriptions légales en vigueur, analyser et commenter les comptes.
- Gérer les rappels et les sommations envoyés aux débiteurs.
- Gérer le contentieux, les mises en poursuite, assurer le suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et suivre les actes de défaut de biens.
- Gérer la comptabilité fournisseurs.
- Assurer le suivi du portefeuille des assurances.
- Assurer la mise à jour du progiciel comptable et son paramétrage.
- Agir en tant que conseiller, proposer et établir des règles de gestion et processus financiers, des crédits complémentaires, des préavis et participer activement aux projets transversaux touchant les activités du service.
- Élaborer et assurer le suivi du maintien du système de contrôle interne dans les services.
- Agir dans le respect du cadre légal (Code des obligations, loi sur les communes, sur la comptabilité des communes, sur les impôts communaux, sur les participations) et les recommandations de la fiduciaire.
- Représenter le service dans différents groupes de travail, au sein du collège des chefs de service, auprès des autorités politiques et des divers partenaires.
- Être le garant de la bonne image et réputation du service auprès du public et à l'intérieur de l'administration.
- Établir toutes les relations transversales utiles avec les services communaux et cantonaux, ainsi qu'avec les partenaires privés et publics (Association cantonale vaudoise des Boursiers communaux).
- Gérer les activités financières d'autres institutions telles que l'Entente scolaire intercommunale d'Yverdon-les-Bains et région, l'Association de la Police du Nord Vaudois et l'Association intercommunale SDIS régional du Nord vaudois.

Comme chaque année, le résultat financier des comptes de l'exercice 2024 est commenté dans le résumé des comptes, dans une brochure séparée qui est établie une fois les comptes bouclés.

POINTS FORTS 2024

Sur le plan du personnel, le Service des finances a engagé une nouvelle collaboratrice, une analyste et contrôleuse de gestion au service du Controlling. Elle sera en charge de la gestion du logiciel comptable, du système de contrôle interne et en partie de la gestion des états financiers. Elle commencera le 1er janvier 2025.

La Ville d'Yverdon-les-Bains a connu pour l'année 2024 son premier exercice de comptabilisation sur MCH2 en tant que ville pilote de l'Etat de Vaud, au même titre que l'Association de la Police du Nord Vaudois et l'Association intercommunale SDIS régional du Nord vaudois. Ce nouveau modèle a pour objectifs de renforcer l'harmonisation de la présentation des comptes et de se rapprocher des normes internationales. La situation financière des communes et des associations de communes sera plus transparente et sa lecture plus aisée pour chaque citoyenne et citoyen. Le MCH2 comporte un nouveau plan comptable vaudois et des recommandations pour la comptabilisation. Les autres communes et associations de communes pourront choisir leur année de passage d'ici à 2028. Pour la Ville d'Yverdon-les-Bains, ce projet d'envergure démarré en septembre 2022 est prévu sur une durée de 36 mois.

Les procédures comptables et financières de la Ville ont fait l'objet d'une complète révision suite à la bascule sur le nouveau mandant avec MCH2. Une revue périodique dans le but de garantir le respect des principes comptables en matière de gestion financière a été effectuée durant toute l'année. La mise en conformité du logiciel comptable Abacus se poursuit en vue d'une optimisation des activités opérationnelles par le passage sur la version 2024 de l'ERP. De nouveaux tests d'intégration ont ainsi été effectués en vue de la mise à niveau du logiciel utilisé, ainsi que la mise en place de nouveaux modules comme l'E-facture, les annexes de comptes et le tableau de flux de trésorerie.

L'office informatique répond depuis 2021 à tous les points essentiels aux directives relatives à l'existence d'un système de contrôle interne conformément à la norme suisse d'audit NA-CH

890. Le dernier audit par la société BDO en la matière date du 3 décembre 2024. Nous assurons ainsi la mise en place de bonnes pratiques à savoir le patching régulier de l'infrastructure, le suivi et le respect des règles concernant les sauvegardes ainsi que la gestion de la sécurité dont les plateformes antivirus, les filtrages réseaux et le blocage d'applicatifs malveillants.

Le SIT poursuit son important travail sur l'infrastructure communale de géodonnées afin d'en assurer la qualité, la stabilité et la sécurité, en particulier pour les services en charges des infrastructures souterraines (cadastre des conduites). La réalisation d'une analyse préliminaire relative au remplacement de la solution de gestion des géodonnées du cadastre des conduites a été réalisée, permettant de documenter de façon approfondie la situation.

Le SIT poursuit le développement de son volet régional. Les entités exploitant le Géoportail du Nord vaudois sont les suivantes : Baulmes, Bavois, Chavornay, Grandson, Concise, Yvonand, Orbe, Bonvillars, Cuarny, Giez, Sainte-Croix, Valeyres-sous-Rances, AggloY, SDIS, l'association intercommunale du Vallon de la Baumine (AIVB), l'association intercommunale pour l'épuration Région Grandson (AIERG), Sagenord SA et YCAD SA, moyennant une contribution financière.

Au plan vaudois, la solution Geocity initiée en 2020 par le SIT connaît un fort développement, désormais piloté par l'association Geocity-Asso. En particulier, un module de gestion des autorisations de construire répondant aux besoins des polices des constructions communales a été lancé par les Villes de Morges, Montreux, Vevey et Yverdon-les-Bains. La première version est attendue à mi-2025. Au travers de l'association Geocity-Asso, les Villes concernées ont pu amorcer un dialogue avec les autorités cantonales compétentes (DGTL/CAMAC) en vue de simplifier les échanges de données.

Sortant quelque peu de son champ d'activité habituel, le SIT a mis son expertise technique en œuvre pour la réalisation technique de l'agenda communal utilisé par les services des sports et de la culture et en production depuis le début de l'été.

Sur le plan des assurances, cette année a été consacrée aux renouvellements, par appel d'offres, de la couverture de nos diverses assurances, à l'exemple de l'assurance Bâtiments, assurance chose mobilier et diverses assurances techniques.

En 2023, un plan des investissements avait été réalisé pour un montant de 448.62 millions. La Municipalité, en collaboration avec les services, a procédé à une nouvelle révision approfondie de l'ensemble des investissements visant à ouvrir l'éventail des projets potentiellement réalisables, en regard d'une situation conjoncturelle qui menace de retarder une partie des investissements.

Ainsi, le total des crédits d'investissement nets à voter du nouveau plan des investissements 2024-2033 se monte à 606.25 millions, comprenant des actifs réalisables pour environ 109 millions, dont une partie à Sagenord SA, et la valorisation foncière/vente de terrains situés au PST, aux Anciennes Casernes, à la rue de l'Orient et dans le secteur Gare-Lac. Le total des dépenses d'investissement nets prévus pour la période 2024 à 2028 est de 288.37 millions. Le plan des investissements proposé, qui pour cette année est un plan intérimaire focalisé sur la période 2024 à 2026, reste axé sur des priorités politiques répondant à des besoins avérés pour la population. Pour financer certains projets (ex. Place d'Armes, Sports 5), la Municipalité fait appel à des partenariats « public privé », voire la possibilité d'externaliser une partie des activités de la commune, à l'image des énergies renouvelables (Y-CAD, Y-Solaire SA).

Une planification financière quinquennale 2024-

2028 a été revue dans le but de veiller à respecter les limites du plafond d'endettement fixé à 423 millions pour la législature 2021-2026, les cautionnements se montant à 30 millions.

Le Service des finances a finalement apporté son appui technique à divers dossiers impactant la Ville et son administration, à l'exemple de la recapitalisation d'Y-CAD SA, du plan climat, de la numérisation, du Stade municipal, de la Place d'Armes, de la gérance immobilière et autres investissements dont les enjeux financiers sont importants.

En 2024, le Conseil communal a voté des crédits d'investissements pour une valeur de CHF 45.58 millions. Parmi les objets importants, on peut citer la recapitalisation de la Société Energie Naturelle Mollendruz SA (ENM SA) pour CHF 11 mios, le renouvellement des compteurs d'eau, de gaz et d'électricité, ainsi que les petites extensions des réseaux 2024 à 2026 pour CHF 2.1 mios, le renouvellement des réseaux d'eau, de gaz et d'électricité en 2024 pour CHF 4.39 mios, la construction de nouvelles stations moyenne tension (MT) et basse tension (BT) pour CHF 2.04 mios, la transformation numérique de l'administration communale pour CHF 1.6 mio, la construction d'une ligne électrique moyenne tension de forte capacité pour CHF 1.5 mio, l'éclairage public au moyen de lampes LED pour CHF 1.7 mio, des études du projet d'aménagements de mobilité douce le long des canaux pour CHF 0.98 mio, des améliorations techniques à la patinoire et aux piscines pour CHF 0.88 mio, une installation photovoltaïque pour l'alimentation des véhicules électriques communaux pour CHF 0.27 mio et les crédits cadre d'entretien des meubles pour un total de CHF 4.55 mios.

Activités

Pour l'année 2024, le Service des finances a mené à bien les projets suivants :

- le bouclage des comptes 2023 et budget 2025 ;
- l'arrêté d'imposition 2025 ;
- la planification financière 2024-2029 et le plan des investissements intérimaire 2024-2026 ;
- la poursuite de la mise en place de MCH2 pour la Ville, le SDIS et PNV ;
- l'ajout de nouveaux modules de gestion au progiciel comptable et la migration sur la nouvelle version 2024 d'Abacus et Nest ;
- les nouveaux postes demandés, pour les services ;
- la mise en place d'un plan de financement, en vue de faire face aux investissements conséquents ;
- le renforcement des couvertures d'assurances de la Ville ;
- assurer un suivi efficient du système de contrôle interne ;
- améliorer le suivi des investissements ;
- assurer un suivi des dossiers financiers Etat/communes (nouvelle péréquation intercommunale vaudoise, participation à la cohésion sociale, facture policière, MCH2, etc.).

Budget 2025

Le budget soumis au Conseil communal et accepté par celui-ci présente un excédent de charges de 9.18 millions et une marge d'autofinancement de 9.53 mios. Cette marge d'autofinancement, inférieure à l'année précédente, ne permettra pas de couvrir l'entier des dépenses

d'investissements qui a été estimé à 53.46 mios. Bien que les montants investis soient en général inférieurs aux prévisions, il est à relever que la Commune devra, sous toute réserve, avoir recours à l'emprunt en 2025 pour y faire face.

Office informatique

MISSIONS

L'Office informatique gère l'ensemble des systèmes d'information et de télécommunication de l'administration communale d'Yverdon-les-Bains. L'office a pour mission de fournir aux utilisateurs et services de l'administration communale des outils informatiques performants, d'assurer la disponibilité de tous les systèmes sous sa responsabilité, d'assister les utilisateurs

en cas de problèmes, de garantir la sauvegarde des données et de mettre en œuvre, avec les services bénéficiaires, des solutions répondant à leurs besoins actuels et futurs. Des conventions ont été signées avec les communes de Grandson, Yvonand, Baulmes et Cheseaux-Noréaz pour la gestion de l'informatique de ces communes.

POINTS FORTS 2024

Le Canton de Vaud a validé le principe de participation à iGovPortal pour la mutualisation d'un portail citoyen regroupant différentes communes ainsi que des partenaires privés. Les villes à l'origine du projet ont prévu de s'appuyer sur le module iGovPortal (<https://www.igovportal.ch>) utilisé par la majorité des cantons et communes

suisses. Le Canton, l'UCV et l'AVRiC travaillent de concert pour favoriser la mise en place de ce portail ; le comité de iGovPortal proposera dans son assemblée générale de mars 2025 une modification des statuts de l'association afin de permettre l'intégration des communes avant celle du Canton. Un groupe de travail a été mis

en place pour favoriser le développement et le déploiement d'une solution commune.

L'implication de l'Office informatique est toujours très forte dans les projets des services. Le passage comptable à MCH2, le support au Service des énergies (gestion de stock, smart metering, réseau des sous-stations, etc.), réseau informatique STEP 2, l'évolution des outils de gestion des amendes de circulation, la mise en place de nouveaux scanners pour le dépouillement des élections et des votations, la mise en place de divers outils métiers (gestion des incidents, protection des données personnelles, gestion des réservations de salles, des événements et du matériel) ont demandé de fortes ressources des collaborateurs de l'office informatique.

Les bons retours concernant le développement commun aux communes pour des applications métier spécifiques ont permis de continuer à proposer des mutualisations de fonds et de compétences. Le développement du module eS. Legislative pour la mise à disposition des organes législatifs d'une solution de gestion complète, intégrée et interfacée avec la solution de l'exécutif a bien avancé.

Les cyber-attaques ont continué à mettre les systèmes informatiques de la Ville et de ses sous-traitants sous pression. La convention signée avec le canton été activée pour nous accompagner dans le problème subi par un sous-traitant du Service des énergies. Ceci a démontré l'utilité d'une telle collaboration.

Chiffres clés

- 7,4 millions de messages courriels reçus (augmentation de 15%).
- 1,2 million de messages bloqués (spam, virus), 353'000 en quarantaine et 368'000 étiquetés comme suspects.
- 49 Teraoctet de données, soit une augmentation de plus de 10% en une année.
- 7 communes sous convention pour la gestion complète de leur informatique.
- 8 entités extra communales sous gestion informatique.

PERSPECTIVES 2025

Afin de s'assurer de remplir les objectifs, besoins et obligations des services, un schéma directeur de l'informatique sera étudié et décrit. L'Office informatique accompagnera la numérisation, en augmentation constante dans les administrations. Il soutient, par son expertise, la mise en

place du nouveau service dédié à cette numérisation.

Par ailleurs, l'évolution du « poste de travail informatique » va faire l'objet d'une réflexion globale et de propositions d'évolution.

Systeme d'information du territoire (SIT)

MISSIONS

La section a pour principale mission de gérer l'infrastructure communale de données géographiques, en particulier les systèmes métiers permettant la gestion des infrastructures souterraines et le géoportail intercommunal mapnv.ch. Elle assure un support aux services communaux dans les domaines de la géoinformation, de la

digitalisation, des applications métiers liées au territoire ainsi qu'un point de contact pour les services cantonaux et les partenaires extérieurs. Le SIT fonctionne aussi comme bureau technique pour les services ne disposant pas de ressources en interne.

POINTS FORTS 2024

Le SIT accorde toujours la plus haute importance à la qualité de l'infrastructure communale de géodonnées qu'il maintient et fait évoluer afin d'en garantir la sécurité et la haute disponibilité.

sobre et responsable, open source, issue du SIT d'Yverdon-les-Bains en 2020, a connu un fort développement en 2024. L'ergonomie et l'interface de la solution ont été entièrement revue en 2024. Geocity a vu son utilisation simplifiée et l'accessibilité s'approche au mieux des standards en

La plateforme Geocity poursuit son développement et permet de mettre en ligne toujours plus de prestations sur <https://yverdon.geocity.ch> à l'intention des entreprises et des particuliers. La proposition de digitalisation mutualisée,

la matière. L'association Geocity-Asso, créée en juin 2023, commence à remplir son rôle en matière de mutualisation des coûts relatifs à la maintenance, à la sécurité et à l'évolution de la solution.

Chiffres clés

Parmi plus de 700 couches d'information géographique, le SIT gère entre autres :

3'000 km de conduites dont :

- 289 km de conduites d'eau potable ;
- 257 km de conduites de gaz ;
- 569 km de conduites d'assainissement ;
- 612 km de câbles électriques ;
- 994 km de tubes électriques.

Plus de 600 utilisateurs disposent d'un compte sécurisé sur mapnv.ch leur permettant un accès simple à des données complexes. Le SIT perçoit avec une acuité particulière les effets de la transition numérique et fait face à des demandes toujours plus nombreuses et plus complexes. En outre les questions en lien avec la cyber-sécurité et la protection des données consomment des ressources internes croissantes.

L'évolution des demandes adressées en ligne sur la plateforme <https://yverdon.geocity.ch> est en constante augmentation, soulignant le succès des efforts réalisés par le SIT en matière de digitalisation de notre administration. Parmi les principales thématiques traitées :

- occupation du domaine public : permis de fouille, permis de dépôts, organisation d'événements, autorisations de vols de drones ;
- droits d'accès au centre-ville historique ;
- Police des constructions : travaux de minime importance et procédés de réclame ;
- annonces d'événements dans l'agenda communal ;
- signalements : harcèlement de rue et violence ;
- inscriptions diverses et sondages.

Activités

Géodonnées et outils métiers

- Analyse préliminaire de la situation en matière de gestion des géodonnées du cadastre souterrain.
- Démarche exploratoire en matière de solutions open source pour la gestion des géodonnées du réseau électrique en partenariat avec les Villes de Nyon et de Morges.
- Constant effort d'automatisation, de surveillance et d'amélioration des processus de mise à jour.
- Mise en place de nouveaux rapports automatiques relatifs au contrôle qualité des géodonnées.
- Conseil au bénéfice du SEY dans le cadre de l'interfaçage de ses différents systèmes d'information.
- Coordination entre les divers propriétaires de géodonnées, en particulier dans le domaine des infrastructures souterraines.
- Poursuite des tâches de coordination des tâches d'amélioration continue relative au Registre cantonal des bâtiments, avec un résultat très positif pour l'entier des services impliqués.
- Consolidation des outils de relevé sur le terrain pour le Service des énergies et le Service mobilité, environnement et infrastructures.

Géoportail et intercommunalité

- Intégration des géodonnées des nouveaux membres : Valeyres-sous-Rances.
- Diverses présentations : Association vaudoise des ingénieurs, architectes et techniciens communaux ; DGTI/CAMAC, ...
- Poursuite du développement de la solution de cartographie mobile pour le contrôle des vannes. Plus de 4000 contrôles ont ainsi été effectués directement en ligne pour la seule année 2024, sur un total de plus de 13'000 contrôles depuis la mise en service de la solution (2021).
- Revue des outils de saisie cartographique, avec toujours plus de couches gérables directement en ligne sur <https://mapnv.ch>.
- Poursuite du travail de consolidation des données intercommunales des réseaux d'eau potable afin d'en améliorer la cohérence, en particulier aux limites communales.
- Poursuite de l'engagement du SIT au sein du Project Steering Comitee (PSC) du projet Geomapfish, solution logicielle open source servant de base au Géoportail du Nord vaudois, au côté des cantons de Neuchâtel et Bâle ainsi que des Villes de Nyon, Vevey et Pully et la société Techplus. Le SIT s'est en particulier chargé du volet concernant l'ergonomie et l'accessibilité de la nouvelle version en s'appuyant sur l'expertise de l'institut MEI de la HEIG-VD.

(Géo)-cyberadministration

- Poursuite du développement de la plateforme en partenariat avec plusieurs prestataires et partenaires externes.
- Engagement au sein du comité de l'association Geocity-Asso, en particulier dans le lancement du développement du module pour la Police des constructions.
- Développement de nombreux contacts avec les villes vaudoises et les cantons romands.
- Coordination de l'analyse de besoins en vue de la mise en place d'un outil pour la police des constructions au sein de la plateforme Geocity.

- Développement de nombreuses fonctionnalités.
- Mise en place de nouvelles prestations en lignes.
- Participation au processus de mise à jour du code de la solution.
- Organisation des audits de sécurité.

Infrastructure et cybersécurité

- Mise à jour complète des serveurs et bases de données sur les versions les plus récentes pour l'entier des plateformes web.
- Tests et déploiements continus de QField pour le travail de relevé sur le terrain.
- Tests et déploiements continus de QGIS pour la saisie et la mise à jour des géodonnées.
- Mise à jour de la dernière version de GEONIS (gestion du cadastre souterrain) ainsi que mise à jour du serveur et de la base de données sous-jacente : dernière mise à jour avant la fin de vie de l'application.

Plateforme technique interservices

- Animation des séances.
- Mise en œuvre de couches cartographiques concernant les grands projets des services.

Administration et divers

- Réalisation de plans pour divers événements (triathlon, courses populaires, marché de Noël, ...).

PERSPECTIVES 2025

Les grands thèmes pour 2025 seront :

- poursuite du projet de remplacement de la solution de gestion du cadastre des conduites (GEONIS) ;
- mise en production de la version 1 du module « Police des constructions » de Geocity ;
- mise en production d'une version beta du nouveau géoportail en parallèle de la version actuelle ;
- mise en place d'un fournisseur d'identité numérique commun à l'ensemble des plateformes web du SIT ;
- intégration des données de nouvelles communes membres du Géoportail du Nord vaudois.

Économie & Tourisme

MISSIONS

La mission du délégué à l'économie est de fournir à la Municipalité et aux services de l'administration l'expertise nécessaire en matière économique, ainsi que de coordonner le traitement des demandes des entreprises et des instances actives dans le domaine du développement économique.

Le tourisme endogène fait partie intégrante des missions de la filière économie depuis 2024. Son intégration a l'avantage d'amener le prisme du tourisme dans les approches économiques notamment.

POINTS FORTS 2024

Un des points marquants de 2024 est la modification du règlement sur les taxes de séjour qui entre en vigueur au 1^{er} janvier 2025. Cette modification, traitant également la tarification des logements mis à disposition par la plateforme RBNB. Ce règlement qui avait historiquement été construit de manière intercommunal a été transformé en un règlement communal

Pour rappel dans le cadre du tourisme, une réorientation opérée en 2023 au sein de l'ADNV redéfinit les contours de ses actions touristiques et de leur financement. Ainsi, depuis 2024, l'ADNV se concentre sur les actions exogènes et de promotion avec le maintien d'un seul Office du tourisme régional à Yverdon-les-Bains tout en laissant le développement endogène aux communes.

Le montant total des cotisations touristiques (cpte 84000.3636.00 pour CHF 522'823.-) et économiques (cpte 01200.3636.16 pour CHF 308'893.-) versées par la Ville d'Yverdon-les-Bains à l'ADNV en 2024 se monte à CHF 831'716.-.

Le rattachement depuis le début de la législature de l'économie au Service des finances continue à amener en termes de dynamique, avec la proximité tant des finances, que de l'information du territoire (SIT) et de l'informatique, une réelle plus-value avec une belle agilité. A titre d'exemple, on peut mentionner la construction d'un agenda «unique», qui centralise en un seul endroit les événements qui se déroulent à Yverdon-les-Bains. Cet Agenda a été déployé en 2024.

Dans un autre registre, le délégué à l'économie a mené pour les négociations, permettant de déboucher sur un accord entre la SIC et UNIA dans le cadre des ouvertures nocturnes de fin d'année.

Ainsi, en 2024, pour la troisième et dernière année exploratoire, 5 nocturnes plus courtes, jusqu'à 20h, ont remplacé les deux traditionnelles nocturnes jusqu'à 22h et le Black Friday. Au bilan de cette formule, si elle séduit, il y aura lieu de modifier le règlement idoine en 2025.

Le délégué à l'économie a également contribué à la tenue du 2e festival suisse de l'horlogerie qui a occupé les salles du Château, une première qui a demandé de la coordination

Un autre point saillant de l'année passée sous revue est la coordination du Marché de Noël avec la responsabilité de l'organisation pour la 2e année consécutive. Cet événement construit de manière incrémentale sur la base du modèle 2023 offrait nouvellement une piste de luge ainsi qu'une tonnelle sur la Place Pestalozzi. L'entier des exposants ont quant à eux investi les salles du Château dans lequel le musée d'Yverdon et région permettait une visite gratuite de ses expositions les dimanches.

Activités

Participation régulière à des groupes de travail pluridisciplinaires et transversaux de manière à intégrer systématiquement la dimension économique et du tourisme dans les réflexions.

- Écoute attentive de toutes les parties prenantes, en tant que porte d'entrée de la Ville pour les entreprises, dans le but de comprendre leurs attentes et offrir un service pragmatique et efficace tant aux entreprises déjà présentes sur le territoire communal qu'à celles désireuses de s'y installer.
- Collaboration avec la copropriété et la direction d'Y-Parc SA pour coordonner les demandes des maîtres d'ouvrage avec les solutions techniques proposées par les services communaux.
- Présence auprès des commerçant-es et participation aux séances du groupe Commerce de la Société industrielle et commerciale (SIC)
- Contacts réguliers auprès des commerçant-es et participation aux séances du groupe Commerce de la Société industrielle et commerciale (SIC)
- Coordination et supervision du marché de Noël et du Nouvel-An.



illustration créée par Jordi Murillo, illustrateur et animateur yverdonnois, pour la Stratégie numérique de la Ville d'Yverdon-les-Bains



Population
et numérique

2024 Rapport de gestion

Dicastère | Chancellerie | Population et numérique | Finances | Informatique

Service population et numérique

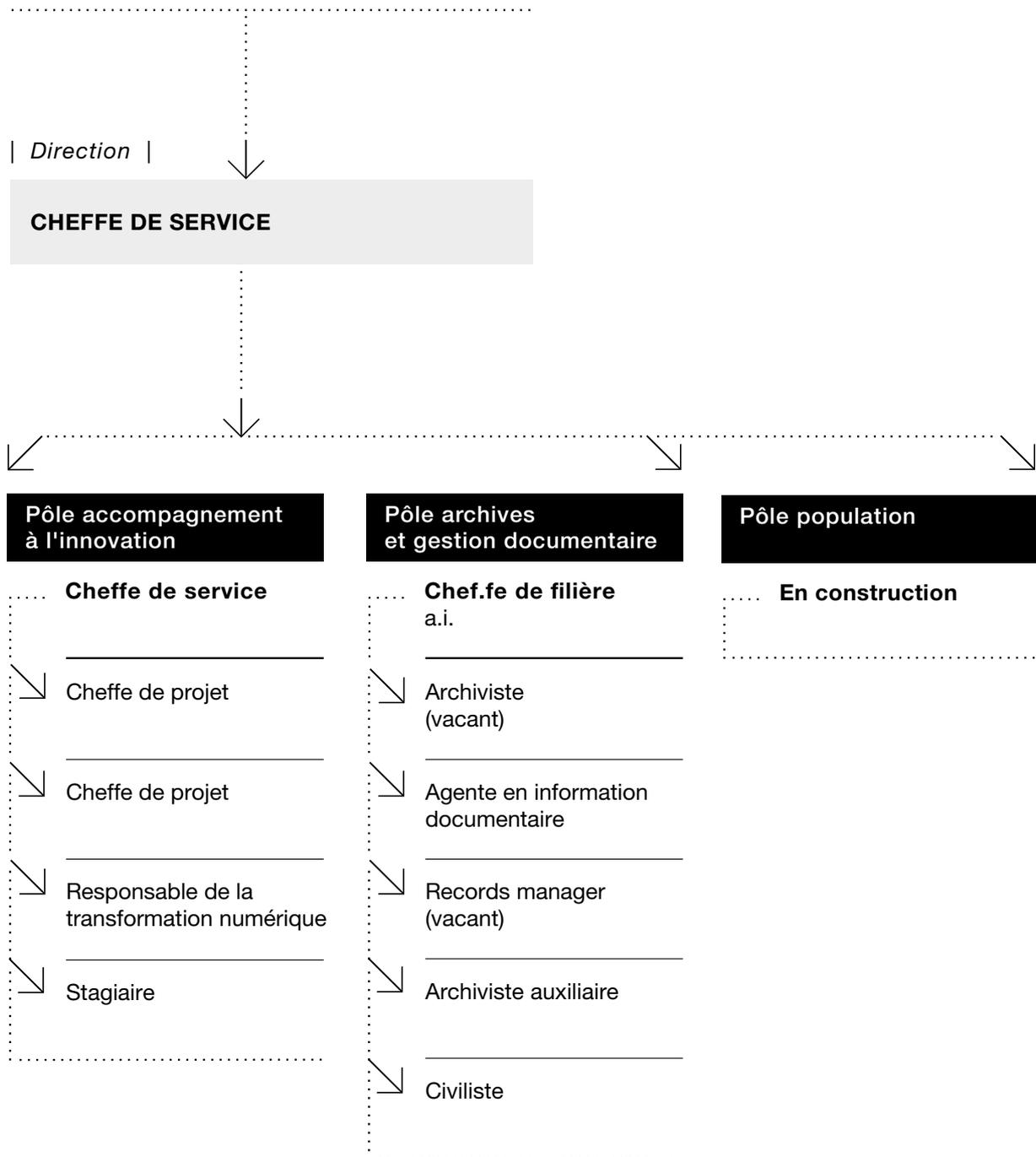
M. Pierre Dessemontet

Syndic

Mme Anne Rizzoli

Cheffe de service

SYNDIC | MUNICIPAL SUPPLÉANT



Service population et numérique

MISSION

Créé le 1^{er} mars 2024, le Service population et numérique (ci-après PON) a pour mission d'accompagner les services dans la modernisation de la Ville en favorisant la transversalité et la collaboration, via l'utilisation du numérique, la formation continue et l'accompagnement au changement.

Il fournit aux services des outils de pilotage et déploie la stratégie numérique de la Ville. En outre, il assure le traitement, la conservation et l'accès aux archives historiques et soutient les services dans la gestion de leurs documents.

« Ensemble, innovons
pour servir au mieux la population ».

Huit principes directeurs

- 1 | Offrir à la population un service simple et accessible
- 2 | Encourager les idées innovantes
- 3 | Simplifier nos façons de travailler
- 4 | Accompagner les services à travers des expertises liées à l'innovation
- 5 | Exploiter et valoriser les données de l'administration
- 6 | Guider le développement de l'environnement de travail
- 7 | Soutenir l'aisance numérique du personnel
- 8 | Agir face aux enjeux environnementaux du numérique

POINTS FORTS 2024

Mise en place du Service population et numérique Retour sur la première année

La création d'un nouveau service n'arrive pas tous les jours, comporte son lot d'incertitude, mais est aussi une magnifique opportunité !
Le défi à relever : quelles prestations proposer

pour remplir la mission confiée ? Comment s'organiser pour y répondre ? D'avril à septembre, l'équipe de PON a observé et expérimenté, tout en répondant au plus urgent :

- observé les types de demandes des services et les défis clés identifiés par la Confédération, le Canton et les autres communes ;
- expérimenté différentes formes d'accompagnement des services et de nouvelles méthodes de travail.

Cette approche a permis d'identifier très concrètement les principaux enjeux. L'équipe a travaillé de manière horizontale et polyvalente. Après quelques mois de préparation en interne, PON a fait appel à l'un des instituts de la HEIG-VD,

l'IIDE (Institut interdisciplinaire du Développement de l'entreprise). Deux ateliers collaboratifs ont eu lieu avec l'équipe PON, qui ont abouti à la définition d'une charte d'équipe, d'un slogan et de principes directeurs.

Partenariat avec les autres services

Le service PON a identifié des interfaces de collaboration en particulier avec les services suivants :

- Service des finances, Office informatique | responsable de l'infrastructure informatique, binôme essentiel lors de choix de nouveaux outils numériques ;
- Service des énergies | souvent pilote sur de nouvelles idées, permet un retour d'expérience d'un service avant le déploiement dans l'ensemble de l'administration ;
- Service des ressources humaines | dans la formation et l'accompagnement au changement.

Quelques chiffres clés

- 2 | conduites de projet;
- 2 | accompagnements en design de projet;
- 1 | kit projet avec huit modèles de document disponible sur l'Intranet;
- 24 | modélisations de processus;
- 11 | rapports pour la Municipalité;
- 150 | demandes d'informations concernant les archives;
- 226 | plans et 200 photographies inventoriés;
- 14 | films, vidéos et bandes son numérisés;
- 20 | communes contactées pour des échanges de bonnes pratiques.

ACTIVITÉS

Développement de collaborations et de partenariats

Niveau fédéral

Administration numérique suisse (ANS) est la plateforme fédérale de coordination de l'administration numérique suisse, dans laquelle le syndic Pierre Dessemontet représente les villes et les communes. Cette présence au sein de

l'organe de direction politique, ainsi qu'au comité stratégique, permet à la Ville d'être étroitement liée aux développements numériques des trois niveaux fédéraux.

Niveau cantonal

Des échanges réguliers ont eu lieu avec la déléguée au numérique du Canton de Vaud. PON suit en particulier la démarche menée par ce dernier pour l'obtention du Label numérique responsable. En effet, soutenir un développement numérique responsable est l'un des domaines identifiés dans la Stratégie numérique de la Ville.

PON, par son Pôle Archives et gestion des documents, a participé activement au GT Référentiel gouvernance documentaire, groupe piloté par les Archives cantonales vaudoises, dont le but est d'élaborer et de proposer un référentiel de classement pour les communes assorti d'un calendrier de conservation.

Niveau communal

Union des villes suisses

En collaboration avec le Service des finances, PON participe au GT digitalisation qui regroupe

une quarantaine de villes suisses.

Union des communes vaudoises

La Stratégie numérique de la Ville, les activités de l'Administration numérique suisse et le iGovPortal ont été présentés au Groupe des villes de l'UCV. Cette démarche a abouti à la rédaction d'un courrier à l'intention du Canton montrant l'intérêt des communes pour un tel portail. PON suit avec attention la démarche menée à Fribourg avec le programme DIGI-FR, un

exemple de collaboration réussie entre canton et communes autour du numérique.

PON a également initié un échange entre l'UCV et d'autres communes vaudoises autour des outils d'intelligence artificielle, afin d'identifier les besoins et défis similaires des communes vaudoises.

Communes

PON a rencontré plusieurs communes vaudoises et romandes afin d'échanger sur des thématiques particulières ou mener des analyses comparatives : gestion des temps, guichet virtuel, intelligence artificielle, gestion des données et méthodologie de gestion de projets.

Des associations professionnelles ont également été sollicitées sur les mêmes thématiques (Association vaudoise des secrétaires municipaux et Association des Responsables des Ressources Humaines des Villes Vaudoises).

Milieus académiques

HEIG-VD

Depuis 2023, une convention-cadre scelle les modalités de collaboration entre la Ville et la HEIG-VD. La seconde édition des assises annuelles a été l'occasion de présenter l'appel à projet du fonds d'impulsion citYLaB et la convention y relative, signée le 8 novembre.

En décembre, le comité de sélection de citYLaB a examiné les sept projets soumis. Quatre initiatives ont été retenues. Un projet vise à déployer un réseau de capteurs pour mieux comprendre et atténuer les effets des îlots de chaleur urbains ;

un autre explore des méthodes prospectives pour moderniser l'administration publique. Un troisième projet propose une plateforme facilitant l'engagement bénévole, et un dernier cherche à optimiser les rénovations énergétiques des bâtiments pour répondre aux objectifs climatiques. Ces projets illustrent l'engagement de la Ville et de la HEIG-VD à relever ensemble les défis de demain. Une somme de 60'000 francs, financée à parts égales par la Ville et la HEIG-VD, a été répartie entre les différents projets lauréats.

RÉALISATIONS

Publication du document cadre Stratégie numérique de la Ville d'Yverdon-les-Bains

La Ville s'est dotée d'une stratégie numérique, conformément aux objectifs de son programme de législature 2021-2026. L'Institut de Digitalisation des Organisations (IDO) de la HE-ARC a accompagné PON dans la construction de cette stratégie, et l'a mis en relation avec un réseau d'expert-es du domaine numérique qui ont pris position sur le document avant sa publication. Ce document cadre expose trois axes d'action :

le premier dédié à l'innovation dans les prestations à la population, le deuxième à la modernisation de l'administration, le troisième à la formation et à l'accompagnement au changement pour les collaboratrices et collaborateurs. Seules les villes de moyenne à grande taille disposent à ce jour d'une stratégie numérique. Yverdon-les-Bains se distingue avec cette stratégie et une organisation revue et dédiée.

Projet CHRONOS

Le projet Chronos visant à moderniser la gestion des temps et activités pour le personnel de l'administration a été lancé en mai. Ce projet transversal est un pilote d'une nouvelle forme de collaboration interservices. Ainsi, le Service des ressources humaines a identifié une opportunité dans la gestion des temps et activités. PON a pris en charge la direction de projet. Cette mise en commun des ressources a permis la mise en route du projet et une approche transversale facilitée. Deux livrables du projet sont à noter. Le logiciel de gestion des temps TimeAs a été mis à jour, permettant de garantir une meilleure intégration des exigences fixées par la nouvelle

directive des temps de l'administration, une sécurisation adéquate des données et une meilleure ergonomie pour les gestionnaires TimeAs. De plus, de nouvelles prestations sont désormais à disposition du personnel, à savoir le timbrage digitalisé, l'accès à sa carte personnelle de timbrage et une gestion des demandes d'absence ou de correction automatisée. Des bénéfices tangibles (réduction du nombre d'email, de la durée des processus et de l'effort nécessaire) et intangibles (soutien à une culture de confiance, autonomie du personnel, harmonisation des pratiques et égalité de traitement) résultent de cette mise à jour.

Projet BAINVEGNI

La Ville a poursuivi le projet Bainvegni, qui signifie « Bienvenue » en romanche. Ce projet vise à faciliter l'accès aux prestations communales pour la population, par une réorganisation des guichets physiques et la création d'un guichet virtuel. L'objectif principal du projet est de regrouper un maximum de prestations afin d'offrir un point d'accueil central à la population. La collaboration entre les services de la Ville a été au cœur du projet en 2024, afin d'aboutir à

une vision commune pour mieux répondre aux attentes de la population.

En parallèle, une réflexion est menée sur l'accessibilité numérique des prestations. Le site internet de la Ville fait l'objet d'une évolution pour offrir des services en ligne plus intuitifs et accessibles, complétant ainsi la modernisation des guichets physiques.

Aisance numérique du personnel

Les compétences numériques du personnel sont essentielles non seulement à l'évolution des prestations numériques proposées à la population,

mais également pour satisfaire les besoins internes de l'administration. Afin de répondre à ces enjeux, les projets suivants ont été menés :

- **Formations aux outils d'intelligence artificielle**

De premières actions ont été menées, tenant compte d'aspects tels que la protection des données, le secret de fonction, la qualité très variable des informations fournies par les outils d'IA et la responsabilité personnelle de la personne ayant transmis des informations par l'intermédiaire d'un service d'IA : la formation des autorités et des chefs de service, la mise à disposition sur l'Intranet d'un mémento sur l'utilisation d'outils d'IA générative et la publication d'une page intranet dédiée.

- **Projet-pilote de formation sur les outils de bureautique**

Un projet-pilote de formation sur les outils de bureautique utilisés au quotidien (Word, Excel) a été mené avec plusieurs services. Ces formations permettent de rester à jour avec les dernières technologies, de développer ses compétences et de se sentir soutenu dans son développement professionnel.

Archives

Acquisition et description

Les Archives ont pris en charge 9 versements d'archives représentant un accroissement de 8 mètres linéaires, en légère diminution par rapport à ces dernières années.

L'engagement d'une archiviste en CDD et de civilistes a permis le traitement de plus de 13 mètres linéaires d'archives. Les fonds administratifs relatifs à 11 bâtiments communaux, dont le Casino-théâtre (actuel TBB) et le Collège de la Place d'Armes ont ainsi été archivés. La base de données d'inventaire AtoM s'est enrichie de 425 unités de description archivistique. Près de 21'000 dossiers, pièces d'archives ou producteurs sont actuellement décrits dans AtoM. Une partie de ces inventaires est disponible à la consultation sur vaud.archivescommunales.ch. 226 plans et plus de 200 photographies ont en outre été archivés.

Dans le domaine des archives audiovisuelles, l'indexation et l'archivage des séances filmées du Conseil communal s'est poursuivi avec le traitement des 10 séances ayant eu lieu en 2024, portant leur nombre à 237 séances depuis le début de la captation en 2000. Celles-ci sont disponibles sur la chaîne des archives audiovisuelles de la Ville avec une recherche par mots clés possible. Actuellement, la chaîne compte 1114 vidéos accessibles en ligne (+ 11). Dans l'optique de sauvegarder et archiver le contenu audiovisuel produit sur des supports devenus obsolètes (cassettes audio, VHS etc.), 14 films, vidéos et bandes son ont été numérisés. Enfin, les Archives ont participé à une enquête menée au niveau national par Memoriv en collaboration avec les cantons et destinée à recenser le patrimoine audiovisuel.

Communication d'archives | Recherche et accueil du public

Les Archives ont répondu à plus de 150 demandes d'informations liées à des dossiers se trouvant aux archives historiques, dont 60 de l'administration et 93 de l'externe (chercheuses, étudiant-es, bureaux d'architectes et ingénieurs, population, etc.). Ces demandes ont conduit à 50 visites et 103 réponses à distance. À cela s'ajoutent 59 demandes de la Police des

constructions pour des prêts de dossiers d'enquête (147 dossiers). A relever le traitement de plusieurs demandes faites dans le cadre des investigations historiques selon l'ordonnance sur les sites pollués (OSites). Dans un souci d'accessibilité aux informations, une soixantaine de documents (plans, photographies, correspondance des 18^e et 19^e siècles) ont été numérisés.

Conservation et restaurations

Les registres de procès-verbaux de la Municipalité suivants ont été restaurés : 1822-1824 (Ab 10) et 1824-1825 (Ab 11).

Valorisation

Afin de contribuer à la recherche sur le passé colonial de la Suisse et répondre à un intérêt marqué des chercheurs-es et des médias pour le parcours de vie de Pauline Buisson, domestique noire ramenée de St-Domingue par un Yverdonnois à la fin du 18^e siècle, le dossier d'archives traitant de la procédure judiciaire (début du 19^e siècle) concernant Hypolite Buisson, fils de Pauline, complété d'une étude historique, a été mis en ligne sur le site internet de la Ville.

Des visites du bâtiment de l'Hôtel de Ville et la présentation de documents d'archives ont été proposées à deux classes. Une demi-journée de cours interentreprises pour les apprenti-es AID (agent-es en information documentaire) a en outre été proposée avec la présentation du fonctionnement d'un dépôt d'archives et la gestion des archives audiovisuelles. Enfin, les Archives sont allées à la rencontre de participant-es à un cours Connaissances 3 pour la présentation de documents en lien avec la Révolution vaudoise de 1798.

Gestion documentaire | conseil et soutien aux services de l'administration

Grâce à l'engagement temporaire d'un archiviste spécialiste en gestion documentaire, un accompagnement ciblé pour les questions de gestion documentaire a été mis en place dans plusieurs services de l'administration. Les travaux se pour-

suiront en 2025. Les principes généraux de la gestion documentaire ont été présentés à quatre entités et 8 entités ont été accompagnées sur des questions spécifiques (élimination et tri, plan de classement, calendrier de conservation).

ACCOMPAGNEMENT des services dans leurs idées d'innovation

PON définit l'innovation comme la mise en œuvre d'une idée, nouvelle pour l'administration yverdonnoise, dans le but d'améliorer ses services de

manière durable. Quelques exemples d'accompagnement effectués :

Modélisation de processus

PON a animé des ateliers afin de modéliser les processus liés aux guichets des services de la Ville. Les travaux, encore en cours, ont permis de dessiner 24 processus à ce jour. Ce travail offre la possibilité à l'administration de simplifier et harmoniser les manières de faire et permet de

poser les bases de la numérisation des prestations. La modélisation de processus sera en effet nécessaire à la majorité des projets d'innovation. A cet effet, une structure standard d'animation d'ateliers de modélisation a été développée.

Design de projet

Un travail d'analyse et de définition est nécessaire entre l'identification d'une opportunité et le démarrage d'un projet. Cette étape permet de préciser les objectifs à atteindre, les bénéfices

attendus et une estimation des ressources financières et humaines nécessaires. En 2024, PON a accompagné dans le design de projet :

- JECOS pour la numérisation de la gestion des prestations du secteur Enfances et loisirs ;
- FIN-SIT sur le remplacement de la solution de gestion du cadastre des conduites souterraines.

Gestion de projet

En plus du pilotage de deux projets (voir chapitre « Réalisations »), le service a mis à disposition un kit de projet composé de huit modèles

de documents essentiels au démarrage et au pilotage d'un projet.



Sports et
activité physique

2024 Rapport de gestion

Dicastère

Sports | Tourisme | Bâtiments

Service des sports et de l'activité physique

M. François Armada

Municipal

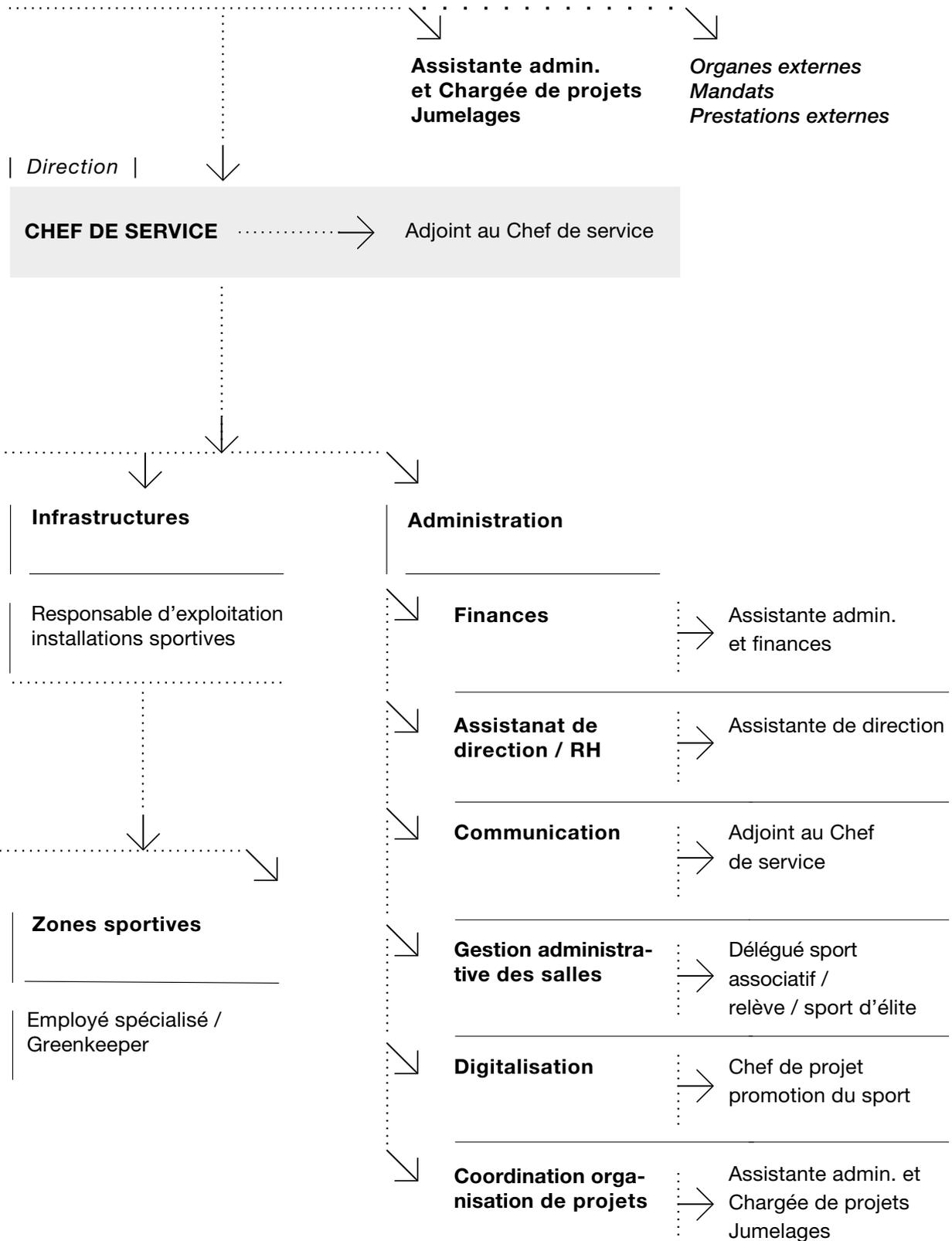
M. Greg Perrenoud

Chef de service

↙	↙	↙
Sport associatif / Relève & sport d'élite	Promotion sport	Promotion de l'activité physique libre
Délégué sport associatif / relève / sport d'élite	Chef de projet promotion du sport	Cheffe de projet pro- motion activité physique

↙	↙	↙
Patinoire / Piscines	Stades et terrains sportifs	Complexe omnisport des Isles
Intendant complexe piscines-patinoire	Intendant pour les stades sportifs	Intendant
Coordinateur technique Employé polyvalent Caissier Garde de bains Auxiliaire	Employé polyvalent Employé d'entretien Aide de conciergerie Horticulteur-Paysagiste Jardiniers Aide-jardiniers	Employé polyvalent

MUNICIPAL



Service des sports et de l'activité physique

MISSIONS

Le plan directeur du sport et de l'activité physique est l'outil de pilotage de la gouvernance du Service des sports et de l'activité physique.

Ce dernier est composé d'une vision, d'une mission et de valeurs comme ancrage de départ servant au développement des axes stratégiques.

Vision

Dans son plan directeur du sport et de l'activité physique, la Ville d'Yverdon-les-Bains se positionne de façon innovante comme pôle du sport

et de l'activité physique au service de la formation des jeunes, du bien-être et de la santé durable.

Mission

Le plan directeur du sport et de l'activité physique met en œuvre la politique municipale en matière de sport et d'activité physique en lien avec le réseau communal, le Canton et la Confédération. Son action porte sur :

- le soutien aux sociétés et plus particulièrement à celles actives dans la formation des jeunes ;
- la promotion de la relève et le sport d'élite ;
- l'organisation de manifestations sportives ;
- la pratique de l'activité physique libre ;
- la planification et la gestion des infrastructures.

Valeurs

Le plan directeur du sport et de l'activité physique se base sur les valeurs faisant vivre les atouts yverdonnois et régionaux :

- formation ;
- santé durable ;
- innovation ;
- bien-être ;
- éthique.

Le Plan directeur du sport et de l'activité physique – Horizon 2030 et le Plan d'actions du sport et de l'activité physique 2021-2026 sont consultables sur le site internet de la Ville.

POINTS FORTS 2024

Installations sportives de quartiers

En 2024, la Ville d'Yverdon-les-Bains a fait l'acquisition de deux installations sportives mobiles, à savoir un pumptrack mobile et un terrain de street floorball. Un pumptrack est une piste fermée parsemée de bosses et de virages relevés. Historiquement destiné aux VTT et BMX, le pumptrack peut être utilisé par tout engin à roues ou à roulettes non-motorisé. Le street floorball est né en Suisse en 2021. Il s'agit d'une nouvelle forme de unihockey guidée par la devise « Reduced to the

max ! » : peu d'équipement, pas de gardien. Sa pratique est promue par Swiss Unihockey car elle permet, en raison des caractéristiques susmentionnées, d'augmenter le nombre d'utilisateurs et utilisatrices potentiels. Yverdon-les-Bains est l'une des villes du unihockey en Suisse romande depuis la création de l'Unihockey Club Yverdon en 1992. Ces deux installations sportives ont été placées aux Rives, à la patinoire et aux Isles durant l'année 2024.

Dans le même temps, les travaux pour la réalisation du parcours santé Balade ActYv (parcours de la plage) et la rénovation du terrain de sport du Collège de la Vilette ont pu débuter. L'essentiel

des travaux s'est déroulé sur l'année 2024 mais la finalisation des deux chantiers et les inaugurations auront lieu en 2025.

Sport Scolaire Facultatif

Le Sport Scolaire Facultatif (SSF) vise plusieurs objectifs :

- faire découvrir aux jeunes la pratique de sports qu'ils ne connaissent pas ;
- perfectionner des connaissances et des habiletés dans une activité sportive choisie ;
- favoriser l'intégration de ces jeunes au sein des clubs sportifs où ils auront la possibilité de développer leurs capacités sportives et physiques ;
- intensifier le rapprochement entre l'école et les clubs sportifs dont sont issus la plupart des moniteurs et monitrices chargés de l'encadrement des élèves.

Depuis 2024, précédemment géré par le Service jeunesse et cohésion sociale, le Sport Scolaire Facultatif a été repris par le Service des sports et de l'activité physique pour pouvoir rendre ce programme plus cohérent avec la politique du

sport et de l'activité physique yverdonnoise, notamment dans la collaboration avec les clubs locaux. Il est organisé en collaboration avec un enseignant d'éducation physique, représentant des établissements scolaires.

Près de 700 inscriptions ont été enregistrées en 2024 comme suit :

	Janvier-Février	Mars-Avril	Mai-Juin	Octobre-Décembre	Total 4 sessions
Participations	159	134	70	329	692
Sports proposés	12	12	6	20	50

OpenSunday

Depuis 2019, chaque dimanche matin d'hiver, la Ville met une salle de gymnastique à disposition de la population pour le programme MiniMove. Forte d'un succès considérable, avec une moyenne de plus de 230 participant·es par dimanche, la Ville a lancé le 24 novembre 2024 un nouveau programme : OpenSunday, qui s'adresse aux enfants de l'école primaire. Ce programme est inclusif, les enfants pouvant y participer indépendamment de leurs capacités. Toutes les activités sont organisées et mises en

œuvre par de jeunes coaches et deux cheffes de projet, via la Fondation IdéeSport qui assure également la formation et l'accompagnement des équipes. OpenSunday a lieu tous les dimanches de 9h à 11h à la salle de gym du Cheminet. La saison de lancement 2024-2025 compte 15 événements répartis entre le 24 novembre 2024 et le 23 mars 2025. Les premières sessions ont rassemblé une soixantaine d'enfants répartis dans les deux salles prévues à cet effet.

Stade municipal

En 2024, la mise en conformité du Stade municipal a été poursuivie selon le catalogue des licences de la Swiss Football League. La capacité en

matière de spectateurs et spectatrices a été augmentée de 4200 à 5200 places avec le remplacement de l'ancienne tribune verte par une tribune

tubulaire de 1200 places, ainsi qu'avec l'agrandissement de la zone visiteur-euses. Un écran géant de 7x4 mètres a également été ajouté. Ces investissements, financés par Yverdon Sport FC, ont permis au club d'obtenir la licence II qui donne droit d'évoluer en Super League pour ces prochaines saisons. Les discussions avec la Ville

d'Yverdon-les-Bains se poursuivront en 2025 afin de mettre en œuvre la vision à long terme d'Yverdon Sport FC pour son équipe première, son mouvement féminin et son académie, en s'assurant de leur compatibilité avec la politique du sport et de l'activité physique yverdonnoise.

Détail des activités

1. Sport associatif

Sont référencés dans le listing historique du Service des sports et de l'activité physique :

- 120 sociétés sportives yverdonnoises dont :
 - 89 sociétés sportives ;
 - 6 organisateurs de manifestation sportive ;
 - 1 fédération nationale et 1 association cantonale ;
 - 6 sociétés de danse ;
 - 4 sociétés de sport-handicap, physique, mentale, réparatrice, etc. ;
 - 12 associations corporatives, communauté et club service ;
 - 2 associations loisirs.
- 2 sociétés sportives créées :
 - le club de Lutte Yverdon ;
 - l'association Parkour Expo.
- 2 sociétés ont cessé leur activité :
 - le Nippon To Do Kendo (fin d'activité) ;
 - la Capoeira Yverdon (sortie des clubs inscrits auprès du service).
- 81 sociétés sont inscrites sur la nouvelle plateforme Dootix. Dès le 31 juillet 2025, il sera toujours possible d'accéder aux installations de la Ville pour des entités non-inscrites sur la plateforme mais les avantages (gratuité, subventions, etc.) ne seront plus accordés.

Soutiens financiers

	2024	2023	2022	2021
Nombre de subsides annuels et ponctuels accordés pas le Service des sports et de l'activité physique	95	65	62	39
Nombre total de sociétés sportives inscrites et enregistrées au Service des sports et de l'activité physique	120	113	114	115

En 2024, les différents bénéficiaires des subsides sont :

- 37 manifestations organisées par les sociétés sportives yverdonnoises ;
- 9 subsides ont été accordés pour l'organisation de camps d'entraînement par les sociétés sportives ;
- 7 soutiens financiers liés à l'achat de matériel et d'équipements ont été accordés, dont 3 sont toujours en transitoires dans l'attente de réception des factures finales ;
- 3 subsides aux clubs pour les locations de salles externes à la Ville ;
- 5 subsides aux clubs pour l'achat de matériel ;
- 1 subvention pour des déplacements.

Les principaux événements sportifs yverdonnois qui ont eu lieu et ont été soutenus en 2024 :

- Badminton Club - Tournoi national | Tournoi élite ;
- Centre équestre - une dizaine de concours ;
- Urakan Summer Battle - Concours ;
- Triathlon - Regio League ;
- FSG Yverdon Ancienne - manifestations | gala ;
- Cyclo sportive - La Favorite ;
- Coupe des Bains - Festyv'hockey ;
- Forget Yesterday Festival ;
- Amis-Gymnastes - Coupe des Bains | gala ;
- BMXNV - Championnat romand | manche ch. ARB ;
- YS academy - Tournoi indoor | tournoi international U12 ;
- Aéronautique - Air Show ;
- FC Bosna - Tournoi indoor ;
- Rugby Club - Finales Suisses ;
- USY Basket - Landolt Cup tournois international de basket U12 ;
- USY Basket - Landolt Cup tournois international de basket ;
- CNY - Meeting des Rives ;
- CPAY - gala de clôture ;
- USY Athlétisme - Cross des papillons ;
- Boxing club Yverdon - Meeting national de Kikboxing ;
- Club de boxe Yverdon - Meeting national de boxe ;
- SSSNV - 12h de natation ;
- Capoeira - manifestation | stage ;
- Club de lutte Yverdon - Fête des lutteurs.

Commission extraparlamentaire des sports

Cette commission, composée d'élus politiques et présidée par le municipal des sports et de l'activité physique, a évolué durant l'année afin d'intégrer en son sein des présidents et présidentes de clubs sportifs représentant le tissu

associatif local. Elle s'est réunie à 3 reprises durant l'année afin de débattre et de proposer des thématiques en lien avec la politique sportive communale.

2. Relève et sport d'élite

- 29 subventions communales ont été octroyées à des sociétés sportives yverdonnoises ayant un mouvement junior ;
- Par le biais du Fonds culturo-sportif de l'Association des syndicats du Jura Nord-Vaudois, financé par les 73 communes du Nord vaudois, 6 bourses (3 culturelles et 3 sportives) sont remises en début d'année pour l'encouragement à la saison à venir ainsi que 7 prix (4 culturels et 3 sportifs) en fin d'année qui récompensent les résultats ou performance réalisés. Le Service des sports et de l'activité physique ainsi que le Service de la culture participent à l'attribution des prix et bourses, et à l'organisation des cérémonies de remise en collaboration avec les communes qui accueillent ces manifestations.
- Au niveau sportif, l'Association des syndicats a attribué 3 bourses de CHF 5'000 aux sportives d'élite :
 - Morgan Bloesch – judo ;
 - Eliot Dänzer – snowboard freeride ;
 - Alexandre Emmel – BMX.

- Le Prix sportif régional, d'une valeur de 10'000 fr., a été décerné à Aimie Decrausaz, jeune triathlète, Triple vainqueur du Mille Gruyère et coureuse la plus rapide sur le parcours des « 4 kils » de Lausanne.
- Le Prix du Service des sports et de l'activité physique de la Ville d'Yverdon-les-Bains, d'un montant de 5'000 fr., a été décerné à Julie Franconville, athlète évoluant au Badminton Club d'Yverdon-les-Bains, championne suisse élite en double en 2024 et médaillée de bronze aux Européens universitaires à Debrecen.
- Le Prix du Panathlon Club, de 2'000 fr., a été décerné cette année à Florian Deléglise, jeune athlète pratiquant l'aviron, champion suisse indoors en 2023 et champion romand outdoor.

Siège de la Fédération Suisse de Rugby à Yverdon-les-Bains

Yverdon-les-Bains accueille depuis septembre 2023 le siège de la Fédération Suisse de Rugby. En plus de ses bureaux situés au Centre St-Roch,

la Fédération utilise le Stade municipal pour des entraînements et les matchs des équipes nationales masculines, féminines et juniors.

Soutien de la relève

Le Service des sports et de l'activité physique a soutenu au total 29 mouvements juniors dans leur activité annuelle 2024. Les différents sports soutenus sont les sociétés ayant un secteur de

formation des jeunes, telles que l'Academy YS, le hockey, le patinage artistique, le badminton, le basketball, le football, le tennis, le rugby, la gymnastique, le volley, le judo, etc.

	2024	2023	2022	2021
Nombre de subsides communaux accordés aux sociétés sportives ayant des mouvements juniors pour la formation	29	25	23	9

Soutien au sport d'élite

Durant l'année 2024, six sportif-ves d'élite ou jeunes sportif-ves d'élite ont été soutenus par le Fonds culturo-sportif régional. Trois soutiens comme aide financière aux frais occasionnés pour leurs participations avec l'équipe nationale

H/F aux Championnats du Monde en Corée du Sud ; deux pour leurs qualifications aux Championnats d'Europe de Badminton H/F en Ecosse et un pour sa participation au Special Olympic Winter Games.

	2024	2023	2022	2021
Nombre de subsides communaux accordés aux sportifs/jeunes sportifs d'élite en plus des prix culturo-sportifs	6	7	7	3

3. Manifestations

Un riche programme de manifestations a été organisé par des tiers avec le soutien et la coordination du Service des sports et de l'activité physique :

- 3X3 de basket, Fyne Terra, Suisse Rugby Finals Day, Regio League, Forget Yesterday Festival, Coupe des bains et autre tournoi de hockey sur glace, ou la Favorite pour n'en citer que quelques-unes.

Course de la Bonne Résolution

Créée en 2018, « La Course de la Bonne Résolution » est l'un des premiers événements de l'année pour les passionné-es de course à pied. Au départ de la Place Pestalozzi, elle propose deux parcours : un itinéraire dans la vieille ville et un second qui s'étend jusqu'au Centre thermal via le Parc d'Entremonts. Accessible à toutes et tous,

cette manifestation inclut enfants, familles, personnes en situation de handicap, marcheur-euses ou encore entreprises. L'objectif est de promouvoir une activité physique adaptée à tous et d'encourager de bonnes résolutions pour une année saine et active.

- 6^e édition, le dimanche 14 janvier 2024, 1'092 participant-es, 43% de femmes et 57% d'hommes.

Soirée des bénévoles

Dans un souci d'efficacité, tous les repas des bénévoles des divers événements du service ont été regroupés en une seule soirée. Pour remercier les bénévoles impliqués dans les événements 2023-2024 du service, ceux-ci ont été invités à la première soirée, qui s'est tenue à La

Marive. La soirée a été marquée par un repas ponctué d'une animation avec la Compagnie du Cachot. Le Service est toujours en recherche de bénévoles pour la Course de la Bonne Résolution ainsi que pour le Triathlon.

- 1^{ère} édition, vendredi 22 mars 2024, 191 invitations, 95 bénévoles inscrits.

Rallye Cyclo Touriste

Le Rallye Cyclo Touriste, créé en 1982 par la Police municipale et repris par le Service des sports et de l'activité physique en 2013, promeut l'activité physique libre et la mobilité douce, sans compétition ni chronométrage. Cet événement, qui se déroule tous les deux ans, propose à la

population trois parcours accessibles à toutes et tous, pour petit-es et grand-es au départ de la patinoire d'Yverdon-les-Bains. De nombreux lots sont tirés au sort et les participant-es ont accès gratuitement à la piscine plein air.

- 41^e édition, dimanche 23 juin 2024, 345 cyclistes, différentes animations mises en place en marge de l'Euro de football 2024 dont retransmission du match Suisse-Allemagne dans la patinoire à 21h00.

Festival Yverdonnois du Sport et de l'Activité Physique

Le Festival Yverdonnois du Sport et de l'Activité Physique (FYSAP), créé en 2018, a pour but de permettre aux sociétés sportives publiques et privées ainsi qu'aux prestataires santé, installés dans la cité thermale, d'exposer leur activité

à la population. L'événement se déroule, tous les deux ans, à la piscine plein air d'Yverdon-les-Bains et ses alentours avec l'entrée gratuite pour tout-es.

- Prochaine édition en 2025.

3x3 Swiss Tour

Depuis 2023, Yverdon-les-Bains accueille une étape du 3x3 Swiss Tour, une compétition nationale organisée par Swiss Basketball. Ce tournoi de basketball, qui se joue à 3 contre 3 sur un demi-terrain, regroupe 16 équipes représentant

des villes suisses, qui s'affrontent pour engranger des points et accéder à la finale dans la Gare Centrale de Zurich. L'équipe gagnante obtient un accès au prestigieux World Tour.

→ 2^e édition, samedi 8 juin 2024, 15 équipes représentantes d'une ville suisse avec une affluence d'environ 1'000 visiteur-euses. Initialement prévue sur la Place Pestalozzi, la compétition a été déplacée à la patinoire en raison de la météo.

Triathlon d'Yverdon-les-Bains

Organisé par la Ville depuis 2011, le Triathlon d'Yverdon-les-Bains combine natation dans le lac de Neuchâtel, cyclisme en ville et course à pied près de la Plage. Depuis deux ans, il accueille les demi-finales et finales des séries

National League (élite adulte) et Youth League (élite jeune). Fidèle à ses valeurs inclusives, l'événement propose des formats accessibles à toutes et tous, notamment des courses non-compétitives pour les familles et les jeunes.

→ 12^e édition, dimanche 8 septembre 2024, 1'074 participant-es, 38% de femmes et 62% d'hommes. Labellisation « Unified » par Special Olympics et collaboration avec la Fondation Loisirs Pour Tous afin de garantir l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Discos sur glace

Depuis 2019, deux discos sur glace sont organisées les mercredis de 13h30 à 16h30 avec entrée et location de patins gratuites. Ces événements, sur le thème d'Halloween et de Noël, offrent

des décors et animations spécifiques. Les clubs sportifs actifs à la patinoire y proposent des initiations et démonstrations de patinage artistique et de hockey sur glace.

→ Disco sur glace « Halloween » le mercredi 30 octobre 2024, 426 entrées gratuites (dont 281 enfants), 343 locations offertes ; disco sur glace « Noël » le mercredi 11 décembre 2024, 510 entrées gratuites (dont 339 enfants), 465 locations offertes. Record de participation depuis la création.

Cérémonie de remise des Prix culturels et sportifs régionaux

Pour la troisième fois, les Prix culturels et sportifs régionaux de l'Association des syndicats du Jura Nord-vaudois ont été remis lors d'une même cérémonie qui s'est tenue le 21 novembre 2024 au Centre Sportif Vallée de Joux au Sentier. 19

athlètes étaient nominé-es et trois prix sportifs ont été remis : Aimie Decrausaz (triathlon), Julie Franconville (badminton) et Florian Deléglise (aviron)

→ Moins de 100 personnes, les intempéries ayant empêché nombre d'invité-es de se déplacer à la Vallée de Joux. Événement co-organisé avec la Commune du Chenit et avec le Service de la culture.

4. Sport et activité physique libre

L'initiative Santé ActYv, du Service des sports et de l'activité physique, propose des activités physiques accessibles à tous, pour tous les âges. Elle encourage la pratique sportive pour

combattre la sédentarité et promouvoir le goût du mouvement, tout en complétant les offres des structures sportives locales.

Activité physique adaptée (senior-es)

En 2020, la Ville a repris le programme « Pas de retraite pour ma santé », suite à la dénonciation de la convention par Unisanté. Depuis, un pro-

gramme de cours d'activité physique adaptée, orienté senior-es, est proposé à la population et animé par un moniteur formé.

- 15 cours dispensés entre le 17 janvier et le 24 avril 2024, 20 inscrit-es dont 85% d'Yverdonnois-es, 75% de femmes et 25% d'hommes, moyenne d'âge 76 ans, 213 présences, 71% de taux de participation. Reprise du programme par l'entité du moniteur depuis mai 2024 afin de se concentrer sur le programme « Générations ActYv ».

Activité physique-Sport-Santé en entreprise - ASSEC

Depuis 2017, la Ville d'Yverdon-les-Bains offre à ses employé-es la possibilité de pratiquer une activité physique régulière encadrée par des professionnel-les, hors des heures de travail, à tarif préférentiel. Le programme ASSEC (Activité physique-Sport-Santé-Employés communaux)

propose des cours hebdomadaires d'activité physique mais également des activités découvertes, des ateliers sur les thèmes de la santé, de la durabilité, du bien-être, etc., ainsi que des rabais sur les abonnements des installations sportives.

- 370 employé-es communaux-ales inscrit-es, 560 cours hebdomadaires dispensés sur trois sessions, 71% de taux de remplissage, une activité découverte et participation à deux compétitions (Wake Up and Run et Spartan).

ActYv-toi

Le programme « ActYv-toi », né en 2024 de la fusion des programmes « ActYv-été » (2018) et « ActYv-toi à la patinoire » (2023), regroupe des activités estivales accessibles dans trois lieux : patinoire, piscine plein air ainsi que dans les parcs et espaces publics. Il propose des cours

hebdomadaires, des animations ou encore des initiations ; le tout gratuitement et tout public, mettant également en avant les événements organisés par des tiers dans les différents lieux de « ActYv-toi ».

- Plus de 200 activités entre le 1^{er} mai et le 18 août 2024, 122 cours dispensés, 130 heures d'activité physique, plus de 1'100 participant-es.

Containers de jeux

Depuis 2023, un investissement a été réalisé avec l'achat de deux containers contenant différents jeux et petit matériel d'activité physique (balles, cordes à sauter, raquettes, etc.). Ces containers sont mis gracieusement à disposition

des établissements scolaires yverdonnois pour animer les cours d'école. Depuis 2024, cette action est également déployée au sein des UAPE et APEMS.

- 38 semaines de location container « cours de récré », 32 semaines de location container « pause active », 4 collèges, 1 UAPE.

Généralités ActYv

Depuis l'été 2023, le parc des Quatre-Marronniers propose des cours hebdomadaires gratuits et sans inscription d'activité physique adaptée de l'enfance aux senior·es sous l'appellation « Généralités ActYv ». Les cours ont lieu chaque

mercredi de 14h30 à 15h15 et visent bien-être et santé. Ils se déroulent en plein air ou en salle en cas de pluie, et sont animés par un moniteur qualifié.

- 48 cours hebdomadaires (dont 44 dans le parc), 36 heures d'activité physique, plus de 500 participant·es. Des cours ont également été développés dans le cadre du programme « ActYv-toi » les mardis de 9h à 9h45 dans le parc des Quatre-Marronniers et les mercredis de 17h à 17h45 à la patinoire.

Gym poussette

L'association Gym Poussette offre aux jeunes parents la possibilité de faire du sport avec leurs enfants tout au long de l'année. Elle favorise les échanges entre nouveaux parents et soutient la remise en forme post-grossesse en compagnie

de leur bébé. Des cours hebdomadaires gratuits ont lieu les dimanches de 10h30 à 11h30 à la salle de gym de la Place d'Armes depuis avril 2024 dans le cadre d'une convention de partenariat.

- 25 cours dispensés entre le 21 avril et le 28 juillet, puis du 25 août au 27 octobre, 25 heures d'activité physique, 233 participant·es.

HappyMove

L'association HappyMove propose diverses prestations pour promouvoir l'activité physique et notamment des cours d'activité physique adaptés pour les femmes en postpartum. Des cours hebdomadaires gratuits ont lieu les jeudis

de 16h15 à 17h15 au parc des Quatre-Marronniers (en salle en cas de mauvais temps) depuis juin 2024 dans le cadre d'une convention de partenariat.

- 26 cours dispensés entre le 6 juin et le 18 juillet, puis entre le 15 août et le 19 décembre 2024, 26 heures d'activité physique, 69 participantes.

Hopp-là

Dans le cadre du réaménagement du parc des Quatre-Marronniers en parc intergénérationnel, des animations ont été mises en place en partena-

riat avec l'association des mamans d'Yverdon-les-Bains et région (les mam'y).

- 3 événements, animations pour Pâques le dimanche 31 mars 2024 avec 125 inscriptions à la chasse aux œufs, animations gratuites pour la semaine de la mobilité le mercredi 18 septembre 2024, animations gratuites pour Halloween le jeudi 31 octobre 2024 avec plus de 180 enfants pour la chasse aux bonbons.

MiniMove

MiniMove s'adresse aux familles avec enfants de 0 à 5 ans pour promouvoir l'activité physique et renforcer les ressources des enfants et des parents. Depuis 2019, grâce à un partenariat avec

la Fondation IdéeSport, la Ville ouvre gratuitement la salle de gymnastique des Rives chaque dimanche matin d'octobre à mars, de 9h à 11h30, sans inscription préalable.

- 24 événements répartis entre le 1^{er} octobre 2023 et le 24 mars 2024, 60 heures d'activité physique, 7'410 visiteur·euses (record depuis la mise en place). 24 événements sont prévus sur la saison 2024-2025, répartis entre le 6 octobre 2024 et le 30 mars 2025.

Réunions qui marchent

Depuis 2021, l'administration communale propose les « Réunions qui marchent », permettant aux collaborateur·trices de tenir des réunions en marchant. Cette initiative allie santé et productivité,

réduisant la sédentarité et stimulant la créativité. Les employé·es bénéficient d'une activité physique simple tout en rendant les échanges plus dynamiques et innovants.

Urban Training

L'association Urban Training propose des cours en Ville alliant marche et exercices encadrés par un coach. Depuis 2010, par le biais d'une

convention de partenariat, la Ville propose des sessions gratuites sur inscription de mai à octobre pour la population.

- 41 cours entre le 6 mai et le 7 octobre, 41 heures d'activité physique, 673 participant·es. En 2024, les cours ont été dispensés les lundis de 19h à 20h et les mardis de 18h à 19h.

Urbirun

Urbirun (utilisant l'application mobile gratuite izi.travel) propose des audio-running tours gratuits afin de visiter une ville en courant pour découvrir le patrimoine. Depuis 2017, Yverdon-les-Bains compte un circuit de 11.8 km, avec une alter-

native de 10 km, de dénivelé plat proposant 15 points d'intérêts touristiques tels que le Castrum, les menhirs de Clendy, la Maison d'Ailleurs, la Place Pestalozzi, le lac de Neuchâtel, etc.

- 1'155 vues dont quelques 150 lectures.

Vacances ActYv

L'association SportyCamps organise des camps multisports et de gym aux agrès sur les périodes de vacances scolaires. Depuis 2023, par le biais d'une convention de partenariat avec le Service,

elle propose de l'accueil durant les vacances scolaires pour les enfants de 4 à 16 ans. Ces camps incluent également des activités culturelles, de santé, de bien-être et de durabilité.

- 972 enfants, moyenne d'âge 9 ans, 499 filles (51%) et 473 garçons (49%), 30% d'Yverdonnois·es, 9 semaines d'accueil.

5. Infrastructures

Ouverture des installations sportives : les installations sportives ont été maintenues ouvertes tout au long de l'année selon les horaires en vigueur.

Les chiffres relatifs à l'exploitation sont détaillés dans les chapitres suivants.

Patinoire

La patinoire a été ouverte du 2 janvier au 12 avril et du 18 septembre au 31 décembre 2024. Le processus de mise en glace s'est effectuée dès le 22 juillet 2024 afin d'accueillir les Festyv hockey et la Coupe des Bains du 27 août au 1^{er} septembre

2024. Les clubs résidents sont le Hockey club et le Club de patinage artistique. En dehors des heures d'utilisation de la glace réservées par ces deux clubs, des heures sont réservées au public (le mercredi de 13h30 à 16h30, le samedi de

14h00 à 17h00 et le dimanche de 9h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h00) et aux écoles (du lundi au vendredi de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h30). La patinoire a pu être louée de manière sporadique à d'autres utilisateurs tels que le Hockey club Vallorbe, Hockey club Husky Yverdon, Hockey club La Gendarmerie vaudoise. Quelque 24'766 entrées (public 11'051 et écoles 13'715)

Piscine couverte

La piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains SA a été ouverte au public cette année, du lundi au vendredi de 9h à 20h, ainsi que le samedi et le dimanche de 9h à 19h. Ceci à l'exception des nettoyages et révisions obligatoires chaque semestre, soit du 19 février au 1^{er} mars et du 29 juin au 09 août 2024, de deux jours fériés (25 décembre et 1^{er} janvier) ainsi que les meetings mentionnés ci-dessous, ce qui représente 309 jours d'exploitation. Le 16 novembre a eu lieu les 12h de natation, avec une fermeture dès 16h au public. Le 28 septembre, le meeting des Rives avec une fermeture toute la journée au public. Les clubs résidents sont le Cercle des Nageurs et le Club de Triathlon. Trois lignes d'eau sont en permanence mises à disposition du public. Les trois autres lignes d'eau du grand bassin ainsi que les 2/3 du bassin d'apprentissage sont

Piscine plein air

La piscine plein air a été ouverte du 18 mai jusqu'au 16 septembre 2024, ce qui représente 121 jours d'exploitation (déduction de 1 jour pour cause de manifestation). Durant cette période, il y a eu 64 jours de beau, 43 jours couverts ainsi que 14 jours de pluie. 57'092 entrées payantes (51'504 public et 5588 écoles) ont été enregistrées, ce qui représente une diminution d'environ

Salles de gymnastique

Comme pour les années précédentes, les créneaux réservés par les sociétés sportives sont toujours aussi importants. Durant la semaine, les plages disponibles sont pour dire nulles, et

ont été enregistrées durant la période d'exploitation, soit une diminution d'environ 1,6 % par rapport à 2023 (- 404 entrées). Le nombre de locations pour le public est de 7'606 et pour les écoles de 11'042. 37 abonnements ont été vendus en 2024 : 31 x 12 entrées, 6x abonnements de saison.

utilisés le matin et l'après-midi par les écoles, les clubs et la Fondation Verdeil. Le soir et le samedi, ces lignes sont utilisées par des moniteurs qui donnent des cours dans les différents clubs locaux ainsi que par d'autres sociétés telles que la Société de sauvetage, les Fondations USCADE et PluSport ainsi que Unisanté. Quelque 37'207 entrées (public, écoles, clubs, associations) ont été enregistrées en 2024, soit une augmentation d'environ 10,02% par rapport à 2023 (33'817 entrées). 1'880 abonnements ont été vendus en 2024, dont 157 abonnements annuels uniquement pour la piscine couverte, 102 pour les deux piscines, 5 abonnements pour les collaborateurs, 1'123 abonnements de 12 entrées, 1 abonnement entreprise, 192 abonnements pour les clubs et 300 forfaits 20 francs par enfant pour l'école de natation.

8,2% par rapport à 2023 (- 5100 entrées). 319 abonnements ont été vendus en 2024, dont 70 abonnements de saison uniquement pour la piscine plein air, 44 pour les deux piscines, 202 abonnements de 12 entrées, 3 abonnements entreprise, 13 abonnements pour les clubs et 2 abonnements pour l'ASSEC.

hormis quelques créneaux à la salle de Montagny, il n'existe que très peu de créneaux intéressants disponibles.

L'utilisation approximative des salles est la suivante :

Utilisation durant la semaine	Été	Hiver
Isles 1	100%	100%
Isles 2	100%	100%
Isles 3	100%	100%
Léon-Michaud 1	100%	100%
Léon-Michaud 2	100%	100%
Léon-Michaud 3	100%	100%
Rives 1	100%	100%
Rives 2	100%	100%
Rives 3	100%	100%
Marive Nord	100%	100%
Marive Sud	100%	100%
4 Marronniers	90%	90%
Cheminet gymnastique	95%	100%
Cheminet rythmique	90%	100%
Fontenay 1	80%	95%
Fontenay 2	90%	100%
Montagny	70%	90%
Passerelle gymnastique	100%	100%
Passerelle rythmique	80%	95%
Villette	80%	95%
Place d'Armes	90%	95%
Pestalozzi	85%	100%
Pestalozzi rythmique 1 et 2	80%	80%
Moyenne	90%	96%

Alors que les salles sont très prisées la semaine pour les entraînements durant la période hivernale, le Service des sports et de l'activité

physique reçoit toujours plus de demandes également pour une occupation des salles durant les weekends.

En 2024, durant les weekends, la salle omnisports des Isles a été occupée comme suit :

L'USY Basket	30 journées	matches de championnat et tournoi
Autres sociétés	28 journées	sociétés yverdonnoises, manifestations et tournois
Sociétés externes	14 journées	tournois ou entraînements

Pour la salle omnisports des Rives

Unihockey club	30 journées	matches de championnats et tournois
Autres sociétés	13 journées	matches, tournois ou formations
JECOS	25 soirées	sport 1400
Minimove	16 matinées	Parents-enfants

Pour la salle Léon Michaud

USY Handball	45 journées	matches de championnats ou entraînements de l'école de handball
Autres sociétés	21 journées	matches, tournois ou entraînements

Pour la salle de La Marive avec la fosse

Amis-Gymnastes	14 journées	entraînements
Yv. Ancienne	4 journées	entraînements
Autres sociétés	21 journées	entraînements ou formations
JECOS	7 soirées	sport 1400

Hormis durant les vacances d'été et de fin d'année, les clubs résidents des salles des Isles, des Rives, de Léon-Michaud et de La Marive que sont respectivement l'USY Basket, l'Unihockey club

Yverdon, l'USY Handball et les Amis-Gymnastes d'Yverdon continuent leurs entraînements durant toutes les vacances selon leurs créneaux d'occupation.

Stade municipal

Les clubs résidents au Stade municipal sont le FC Yverdon Sport SA, composé de trois équipes d'actifs, la section féminine avec deux équipes actives et deux équipes juniors et d'Yverdon Sport Academy, qui est, quant à elle, composée de 15 équipes juniors ainsi que de l'école de football les P'tits footeux. L'autre club résident

est le FC Azzurri Yverdon, composé de deux équipes d'actifs. La coordination pour l'utilisation des terrains et des vestiaires est faite par le Service des sports et de l'activité physique via l'intendant du stade. L'entretien des terrains est également effectué par le Service.

Terrain des Isles

Deux clubs sont locataires du terrain des Isles, soit : le FC Bosna Yverdon, composé de deux équipes d'actifs et de cinq équipes juniors, ainsi que le FC Centre Portugais Yverdon, composé de deux équipes d'actifs. Durant la journée, le terrain des Isles est utilisé par les écoles et par le public le reste du temps. La coordination des

plannings d'utilisation du terrain est faite par le Service des sports et de l'activité physique via l'intendant du stade. L'entretien du terrain est sous la responsabilité du Service des sports et de l'activité physique. Les vestiaires sont à la charge du Service des bâtiments.

Terrain des Vuagères

Le Rugby Club et l'American Football Club Ducs se partagent l'installation sportive des Vuagères. La coordination des plannings d'utilisation est

faite par le Service des sports et de l'activité physique via l'intendant du stade. L'entretien du terrain est sous la responsabilité du Service.

Balade ActYv

Le projet « Balade ActYv » consiste à créer plusieurs itinéraires à travers la ville. Ces parcours santé, destinés à toutes les générations, sont équipés de postes où un totem affiche le plan du parcours, une thématique illustrée par des

photos et deux exercices accessibles à toutes et tous. Une phase de test a eu lieu en 2021, ce qui a conduit à l'implantation du premier itinéraire de 2km avec 5 postes à la plage fin 2024. L'inauguration est prévue pour le printemps 2025.

BoxUp

BoxUp est une solution innovante qui permet d'accéder à du matériel (ballons, raquettes, etc.) pour des activités sportives et de loisirs via une application mobile gratuite. Depuis 2019, la Ville dispose d'une BoxUp avec six casiers au Parc

des Rives et une à la plage depuis 2021. En 2024, la Ville s'est dotée d'une BoxUp mobile, installée au parc des Quatre-Marronniers, ainsi que d'une BoxUp qui accompagne le terrain de streetfloorball, avec cannes et balles de unihockey.

Parcours Allez Hop Romandie

A ce jour, la Ville dispose de deux parcours mesurés de 5 km et 10 km de Nordic Walking au départ de la Plage d'Yverdon-les-Bains. Le maintien et l'entretien de ces parcours est en cours d'étude en regard du projet « Balade ActYv » et du fait

qu'ils aient été mis en place avec les Ligues vaudoises de la santé et Allez Hop Romandie, entités dissoutes et reprises sous l'égide d'Unisanté, qui n'effectue plus d'entretien ni de communication sur ces parcours.

Skatepark

Depuis 2016, la Ville dispose d'un skatepark de 1500 m² au parc des Rives, composé d'un bowl et d'une partie street pour petits et grands. Son

accès est libre au public avec la possibilité de pratiquer jusqu'à tard dans la nuit, ceci grâce à l'installation de projecteurs LED en libre accès.

Street workout

Depuis 2019, la Ville dispose d'un street workout au parc des Rives, composé de différents

modules permettant une pratique d'exercices de fitness pour toutes et tous.

Projets | dossiers transversaux

Le Service des sports et de l'activité physique s'assure d'intégrer les enjeux propres à son champ de compétences dans différents dossiers,

collaborations, commissions et projets transversaux. Cela comprend notamment, en termes de projets et opérations de long cours :

- ▪ **Commission événementielle :**
participation aux séances et aux travaux de la Commission ;
- **Sports 5 :**
participation aux séances et travaux du GT et du groupe de pilotage, collaboration avec les acteurs sportifs sur le site ;
- **EP5 :**
le Service des sports et de l'activité physique siège régulièrement dans le GT du projet « Un espace public à moins de 5 minutes de chaque Yverdonnois-e » dirigé par le Service de l'urbanisme ;
- **Plateforme de santé :**
coordination des séances et des travaux de la Commission ;
- **Urbanan (anciennement Métasanté) :**
coordination du groupe de pilotage et développement du Living Lab LiLY ;
- **DemSCAPE-VD :**
participation au GT du projet ;
- **CoPSP (Vieillir 2030) du Réseau Santé Nord Broye :**
participation au GT du projet ;
- **Projet de marketing urbain :**
participation au GT.

Communication Promotion | Digitalisation

Communication | Promotion

Selon les ressources financières et humaines à sa disposition, la communication du Service des sports et de l'activité physique a été diffusée via différents canaux en 2024, en collaboration avec la Filière communication de la Chancellerie.

Certains canaux, notamment les canaux internes, ont systématiquement été utilisés, et d'autres canaux externes ont été actionnés pour des communications ciblées.

- ▪ **Canaux internes :**
magazine Rive Sud, agenda et actualités sur le site internet de la Ville, réseaux sociaux (Ville + Sports et activité physique), chaîne WhatsApp de la Ville, sites internet du Service des sports et de l'activité physique et de ses manifestations, mailing, newsletter Sports et activité physique, etc. ;
- **Canaux externes :**
agenda ADNV, réseaux sociaux de partenaires, relais des partenaires, bus Travys, affichage de sociétés partenaires, collaboration avec La Région, etc.

La stratégie « réseaux sociaux » du Service des sports et de l'activité physique a encore été renforcée en 2024. Au 31 décembre, la page Facebook du Service des sports et de l'activité physique était suivie par 2600 personnes et la page Instagram par 460 personnes. Les publications sur la première ont touché près de 200'000 followers et près de 25'000 sur Instagram.

Pour la première fois, une collaboration avec des sociétés d'affichage partenaires a permis une meilleure couverture publicitaire des manifestations du Service. Dans la mesure des ressources à disposition, ces mesures seront reconduites et renforcées en 2025.

La collaboration avec le journal La Région s'est poursuivie en 2024, et a été reconduite pour 2025. Elle comprend la publication de publiereportages dans les pages du journal, ainsi que des affiches des événements et programmes du Service. En revanche, les collaborations avec les radios locales ont été momentanément suspendues, leur impact ne pouvant être garanti en l'état.

Digitalisation

Le Service des sports et de l'activité physique poursuit ses efforts de digitalisation en cherchant à optimiser certains processus qui faciliteront l'accès à l'information autant pour les

Dootix : en 2022, la plateforme d'échanges Dootix a été déployée et présentée aux associations sportives et prestataires du mouvement yverdonnois. Cette plateforme a pour objectif de mieux connaître les acteurs yverdonnois du

Un travail important pour la mise en ligne de l'agenda des événements yverdonnois sur le site de la Ville a été effectué en collaboration principalement avec le SIT et le Service de la culture, ainsi qu'un mandataire et la Filière communication. Ce travail devra être poursuivi en 2025 pour améliorer l'outil et sa performance auprès des utilisateurs et utilisatrices.

La présence des événements et programmes du Service des sports et de l'activité physique, ainsi que de ceux de ses partenaires, a été passablement importante dans le journal communal Rive Sud. Un dossier spécial a d'ailleurs été consacré à l'événement esport FER 4 et un agenda sportif a été publié dans l'édition d'avril 2024.

Finalement, l'identité graphique de différents événements a été renforcée. C'est le cas du Triathlon pour lequel le service a défini une nouvelle ligne graphique qui se veut pérenne. Son déploiement sur de nouveaux supports est prévu pour 2025.

associations sportives et prestataires du sport et de l'activité physique que pour la population yverdonnoise.

sport et de l'activité physique et de faciliter les échanges et les processus. En 2023, 63 associations sportives et 49 prestataires privés se sont inscrits sur la plateforme.

Annuaire : en parallèle à cette plateforme, un annuaire des associations et prestataires du sport et de l'activité physique yverdonnois a été déployé. Sous forme de barre de recherche, cet

annuaire permet à la population de rechercher une activité en fonction de ses besoins et ses attentes.

Gelore - GECO4 : la solution Gelore-GECO4 permet l'inscription et l'organisation de cours et de camps. Elle est en cours de finalisation et sera déployée au printemps 2025. Le Service

des sports et de l'activité physique utilisera cette solution pour organiser ses cours ASSEC ainsi que les cours du sport scolaire facultatif.

Géocity - Agenda : Géocity est une solution développée par le SIT dont l'objectif est d'annoncer des événements à usage interservices. En 2024, un groupe de travail a travaillé sur le développement d'un agenda communal interdisciplinaire accessible sur le site internet de la Ville

à partir de données extraites de Géocity. Cet agenda est désormais disponible en ligne pour le public et permet à tout un chacun de consulter les événements et manifestations se déroulant sur le sol yverdonnois.

Un nouvel objectif prévu sera de connecter Dootix à Géocity afin que les associations et les prestataires du sport et de l'activité physique puissent annoncer et déposer leurs demandes d'événements et de manifestations directement

sur Dootix. Avec cette intégration, la Police du commerce pourra recevoir et traiter les différentes demandes de manière automatisée, et les événements et manifestations seront ensuite publiés dans l'agenda communal.



Ressources humaines

2024 Rapport de gestion

Dicastère

Urbanisme | Ressources humaines | Culture et durabilité

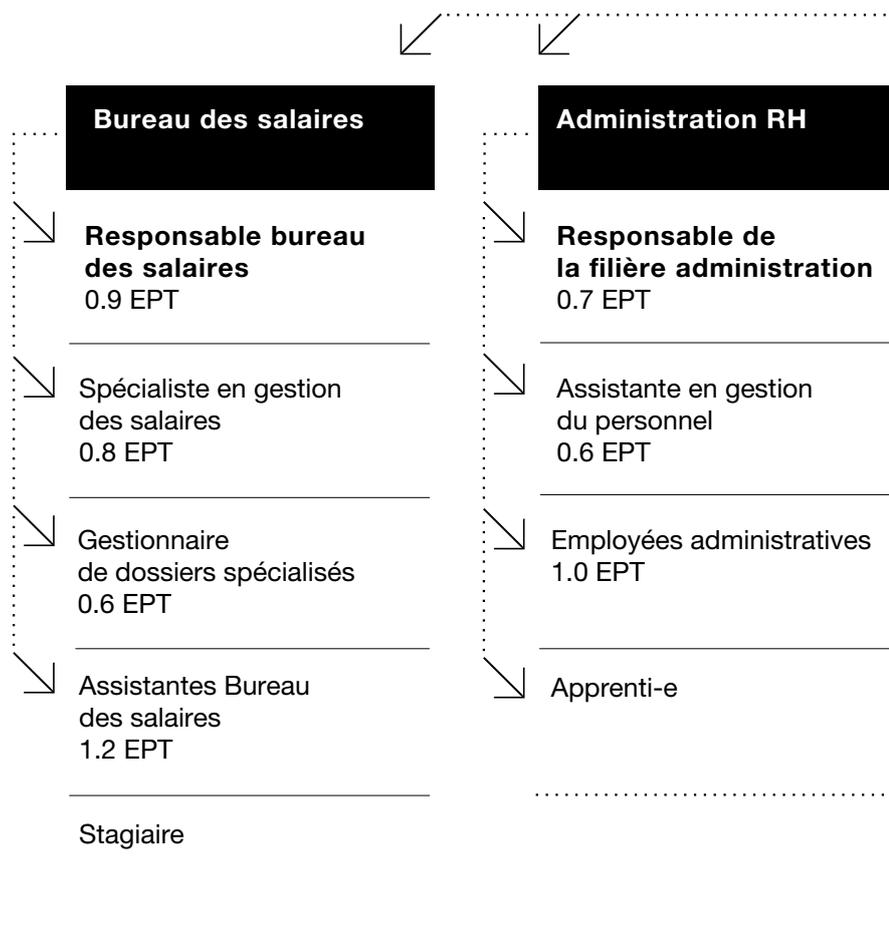
Service des ressources humaines

Mme Carmen Tanner

Municipale

M. Julien Crot

Chef de service



MUNICIPAL • E | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |

CHEF DE SERVICE

Adjoint au chef du service
0.9 EPT

**Sécurité et santé
au travail**

Coordinateur MSST
0.8 EPT

Gestion RH

Spécialistes RH
3.0 EPT

Stagiaire

**Innovation et
développement**

**Responsable développe-
ment et innovation**
0.7 EPT

Spécialiste projets RH
0.8 EPT

Service des ressources humaines

MISSIONS

Les Ressources Humaines doivent assumer une double mission en concevant et mettant en œuvre des processus de Gestion des Ressources Humaines (GRH) efficaces et efficients : assurer la productivité du personnel dans le cadre des missions, prestations et projets que la Ville doit fournir et veiller à la satisfaction et

à la motivation du personnel, dans le cadre des projets professionnels et personnels de chacune et chacun. Ce défi nécessite donc une forte implication dans la connaissance de l'administration, dans l'élaboration des stratégies et développements, ainsi que dans la capacité à entrer en relation avec chaque individu la composant.

POINTS FORTS 2024

L'activité du Service RH a été marquée par les principaux faits suivants :

- validation par le Conseil communal du nouveau statut du personnel le 1^{er} février 2024 ainsi qu'auprès des instances cantonales durant le mois mars 2024 ;
- entrée en vigueur du nouveau statut du personnel de l'administration au 1^{er} juillet 2024, ainsi que trois directives indispensables au bon fonctionnement ; l'implémentation de ce projet d'envergure a impliqué une importante phase de préparation de ce changement de régime statutaire, en termes contractuel et technique mais également au niveau de la communication interne et externe à l'administration ;
- valorisation de l'image innovante et attractive de la Ville en tant qu'employeur, en mettant en avant les conditions de travail proposées aux collaboratrices et collaborateurs ; cela se concrétisera par la création d'une page dédiée sur le site internet de la Ville ainsi que par la conception d'une brochure informative ;
- audit systémique externe du concept MSST communal ne montrant aucune non-conformité mais uniquement quelques points d'améliorations ;
- migration du logiciel des temps sur une version plus moderne et plus adaptée aux besoins actuels, intégrant les contraintes de la nouvelle directive des temps, ainsi que la mise à disposition des modules spécifiques et l'intégration d'une interface web permettant une gestion dynamique des données du personnel ;
- migration de la comptabilité salariale sur le nouveau plan comptable entré en vigueur en 2024 (MCH2) ;
- analyse des nouvelles descriptions de postes du personnel éducatif des structures d'accueil parascolaire de l'administration communale d'Yverdon-les-Bains et mise en œuvre des revalorisations salariales consécutives, suite à l'évaluation de l'égalité salariale, réalisée courant 2023 à l'aide du logiciel Logib.

Effectifs 2024

Nombre de collaborateurs-collaboratrices et ETP (équivalent temps plein) par service au 31.12.2024

Services	01.01.2024		31.12.2024	
	Pers.	ETP	Pers	ETP
Bâtiments	92	61.62	96	65.38
Chancellerie	40	19.53	42	18.07
Culture	121	47.12	134	46.29
Défense et incendie	11	9.40	13	11.40
AggloY	4	3.10	3	2.5
Energies	89	83.68	89	83.63
Finances	25	22.00	25	21.06
Jeunesse et cohésion sociale	234	83.00	252	90.40
Mobilité, environnement et infrastructures	114	104.44	115	104.16
Population et numérique*	0	0	8	5.80
Ressources humaines	19	14.00	21	15.90
Sécurité publique	179	134.15	182	140.56
Sports	56	30.57	55	33.43
Urbanisme	22	17.40	19	15.00
Total	1006	629.99	1054	653.57

*Le Service population et numérique (PON) a été officiellement créé le 1^{er} mars 2024, avant cette date le personnel engagé dans les activités du Service PON faisait partie de la Chancellerie (historiquement le Secrétariat général).

Nombre de collaborateurs-collaboratrices et ETP (équivalent temps plein) par type de contrats au 1^{er} janvier et 31 décembre 2024.

Type de contrat	01.01.2024		31.12.2024	
	Pers.	ETP	Pers	ETP
Fonctionnaires	593	506.74	612	523.42
Chef de service	13	12.70	13	12.70
Employé-e communal-e	15	8.20	16	8.57
Employé-e auxiliaire	351	69.65	379	76.38
Personnel en formation	29	29.00	29	28.80
Personnel en insertion prof.	5	3.70	5	3.70
Total	1'006	629.99	1'054	653.57

LES ACTIVITÉS

Engagement du personnel

Le nombre de mises au concours entre 2023 et 2024 est en baisse. Notons que le nombre de départs naturels entre 2023 et 2024 a diminué et que les nouveaux postes attribués au 1^{er} janvier 2024 ont été plus nombreux que ceux octroyés au 1^{er} janvier 2023 (13.15 EPT en 2023 et 21.58 ETP en 2024). Bien que les ETP attribués en 2024 aient été plus nombreux qu'en 2023, il convient de noter qu'un certain nombre de création de postes, à des faibles pourcentages, ont été attribués à des membres du personnel déjà présents, influençant ainsi le nombre de mises au concours sur l'année.

Nos canaux de recrutement restent similaires depuis plusieurs années. Nous favorisons la gestion numérique des candidatures, qui amène un flux important de dossiers, mais qui nous permet de gagner en efficacité dans le traitement et la gestion. Notons que nous avons standardisé, depuis quelques années, la diffusion de nos annonces sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook). Cette mesure permet de renforcer l'image employeur de l'administration communale ainsi que d'offrir une plus grande visibilité pour un faible coût.

	Nbre de mises au concours	Nbre de dossiers réceptionnés	Nbre de personnes reçues en entretien
2015	80	3685	371
2016	85	4287	419
2017	76	3722	367
2018	82	3600	382
2019	73	3353	306
2020	85	4193	313
2021	87	3568	271
2022	124	5347	364
2023	108	4965	286
2024	90	4973	245

Management des performances

Le Service RH accorde une importance particulière à la conduite de l'entretien annuel de collaboration entre la hiérarchie et la collaboratrice ou le collaborateur. Chaque année, les cadres de l'administration doivent réaliser l'exercice, qui est une méthode efficace pour la gestion de la performance, ainsi que pour obtenir des indications sur le climat et l'ambiance de travail

au sein des équipes. Le Service RH effectue le suivi des données et procède, dans certaines situations, à des accompagnements spécifiques pour répondre aux problématiques identifiées. Il est à noter qu'une formation sera organisée début 2025 concernant la gestion des entretiens de collaboration afin de permettre aux cadres de se former ou se perfectionner dans cet exercice.

Développement des compétences

En 2024, le Service RH a continué les sessions de formation interservices sur la gestion de projet destinée aux cadres, afin de les outiller et de développer un langage commun en la matière au sein de l'administration.

Comme chaque année, les collaboratrices et collaborateurs de l'administration ont également

eu l'opportunité de suivre des formations ponctuelles, afin de parfaire et de développer leurs compétences. Enfin, le Service RH a répondu à des besoins plus spécifiques, en offrant des coachings individualisés ou d'équipe et en soutenant des collaboratrices et collaborateurs dans le cadre de formations continues de plus grande envergure.

Répartition des frais de formation 2024 – budget RH

▪ Cours cadre et collaborateurs + séminaires "maisons"	32.8%
▪ Formations CEP (Centre d'éducation permanente)	26.6%
▪ Formations individuelles hors CEP	16.4%
▪ Frais liés à l'apprentissage (dont cours interentreprises)	11.6%
▪ Mesures de coaching	10.4%
▪ Formation "maisons" pour les services	2.2%

Développement et innovation RH

Au niveau des projets majeurs du service, l'année 2024 a été marquée par l'entrée en vigueur du nouveau statut du personnel de l'administration, le 1^{er} juillet 2024. L'implémentation de ce projet d'envergure a fortement sollicité l'ensemble des filières du Service RH.

Suite à l'approbation du nouveau statut du personnel par le Conseil communal en février 2024, le premier semestre de l'année a été principalement dédié à la préparation de ce changement de régime statutaire, en termes de modifications contractuelles, nécessitant une forte implication des filières gestion, administration RH et bureau des salaires mais également en termes de communication institutionnelle.

La filière développement et innovation a travaillé sur des mesures de communication interne permettant d'accompagner ce changement auprès du personnel de l'administration mais a également saisi l'opportunité de cette réforme pour mettre en avant les nouvelles conditions attractives et innovantes de la Ville employeuse avec le développement d'une page internet dédiée et d'une brochure.

Durant l'année 2024, la filière développement et innovation a poursuivi les étapes de production et de consultation d'autres documents statutaires d'importance, notamment la directive pour les proches aidants ainsi que la charte pour l'égalité et la diversité. Une validation par la Municipalité de ce document faitier est prévue au début de l'année 2025. D'autres documents statutaires comme les modalités d'application du congé menstruel ont également pu être élaborés et devraient être mis en œuvre début 2025.

Durant l'entier de l'année 2024, la filière a également poursuivi et intensifié sa collaboration avec la Durabilité sur les questions liées à l'égalité en participant notamment à l'organisation d'un événement cinéma et d'une table ronde autour de la violence faite aux femmes.

Suite à l'approbation de la stratégie égalité par la Municipalité en juin 2024, mais également au vu des nouvelles conditions statutaires offertes au personnel, la filière développement et innovation RH a pu avancer sur l'élaboration et la communication de mesures visant l'égalité et favorisant la diversité, éléments essentiels pour une administration exemplaire.

Santé et sécurité au travail (SST)

En 2024, aucun projet d'importance en santé et sécurité au travail n'a été finalisé. Cependant, plusieurs de ces projets ont été initiés ou sont sur le point d'aboutir. L'année écoulée aura été une année riche en développement et mise en place d'action qui se dérouleront en 2025.

Parmi les nombreux points ayant tout de même été réalisés durant 2024, un audit systémique externe du concept MSST a été réalisé à la demande de la SST communale. Cet audit n'a mis en avant aucune non-conformité majeure mais uniquement des points d'amélioration continue. Parmi ces points, les plus importants traitent de la définition d'objectifs chiffrés, de la documentation des instructions internes, de la définition des tâches SST dans les descriptions de postes des préposés à la sécurité des services, de la gestion des produits chimiques et de la protection de la maternité.

Malgré la prise de mesures préventives, certaines activités présentent par essence et de manière immuable, un niveau de pénibilité dépassant la norme. Dans ce cadre, la nouvelle directive sur les travaux pénibles, établie au sens du nouveau statut du personnel, permet de lister les travaux induisant une pénibilité spécifique et standardiser la procédure donnant droit à une rétribution financière compensatoire. Il est important de noter que cette rétribution financière n'est pas prévue pour payer un risque, mais permet de compenser une pénibilité inhérente et incompressible. Ainsi, elle intervient après la prise de toutes les mesures raisonnablement attendues en termes de protection de la santé et de la sécurité.

Bureau des salaires

Le bureau des salaires gère l'ensemble des tâches liées à la rémunération du personnel communal, de la paie aux assurances sociales, en passant par l'administration du logiciel de gestion des temps, le conseil personnalisé aux collaboratrices et collaborateurs ou encore la gestion, le contrôle et le suivi de l'ensemble des absences. L'élaboration du budget des salaires et la bonne tenue de la comptabilité salariale sont également des tâches qui lui sont dévolues.

2024 aura été la première année où une formation à l'évacuation aura été réalisée. Cette formation vient compléter les formations déjà en place concernant les procédures d'urgence. Plus de 30 personnes ont été formées et d'autres personnes seront dès à présent formées chaque année.

L'année 2024 aura également été marquée par la première formation en premiers secours pédiatriques pour les APEMS et UAPE communales. Ces formations spécifiques ont accueilli la majorité du personnel concerné et seront reconduites périodiquement à l'avenir.

Parallèlement à cela, de nombreux audits SST de poste de travail ont été réalisés, certains en partenariat avec le Bureau de Prévention des Accidents (BPA) ou avec la SUVA.

D'autres activités de moindre envergure ont été réalisées. Parmi celles-ci, la promotion de la visibilité de nuit sur le domaine public via la « journée de la lumière » du BPA et en partenariat avec la Police Nord Vaudois, des campagnes d'actions contre les chutes dans la quasi-totalité des bâtiments de notre administration, les audits exhaustifs des ouvrages d'exploitations des eaux de boissons, ateliers et stocks du Service des énergies, diverses analyses ergonomiques et acoustiques de postes de travail ainsi que la formation de 60 personnes à l'utilisation des petits moyens d'extinction en cas d'incendie et la quasi-totalité du Service MEI, soit environ 100 personnes, aux gestes de premiers secours.

Son action fait partie intégrante du Service RH, et sa collaboration est très étroite avec le Service des finances.

Le premier semestre de l'année 2024 a été marqué par la mise en conformité des logiciels métier au nouveau plan comptable de l'administration (MCH2). L'ensemble des imputations salariales a dû être adapté pour une bonne répartition dans plus de 600 comptes comptables dédiés à la comptabilité salariale.

L'année 2024 a également permis de finaliser et d'accompagner la mise en œuvre du nouveau statut du personnel et de ses directives, soit la directive des temps, la directive concernant les services de piquet et de permanence ainsi que la directive concernant les indemnités et inconvénients liés à des travaux spéciaux et/ou à des contraintes professionnelles particulières. Le règlement des frais a quant à lui été soumis pour approbation à l'autorité fiscale du Canton et devrait entrer en vigueur durant l'année 2025.

L'année 2024 a aussi été marquée par la migration du logiciel de gestion des temps sur une version plus moderne. Cette modernisation permet une optimisation de l'utilisation du logiciel pour les différents utilisateurs et utilisatrices, mais aussi une intégration de nouveaux modules permettant notamment la planification ou encore une interface web avec accès individualisé aux

membres du personnel pour une gestion dynamique des données et une meilleure fluidité et transparence de la gestion des présences et des absences. Cette migration a également permis d'intégrer les contraintes fixées par la nouvelle directive des temps qui fait suite à l'entrée en vigueur du nouveau statut du personnel au 1er juillet 2024.

L'équipe du bureau des salaires compte 5 collaboratrices et collaborateurs fixes se partageant 3.5 ETP, complété par un-e stagiaire et une personne auxiliaire.

En 2024, la masse salariale totale a été de CHF 66'366'875.95 répartis sur 1496 membres du personnel (tous contrats confondus), 161 conseillères communales et conseillers communaux, ou membres de commissions et 26 retraités ou retraitées.

Apprentissages et stages

28 places d'apprentissage sur 32 disponibles étaient repourvues au 31 décembre 2024. En effet, certaines places d'apprentissage n'ont pas trouvé de candidat-e idéal-e. De plus, le nombre disponible de places d'apprentissage continue à s'ajuster en fonction des ressources des différents services, permettant de garantir aux apprenti-es une qualité optimale de formation. En effet, la formation d'apprenti-es représente un investissement important au sein des services de l'administration communale. Une réflexion de fond, qui sera partagée avec la Municipalité, reste en cours auprès du Service RH afin de définir les moyens permettant aux services communaux de poursuivre leur contribution à l'appren-

tissage dans des conditions adaptées à leurs besoins. Il ressort des partages d'expérience et échanges avec les différents partenaires de la formation que cette problématique n'est pas propre à notre administration communale et constitue un enjeu pour l'ensemble des entreprises formatrices.

Cette année, les services RH et JECOS ont étroitement collaboré dans le cadre du recrutement de pré-apprenti-es ASE, mettant un terme aux stages de longue durée de plus de six mois. Une évaluation du concept de pré-apprentissage est en cours et donnera lieu à d'éventuels ajustements.

Métiers d'apprentissage	Places pourvues au 31.12.2023	Places pourvues au 31.12.2024	Prévision rentrée 2025
Employé-e de commerce	11	9	10
Floriculteur-trice	3	2	2
Paysagiste	1	1	1
Agent-e en information documentaire (AID)	2	1	1
Assistant-e socio-éducatif-ve (ASE et pré ASE)	5	10	7
Agent-e d'exploitation	1	1	2
Electricien-ne de réseau	2	1	2

Métiers d'apprentissage	Places pourvues au 31.12.2023	Places pourvues au 31.12.2024	Prévision rentrée 2025
Mécanicien-ne en maintenance automobile	1	1	1
Informaticien-ne	1	0	1
Menuisier-sière	1	1	1
Techniscéniste	1	0	0
Total	29	27	28
MPC (maturité professionnelle commerciale)	0	0	1
Total	29	28	29

En 2024, environ 75 personnes ont bénéficié d'un stage non-rémunéré au sein de l'administration communale. Leurs provenances étaient diverses (école obligatoire, gymnase, le Repuis, Connexion ressources, CGPI, ADNV, office AI, Oseo, Orif, etc.). La durée des stages varie d'une journée pour les stages d'orientation jusqu'à six mois pour les stages de réinsertion.

Événements

Les membres du personnel arrivés à l'âge de la retraite en 2023 ont été invités le lundi 18 mars 2024 par la Municipalité et les cheffes et chefs de service pour un apéritif, puis un repas dans un établissement de la place.

La Municipalité a invité l'ensemble du personnel

PERSPECTIVES 2025

En 2025, le Service RH mettra l'accent principal sur la création et la mise en œuvre de documents, tels que des directives ou règlements, fixés dans le nouveau statut du personnel entré en vigueur au 1^{er} juillet 2024, notamment la finalisation d'une directive en matière de télétravail, d'un règlement concernant la gestion de la formation ou encore la définition de la méthode de fixation du salaire initial. Il s'agira également de finaliser le règlement concernant les remboursements des frais.

Une vingtaine de personnes ont par ailleurs bénéficié d'un stage rémunéré en 2024 au sein de notre administration. Il s'agit principalement de stages préalables à une formation, de stages post-formation, ou de places de travail hebdomadaires dans le cadre de la mesure LIFT. Cela représente un nombre de stages rémunérés plus ou moins équivalent à l'année précédente, ce qui continue de démontrer la volonté de formation dont fait preuve la ville d'Yverdon-les-Bains.

de l'administration communale ainsi que les retraités à un repas de fin d'année qui a eu lieu le vendredi 29 novembre 2024 à la salle de La Marive. Plus de 400 personnes s'y sont inscrites et ont célébré ensemble ce moment convivial et festif.

Parallèlement, plusieurs démarches internes au service devront être réalisées afin de continuer d'adapter nos documents, processus ou procédures internes au nouveau statut du personnel.

De plus, le Service RH proposera et mettra en œuvre différentes politiques ou directives de gestion des ressources humaines en fonction des demandes de la Municipalité.



Culture

2024 Rapport de gestion

Dicastère

Urbanisme | Ressources humaines | Culture et durabilité

Culture

Mme Carmen Tanner

Municipale

M. Raphaël Kummer

Chef de service

La Marive

L'Echandole

Théâtre
Benno Besson

Centre d'Art
Contemporain

Bibliothèque
d'Yverdon-les-Bains

MUNICIPALE | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |

CHEF DE SERVICE

→ **Adjoint au chef de service**

→ **Conseillère culturelle**

↘ **Chargées de projets**

→ **Stagiaire**

→ **Intendant du service**

→ **Location des salles**

→ **Apprentie**

↙ **Associations et fondations subventionnées dont:**

- Musée d'Yverdon et région
- Maison d'Ailleurs
- Musée Suisse de la Mode
- L'Amalgame
- Les arTpenteurs
- Fanfare L'Avenir
- Castrum & Cie
- La Dérivée
- Les Brandons
- Numerik Games
- NovaJazz
- La Fête de la Musique
- Centre doc. Pestalozzi

↘ **Commission Culturelle**
Soutien aux artistes d'Yverdon-les-Bains

↘ **Réseau culturel régional**

Service de la culture

Effectif du personnel

Unité administrative	1 ^{er} janvier 2024				31 décembre 2024			
	COLLABORATEUR·TRICES		COLLABORATEUR·TRICES		COLLABORATEUR·TRICES		COLLABORATEUR·TRICES	
	Fixes		Auxiliaires		Fixes		Auxiliaires	
	EPT	Nombre	EPT	Nombre	EPT	Nombre	EPT	Nombre
Direction	3.5	5 + 1 apprenti-e	2.2	3	3.5	5 + 1 apprenti-e	2.2	3
Théâtre Benno Besson	6.55	8 + 1 apprentie	0.6	18	6.55	8	0.8	18
L'Echandole	3.8	6	1.15	10	3.8	6	1.05	11
Administration des théâtres	0.75	2	0.1	5	0.75	2	0.1	6
Centre d'Art Contemporain	2.9	4	0.3	3	2.95	4	0.3	3
Bibliothèque d'Yverdon-les-bains	12.45	16 + 2 apprenti-es	0.87	7	12.95	17 + 1 apprenti-es	0.95	10
La Marive	3	3	1.8	17	3.5	4	1.8	15
Total service	32.95	42 + 4 apprenti-es	7.02	63	34	44 + 2 apprenti-es	7.2	66

Remarques :

La personne en charge de la conciergerie du TBB est également en charge de la conciergerie des salles à louer du Château. Sa charge de travail est répartie ainsi : 80% TBB, 20% conciergerie des salles à louer. Ce 20% figure dans les EPT de la direction. Sous « nombre de collaborateur·trices fixes », cette personne est ainsi comptée à deux endroits du tableau.

MISSIONS

- Mettre en œuvre le plan directeur de la culture 2030 (PDC30), qui se déploie en 5 axes :
 - **AXE 1** - Espace public – Réinjecter l'art dans la ville
 - **AXE 2** - Vie nocturne – Sortir tous les soirs de l'année
 - **AXE 3** - Patrimoine – Réveiller les murs et les traditions
 - **AXE 4** - Accessibilité – Vivre la culture sans entrave
 - **AXE 5** - Professionnalisation – Garantir l'emploi

- Administrer les cinq entités culturelles communales nommées ci-après : le Théâtre Benno Besson, L'Echandole, la Bibliothèque, le Centre d'Art Contemporain et La Marive.
- Subventionner, accompagner et superviser les acteurs et actrices culturel·les et les manifestations culturelles subventionnées par la Ville.
- Soutenir la création artistique et la médiation culturelle à travers la Commission culturelle.
- Promouvoir et coordonner l'offre culturelle au moyen d'actions de communication et de participation à des réseaux culturels locaux, régionaux et nationaux.
- Encourager la population aux pratiques artistiques par l'élaboration et la gestion de dispositifs de soutien.

POINTS FORTS 2024

L'année a été marquée par des crises aiguës dans différentes institutions culturelles à Yverdon-les-Bains, comme ailleurs en Suisse. Cette crise est principalement liée au renchérissement des coûts de production et à la mutation en cours du mode de gouvernance des institutions. Toute la chaîne de production culturelle voit ses charges augmenter et fait face à une stagnation voire diminution des recettes en lien avec une modification du comportement des publics et des partenaires privés. En parallèle, les équipes sont sous pression d'exigences toujours plus soutenues. Ces changements nécessitent une forte adaptation des organisations culturelles et la mobilisation de compétences spécialisées pour adapter leur modèle de gestion. Le Service de la culture a offert un accompagnement précis et personnalisé à

de nombreuses structures, tout en les encourageant à baisser légèrement leur volume d'activité pour diminuer la pression sur les structures, les finances et les équipes.

Cet accompagnement rapproché a permis de maintenir une offre diversifiée, riche et adaptée aux demandes de la population, en permettant à l'ensemble des institutions et événements de maintenir leur activité. De même elle a amené le Service à affiner son système d'accompagnement et de suivi de l'ensemble des institutions, lui permettant une lecture plus précise de la situation individuelle de l'ensemble des actrices et acteurs. Ce nouveau système inclura également à l'avenir une possibilité pour les institutions et associations de profiter de formations adaptées à leurs besoins.

En parallèle, le Service a réalisé les actions ci-dessous en lien avec son plan d'action et plan directeur :

Art public

Cabines d'expression | Les 3 anciennes cabines téléphoniques, réutilisées en espace d'expression artistique, ont vécu une riche année 2024. L'artiste yverdonnoise Sophie Sciboz a présenté un récit intime à écouter autour du confinement. Les institutions muséales les ont

utilisées comme espace de promotion pour leurs activités liées à la Nuit des Musées. La Ville y a promu ses activités estivales Cet été à Yverdon. Le Centre d'Art Contemporain les a habillées en résonance avec l'exposition *Sunglasses at night*.

Parcours d'art contemporain en Ville d'Yverdon-les-Bains | Suite à la signature d'une convention avec la Ville, la Fondation CEPY s'est engagée à soutenir la création artistique de

projets dans l'espace public. Dans ce cadre, la première œuvre, *Conjecture* de l'artiste Gaspard Delachaux, a pu être réalisée et inaugurée au parc du Castrum en 2024.

Vie nocturne

Viva Pesta ! | En 2024, la nouvelle manifestation Viva Pesta ! a marqué avec succès le retour des festivités estivales au cœur de la ville. La manifestation, organisée par le Service de la culture, a fait vibrer la place Pestalozzi du 28 juin au 16

août, offrant une programmation gratuite et populaire. Au programme : 8 concerts et DJ sets, un blind test live, des spectacles d'arts vivants et une soirée dédiée au football.

Sports 5 | En 2024, le développement du site de Sports 5 s'est poursuivi après un important travail d'aménagement et plusieurs mois de coordination entre les services de la Ville et la trentaine d'acteurs·trices issu·es du tissu associatif, culturel, social et sportif sélectionnés·es dans le cadre de l'appel à projets réalisé en 2023.

2024 a été marquée par d'importants travaux menés conjointement par la Ville et l'ensemble des associations du site, de même que par l'organisation d'une première journée portes ouvertes en octobre, permettant à l'ensemble de la population yverdonnoise de découvrir les activités proposées sur place.

Patrimoine

RDV des terrasses | En 2024, la manifestation RDV des terrasses a adopté un nouveau format, invitant les restaurateur·trices à s'approprier l'événement en organisant des animations sur leurs terrasses. Un cadre légal novateur et

gratuit a été mis en place pour simplifier cette démarche, offrant ainsi une programmation estivale variée sur l'ensemble des terrasses de la ville, tous les jeudis, du 27 juin au 15 août 2024.

Dynamisation de La Marive | La plus grande salle du Nord vaudois poursuit sa mue. En 2024, les travaux d'amélioration des infrastructures, de l'accueil des client·es et du public ont été poursuivis. Ces derniers comprennent entre autres l'amélioration de l'acoustique de même que le remplacement de l'éclairage de la scène. En parallèle, La Marive a renforcé son suivi d'événements d'envergure variés, permettant ainsi le déroulement de

nombreuses manifestations, à l'image de Black Alps, du concert « Source Concept » pour la cérémonie d'accueil des jeunes citoyen·nes en collaboration avec le Service jeunesse et cohésion sociale. La Marive a également mis en place ses premières coproductions avec l'événement musical « M4S Live Session » en collaboration avec l'association yverdonnoise Mille4Samples, puis avec le Festival de jeux La Grande Partie.

Brandons | Après 4 années d'absence, les Brandons d'Yverdon ont marqué en 2024 leur grand retour ! Afin de garantir la pérennité de cette importante tradition locale, le Service de la culture a apporté un soutien tout particulier à

l'association, dans le cadre d'une étroite collaboration sur les questions organisationnelles et opérationnelles avec l'aide des différents services de la Ville.

Accessibilité

Yverdon Culture Accessible | Ce projet pluriannuel au long cours, soutenu par le SERAC, le Bureau de la Durabilité et le JECOS, vise à évaluer l'accessibilité des institutions culturelles de la Ville et à proposer des plans d'actions concrets adaptés à chaque établissement. En intégrant les dimensions architecturales, communicationnelles et d'accueil, ce projet entend

garantir une expérience pleinement inclusive pour tous les publics. Il a été finalisé en 2024, et le rapport final, contenant l'ensemble des mesures spécifiques et durables pour faire de l'accessibilité une priorité partagée dans toutes les institutions culturelles yverdonnoises, sera rendu en 2025.

CarteCulture Caritas | La CarteCulture, proposée par Caritas, offre aux personnes à petits budgets un accès à des activités à prix réduits. En collaboration avec Caritas Vaud, cette pres-

Le Vivier | Cette plateforme de rencontres semestrielles réunit une quarantaine de participant-es, rassemblant médiateur-trices culturelles et acteur-trices des milieux sociaux, pédagogiques et éducatifs d'Yverdon-les-Bains.

Professionnalisation

Conventions de subventionnement | Le Musée d'Yverdon et région ainsi que la Maison d'Ailleurs sont les deux plus grandes institutions muséales yverdonnoises. Depuis 2024, les deux institutions bénéficient de nouvelles conventions

Rénovation de la Bibliothèque d'Yverdon-les-Bains | En 2024, la Bibliothèque d'Yverdon-les-Bains a célébré la réouverture de ses espaces avec un vernissage marquant l'achèvement des travaux de réaménagement réalisés en collabo-

Prix culturel régional | L'année 2024 a marqué la dixième édition du Prix culturel régional, ainsi que la troisième de sa nouvelle formule, le « Prix culturo-sportif », instaurée par l'Association des Syndics du Jura-Nord vaudois. Ce prix élargi honore désormais non seulement les artistes, mais aussi les athlètes de la région.

Cette année, 20 artistes ont été nommé-es, et

Bourses culturelles régionales | Le Fonds culturo-sportif a également permis la création de bourses culturelles et sportives régionales. Depuis 2022, 36 artistes de la région ont soumis leur candidature, et 9 d'entre elles et eux ont

Subventionnement

Subventions pluriannuelles fixes | L'Amalgame, Les arTpenteurs, le Castrum, La Dérivée, Centre de documentation et de recherche Pestalozzi, Conservatoire de Musique du Nord vaudois, Ecole de cirque d'Yverdon-les-Bains, Ecole de Musique de l'Avenir, Fanfare l'Avenir,

tation a été renforcée et promue sur le territoire yverdonnois. L'offre d'activités sportives et culturelles a été élargie en 2024 et la communication de l'offre renforcée.

L'objectif est de favoriser la compréhension mutuelle des défis liés aux activités respectives et, surtout, de co-construire des projets permettant l'inclusion, la diversité et la mixité des publics.

de subventionnement trisannuel, permettant de fixer des objectifs de développement ambitieux pour leur activité ainsi que de mieux cadrer les conditions de collaborations avec la Ville.

ration avec le Service des bâtiments. L'accueil des visiteurs et visiteuses a été repensé et amélioré pour plus d'accessibilité, et pour l'occasion, de nombreuses activités ont été proposées, adaptées à tous les âges et tous les goûts.

4 d'entre eux ont été distingué-es en tant que lauréat-es ; Cie Idem, Cem Tem (Thibault Roulet), Marie-Aurore Conscience et l'Orchestre des Jeunes du Nord vaudois. Par ailleurs, un prix culturel supplémentaire a été introduit : le Prix à l'Encouragement, qui vient s'ajouter aux distinctions existantes, à savoir le Prix culturel régional, le Prix du Service de la culture et le Prix de la Fondation CEPY.

obtenu une bourse de 5'000 francs chacun-e. En 2024, les artistes ASed, l'association Le Jupou de l'Absinthe et Sébastien Pittet ont été récompensés par une bourse en reconnaissance de leur travail artistique accompli et de leurs projets à venir.

Fête de la Musique, La Maison d'Ailleurs, Numerik Games Festival, Musée d'Yverdon et région, Musée suisse de la Mode, Nova Jazz, Orchestre d'Yverdon-les-Bains, Compagnie Cantamisù, Compagnie Idem, Compagnie Kokodyniack.

Cotisations | Artos, Association Danse transition, Association vaudoise de danse contemporaine, Cineforum, Commission romande de diffusion des spectacles, Conférence des villes en matière culturelle, Fondation pour la chanson

et les musiques actuelles, Observatoire romand des politiques culturelles, participation loyer résidence Bruxelles, Les Compagnies Vaudoises, Association Films plan-fixes.

Financement ponctuel | Carte musicale de l'été, Concert de la St-Sylvestre, Nuit des Musées, La Cour du théâtre, Midi théâtre, Cie du Cachot, Association XVIIIèmes, Association Ecoute Voir, Les Brandons, 1^{er} août à la Plage, Festival du Livre de Jeunesse, Pianos de SI de LA, Association Atempy, La FC, Safe Space culture, Fodge Family, Culmina, OpenAir Yverdon, FY Festival, La Lanterne Magique d'Yverdon-les-Bains, RDV

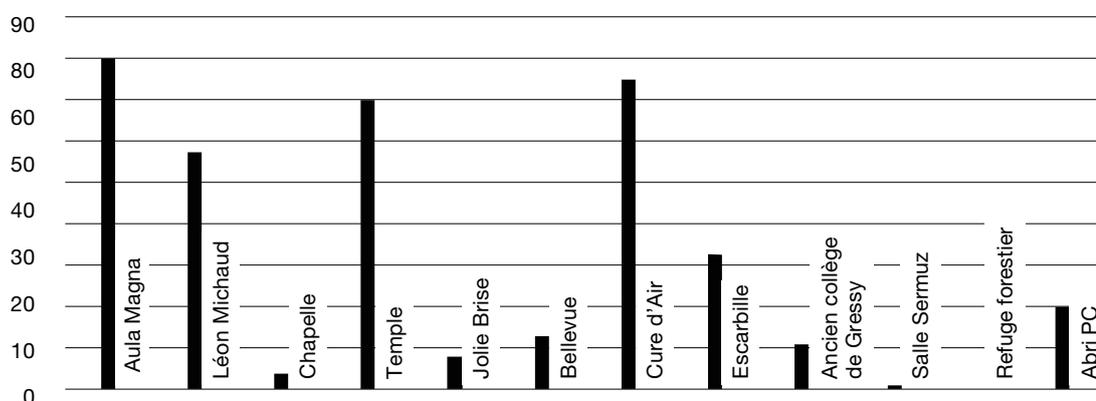
des terrasses, Action culture, Association Ma Non Troppo, Les Culturateurs, Analog Resistance Festival, Festival Yverdonnois du Court Métrage de Fiction, Festifree, Cie Calmez-vous !, Collectif La Pièce Rouge pour l'Espace EYE, Le Point de Bascule, Les Citrons Masqués, Chœur A Cappella, Projet Kaléidoscope, Les Concerts de la Thièle, Gressy Airfest.

La location des salles communales

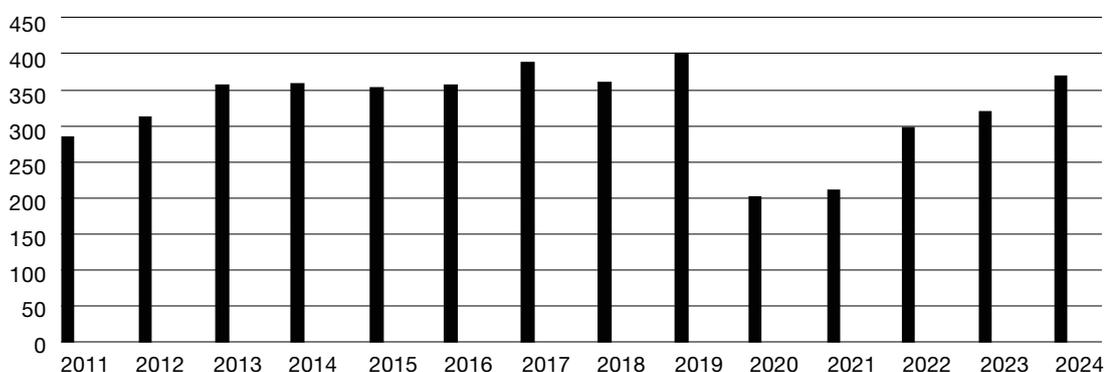
En 2024, la location des salles est en hausse, avec un retour à des niveaux similaires aux années pré-COVID. Au total, 333 contrats ont été signés pour 715 jours d'occupation, dont environ

93 jours dédiés aux montages. La location de l'ensemble des salles communales est désormais disponible en version numérique.

Nombre de locations en 2024 par salle



Nombre total de locations (toutes salles confondues)



La Commission culturelle

Depuis 2005, la Commission culturelle attribue des subventions à des artistes développant un lien fort avec notre ville. Les domaines touchés sont ceux des arts plastiques et visuels (hors achats d'œuvres), de la musique, des arts

scéniques et de la médiation culturelle. De même, deux artistes yverdonnois-es ont pu profiter d'une résidence à l'étranger de six mois, Julian Misciali au Caire et Jessie Schaer à Bruxelles.

Nom de l'artiste /groupe/compagnie	Nom du projet	Type du projet
Sophie Sciboz	Podcast	Musique
Association Patrimoine Vivant	Nuit des Musées	Musée
Cie Push Up	Quand Souffle le Vent	Art Vivant
Michael Rampa	Monographie sur Michael Rampa	Arts Visuels
Alchemists	Nouvel Album	Musique
Carlos Gomes	Nouvel Album	Musique
Catch	Exploratoire Castrum	Art Vivant
Convulsif	Nouvel Album	Musique
Les Baladins du Faubourg	Création concert théâtralisé	Art Vivant
Les Culturateurs	Création de spectacle	Cinéma
Licking Rainbows	Nouvel Album	Musique
Monument	Nouvel EP	Musique
Quatuor Bocal	Création de spectacle	Musique
Splatsch!	Exploratoire Castrum	Art Vivant
Atempy	Création de spectacle	Musique
Alex Carmin	Nouvel EP	Musique
Etienne Machine	Nouvel EP	Musique
Marielle Pinsard	Livre	Littérature
Cie Poisson-Scorpion	Spectacle	Art Vivant
Morpheus	Création Clip	Musique
Cem Tem	Nouvel album	Musique
Cie DesAires Teatro	Projet interstices	Art Vivant
Château de la Sarraz	Exposition	Arts Visuels
Hypsign	Résidence	Musique
Association Zootrop	Jupon de l'absinthe	Art Vivant
Cie Charlotte et son Jules	Spectacle	Art Vivant
Stain of Light	Premier Album	Musique

L'Echandole (ECH)

L'Echandole occupe le rez du Château d'Yverdon-les-Bains depuis 45 ans. Cette petite salle pleine de charme et de cachet séduit autant le public que les artistes. Sa programmation et son accueil en font un lieu très apprécié et reconnu loin à la ronde. Elle offre une programmation qui fait la part belle aux découvertes et aux artistes émergents. L'Echandole collabore régulièrement avec les autres acteur·rices culturel·les de la Ville et développe des projets pour tout type de public.

→ **Réalisations principales** : Une très belle année, avec plus de 10'000 spectatrices et spectateurs, ainsi que 130 représentations proposées.

Le Théâtre Benno Besson (TBB)

Le Théâtre Benno Besson (TBB) est un théâtre d'accueil : la programmation allie à la fois le théâtre, la danse, le jazz, la musique classique, le jeune public et l'humour. Le TBB est une étape importante dans le circuit de diffusion des spectacles des compagnies romandes et vaudoises. Et grâce au soutien financier du Canton de Vaud, le TBB offre la possibilité à de jeunes compagnies, comme à des projets plus ambitieux, de venir se produire au TBB. La programmation se veut éclectique, mais elle n'en oublie pas les questions liées aux problématiques de ce monde. Le TBB continue à développer des partenariats avec les différentes institutions culturelles de la Ville d'Yverdon-les-Bains.

→ **Réalisations principales** : Le TBB a continué sa collaboration avec ses compagnies en résidence, la Cie Kokodyniack et la company Idem. Kokodyniack a présenté deux spectacles, dont

La Marive

La Marive, en exploitation depuis mai 1994, est une salle de spectacles et de congrès pouvant accueillir 1'100 personnes. Elle accueille principalement des sociétés locales, des entreprises et des associations pour l'organisation d'assemblées, de congrès, des séminaires, d'expositions ou de spectacles, ainsi que les services de la Ville et des écoles à l'occasion d'événements officiels.

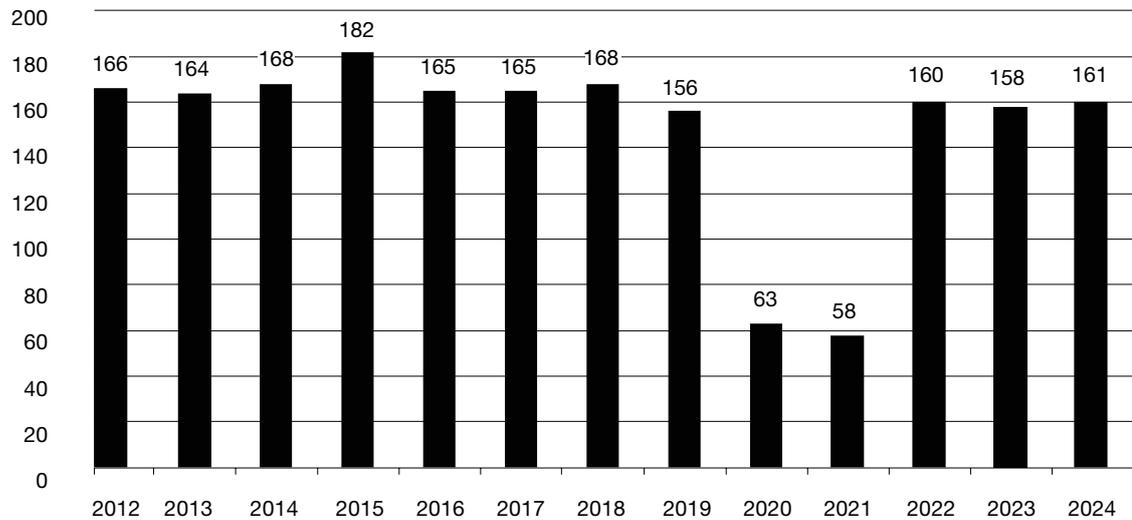
→ **Réalisations principales** : La Marive a accueilli de nombreux spectacles, dont des collaborations avec les théâtres communaux, une assemblée

générale, les promotions scolaires communales et cantonales (CPNV - ARPIH - HEIG-VD - ESLM - EPP-EPEG), 2 soirées annuelles de sociétés locales (FSG Amis-Gymnastes - L'Avenir), diverses sessions d'examens ainsi que les élections fédérales. La salle a également poursuivi sa mue avec l'avancée des travaux de rénovation de la salle, permettant une amélioration de l'accueil des clients et du public. Les recettes de locations sont en hausse par rapport à 2023.

« Déserts », sur le parcours des migrants, et l'intégrale de « À travers le Brouillard » sur les handicaps. La company Idem a créé « Together », une œuvre mêlant danseur·ses professionnel·les et amateur·trices. Le TBB a soutenu 44 projets de Suisse romande et 13 internationaux. En avril 2024, il a célébré le cinquantenaire de la Révolution des Œillets avec un concert de fado, une exposition des dessins de l'opposant Álvaro Cunhal, et une conférence sur la résistance portugaise. Enfin, le TBB a coproduit 7 spectacles, mais, en raison de problèmes structurels liés à la vétusté du théâtre, a dû en annuler 5, et le contexte géopolitique au Proche Orient a conduit à l'annulation de la pièce "Le Métro de Gaza".

Les premiers pas de la future rénovation de la salle ont vu le jour, avec l'établissement d'un concours d'architecture en vue du démarrage du chantier en 2027.

Occupation de La Marive en nombre de jours



Le Centre d'Art Contemporain (CACY)

Le CACY est un lieu d'expérimentation, de production et de diffusion des pratiques contemporaines d'arts visuels ouvert à tous les publics. Son activité est structurée selon trois axes : la conception et réalisation d'un programme annuel d'expositions, le développement du pourcentage culturel et de projets d'art public, ainsi que la gestion du Fonds d'art visuel de la Ville d'Yverdon-les-Bains (FAV).

→ **Réalisations principales** : Trois expositions ont été organisées, accompagnées de six interventions artistiques réalisées hors des murs. Un rayonnement médiatique a été assuré en Suisse, et de nouveaux publics ont été recrutés grâce à la médiation culturelle. Deux projets pédagogiques ont été mis en place, incluant l'introduction du FALC (Facile à Lire et à Comprendre). 14 partenariats ont été établis, et une collaboration a eu lieu avec le CPNV pour le FAV.

La Bibliothèque d'Yverdon-les-Bains (BYLB)

La Bibliothèque d'Yverdon-les-Bains est un lieu de documentation et de conservation, lieu de formation, lieu de rencontre et d'échanges, lieu de découvertes culturelles. Après des travaux d'aménagements menés en 2023, 2024 a été une première année intense pour expérimenter, adapter, vivre la bibliothèque post-réaménagement ! → **Réalisations principales** : Une équipe unie, un public diversifié, nombreux et conquis et

un programme hors-norme ont fait de Fêtons la Biblio l'évènement-phare de 2024. L'année 2024 a également été marquée par une forte augmentation de la fréquentation de l'institution, et par une programmation riche et variée, avec plus de 200 activités proposées. Cette année a également vu le lancement d'un site dédié à la collection précieuse et l'aboutissement du projet d'adaptation du service scolaire.

Le Musée d'Yverdon et région (MYR)

Installé dans un château du 13^e siècle qui constitue le fleuron du patrimoine bâti communal, le Musée d'Yverdon et région (MYR) est l'institution de référence pour la conservation du patrimoine archéologique et historique du Nord vaudois.

→ **Réalisations principales** : Renforcement des partenariats événementiels avec la Ville d'Yverdon-les-Bains (Festival suisse de l'Horlo-

gerie, Marché de Noël).

Signature de la nouvelle convention de la Ville d'Yverdon-les-Bains et ouverture du chantier sur la nouvelle exposition permanente (pré-étude).

La fréquentation du Musée est à nouveau en hausse en 2024, soulignant la dynamique positive instaurée depuis plusieurs années.

Maison d'Ailleurs (MdA)

Fondée sur un patrimoine s'articulant autour de l'idée de la conjecture et de l'utopie, la Maison d'Ailleurs est un musée qui se positionne comme un lieu d'échanges et de projets autour de la mémoire culturelle, de la question du vivant, des arts et de la technologie. Elle engage ses collections dans des expositions ouvertes sur le monde, en se consacrant à des thèmes contemporains dans le but de promouvoir la confrontation des idées et la transmission culturelle.

→ **Réalisations principales** : Ambitieux projet clôturant la trilogie d'expositions débutée en 2022 par Marc Atallah avec « Transformation », puis « Révolte », l'exposition « Une autre Vie ? » aborde la question de l'immersion par l'exploitation massive des dispositifs technologiques et numériques au sein du musée. Le Musée a traversé en 2024 une année charnière, avec d'importantes modifications au sein de l'équipe, ainsi qu'un travail de fond sur les objectifs de développement à long terme de l'institution.

Le Musée suisse de la Mode (MuMode)

Le MuMode conserve des vêtements, accessoires et archives de 1750 à nos jours qu'il enrichit, met en valeur et étudie.

→ **Réalisations principales** : Le MuMode a

monté une exposition sur le thème des années 80 au Musée d'Yverdon et région, en collaboration avec le CACY et le MYR.

Le Centre de documentation et de recherche Pestalozzi d'Yverdon (CDRPY)

La fondation du Centre de documentation et de recherche Pestalozzi a pour objectif principal de faire connaître la vie et l'œuvre de Pestalozzi à un public essentiellement francophone.

→ **Réalisations principales** : L'exposition sur Oberlin, Pestalozzi et les pédagogues du 18^e siècle a été présentée en Alsace, à Fribourg et à la HEP-VD. Le centre a publié le Cahier N° 9

sur « l'apprentissage de la langue maternelle » et poursuivi sa collaboration avec le journal La Région (Rubrique Pestalozzi l'Yverdonnois). Il prépare également deux ouvrages et un programme d'événements pour commémorer le 200^e anniversaire de la mort de Pestalozzi en 2027.

Conservatoire de Musique du Nord Vaudois (CMNV)

Le Conservatoire de Musique du Nord Vaudois est membre de l'AVCEM et de l'ASEM. Il est reconnu pleinement et entièrement par la Fondation pour l'Enseignement de la Musique (FEM). Il propose et assure une formation musicale instrumentale, vocale et théorique aux enfants,

adolescent-es et adultes jusqu'au niveau du certificat de fin d'études non professionnelles AVCEM-FEM et du certificat supérieur non professionnel en conformité avec la loi cantonale sur les écoles de musique (LEM).

→ **Réalisations principales** : En 2024, plusieurs événements ont marqué l'année : soirée anniversaire de Pestalozzi, Festival Nova Jazz et divers concerts. Des formations continues pour les directeur-trices AVCEM et une journée portes ouvertes ont également été organisées. Des récitals et sessions d'examens ont eu lieu, avec 107 candidat-es promu-es. L'année a été marquée par 7 certificats FEM-AVCEM réussis,

ainsi qu'un certificat interne et 6 certificats de solfège. Des auditions et concerts ont été organisés, et le conservatoire a collaboré avec la Fête de la Musique, la Semaine Hors-Cadre et La Dérivée. Des concours pour des postes de professeur-e ont été organisés, ainsi qu'une soirée des Bourses d'études et des ateliers musicaux avec l'École aux Cygnes.

École de musique et harmonie L'Avenir Yverdon (EMAY)

École de musique proposant des cours individuels et d'ensemble reconnu par la Fondation pour l'Enseignement de la Musique.

→ **Réalisations principales** : Organisation des concerts, auditions des élèves et leur professeur, pique-nique avec l'école.

Fanfare L'Avenir

L'Avenir est une fanfare, plus précisément une harmonie. Elle est active principalement dans la promotion de la musique dite « populaire » au sein de la cité et au-delà. Elle participe aux concours régionaux, cantonaux et fédéraux et, lorsque cela est possible, à des projets culturels avec d'autres acteur-trices. Elle organise une semaine musicale de 8 à 88 ans.

→ **Réalisations principales** : Concert de la nouvelle année et vœux des autorités aux caves du château, concert caritatif à Pomy en faveur de l'association SOS Futures Mamans, concert à l'EMS des 4 Marronniers, concert à la rue des Prés-du-Lac, Abbaye, Fête de la Musique, concert de quartier à la Vilette, Fête nationale, journée de L'Avenir et concert annuel de gala à La Marive.

Les Artpenteurs

Les Artpenteurs ont pour objectifs de promouvoir et développer les valeurs du théâtre populaire itinérant au travers de spectacles et de médiations accessibles à tous les publics sur le territoire d'Yverdon-les-Bains, sous chapiteau à Sports 5 ainsi qu'en tournée en Suisse romande, en collaboration avec les Communes, les théâtres, les écoles et les réseaux associatifs locaux et internationaux. Promouvoir la formation professionnelle et la relève artistique au sein de la Maison de l'itinérance de la Fondation Les Mûriers à Fiez, et sous chapiteau. Promouvoir la transition écologique dans le domaine du théâtre et sensibiliser aux problématiques liées à la crise climatique et au respect du vivant.

→ **Réalisations principales** : La création de « Monstre Mama » de C. Bianchi a eu lieu à L'Echandole. Une résidence fixe a été implantée à Sports 5 avec un chapiteau, des locaux de stockage et un bureau. Les « Aventures de Gulliver » ont été diffusées sous chapiteau dans plusieurs villes, pour un total de 47 représentations. Une journée de rencontre culturelle franco-suisse a été co-organisée à Pontarlier avec La Sarbacane. À la résidence des Mûriers, des travaux d'aménagement ont été finalisés pour accueillir les collectifs L'Abri et La Nef. Les États Généraux sur les Itinérances Artistiques ont été organisés à Genève avec le CITI, dans le cadre de la Fête du Théâtre. Des médiations ont également eu lieu.

L'Amalgame

La salle de musiques actuelles L'Amalgame est le résultat de l'enthousiasme militant de l'association à but non lucratif G.A.M.E. (Groupement des Ami·e·s de la Musique Électrique) créée en 1989, pour un lieu musical culturel alternatif et festif à Yverdon-les-Bains. L'Amalgame est également un espace de rencontre et un pôle culturel attractif, qui voit passer nombre d'usager·ères venant de plus loin que les frontières du Nord vaudois. L'association G.A.M.E. favorise aussi la collaboration entre les différents acteur·trices culturels locaux tout en permettant de rendre la culture musicale ouverte à tous·tes.

→ **Réalisations principales** : L'Amalgame se

Nova Jazz

Nova Jazz promeut le jazz actuel dans le Nord vaudois en proposant notamment une saison de concerts et un festival annuel.

→ **Réalisations principales** : Festival « French Touch » entre L'Echandole, le TBB et le CMNV ;

Castrum & Cie

Festival pluridisciplinaire principalement gratuit qui propose une programmation de spectacles d'arts vivants en espace public.

→ **Réalisations principales** : En 2024, le Castrum a vécu une situation financière compliquée, marquée par un déficit de l'édition 2023.

Grâce à un soutien complémentaire de la Ville et

distingue par sa programmation éclectique, mettant en lumière des artistes émergent·es et confirmé·es, le tout à des prix abordables. En 2024, la salle a célébré ses 30 ans d'existence avec des événements festifs et une rétrospective de ses trois décennies d'activités. Elle a ainsi vu défiler plus de 110 artistes, pour un total de plus de 100 événements. Cette année a également marqué une période de transition interne, avec des évolutions au sein des ressources humaines. Malgré les défis rencontrés, l'équipe a renforcé sa cohésion et est désormais au complet.

Pascal et César Auberson au TBB ; INRI à La Marive et expo photo extérieure pour l'anniversaire des 10 ans de Nova Jazz ; renouvellement de la convention et du projet d'activité trisannuels.

La Fête de la Musique (LaFMY)

La Fête de la Musique à Yverdon-les-Bains a pour but la mise sur pied, l'organisation et la promotion d'une manifestation musicale annuelle gratuite, chaque 21 juin, dans le respect des principes édictés dans la Charte internationale de la Fête de la Musique. Depuis sa création, la Fête de la Musique à Yverdon-les-Bains met l'accent sur un programme local et régional.

du Canton, à une importante mobilisation populaire (dons, billetterie fictive) ainsi qu'à une réduction de charges, l'édition 2024 a pu avoir lieu, et a été un beau succès populaire, avec plus de 12'000 spectatrices et spectateurs pour l'ensemble des spectacles, performances et concerts, regroupant plus de 100 artistes.

→ **Réalisations principales** : En 2024, La Fête de la Musique à Yverdon-les-Bains a proposé une programmation éclectique et de nombreuses collaborations avec des institutions yverdonnoises en mettant en avant l'inclusion. 44 performances ont été présentées par un peu plus de 200 artistes sur 3 scènes officielles et 9 scènes partenaires ayant toutes trouvé leur public de curieux et curieuses.

La Dérivée

La Dérivée est un lieu culturel estival gratuit promouvant la culture, la cohésion sociale et la durabilité à travers de nombreuses activités.

→ **Réalisations principales** : Avec un bureau composé de nouvelles personnes, cette 8^e édition

confirme la réussite de la restructuration de l'équipe et du passage vers la professionnalisation. Ce renouveau a apporté une énergie fraîche, contribuant largement au succès de cette édition 2024.

Les Brandons

Les Brandons d'Yverdon existent depuis 1870, à l'origine autour de la vente de beignets. Aujourd'hui, la fête inclut une bataille de confettis, des bals sous la cantine et un grand cortège avec guggens et chars. Ces événements sont profondément ancrés dans la culture locale. L'association des Brandons veille à leur pérennité grâce à un comité bénévole, en collaboration avec la Ville et son soutien.

→ **Réalisations principales** : La manifestation de 2024 a été un succès sur plusieurs aspects. Le centre-ville d'Yverdon-les-Bains a été animé

tout au long de l'événement, attirant plus de 45'000 visiteurs sur les trois jours de fête. Plus d'une cinquantaine de bénévoles ont participé activement à l'organisation, et 14 guggens ont assuré l'animation durant le week-end. Le cortège du dimanche a vu défiler plus de 1'000 personnes. Un local plus adapté a été obtenu pour les besoins de l'événement, et la validation de l'augmentation de la subvention a également marqué une avancée importante pour l'avenir de la manifestation.

Remarques :

TBB : Le TBB a engagé un directeur technique pour renforcer l'équipe technique : Ce dernier a pour mission de piloter la gestion technique, de planifier les investissements, de renforcer la santé et la sécurité au travail et d'élaborer des directives conformes au cadre légal de travail. Le poste de la responsable de billetterie (taux d'occupation 55%) est partagé à 50% entre L'Echandole et le TBB. Elle a sous sa responsabilité une auxiliaire fixe à 20% et 6 auxiliaires pour les billetteries du soir (4 femmes et 2 hommes).

L'Echandole : Diminution temporaire du taux alloué au poste d'administratrice de 30%, remplacée en partie par un employé temporaire (ancien stagiaire). Poste d'intendante toujours à taux réduit (accident) remplacée partiellement par une employée temporaire à 10%.

L'Amalgame : Dans les employé-es auxiliaires, il y a 24 technicien·nes, 1 intendant et 4 responsables de soirée. Les heures entièrement bénévoles du comité sont indispensables au bon fonctionnement de l'association et de la salle.

Fanfare l'Avenir : Le Directeur (20%) et le Chef Tambour (10 %) sont des collaborateurs fixes. Les bénévoles sont les musiciens.

Maison d'Ailleurs : Description de la situation RH au début de l'année 2024, c'est-à-dire au moment où l'exposition « Une autre vie ? » a débuté en février-mars 2024.

Musée d'Yverdon et région : Engagement temporaire d'un expert muséologue pour le rapport de pré-projet de la nouvelle exposition temporaire

Nova Jazz : Mandats d'indépendants : 1 graphiste et 1 photographe, quelques heures à chaque évènement en saison, davantage pour le festival ; 1 technicien·ne son en général pour les concerts au CMNV.

Situation →

Ressources humaines
des actrices et acteurs
culturel·les

	Employé-es fixes				employé-es auxiliaires en CDI			
	Nb	EPT	% H	% F	Nb	EPT	% H	% F
Echandole	6	3,5	33%	67%	10	0,45	50%	50%
Théâtre Benno Besson	9	6,75	45%	55%	19	0,8	48%	52%
La Marive	4	3,5	100%	0%	16	2,1	/	/
Centre d'Art Contemporain	4	2,9	25%	75%	1	0,3	0%	100%
Bibliothèque d'Yverdon-les-Bains	17	12,95	30%	70%	9	0,95	55%	45%
Musée Yverdon et région	4	2,9	50%	50%	10	2,15	30%	70%
Maison d'Ailleurs	10	7,5	50%	50%	1	0,5	100%	0%
Les ArtTpeurs	7	2,12	43%	57%	/	/	/	/
Amalgame	8	3,4	56%	44%	29		86%	14%
CMNV	38	13,8	53%	47%	/	/	/	/
EMAY	8	86	50%	50%	/	/	/	/
MuMode	2	1	0%	100%	/	/	/	/
CDRPY	/	/	/	/	/	/	/	/
Nova Jazz	3	2,7	100%	0%	/	/	/	/
Castrum	4	2,15	75%	25%	/	/	/	/
Fête de la Musique	1	/	0%	100%	/	/	/	/
La Dérivée	8	1,2	50%	50%	/	/	/	/
Fanfare Avenir	2	0,3	100%	0%	/	/	/	/
Les Brandons	/	/	/	/	/	/	/	/
Ass. 1 ^{er} Août à la plage : cessation d'activité								
TOTAUX	132				95			
	Employé-es temporaires				Bénévoles			
	Nb	EPT	% H	% F	Nb	EPT	% H	% F
Echandole	2	0,6	50%	50%	1	0	100%	0%
Théâtre Benno Besson	/	/	/	/	/	/	/	/
La Marive	/	/	/	/	/	/	/	/
Centre d'Art Contemporain	2	0,3	0%	100%	/	/	/	/
Bibliothèque d'Yverdon-les-Bains	1	Compris dans le 0.95	0%	100%	/	/	/	/
Musée Yverdon et région	1	0,1	100%	0%	/	/	/	/
Maison d'Ailleurs	17	3,14	41%	59%	/	/	/	/
Les arTpeurs	34	3,36	70%	30%	14	/	/	/
Amalgame	1	0,6 (stage)	50%	50%	70	1233,25 heures	50%	50%
CMNV	/	/	/	/	/	/	/	/
EMAY	/	/	/	/	/	/	/	/
MuMode	1	0,6	0%	100%	6	0,5	20%	80%
CDRPY	/	/	/	/	32	/	47%	53%
Nova Jazz	/	/	/	/	30	/	60%	40%
Castrum	30	1,15 annualisé	40%	60%	139	0,63	44%	56%
Fête de la Musique	9	/	66,66%	33,33%	25	/	52%	48%
La Dérivée	/	/	/	/	22	3,7	49%	51%
Numerik Games	/	/	/	/	46	/	46,8%	53,2%
Fanfare Avenir	/	/	/	/	7	/	55%	45%
Ass. 1 ^{er} Août à la plage : cessation d'activité								
TOTAUX	98				392			

Artistes invité·es

par les acteurs et actrices culturel·les

Cies, groupes invités	Artistes par cie, groupe	Provenance %
-----------------------	--------------------------	--------------

Echandole

Nombre	64	313	Régionaux	33%
			Nationaux	37%
			Internationaux	30%
% Hommes	56	57%		
% Femmes	44	43%		

Théâtre Benno Besson

Nombre	61	531	Régionaux	26%
			Nationaux	48%
			Internationaux	26%
% Hommes	51	53%		
% Femmes	49	47%		

CACY

Nombre	75	/	Régionaux	70%
			Nationaux	15%
			Internationaux	15%
% Hommes	37	/		
% Femmes	63	/		

Bibliothèque publique et scolaire

Nombre	62	/	Régionaux	77,4%
			Nationaux	21%
			Internationaux	1,6%
% Hommes	45,2	/		
% Femmes	54,8	/		
% Non-binaires	0	/		

Les arTpenteurs

Nombre	10	12	Régionaux	50%
			Nationaux	40,9%
			Internationaux	9,1%
% Hommes	50	41,7%		
% Femmes	50	58,3%		

Cies, groupes invités	Artistes par cie, groupe	Provenance %	
-----------------------	--------------------------	--------------	--

Amalgame

Nombre	113	283	Régionaux	40,7%
			Nationaux	26,5%
			Internationaux	33,6%
% Hommes	47	/		
% Femmes (1 groupe avec au moins 1 artiste femme est considéré comme 1 artiste femme)	61	/		
% Non-binaires (1 groupe avec au moins 1 artiste non binaire est considéré comme 1 artiste non binaire)	18	/		

Musée d'Yverdon et Région

Nombre	12	24	Régionaux	67%
			Nationaux	25%
			Internationaux	8%
% Hommes	/	62%		
% Femmes	/	38%		

Nova Jazz

Nombre	22	110	Régionaux	60%
			Nationaux	16%
			Internationaux	24%
% Hommes	73	73		
% Femmes	27	27		

Castrum & Cie

Nombre	27	105	Régionaux	19%
			Nationaux	24%
			Internationaux	57%
% Hommes	61	64		
% Femmes	39	36		
% Non-binaires	non connu	non connu		

Cies, groupes invités	Artistes par cie, groupe	Provenance %
-----------------------	--------------------------	--------------

LaFMY

Nombre	44	205	Régionaux	80%
			Nationaux	20%
			Internationaux	0%
% Hommes	70%	/		
% Femmes	30%	/		

La Dérivée

Nombre	/	381 intervenant.es	Régionaux	96%
			Nationaux	3%
			Internationaux	1%
% Hommes	59,8%	/		
% Femmes	40,1%	/		
% Non-binaire	0,1%	/		

Les Brandons

Nombre	15	environ : 400	Régionaux	87%
			Nationaux	13%
			Internationaux	0%

La Marive	pas de données
Maison D'Ailleurs	pas de données
CMNV	pas d'artistes invités
EMAY	pas d'artistes invités
MuMode	pas d'artistes invités
CDRPY	pas d'artistes invités
Fanfare Avenir	pas d'artistes invités
Ass. Le 1^{er} Août à la Plage	cessation d'activité
TOTAL :	environ 2364 artistes pour 505 groupes/compagnies

Fréquentation

des lieux culturels

	Entrées payantes	Entrées évén.gratuits	Entrées invité-es	Entrées scolaires	Provenance %
--	------------------	-----------------------	-------------------	-------------------	--------------

Echandole

Nombre	5963	483	559	3052	Régionaux	48%
					Nationaux	51%
					Internationaux	1%

Théâtre Benno Besson

Nombre	9801	100	773	5007	Régionaux	47%
					Nationaux	52%
					Internationaux	1%

La Marive

Nombre	60 230	/	/	/	Régionaux	N/C
					Nationaux	
					Internationaux	

CACY

Nombre	/	7716	/	776	Régionaux	N/C
					Nationaux	
					Internationaux	

Bibliothèque d'Yverdon-les-Bains

Nombre	183'342 prêts	4935 lecteurs actifs lectrices actives	1589 nouveaux lecteurs nouvelles lectrices	5822 (4 établissements) 517 (fondations)	Provenance nouveaux-elles lecteur-trices	
					Yverdon	50,5%
					Hors Yverdon	49,5%

Musée d'Yverdon et région

Nombre	5678	2444	1118	915	Régionaux	28%
					Nationaux	61%
					Internationaux	11%

Maison d'Ailleurs

Nombre	11 050	227	0	1804	Régionaux	80%
					Nationaux	15%
					Internationaux	5%

Amalgame

Nombre	5578	1478	981	704	Régionaux	69%
					Nationaux	29%
					Internationaux	2%

Entrées payantes	Entrées évén.gratuits	Entrées invité-es	Entrées scolaires	Provenance %
------------------	-----------------------	-------------------	-------------------	--------------

Les arTpenteurs

Nombre

Spectacles (52 représentations)	2209	760	358	1 533	Régionaux	N/C
Rencontre, Colloque, Journée professionnelle (71 interventions)	/	44	92	/	Nationaux	N/C
Médiations (103 interventions)	/	1677	/	/	Internationaux	N/C

Nova Jazz

Nombre	1735	170	373	0	Régionaux	80%
					Nationaux	20%
					Internationaux	/

Castrum & Cie

Nombre	740	522 sur réservation Total publics comptés à la main différentes zones : 12'226	146	0	Régionaux	N/C
					Nationaux	N/C
					Internationaux	N/C

LaFMY

Nombre	N/A	N/A	N/A	N/A	Régionaux	N/C
					Nationaux	N/C
					Internationaux	N/C

La Dérivée

Nombre	/	/	/	/	Régionaux	N/C
					Nationaux	N/C
					Internationaux	N/C

Les Brandons

Nombre	/	45'000	/	/	Régionaux	73%
					Nationaux	17%
					Internationaux	10%

MuMode	fréquentation intégrée aux chiffres du MYR
CMNV	pas de fréquentation
EMAY	pas de fréquentation
CDRPY	pas de fréquentation
Fanfare Avenir	pas noté
Ass. Le 1^{er} Août à la Plage	cessation d'activité
TOTAL :	environ 149'826 entrées au total et 16'561 élèves

Remarques :

TBB : Le TBB a distribué 773 invitations qui se répartissent de la manière suivante : 657 pour les compagnies, programmateur·trices et invité·es divers·es et 116 invitations délivrées par le Service de la culture sous forme d'invitations culture et de Pass Commune.

Le TBB a offert à 324 détenteurs et détentrices de la CarteCulture Caritas la possibilité de venir assister à un spectacle de la saison. Cette carte offre une réduction de 50% sur tous les billets émis par le théâtre.

L'Echandole : Durant la saison, plusieurs événements sont offerts au public. Cette année, une nette augmentation de l'utilisation de la CarteCulture a été observée. Environ 330 billets ont permis au public d'avoir un rabais de presque 50% sur le tarif normal.

BYLB : Le réaménagement a fortement modifié la dynamique de la bibliothèque ; des adaptations sont encore nécessaires. Une équipe motivée, une fréquentation à la hausse et des espaces rénovés font que la BYLB peut être optimiste pour la suite.

L'Amalgame : La case scolaire a été modifiée en nombre de staffs car L'Amalgame ne fait pas d'accueil scolaire.

La Dérivée : La Dérivée étant un lieu ouvert et gratuit, il n'est pas possible de chiffrer précisément sa fréquentation.

Maison d'Ailleurs : On note un net recul des entrées sur les trois années d'exercice incluant la trilogie d'expositions débutée en 2022 (45% de perte depuis 2021). Désormais, il s'agira pour la Maison d'Ailleurs de mettre en place un monitoring fin et d'entamer une réflexion profonde sur son rapport avec ses publics.

Événements

organisés par les actrices et acteurs culturel·les

Echandole	Nature	Occurrence	Nbre représentations	Taux de remplissage
À l'année	Théâtre ou Spectacle musical	15	20	76%
	Improvisation	2	9	94%
	Humour	2	3	79%
	Concert	10	14	81%
	Projection	4	4	61%
	Jeune Public	5	10	78%
	Scène Ouverte	1	2	31%
Hors les murs	Théâtre ou Spectacle musical	1	1	100%
Festivals	Nova Jazz Festival	1	6	83%
	Analog Resistance Festival	1	2	56%
	Shiiink!	1	14	73%
	Castrum	1	4	91%
Scolaires	Théâtre	1	5	100%
	Musique	3	22	100%
	Danse	1	8	100%
Hors programmation	Soirées publiques	2	5	/
	Soirées privées	1	1	/
Projets de médiation	Ouvert au public	2	/	/
	Ateliers scolaires (avec TBB)	43	/	796 élèves

La Marive

Loto s	18	/
Loto D	14	/
Tarif spécial	15	/
Tarif I	39	/
Tarif II	23	/
Tarif III	15	/
Montage	30	/
Répétition	6	/
Annulation	1	/

Nature	Occurrence	Nbre représentations	Taux de remplissage
--------	------------	----------------------	---------------------

Théâtre Benno Besson

À l'année	Théâtre	30	34	70%
	Jeune Public	6	6	60%
	Danse	3	4	45%
	Musique classique	3	3	80%
	Musique	3	3	55%
	Scolaires	7	22	100%
	Jazz	2	1	100%
Festivals	Fête de la Danse	13	13	100%
Ponctuels	50 ans de la Révolution des Œillets	2	/	50%

Centre d'Art Contemporain

Expositions et médiation au CACY	Expositions	3		6361 pers. N.B. : Les chiffres comprennent la fréquentation journalière, lors des activités de médiation et des événements culturels au CACY.)
Réalisations d'art public et médiation hors les murs	Réalisations et événements hors les murs	8		1389 pers.

Maison d'Ailleurs

À l'année	Exposition	1	1	/
	Escape Room : KRAKEN	1	32	100%
Ponctuels	Soirée Cin&burger	1	1	100%
	Conférence : so 80's	1	1	75%
	Soirée La Nuit des Etoiles	1	1	75%
	Horror Night	2	2	100%
	Weenk-End INKvasion	1	1	75%
Hors les murs	Expositions	1	1	/

Fanfare Avenir

Ponctuels	Concerts	9	/	/
-----------	----------	---	---	---

Nature	Occurrence	Total	Taux de remplissage
--------	------------	-------	---------------------

Bibliothèque d'Yverdon-les-Bains

À l'année	Activités Enfants	64	1676
	Biblio club	4	22
	A l'emporter	21	66
	RDVs thématiques mensuels	22	236
	Dispositif Play	/	748
Ponctuels	Ateliers JN	5	45
	Ateliers AD	4	38
	Ateliers mixte	3	30
	Conférence-discussion-concert adulte	13	476
	Activités de soutien	40	689
	Exposition	7	/
	Activités JN	11	333
	Activités adultes	8	324
	Activités mixtes	8	408
	Visite	25	264
	Hors les murs	Activités AD	7
Activités de soutien AD		8	24
Activités Enf		36	604
Activités JN et mixtes		4	150
2 Lunes		5 déploiements	/
Entracte nomade		6 déploiements, 2143 projections	8500
Biblio mobile		7 déploiements	/
Bibliothéconomie	Acquisitions Adulte	2729	/
	Acquisitions Jeunesse	2295	/
	Désherbage Adulte	6533	/
	Désherbage Jeunesse	3729	/
Accueils scolaires	Avec animation pédagogique	403 périodes	/
	Sans animation pédagogique	31 périodes	/
	Enseignement spécialisé, avec lectures	31 accueils	/
	Enseignement spécialisé, sans lectures	62 accueils	/
Fonds ancien	Visites	6	/
	Recherche et consultation	10	/
	Vidéo	2	/

Nature	Occurrence	Total	Taux de remplissage
--------	------------	-------	---------------------

Musée d'Yverdon et région

À l'année	Visites thématiques (expositions temporaire et permanentes)	18	/	360
	Visites thématiques scolaires - classes d'Yverdon	26	/	520
	Ateliers anniversaires (ateliers)	4	3	57
Ponctuels	Journée de formation pour la médiation ICOM	1	/	22
	Semaine de la durabilité avec le CPNV	3	3	57
	"On Ferme"	1	/	55
	PâKOMUZé	3	2	274
	Salon du Livre Jeunesse	1	/	144
	Nuit des Musées	1	3	667
	Festival de l'horlogerie	1	/	284
	Journée des châteaux suisses	1	16	632
	Gymnase d'Yverdon	1	1	8
	Marché de Noël - Ateliers et contes	2	3	32
	Passeport Vacances	2	2	27
	Passeport Jeunes - été et automne	2	/	26
	Hors les murs	Journée vaudoise d'archéologie	1	2
La suisse face à sa multiculturalité avec le Gymnase d'Yverdon		1	/	50
Une commune, un objet		1	1	45
Journée étude Association recherche en provenance		1	1	30

Musée Suisse de la Mode

À l'année	Espace Robert Piguet au MYR	/	/	n/a
Ponctuels	Exposition « Quand la mode s'éclate. Les Années 80 » au Musée d'Yverdon et région (11 octobre 2024 au 12 janvier 2025)	/	/	
	Nuit des Musées, Yverdon	/	/	
	Ateliers pour enfants	11	/	
	Visites des réserves	15	/	
	« Exposition « Bal » Fondation Alexis Forel, Morges, 23 février - 15 août 2024 (2 ^e volet d'une exposition qui a eu lieu en 2023)	/	/	

Nature	Occurrence	Total	Taux de remplissage
--------	------------	-------	---------------------

Les arTpenteurs

Spectacles et résidences	Spectacles	3	52	100%
	Résidences	2	/	/
Rencontres, Colloque, Journée Professionnelle	Accueil GT médiaiton Yverdon et région	1	/	/
	Le Vivier	1	/	80%
	Rencart Culturel	1	1	100%
	Rencontre Culturelle franco-suisse	2	2	/
Médiation Culturelle	Ateliers Gulliver en tournée	1	22	70%
	Médiations scolaires	3	6	80%
	Répétitions publiques	2	/	80%
	PhilHarmonique	1	12	80%
	Rencontres avec Bartimée	1	6	70%
	Participations Portes Ouvertes Sports 5	1	/	50%
	Expo CTI	49	/	50%
	Passeport Vacances	3	/	90%

Amalgame

À l'année	Soirée DJ	12	30	1
	Concerts	28	83	variable
Ponctuels	Locations	3	/	/
	Concerts	3	/	/
Hors les murs	Concerts	4	4	variable

EMAY

Ponctuels	Concert Fin d'Année	1	/	80%/20 personnes
	Présentation école Place Pestalozzi	1	/	sur la place public/20personnes

Nova Jazz

À l'année	Festival	1	10	87%
	Concerts de saison	12	12	65%

Les Brandons

Ponctuels	Les Brandons d'Yverdon	1	1	120%
-----------	------------------------	---	---	------

Nature	Occurrence	Total	Taux de remplissage
--------	------------	-------	---------------------

Castrum & Cie

À l'année	Festival Le Castrum	1	52	93%
-----------	---------------------	---	----	-----

LaFMY

Ponctuels	Concerts	44	/	/
-----------	----------	----	---	---

La Dérivée

Ponctuels	Activités pédagogiques	10		/
	Activités enfants	9		/
	Animations	3		/
	Ateliers	6		/
	Bien-être	26		/
	Concerts	37		/
	DJ sets	12		/
	Soirées dansantes	8		/
	Discussions	2		/
	Expositions	3		/
	Open-Air	3		/
	Arts vivants	7		/
	Activités régulières	26		/
Sports	18		/	
Hors les murs	Concert	1		/

CMNV

Ponctuels	Animations musicales	3	55	/
	Festival	1	1	/
	Concerts	6	12	/
Hors les murs	Animations musicales	8	5	/

Ass. Le 1^{er} Août à la Plage : cessation d'activité

TOTAL : **1131**

Remarques :

Mumode : Le Mumode a également organisé une exposition au Beau-Rivage Palace à Lausanne (15 vêtements du soir), du 4 au 29 mars 2024, ainsi qu'une exposition « L'élégance en héritage » à la Banque Piguet Galland, Yverdon-les-Bains, du 16 mai 2024 au 1^{er} mai 2025. Des pièces ont été prêtées au Musée Rath, à Genève, pour l'exposition « Vélo. Equilibres en mouvement », du 6 juin au 13 octobre 2024.



Durabilité

2024 Rapport de gestion

Urbanisme | Ressources humaines | Culture et durabilité

Durabilité

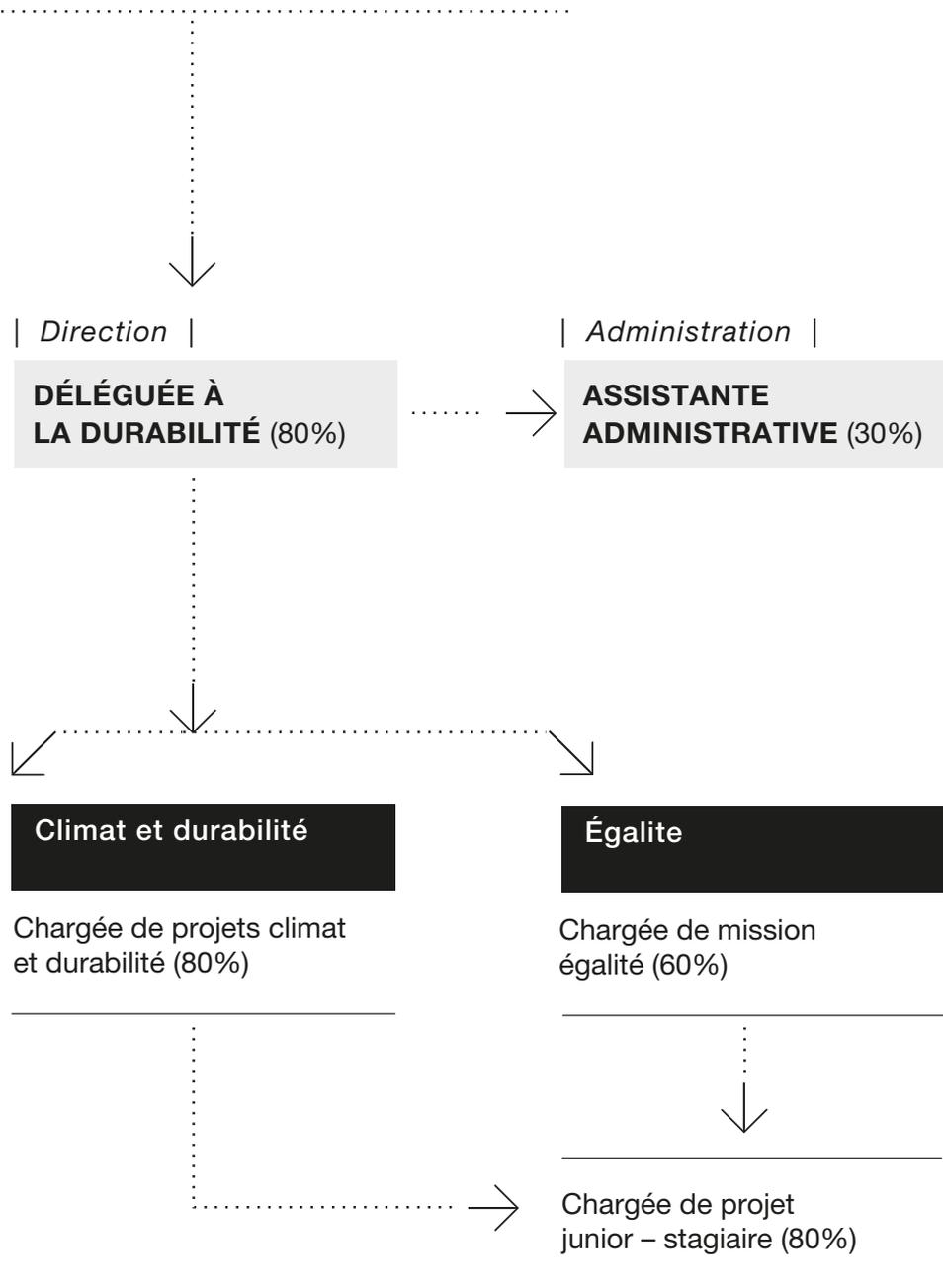
Mme Carmen Tanner

Municipale

Mme Silli Mona

Cheffe de bureau

MUNICIPALE | MUNICIPAL SUPPLÉANT



Bureau de la durabilité

Le Bureau de la durabilité a pour mission principale d'accompagner et d'assurer la mise en œuvre de la durabilité au sein de l'administration yverdonnoise ainsi qu'auprès de la population.

Son action est guidée par des documents-cadre comme la Stratégie de durabilité à l'horizon 2030, le Plan climat communal ainsi que la Stratégie égalité, validée en 2024.

MISSIONS

- Assurer la mise en œuvre et un suivi des politiques de durabilité et climatiques.
- Assurer la mise en œuvre et un suivi de la stratégie égalité et de son plan d'actions.
- Soutenir les services dans l'intégration des notions de durabilité, de climat et d'égalité dans les politiques, plans et actions de l'administration.
- Coordonner la vision communale en lien avec les problématiques climatiques.
- Sensibiliser, communiquer et impliquer les différent-es acteurs et actrices du territoire à propos des enjeux climatiques, de durabilité et d'égalité.
- Proposer des projets, mesures et actions de mise en œuvre en lien avec la durabilité en collaboration avec les services communaux.
- Gérer le Fonds communal pour la durabilité et ses prestations.

Les thématiques traitées par le Bureau de la durabilité sont transversales. Compte tenu des enjeux actuels et futurs pour une société plus durable, les thèmes prioritaires sont le climat, l'exemplarité

de l'administration (notamment la consommation et les achats responsables), l'égalité et l'accompagnement aux changements.

POINTS FORTS 2024

Exposition « Mon année climat »

Dans le cadre du Plan climat, le Bureau de la durabilité a invité les Yverdonnois-es à participer à une prise de photographies afin de témoigner de leurs ressentis face aux changements climatiques pour le projet « BORN IN ... PPM » de la portraitiste et photojournaliste française Mary-Lou Mauricio. Les PPM (parties par million) sont une mesure de concentration de CO₂ dans l'atmosphère qui ne fait qu'augmenter depuis la révolution industrielle. Rebaptisé « Mon année climat » et déployé pour la première

fois en Suisse, ce projet a mobilisé près de 90 Yverdonnois-es qui ont pris la pose devant l'objectif avec une inscription indiquant le nombre de PPM correspondant à leur année de naissance. Une exposition des photographies a été installée à la plage pendant l'été, accompagnée de témoignages et d'une présentation du Plan climat communal. En outre des actions de médiation ont été proposées comme des balades humoristiques ainsi qu'une fresque du climat.

Action « prêt de vélos cargo et allongé »

Afin de renforcer une mobilité active, l'action « Prêt de vélos cargo et allongé » a proposé de tester ces types de vélos pendant trois semaines entre juin et novembre. Ces vélos permettent de transporter des charges importantes, comme

des enfants ou des courses. La proposition a connu un franc succès : les quatre vélos à disposition ont été rapidement réservés pour tous les créneaux. Compte tenu de cette réussite, l'action sera reconduite l'année prochaine.

Stratégie « égalité »

La Ville s'est dotée cet automne d'une stratégie et d'un plan d'action égalité, en adoptant une vision large de l'égalité. L'objectif général est d'assurer une vision commune et pertinente, afin que chaque service puisse s'engager pleinement dans une démarche égalitaire. Pour y parvenir, des entretiens semi-directifs avec les chef-fes de service et des ateliers participatifs ont été menés avec le personnel de l'administration. Les propositions récoltées ont permis de définir un cadre structurant, comportant cinq domaines d'action : « culture d'entreprise égalitaire et inclusive », « conciliation vie privée-travail », « ouverture à la diversité et promotion de l'inclusivité », « création et aménagements d'infrastructures et d'espaces inclusifs » et le domaine transversal « communication inclusive et sensibilisation ».

L'articulation de ces domaines permet de déployer une stratégie qui touche à la fois l'administration communale (mesures internes) et la population yverdonnoise (mesures externes), et qui est cohérente avec le nouveau Statut du personnel de la Ville tout en l'accompagnant dans son implémentation. 170 actions ont été proposées. Elles ont permis de définir 20 objectifs donnant des lignes directrices à appliquer progressivement au sein de l'administration, en s'appuyant notamment sur les actions et bonnes pratiques déjà mises en place. Des indicateurs permettent de mesurer l'avancée et la réalisation des actions et un monitoring régulier ainsi qu'un bilan sont prévus à la fin de chaque phase d'implémentation.

FONDS COMMUNAL POUR LA DURABILITÉ

La concrétisation de la durabilité sur le territoire yverdonnois est facilitée par les prestations proposées grâce au Fonds communal pour la durabilité, alimenté par une taxe sur la consommation d'électricité. Cinq prestations sont délivrées

grâce au Fonds : les subventions pour la population, pour les entreprises, en faveur de la biodiversité, pour des projets durables, et appel à l'action, une initiative proposant de travailler sur une thématique spécifique.

	2020	2021	2022	2023	2024
Subventions population					
Nombre	675	601	640	873	814
Montant distribué	77'329 CHF	57'641 CHF	61'142 CHF	130'457 CHF	125'929 CHF
Subventions entreprises					
Nombre	11	3	7	5	1
Montant distribué	4'061 CHF	584 CHF	2'373 CHF	1'583 CHF	300 CHF
Subventions biodiversité					
Nombre	20	9	17	21	25
Montant distribué	47'087 CHF	21'218 CHF	8'905 CHF	36'213 CHF	36'413 CHF
Bourse aux projets					
Nb de projets soumis	11	16	9	8	11
Nb de projets soutenus	8	14	7	7	5
Montant distribué	123'071 CHF	250'183 CHF	113'150 CHF	195'890 CHF	205'841 CHF

SUITE	2020	2021	2022	2023	2024
Appel à l'action					
Nb de projets soumis				14	4
Nb de projets soutenus				6	3
Montant distribué					63'037 CHF
Dépenses	251'548 CHF	329'626 CHF	185'570 CHF	364'142 CHF	544'370 CHF
BUDGET	322'000 CHF	392'000 CHF	440'000 CHF	594'000 CHF	644'000 CHF
% d'utilisation	78%	84%	42%	61%	85%

Subventions population et entreprises

Proposées depuis 2009, les subventions pour la population yverdonnoise portent sur la promotion d'une mobilité et d'une consommation durables. Plusieurs types de soutien sont à disposition pour l'achat de vélos classiques, électriques et cargos ainsi que des charrettes. Des aides sont également proposées pour l'achat d'abonnements de transports publics (demi-tarif CFF et Mobilis), pour la mutualisation de véhicules (Mobility) et de vélos-cargos (Carvelo) ainsi

que pour des kits de vaisselle réutilisable. Ces subventions bénéficient d'un large succès.

Les entreprises peuvent également bénéficier d'un programme de subventions spécialement conçu pour elles. Elles peuvent y recourir pour des plans de mobilité, de management durable ou encore pour une promotion de la santé ou de l'égalité dans le milieu professionnel.

Subventions biodiversité

Lancées en mars 2020, les subventions en faveur de la biodiversité dans les espaces privés sont

toujours plus sollicitées. En 2024, trois nouvelles subventions ont été ajoutées à l'offre existante :

- « Croc bitume » soutient la conversion d'une surface en revêtement imperméable (béton, dalles, pavés, etc.) en une surface perméable végétalisée (prairie fleurie, plantations d'arbres, étang, etc.) ;
- « Arbre remarquable » permet de soutenir les mesures particulières de soin à des arbres d'importance communale ;
- « Plantation d'arbre(s) en port libre » afin de favoriser les zones d'ombres, lutter contre la pollution de l'air ou encore participer à la création d'un maillage écologique favorable aux espèces locales.

Afin de promouvoir les subventions biodiversité auprès d'un public spécifique, le Bureau de la durabilité a pris part à l'action « Yverdon Rénove » porté par le Service des énergies. Dans ce cadre, les propriétaires intéressé-es à mener des

travaux de rénovation énergétique se voyaient également proposer des conseils afin d'améliorer la végétalisation et la biodiversité de leur parcelle, des alliées pertinentes pour contrer le changement climatique.

Soutiens à des projets durables et appel à l'action

Des aides financières sont également proposées pour des projets durables qui peuvent être multiples : sensibilisation aux enjeux climatiques, promotion d'une société plus équitable, préservation de l'environnement ou encore promotion d'une économie plus efficiente. Ces soutiens s'adressent autant à la société civile qu'aux services communaux. En 2024 ce sont cinq projets qui ont été soutenus, à l'instar de SOS Fruits, une association qui propose un service de récolte de fruits chez des propriétaires privés afin d'éviter le gaspillage alimentaire, ou le Stock Culturel qui permettra de mutualiser du matériel entre les associations culturelles yverdonnoises.

appel à l'action propose de travailler sur une thématique inspirée de la Stratégie de durabilité et du Plan climat. Après la consommation responsable, le thème 2024 était jeunesse et climat. Les projets retenus sont des marches exploratoires à destination des enfants des UAPE et APEMS afin de récolter leur avis sur des questions d'urbanisme durable, et le foodtruck social, lequel propose des mesures d'insertion sociale bas seuil à des jeunes tout en sensibilisant aux enjeux d'une alimentation durable ainsi que des ateliers du savoir-faire « low-tech ».

PROJETS, CONSEIL ET TRANSVERSALITÉ

Évaluation de la durabilité | réactivation de l'outil Boussole 21

Utilisés pendant la phase de développement de projets, les outils d'évaluation de la durabilité – comme Boussole 21 – permettent d'identifier les risques et les potentiels d'améliorations des projets sous l'angle de la durabilité. En travaillant de manière collaborative et en faisant prendre du recul, l'outil Boussole 21 permet d'en réduire les impacts négatifs et d'identifier les aspects à

améliorer, en plus de faciliter la prise de décision. Pour ces raisons, l'analyse des projets grâce à l'outil Boussole 21 a été réactivée au sein de l'administration. Pour lancer la démarche, quatre formations ont été organisées permettant ainsi de former près de 52 collaboratrices et collaborateurs.

Plan climat

Publié en janvier 2023, le Plan climat communal de 1^{ère} génération est le fruit d'un travail transversal piloté par le Bureau de la durabilité. Yverdon-les-Bains figure parmi les premières communes à s'être dotée de cette stratégie transversale de renforcement de la prise en compte des enjeux climatiques dans l'action communale.

Cette stratégie est composée de 111 actions à mettre en œuvre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et pour adapter le territoire aux effets des changements climatiques. Au terme de cette seconde année de suivi, plus

de la moitié des actions (56 sur 111) étaient en cours d'élaboration ou de réalisation au sein des services.

En outre, la démarche participative, qui avait consisté dans la mise sur pied d'un Conseil citoyen tiré au sort, a continué à susciter l'intérêt d'autres collectivités et organisations. À plusieurs reprises, l'expérience a été présentée et partagée, par exemple au sein de l'association Cité de l'énergie ainsi que lors d'une formation sur la participation organisée par la Ville de Fribourg.

Démarches participatives

Afin de renforcer et améliorer les compétences internes sur la participation, le Bureau de la durabilité a proposé un premier atelier-formation à destination du personnel communal. Le but

était d'échanger et de se former sur les enjeux des démarches participatives et poser les bases pour construire une culture commune de la participation.

Actions dans le domaine de l'égalité

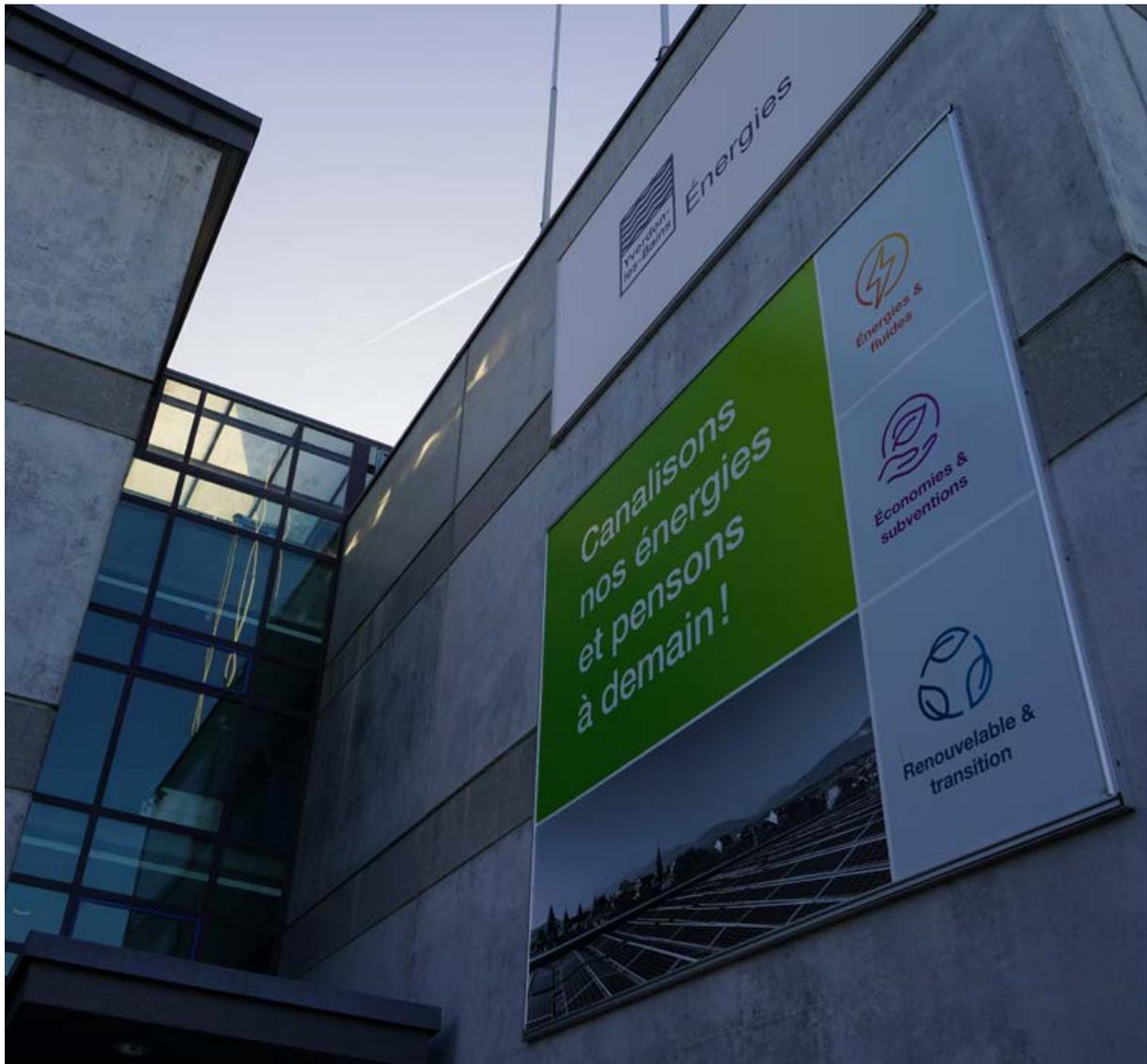
En plus de l'élaboration de la Stratégie égalité, de diverses actions, notamment : cette année a été marquée par la mise en place

- adoption d'un « Guide du langage inclusif » et ateliers internes de sensibilisation ;
- création d'une page sur Intranet et Internet présentant la stratégie, son plan d'action ainsi que différents outils et ressources en lien avec l'égalité ;
- mise sur pied d'événements internes et publics : une conférence sur le tabou des règles et l'endométriose et une projection du film « Cascadeuses » en lien avec la campagne internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Mandat commun achat responsable

Les achats représentent des enjeux de durabilité importants ainsi qu'une part non négligeable des émissions de gaz à effet de serre des collectivités publiques. Dans un devoir d'exemplarité, un travail sur les différents processus d'achats (définition des besoins, achat, utilisation et fin de vie) est nécessaire. Un mandat commun entre 11 communes vaudoises et le Canton de Vaud

(Office cantonal de la durabilité et du climat) a été lancé en juin dernier afin d'aider les communes à augmenter la part d'achats durables dans les dépenses publiques. L'objectif du mandat est d'identifier le fonctionnement actuel des achats au sein des différentes communes et de développer des outils pour aider à augmenter la part d'achats durables.



Énergies

2024 Rapport de gestion

Dicastère | Energies



Service des énergies

M. Benoist Guillard

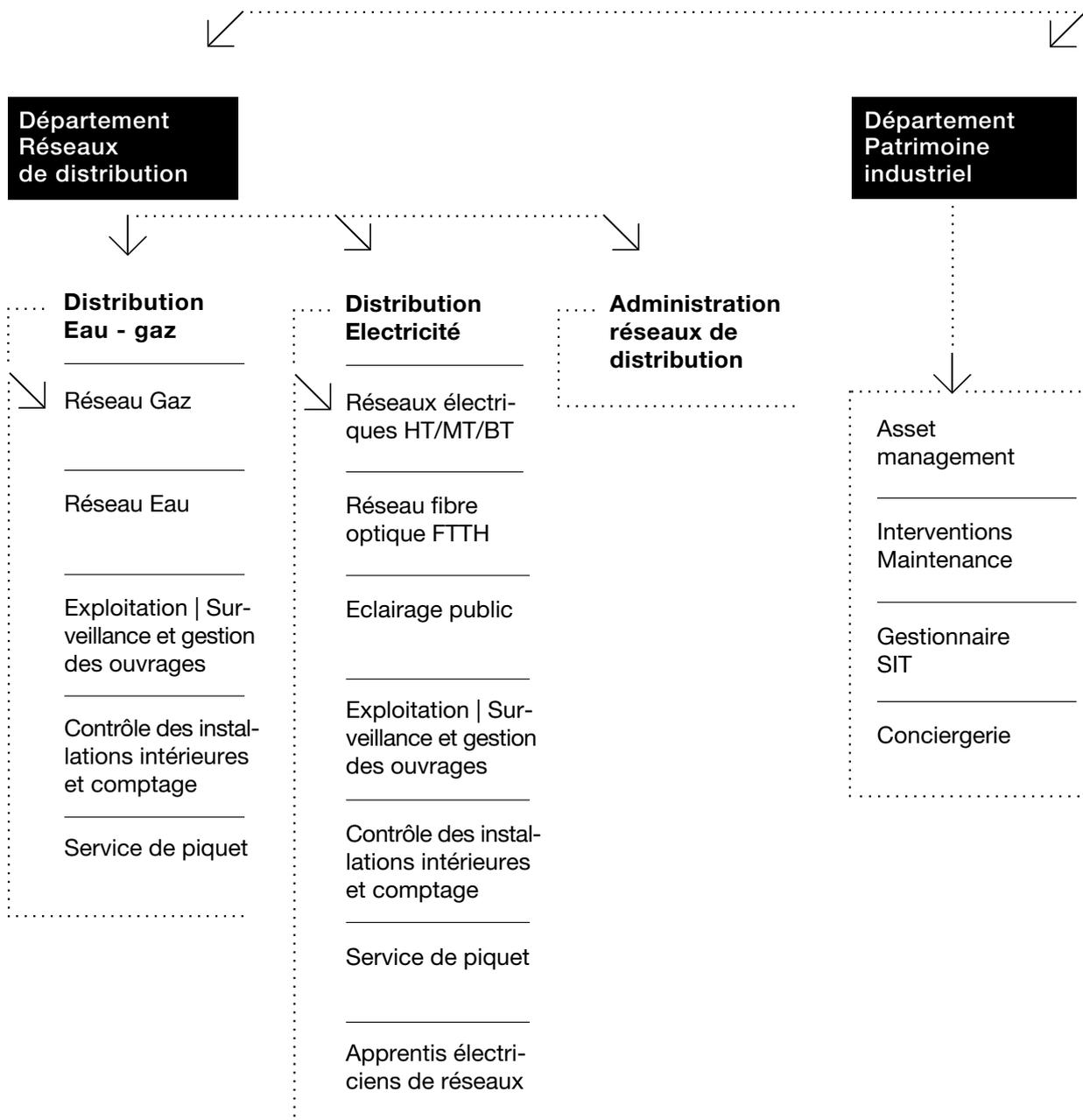
Municipal

M. François Armada

Municipal suppléant

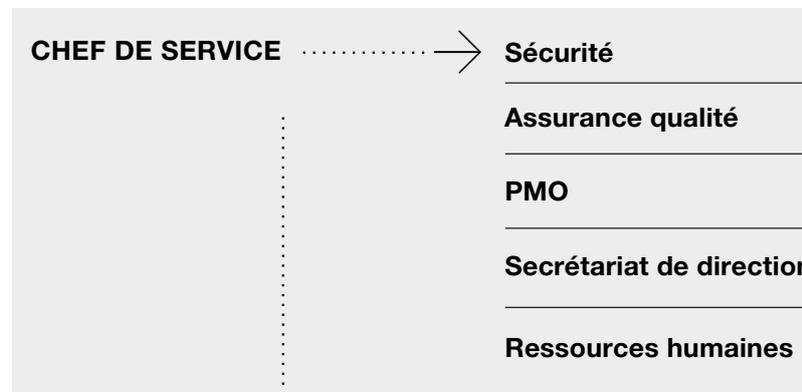
M. Jean-Michel Germanier

Chef de service



MUNICIPAL | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |



Département Commercial & Développement

Grands comptes & Approvisionnement

Direction
Y-CAD SA

Transition énergétique

Planification énergétique

Concept énergétique

Efficience énergétique

Electricité renouvelable

Mobilité

Marketing

Product management

Marketing opérationnel

Communication

Département Systèmes d'information & Finances

Contrôle de gestion et Systèmes d'information

Transformation numérique

Service à la clientèle

Front office

Back office

Comptabilité

Achats
Gestion de stock
Logistique

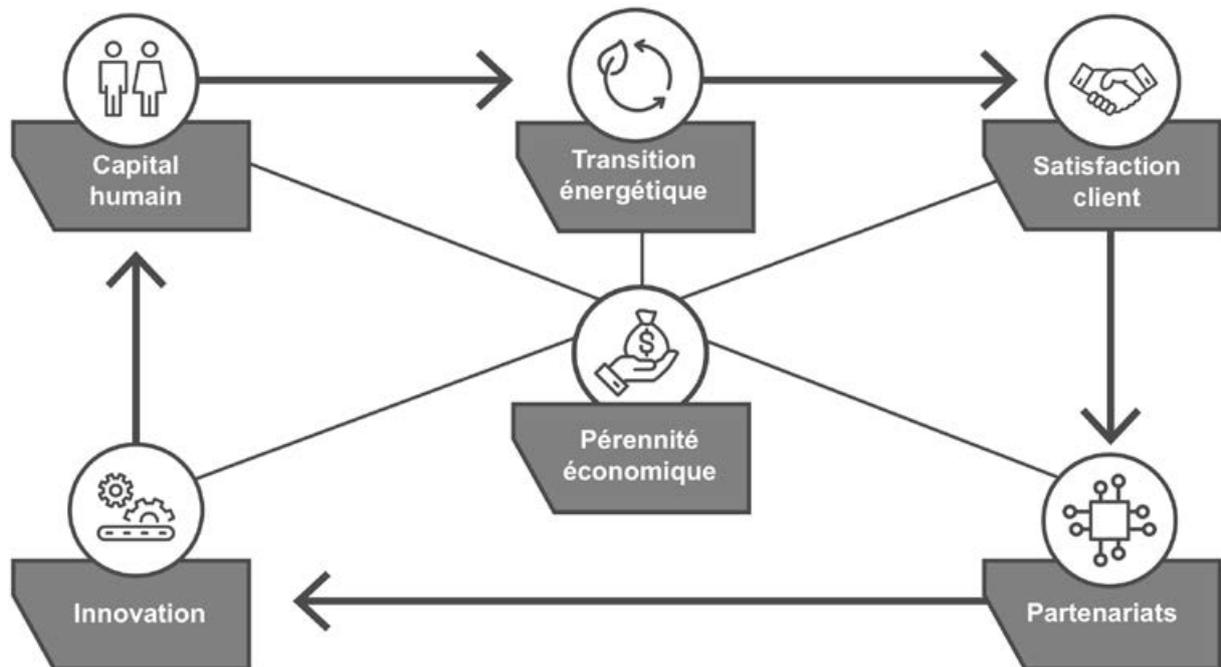
Finances

Gestion comptable et administrative des participations

Y-CAD SA (suppléance)

SAGENORD

YVERDON-LES-BAINS ÉNERGIES



MISSION

Optimiser durablement le bilan énergétique des client-es d'Yverdon-les-Bains Énergies en appor-

tant les énergies, les fluides et les solutions dont ils ou elles ont besoin.

VALEURS

Proximité

Yverdon-les-Bains Énergies met la clientèle au centre de son fonctionnement. Les collaborateurs et collaboratrices d'Yverdon-les-Bains Énergies

sont à l'écoute de leurs client-es. Ils et elles sont également le relais de l'information sur les projets et chantiers qui impactent la ville et sa région.

Responsabilité

Yverdon-les-Bains Énergies s'investit dans la gestion responsable et durable des énergies et favorise le développement des productions

locales. Le service s'engage dans sa mission de service public et défend l'éthique et le respect du personnel, des fournisseurs et des client-es.

Performance

Yverdon-les-Bains Énergies s'engage dans l'efficacité auprès de sa clientèle, avec sa satisfaction comme objectif. Il lui offre des conseils pertinents, des services au meilleur coût.

Yverdon-les-Bains Énergies s'assure du respect des normes et de la garantie d'approvisionnement de ses services. Il maîtrise les risques et les processus et garantit ainsi la sécurité des biens et des personnes.

POINTS FORTS 2024→ **JANVIER**
Exercice Approvisionnement Economique du Pays (AEP)

L'AEP est un système qui repose sur la coopération entre l'économie privée et l'Etat. Il permet d'utiliser, en cas de crise, le savoir-faire et les structures du secteur privé pour exécuter les tâches étatiques. L'exercice effectué, avec

succès, par Yverdon-les-Bains Énergies avait pour objectif de tester ses procédures en cas de pénurie sur l'approvisionnement en gaz naturel et les mesures qui y sont associées.

→ **FÉVRIER**
Avenue Général-Guisan 47 à 49, y. c. rue de la Paix (partiel)

Début des travaux de renouvellement des réseaux de distribution des énergies, selon le préavis PR 24.02PR.

→ **MARS**
Ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT)

Pour des raisons de sécurité, les propriétaires doivent régulièrement faire contrôler la conformité des installations électriques de leur bâtiment (entreprise ou habitation). En fonction de l'usage des bâtiments, le contrôle peut s'effectuer tous les 20 ans pour les habitations ou tous les 10, 5 ou 1 ans pour les locaux commerciaux,

bureaux ou agricoles. Afin de faciliter ces démarches, Yverdon-les-Bains Énergies a mis en fonction une Gestion Electronique des Documents (GED), ainsi qu'une plateforme Elektroform, qui offre la possibilité de créer des formulaires de déclaration OIBT en ligne.

→ **AVRIL**
Route de la Brinaz sur la Commune de Grandson

Début des travaux de renouvellement du réseau de distribution du gaz, selon le préavis PR 24.02PR.

→ **MAI**
Rue du Buron

Début des travaux de renouvellement du réseau de distribution électrique.

Nouvelle grappe de recharge à l'avenue Pierre-de-Savoie

Le jeudi 23 mai 2024, douze nouveaux points de recharge pour véhicules électriques ont été mis en service le long de l'avenue Pierre-de-Savoie. Cette nouvelle réalisation démontre la volonté

d'Yverdon-les-Bains Énergies d'accompagner ses client-es dans la transition énergétique en leur offrant une recharge de proximité confortable et abordable.

→ **JUIN**
Rue Clendy-Dessous (première partie)

Début des travaux de renouvellement des réseaux de distribution des énergies, selon le préavis PR 24.02PR.

Bellerive

Intervention d'urgence consécutive pour changer 2x6 mètres de conduite DN600 pour l'adduction d'eau potable.

Assemblée générale de l'Association Cité de l'énergie à Yverdon-les-Bains

À la fin de l'année 2023, la Ville d'Yverdon-les-Bains a obtenu le Label Cité de l'énergie Gold, en reconnaissance des projets réalisés en faveur de la transition énergétique et de la protection de l'environnement. Pour célébrer cette certification, un bus électrique Travys, orné de la couleur dorée, a été inauguré lors de l'Assemblée

générale de l'Association Cité de l'énergie, qui s'est déroulée le 28 juin 2024 à Yverdon-les-Bains. Ce véhicule met en valeur les principaux domaines d'action qui ont conduit à l'obtention du Label Cité de l'énergie Gold : plan climat, habitat durable, espaces publics, mobilité, végétalisation et subventions.

→ JUILLET Campagne de valorisation de l'eau

Par le biais d'une campagne d'affichage de rue, d'un article dans le magazine Rive Sud et de différents supports digitaux (réseaux sociaux, web-magazine Ici Nord Vaudois), Yverdon-les-Bains Énergies a invité les Yverdonnois-es à mieux comprendre le cycle de l'eau et les écogestes

pour l'économiser. Depuis son captage jusqu'à son traitement à la STEP, l'eau passe au travers de différentes étapes avant sa restitution en milieux naturels. Cette campagne aura permis de sensibiliser les Yverdonnois-es au parcours qu'elle effectue.

→ AOÛT Rue de la Faïencerie

Début des travaux de renouvellement des réseaux de distribution des énergies, selon le préavis PR 24.02PR.

→ SEPTEMBRE Eclairage public

Installation de lampes LED dans le centre historique afin de remplacer les lampadaires à gaz.

→ OCTOBRE Smart metering

Passage du cap des 10'000 compteurs électriques intelligents installés, ce qui représente plus de 50% du parc de compteurs de la ville.

Désormais, 95% de la production électrique et 65% de la consommation de la ville sont monitorés.

Avenue Général-Guisan 1 à 27

Début des travaux de renouvellement des réseaux de distribution des énergies, selon le préavis PR 24.02PR.

Enquête de satisfaction des clientes et clients

D'octobre à novembre 2024, plus de 800 client-es ont répondu à une enquête de satisfaction, dont l'objectif était de permettre à Yverdon-les-Bains Énergies de mieux comprendre les besoins et préoccupations de ses client-es et d'adapter ses services et prestations en conséquence. L'enquête a révélé un taux de satisfaction

globale de plus de 90%, avec comme souhait principal, de voir les tarifs d'électricité et de gaz diminuer. Yverdon-les-Bains Énergies se réjouit de pouvoir confirmer que ce sera le cas en 2025, puisque les tarifs de l'électricité baisseront en moyenne de 14.8% et ceux du gaz de 10.4%.

→ NOVEMBRE Avenue de Grandson / route de Lausanne : passage à niveau Travys

Début des travaux de renouvellement du réseau de distribution du gaz.

Forum Yverdon Énergies 2024

Le 8 novembre 2024, à l'occasion de son Forum 2024, Yverdon-les-Bains Énergies a accueilli, dans les murs de la HEIG-VD, plus d'une centaine d'acteur-trices du milieu immobilier et économique local (agences, entreprises, commerces). Intitulé « Évolution du cadre réglementaire et des réseaux énergétiques : quelles conséquences

pour l'économie et les consommateur-trices ? », ce forum a permis d'aborder les enjeux actuels des réseaux de chauffage à distance, de gaz et d'électricité, ainsi que ceux de la nouvelle loi sur l'énergie vaudoise et de la nouvelle loi fédérale sur l'électricité.

→ DÉCEMBRE Mise en service des sous-stations MT/BT Pépinières et Roseyres 2

L'OFROU concrétise son projet d'installation photovoltaïque sur le viaduc de l'autoroute A5. Pour intégrer l'énergie produite sur le secteur Sud et remplacer la sous-station Roseyres 1 en fin de vie, une nouvelle sous-station moyenne et basse tension (MT-BT) Roseyres 2 a été mise

en service sous le viaduc. En parallèle à ce projet, la sous-station MT-BT Pépinières a été mise en service, reliée par un câble MT de 750 mètres à la sous-station Roseyres 2, pour répondre aux besoins d'une pépinière.

Lancement du nouveau site internet d'Yverdon-les-Bains Énergies

Conçu pour répondre encore plus efficacement aux besoins de ses client-es, le nouveau site internet d'Yverdon-les-Bains Énergies (<https://www.yverdon-energies.ch/>) propose une navigation intuitive et une identité visuelle plus actuelle. Grâce à une répartition des informations

par profil de clientèle, les client-es et partenaires trouveront facilement celles qui les concernent. Enfin, cette nouvelle plateforme bénéficie des derniers développements en termes de sécurité et garantit une protection optimale des données des client-es.

Nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques plus performantes

Les premières bornes de recharge publiques d'Yverdon-les-Bains, installées en 2015 sur les parkings de la patinoire et de la gare, ont été remplacées par de nouvelles bornes plus performantes. Celles-ci permettent une recharge

deux fois plus rapide des véhicules électriques. Par ailleurs, un nouveau point de recharge de 44 kW est maintenant disponible sur le parking de la Gare et permet une recharge quatre fois plus rapide qu'une borne classique.

Lancement de la campagne de communication GéothermY

Porté par les entreprises Y-CAD SA, Orllati Real Estate SA et MalmEnergie Naturelle SA, toutes trois au bénéfice d'un permis de recherche en surface octroyé par le Canton de Vaud, le projet GéothermY a pour objectif de lancer une campagne commune de prospection de ressources

géothermiques, en surface, dans le Nord vaudois. Une séance d'information pour les communes concernées par ce projet a eu lieu le 28 novembre et a été suivie d'une conférence de presse le 4 décembre 2024.

ACTIVITÉS 2024

RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX

Détails sur les disponibles selon les différents crédits demandés:

- **PR19.05PR**
Tous les travaux de renouvellement des réseaux de distribution des énergies prévus ont été réalisés, à l'exception de ceux de la rue Cordey, dont l'exécution a été reportée à une date à définir.
- **PR20.08PR**
Tous les travaux de renouvellement des réseaux de distribution des énergies prévus ont été réalisés, à l'exception de ceux du parking de la Place d'Armes. Ce projet est en attente d'une décision politique.
- **PR21.04PR**
Tous les travaux de renouvellement des réseaux de distribution des énergies prévus ont été réalisés, à l'exception de ceux de la rue des Charmilles. La pose du revêtement final de la route est prévue en 2025/26.
- **PR22.01PR**
Tous les travaux de renouvellement des réseaux de distribution des énergies prévus ont été réalisés.
- **PR23.04PR et PR24.02PR**
Les différents travaux annoncés suivent leur cours, selon les prévisions établies.

RÉSEAUX EAU ET GAZ

La distribution d'eau en 2024 s'inscrit en légère baisse de 1.07%, correspondant à 3'509'602 m³. Cette baisse est imputable à la météo. Dans un contexte de transition énergétique vers

des énergies renouvelables, la distribution 2024 de gaz naturel représente 237'594'937 kWh, correspondant à une baisse de 10.64% par rapport à 2023.

Qualité de l'eau potable en 2024

Provenance de l'eau

En termes de volume d'eau, la commune d'Yverdon-les-Bains est alimentée majoritairement par l'Association des Communes de la Région de Grandson (ACRG), via les puits d'Onnens. Le volume pompé représente 68% de l'eau potable consommée annuellement. Les principales ressources en eau potable de la commune d'Yverdon-les-Bains sont les

sources du Cossaux, qui représentent 26% du volume, ainsi que la station de pompage et de traitement de Bellerive à Grandson, qui permet l'approvisionnement en eau potable en temps de crise et fournit 5% du volume total. Enfin, les échanges avec les associations voisines (ARRIBRU) représentent 1% de l'eau potable consommée annuellement.

Qualité de l'eau

Dans l'ensemble du réseau, l'eau d'Yverdon-les-Bains est de très bonne qualité. Aucun dépassement des normes en vigueur n'a été décelé concernant les paramètres de la chimie et de la microbiologie de l'eau. Il faut cependant noter

la présence de précipités d'oxydes métalliques composés de fer et de manganèse qui ont été observés dans le réseau de transport en provenance des puits d'Onnens. Même à des doses très faibles, ces oxydes métalliques sont susceptibles

de former une couche noire sur les canalisations, qui, lorsqu'elle se détache donne un aspect brun à l'eau. Des mesures correctives, telles que des purges, ont été réalisées ponctuellement sur le réseau pour pallier ce problème. Concernant les pesticides, comme tout le plateau suisse, Yverdon-les-Bains constate la présence de chlorothalonil dans l'eau potable dans des normes supérieures aux prescriptions fédérales pour

le métabolite R 471811. L'eau distribuée reste consommable. Des mesures de correction sont en cours. Le chlorothalonil est une substance active utilisée depuis les années 1970. Ce fongicide est désormais interdit depuis le 1^{er} janvier 2020. Les contrôles périodiques, effectués par Yverdon-les-Bains Énergies, indiquent les teneurs suivantes :

- 30% de l'eau distribuée issue de la source Cossaux, appartenant à la Ville, présentait une teneur proche du seuil de 0,1 microgramme par litre, pour le métabolite R 471811, les autres métabolites étant inférieurs aux normes.
- 70% de l'eau distribuée issue des autres ressources présentait une teneur moyenne de 0,2 microgramme par litre, soit supérieure au seuil pour le métabolite R 471811, les autres métabolites étant inférieurs aux normes.

Selon l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), l'eau distribuée est consommable, bien qu'en l'état actuel des connaissances, l'innocuité de ces métabolites n'a pas pu être démontrée. Plusieurs essais cantonaux sont actuellement en cours pour définir et optimiser des moyens de traitement de ces résidus de pesticides dans l'eau (charbon actif, osmose inverse, etc.). En parallèle, Yverdon-les-Bains Énergies, avec SAGENORD

(Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord vaudois), et en relation étroite avec les autorités cantonales, a immédiatement déconnecté les ressources mineures non-conformes et débuté une révision de sa stratégie d'approvisionnement en eau potable (possibilités de dilution d'eau avec des distributeurs voisins, ressources régionales à traiter, prospection de nouvelles ressources, etc.).

Mise en conformité des réseaux eau et gaz (PR22.13PR)

L'année 2024 marque l'atteinte d'une vitesse de croisière sur ce préavis concernant une demande de crédit d'investissement de 6'655'000 francs pour la mise en conformité et le renouvellement d'infrastructures eau et gaz sur la période 2022-2026, accepté par le Conseil communal le 6 octobre 2022. Au 31 décembre 2024, plus de 2 millions de francs ont déjà été engagés pour des travaux en lien avec ce préavis. À ce jour, les travaux de sécurisation des chambres de

vannes sont terminés, de même que les travaux de mise en conformité des installations électriques dédiées. La sécurisation des postes de détente et de comptage de gaz, installés à l'intérieur des bâtiments, est également un succès avec plus de 15 postes déplacés à l'extérieur et sécurisés. L'attribution du marché public pour les tiges de vannes a été réalisée et le projet d'abaissement de pression de la zone de l'Aérodrome a été rondement mené.

RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Dans un contexte de transition énergétique et de déplacement des énergies fossiles vers l'électricité (mobilité et pompes à chaleur), la puissance soutirée, en 2024, au réseau amont de Romande

Energie est de 116'090'612.5 kWh, correspondant à une augmentation de 1.45% par rapport à 2023.

Caractéristiques du réseau électrique

Une caractéristique du réseau électrique de la ville d'Yverdon-les-Bains est sa fiabilité. En 2024 cependant, le facteur SAIDI (durée moyenne d'interruption par client-e) est de 32 minutes (env. 20 minutes en moyenne en Suisse), suite à la panne d'une sous-station, le 22 septembre 2024, qui a impacté 7'100 client-es pendant un

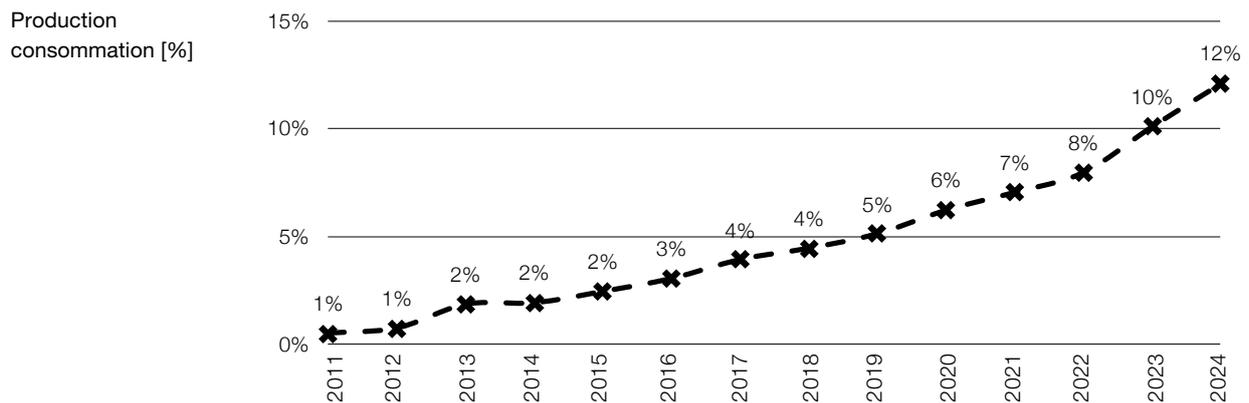
peu plus d'une heure. Hormis cet événement exceptionnel, la stabilité du réseau électrique est le résultat de l'entretien annuel systématique des stations et armoires électriques, ainsi que du suivi de la distribution de l'énergie par un système de contrôle-commande.

Production solaire yverdonnoise

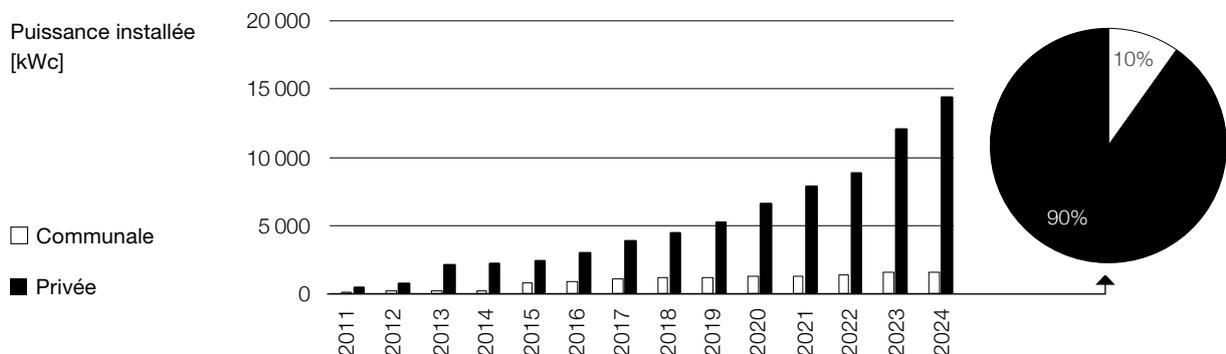
En 2024, 101 nouvelles installations, ont été mises en service pour une puissance installée supplémentaire de 2'296 kWc. La production solaire photovoltaïque représente plus de 12% de la consommation d'énergie électrique de

la ville d'Yverdon-les-Bains. Parmi les installations présentes sur le territoire, 17 centrales sont en main communale, dont 2 centrales participatives, ce qui représente 10% de la puissance installée sur le territoire communal.

Taux de la couverture de la consommation par la production PV



Production photovoltaïque



Éclairage public

Le réseau d'éclairage public d'Yverdon-les-Bains est composé de 3'440 lampes. En 2024, le Conseil communal a accepté un crédit de 1'700'000 francs pour terminer le passage à la LED et le pilotage de l'éclairage public. Une centaine de lampes avec source d'éclairage au sodium ont été changées par des LED. La consommation d'électricité sur l'année est d'un peu moins de 552'300 Wh/an (1'900'000 kWh/an en 2010 avant le passage à l'éclairage LED). L'extinction

nocturne permet d'économiser 30% de l'énergie d'éclairage. L'objectif est de descendre en dessous de 500'000k Wh/an pour fin 2025. Le système de télécommande centralisé, qui gère entre autres l'enclenchement et l'extinction des lampes, a permis de gérer les extinctions nocturnes décidées par la Municipalité, et à la Ville d'Yverdon-les-Bains d'être exemplaire dans le domaine des économies d'énergie.

Smart metering – Poursuite du déploiement

À la fin de l'année 2024, le cap de 10'000 compteurs installés a été franchi, ce qui représente désormais plus de la moitié des compteurs de la ville. Chaque client·e équipé·e bénéficie ainsi d'un accès quotidien à ses données de consommation. De plus, le 27 juin 2024, la Municipalité a accepté le préavis PR24.18PR concernant

une demande de crédit d'investissement de 4'950'000 francs pour financer la phase 4 du déploiement du projet Smart metering (2025-2027). Avec trois années encore nécessaires pour finaliser le déploiement, Yverdon-les-Bains Énergies progresse à un rythme soutenu et devrait respecter les délais prévus.

Fibre optique jusqu'au domicile FTTH (Fiber to the Home)

Dès fin 2022, les recettes liées à la mise à disposition de la FTTH aux fournisseurs d'accès à Internet (provider) couvrent les frais d'installation, ce qui rend cette prestation bénéficiaire. À la fin 2024, ce sont environ 5'590 client·es qui utilisent la fibre yverdonnoise. Le réseau fibre

optique d'Yverdon-les-Bains est aussi utilisé pour le Smart metering et par les services de la Commune dans le cadre de leurs prestations administratives ou techniques (gestion eau, gaz, électricité, STEP, feux de signalisation, etc.).

EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE

Commission consultative des énergies (CCE)

En 2024, la Commission consultative des énergies (CCE) a traité trois nouvelles demandes de soutien financier, pour un montant accordé total de 714'150 francs. Ces dépenses, validées par la Municipalité, seront engagées sur l'exercice 2025. Les versements effectués sur l'exercice 2024 pour les 13 projets en cours dépasse le

million de francs. Avec deux tiers des dépenses, la plus grande partie du soutien financier concerne le bouquet de subventions Equiwatt, dont le bilan de l'année écoulée est très positif, puisqu'à fin 2024, ce sont plus de 367 subventions qui ont été octroyées aux habitant·es, entreprises ou associations yverdonnoises.

Kit équiwatt

Le kit équiwatt propose aux habitant·es d'Yverdon-les-Bains du matériel efficient à prix préférentiel et des conseils en matière d'économies d'énergie permettant de diminuer leur facture d'énergie. Le kit équiwatt se présente sous

la forme d'un sac contenant une ampoule LED, un brise-jet, un pommeau économiseur d'eau, un thermomètre d'ambiance, un thermomètre de frigo et une prise à interrupteur déporté. Enfin, un guide des économies d'énergie et

une vidéo (1) présentant le kit et les éco-gestes complètent ce matériel. L'action de distribution du Kit équiwatt est rendue possible grâce à différentes collaborations. Les kits sont conditionnés par la fondation Polyval, et distribués également à l'Office du tourisme d'Yverdon-les-Bains. Au

total pour l'année 2024, 113 kits ont été distribués, ce qui représente 5'198 kWh/an d'économie d'électricité (soit l'équivalent de la consommation de 2 ménages), 90'061 kWh/an de chaleur et l'équivalent de 215 tonnes de CO₂ (actualisées sur 10 ans).

Éco-logement

Le programme éco-logement, qui propose des visites et distribue du matériel efficient aux locataires de la place, s'est poursuivi en 2024 avec le soutien du Canton de Vaud. Deux campagnes ont été menées, en mars et en fin d'année, permettant de réaliser 600 visites supplémentaires.

Depuis son lancement en 2021, 3'700 locataires ont bénéficié d'une visite éco-logement. Le matériel installé permet de réaliser chaque année des économies électriques équivalent à la consommation de 120 ménages.

Éco-PME

Le programme Eco-PME propose des visites gratuites aux entreprises et commerces yverdonnois pour leur permettre de réduire leur consommation et leur facture d'énergie. Il a été lancé en décembre 2022 dans un contexte de risque de pénurie d'électricité. Sur demande de la PME, un·e expert·e en énergie visite ses locaux, en présence d'un·e responsable de l'entreprise, pour identifier les potentiels d'économies d'énergie immédiats. Il ou elle procède à des optimisations des réglages d'équipements, met en place des brise-jets sur les points d'eau qui ne sont pas équipés et prodigue de nombreux

conseils. Des informations concernant le plan pénurie de la Ville (OSTRAL, OIC, Eco-challenge) sont transmises et le matériel de la campagne Stop Gaspillage de la Confédération est proposé. A la fin de la visite, l'expert·e remet un plan d'action personnalisé contenant les mesures de sobriété énergétique que la PME s'engage à mettre en œuvre. Pour l'année 2024, 10 PME se sont engagées dans la démarche de sobriété énergétique avec 46 mesures inscrites dans les chartes d'engagement et 57 brise-jets installés. Au total, ce sont 1402 PME qui ont participé au programme depuis son lancement, pour 813 mesures engagées.

Yverdon Rénove

Le programme Yverdon Rénove accompagne les propriétaires de bâtiments construits avant les années 1990 et chauffés au gaz ou au mazout dans la réflexion, la définition, la planification et la réalisation de leur rénovation énergétique. Sur l'année 2024, le programme a permis la réalisation de 37 audits CECB® Plus. A l'issue de ces audits, les propriétaires de 23 bâtiments ont choisi une variante de rénovation énergétique, dont ils ont pu discuter et qu'ils ont améliorée lors d'ateliers participatifs organisés dans le cadre du programme. Par la suite, la première

soirée d'information sur les options de financement possibles pour une rénovation énergétique a été organisée avec la participation d'un institut bancaire, d'un courtier en prêt hypothécaire et d'Yverdon-les-Bains Énergies. 25 propriétaires y ont assisté. Ainsi, depuis son lancement en 2023, le programme accompagne les propriétaires de 27 villas individuelles et de 21 immeubles locatifs dans leur démarche de rénovation énergétique, soit une surface de bâtiments de 20'000 m² concernée par une démarche de rénovation énergétique.

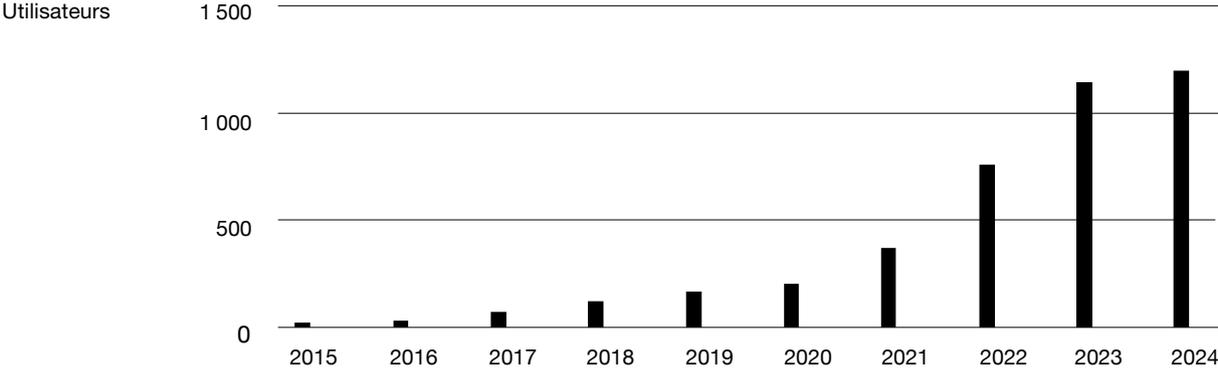
(1) <<https://youtu.be/EROuyH1uWNQ>>

Ymotion – Réseau de recharge public pour véhicules électriques

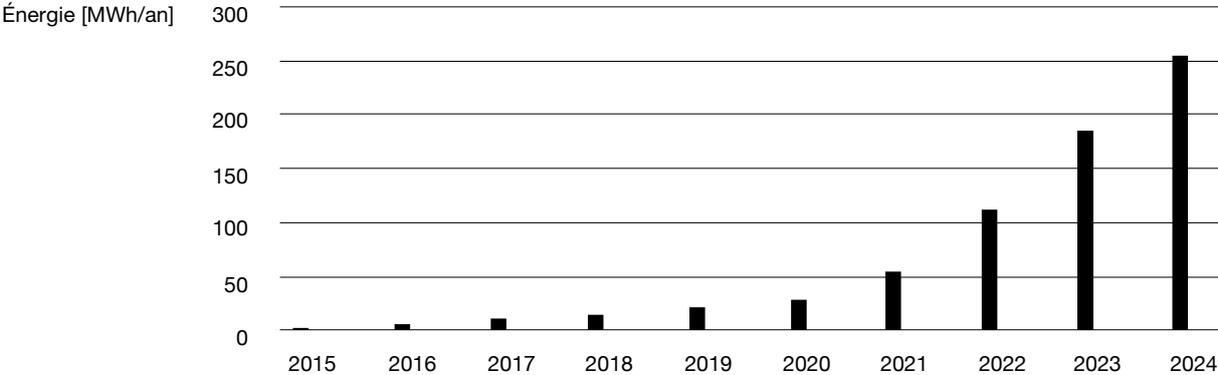
Le réseau de recharge public, composé de 75 points de recharge, poursuit son développement avec 24 nouveaux points de recharge de quartiers, installés le long de l'avenue Pierre-de-Savoie et du chemin de Sous-Bois. En 2024, ce sont près de 1'200 utilisateurs et utilisatrices qui

ont sollicité le réseau de recharge public avec plus de 10'000 charges délivrées pour un volume total de 254'000 kWh, soit environ 1'700'000 km parcourus avec l'énergie renouvelable fournie par Yverdon-les-Bains Énergies.

Nombre d'utilisateurs de la recharge publique



Volume d'énergie distribué sur l'infrastructure de recharge publique



SYSTÈMES D'INFORMATION ET FINANCES

Dématérialisation des documents

Une analyse approfondie visant à instaurer une gouvernance optimale des documents électroniques au sein d'Yverdon-les-Bains Énergies a été réalisée. Cette démarche avait pour objectif de poser des bases solides pour gérer l'ensemble du cycle de vie des documents, de leur création à leur archivage ou suppression.

Par cette initiative, Yverdon-les-Bains Énergies s'est assurée de pouvoir dématérialiser ses documents, tout en respectant rigoureusement les législations applicables à chaque étape du cycle de vie documentaire. Cette approche garantit une conformité légale et opérationnelle, tout en optimisant les processus internes.

Digitalisation des processus

Yverdon-les-Bains Énergies a pu valoriser les données issues de ses activités et digitaliser ses processus. En effet, l'acquisition d'une Gestion Electronique des Documents (GED) conforme

aux lois, règlements et directive spécifiques du Canton de Vaud a joué un rôle clé dans la transformation numérique d'une partie de ses processus.

Signature électronique des documents

Un outil a été mis en œuvre pour renforcer la digitalisation, la sécurisation des connexions et l'utilisation de l'identité numérique des personnes, dans le but de répondre à la demande croissante de signatures électroniques qualifiées. Cette initiative permet de conclure des transactions juridiquement valables, reconnues officiellement par la Confédération. Elle contribue également à

simplifier les processus administratifs, à garantir la sécurité des échanges, et à assurer une gestion numérique efficace des documents, de leur signature jusqu'à leur archivage quotidien. Ce projet s'inscrit dans une démarche globale d'innovation et d'optimisation des pratiques numériques d'Yverdon-les-Bains Énergies.

Gouvernance du Système d'information

L'architecture du système d'information d'Yverdon-les-Bains Énergies a été conçue dans une optique stratégique. Elle offre une base solide pour soutenir les futurs projets et garantir une infrastructure de qualité en adéquation avec la stratégie et la vision du Service. Parallèlement, un audit approfondi des technologies de l'information et de la communication (TIC) a

été mené. Cet audit avait pour objectif d'évaluer l'état actuel de la cyber sécurité, d'analyser les infrastructures existantes et d'identifier les éventuelles vulnérabilités. Grâce à cette démarche, des mesures correctives sont mises en place afin de protéger efficacement le système contre toute tentative de cyberattaque.

Datalake et Business Intelligence

Une analyse approfondie des besoins a été initiée pour l'ensemble du Service. Cette démarche vise non seulement à identifier les exigences actuelles, mais également à anticiper les besoins futurs auxquels Yverdon-les-Bains Énergies devra répondre, notamment en raison des évolutions législatives en cours. Cette analyse permet

de mettre en évidence la qualité des données disponibles au sein du Service et d'identifier les processus nécessitant des améliorations ou une digitalisation. Elle garantit ainsi une efficacité et une conformité optimales dans un contexte en constante évolution.

Outil de travail collaboratif

Le projet d'implémentation d'un outil de travail collaboratif a été soigneusement conçu et paramétré sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques de chaque collaboratrice et collaborateur d'Yverdon-les-Bains Énergies. Cette solution a été déployée de manière personnalisée en tenant compte des exigences particulières

des différentes professions. Elle vise à optimiser la collaboration, renforcer la transversalité des processus, et favoriser une meilleure synergie entre les équipes. Cette initiative contribue à améliorer l'efficacité opérationnelle et à soutenir une communication fluide.

Gestion du stock

Dans un contexte économique où la gestion des ressources et des coûts est un levier stratégique majeur, la mise en place d'un système d'analyse des variations des stocks est essentielle.

Cette approche a permis non seulement une meilleure maîtrise des flux de matériel, mais également une valorisation optimale du patrimoine, en accord avec sa valeur réelle.

Gestion dynamique des stocks

En combinant l'automatisation du suivi du flux du matériel en stock, des méthodes de valorisation comptables adaptées et un reporting financier régulier, Yverdon-les-Bains Énergies assure

une gestion optimale de ses stocks, permettant en tout temps de disposer du matériel nécessaire pour la maintenance des réseaux d'électricité, d'eau et de gaz.

Mise en œuvre d'une valorisation précise du stock

Une analyse exhaustive et rigoureuse des prix d'achat des articles en stock a permis à Yverdon-les-Bains Énergies de mettre à jour les prix de

certain articles et d'assurer une évaluation exacte de ses stocks. Cela lui a permis d'optimiser la facturation de ses prestations.

PARTICIPATIONS GÉRÉES PAR YVERDON-LES-BAINS ÉNERGIES

Y-CAD SA – Chauffage à distance

Depuis la création de la société Y-CAD SA pour la gestion et le développement des réseaux de chauffage à distance (CAD) en juillet 2020, la Ville d'Yverdon-les-Bains a poursuivi la mise en œuvre de sa politique énergétique et climatique. En 2024, les efforts se sont concentrés sur le plus grand réseau, CAD SANTAL, dont le développement s'est poursuivi entre Y-Parc, le quartier « Chaînettes » à proximité du Centre Professionnel du Nord vaudois, l'extrémité ouest

de la rue des Moulins et, après avoir franchi la Thièle via des forages dirigés, l'avenue Général-Guisan et la rue de la Paix. La construction de la centrale SANTAL, s'est poursuivie tout au long de l'année, jusqu'à la mise en service des deux premières chaudières à bois (3.8 MW au total) durant l'automne 2024. Cette centrale permet de chauffer désormais de manière majoritairement renouvelable la quarantaine de bâtiments raccordés à ce jour.

Y-SOLAIRE SA

La société Y-Solaire SA, créée en juillet 2022 pour le développement de la production solaire, a réalisé en 2023 ses deux premières centrales sur

des bâtiments communaux. En 2024, cinq nouvelles installations sur des bâtiments privés complètent le parc.

SAGENORD (Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord vaudois)

En 2024, SAGENORD a finalisé les autorisations pour la construction d'une nouvelle station de traitement pour la source du Cossaux. Les travaux commenceront en 2025.

Les études sur le traitement des métabolites

de chlorothalonil ont progressé, dans un contexte où les exigences légales se sont durcies à la suite de décisions de justice confirmant les seuils pour l'eau potable.

ÉNERGIE NATURELLE DU MOLLENDRUZ SA (ENM SA)

À la suite de l'acceptation par le Conseil communal du préavis PR23.36PR, accordant un crédit d'investissement de 11 millions de francs pour participer à l'augmentation du capital d'ENM SA, une augmentation du capital a été souscrite par la Ville pour un montant de 320'000 francs.

Le capital social fin 2024 est de 9.5 millions de francs et finance la phase de permis de construire du projet. A fin 2024, le permis de construire n'était pas encore accordé par les autorités cantonales.

GAZNAT SA

La Ville d'Yverdon-les-Bains est actionnaire de GAZNAT SA à 2.25%. Chargée du transport et de l'approvisionnement en gaz naturel pour

ses actionnaires et clients industriels, GAZNAT SA est un acteur incontournable de la scène énergétique suisse.

ROMANDE ÉNERGIE

La Ville d'Yverdon-les-Bains est actionnaire de Romande Energie à 1%.



Jeunesse et
cohésion sociale

2024 Rapport de gestion

Dicastère
Jeunesse et cohésion sociale

Service jeunesse et cohésion sociale

a.i M. Benoist Guillard

Municipal

M. Jean-Claude Ruchet

Municipal

(t) le 31 octobre 2024

M. Pierre-André Junod

Chef de service

**Conseil d'Établissement
et Entente scolaire**

Plateforme Écoles-Commune

**Réseau d'accueil de jour
des enfants (RÉAjy)**

**Commission Consultative
Suisse-Immigrés**

Conseil des Seniors

Conseil des Jeunes



Jeunesse



Quartiers, affaires
sociales et seniors

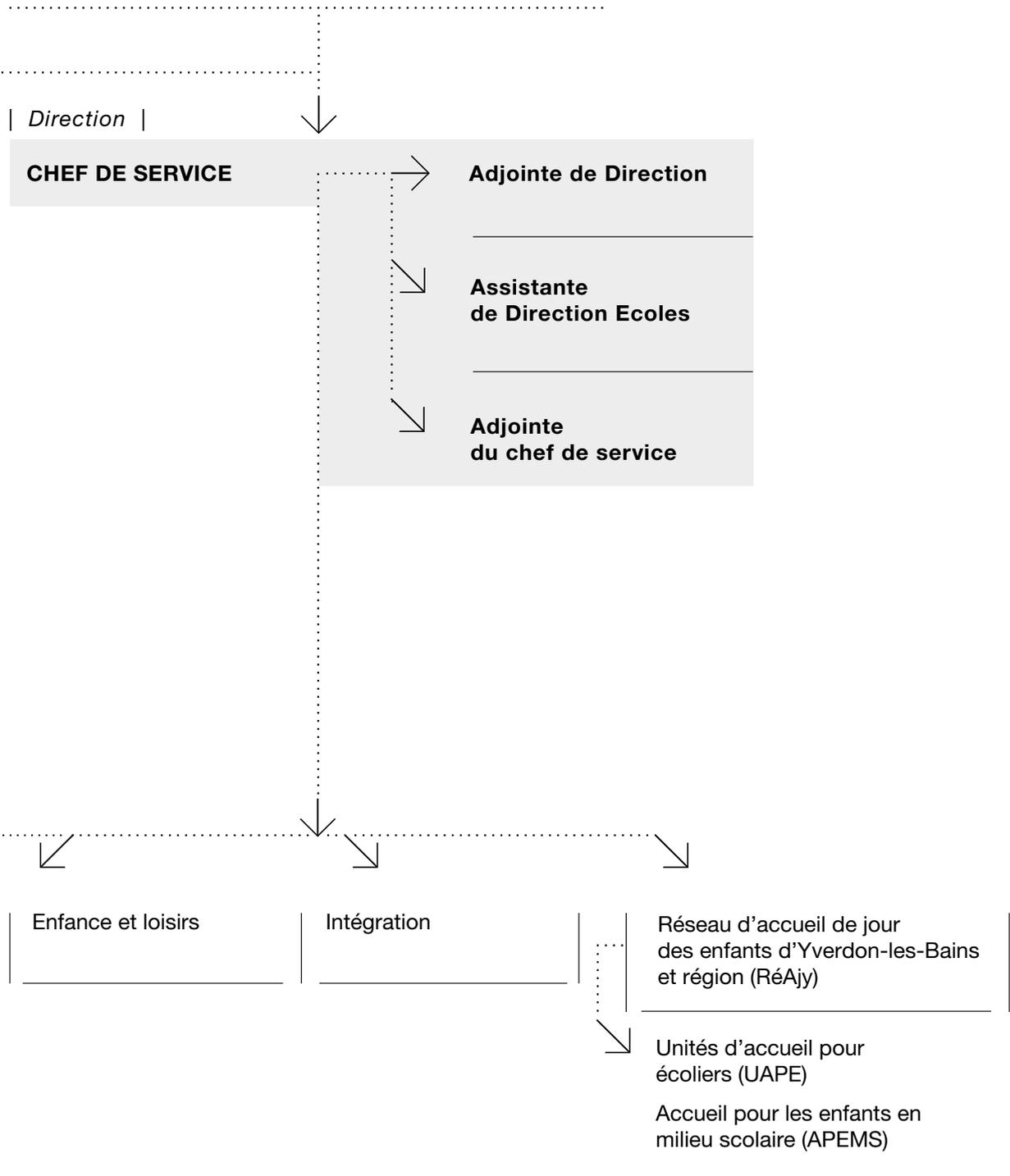


Clinique dentaire
de la jeunesse



Logement

MUNICIPAL | MUNICIPAL SUPPLÉANT



Service jeunesse et cohésion sociale

Direction

MISSION DU SERVICE

La mission du Service jeunesse et cohésion sociale (ci-après JECOS) consiste à promouvoir la qualité de vie et la cohésion sociale en créant des conditions favorables à l'épanouissement et

à l'intégration de toutes et tous. Pour ce faire, il incombe au service de proposer les grands axes des politiques publiques suivantes et de les mettre en œuvre :

- politique publique en faveur des enfants et des familles (y inclus l'accueil de jour, la clinique dentaire de la jeunesse et les prestations communales à destination des écoles) ;
- politique publique en faveur de la jeunesse ;
- politique publique dans les quartiers et les affaires sociales (y inclus la politique en faveur des seniors) ;
- politique publique du logement ;
- politique publique en faveur de l'intégration des étrangères et étrangers.

VIE DU SERVICE

L'année 2024 a été marquée par le décès de Monsieur Jean-Claude Ruchet, municipal de tutelle du service depuis juillet 2009, qui nous a quitté le 31 octobre 2024. Cet événement imprévu a ébranlé l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs du service, ainsi que ses nombreux partenaires. Une série de mesures ont été prises par la direction du service afin de permettre à toutes et à tous de faire leur deuil dans les meilleures conditions possibles tout en assurant le maintien des prestations du service. Parmi ces mesures, on peut mentionner la transformation temporaire

d'une petite salle de réunion en lieu de recueillement avec la possibilité pour celles et ceux qui le souhaitent d'écrire un mot ou de laisser un souvenir. Tout cela a ensuite été remis à la famille du très regretté municipal du JECOS. Après la période de deuil, la Municipalité a nommé le syndic Pierre Dessemontet et le municipal Benoist Guillard comme municipaux délégués au service. Monsieur Dessemontet a pris la charge de l'accueil de jour et Monsieur Guillard de tous les autres secteurs.

POINTS FORTS DE L'ANNÉE 2024

« Deal » de rue et précarité

L'année 2024 a été marquée par la crise du « deal » de rue et l'augmentation de la précarité sociale. Les travailleur·euses sociaux·ales du JECOS ont en effet observé une hausse du nombre de personnes en situation de précarité dans notre ville, qu'elles soient confrontées à la toxicomanie et/ou à la pauvreté. Le projet pilote Kipole, ouvert dans l'ancien kiosque des Remparts, a malheureusement dû fermer ses portes le 20 septembre 2024. La présence des dealers

et des personnes toxicodépendantes a en effet eu comme conséquences de 1) faire fuir toutes les personnes précaires qui fréquentaient ce lieu et 2) ne plus permettre un travail social de qualité.

La problématique du « deal » de rue et de ses conséquences sociales a été abordée lors du Conseil communal du 12 septembre. Les discussions ont abouti au renvoi du postulat de Madame la Conseillère Maria Gallardo à la Municipalité. Ce postulat demande à la Municipalité de :

- développer et mettre en œuvre une vision transversale et pluridisciplinaire entre les services de la Ville, du Canton et les acteurs comme Zone Bleue, regroupant travailleuses et travailleurs sociaux, policières et policiers et soignantes et soignants, afin d'améliorer les moyens de communication, la réactivité et l'anticipation du travail sur le terrain ;

- renforcer les équipes actuellement en place à Zone Bleue et à Kipole dans les meilleurs délais ;
- assurer la cohérence de ces mesures dans le cadre des politiques cantonales et fédérales de lutte contre les addictions dites des « quatre piliers » pour assurer le meilleur appui des autorités supérieures.

Afin de faire face de manière cohérente à cette problématique, la Municipalité a décidé en collaboration avec les Villes de Lausanne et de Vevey, de solliciter le soutien du Canton. En effet, seule une implication des services cantonaux concernés pourrait permettre de résoudre ce problème public. Des groupes de travail entre le Canton et les trois Communes concernées ont été mis

en place. En parallèle, la Municipalité a également renforcé la coordination entre les différents acteurs et actrices locales dans le cadre des quatre piliers. Un possible renforcement de Zone Bleue, ainsi que la mise sur pied d'un nouveau lieu d'accueil pour les personnes en grande précarité mais non toxicodépendantes, sont à l'étude au sein du JECOS.

Centre d'accueil en santé et orientation

Suite à un postulat déposé en janvier 2022 et afin de faire face à une augmentation de la précarité, la Ville a mandaté Médecins du Monde pour la mise en place d'une recherche-action (phase recherche théorique de janvier à juin ; phase d'expérimentation et de recherche in vivo de septembre à décembre) visant à évaluer la pertinence de développer un endroit permettant aux personnes vivant dans la précarité d'avoir accès à des prestations d'hygiène et de soins médicaux (somatiques et psychiques), paramédicaux et dentaires de première nécessité. Ainsi, le Centre d'accueil en santé et orientation (CASO) a ouvert ses portes de manière provisoire à la Maison Pré-du-Canal (quartier des Moulins) en septembre 2024. Dans la perspective d'une

intégration du projet au réseau socio-sanitaire existant, un comité de pilotage et un comité stratégique constitués d'acteurs et actrices des domaines santé et social régionaux ont été constitués. Il faut également relever l'implication dans ce projet de la Clinique dentaire de la jeunesse (CDJ) avec l'installation d'un fauteuil dentaire. De plus, une hygiéniste dentaire de la CDJ, engagée là par Médecins du Monde Suisse, y travaille à raison d'une demi-journée par semaine. En 2024, le projet a bénéficié d'un financement communal de Fr. 65'475.- et d'une subvention de la Commission de promotion de la santé et de lutte contre les addictions (CPSLA) de Fr. 130'950.-.

Reprise des restaurants scolaires par la Fondation Petitmaître

Le développement du réseau d'accueil de jour s'est poursuivi en 2024 avec 48 nouvelles places d'accueil dans le domaine du parascolaire. Parmi les autres faits marquants, il faut souligner le transfert de la gestion des restaurants scolaires à la Fondation Petitmaître, qui a été effectif dès août 2024. Ce projet a en effet permis d'améliorer significativement la prise en charge éducative des enfants, notamment grâce à l'engagement

de personnel qualifié. Par ailleurs, en adéquation avec les souhaits de la commission de gestion, des espaces ont été aménagés pour permettre aux enfants de faire leurs devoirs ou de se reposer pendant la pause de midi. En complément, un système de paiement et d'inscription électronique a été mis en place, facilitant l'accès à ces services pour toutes les familles yverdonnoises.

Politique du logement

Au niveau du logement, l'année 2024 a été marquée par de nombreuses rencontres visant à dessiner la politique du logement dont la Ville souhaite se doter. Un important travail interservices a été mené afin de déterminer des objectifs, mesures et actions utiles à la Ville afin de construire une politique de l'habitat qui réponde aux besoins actuels et futurs. Cette démarche est basée sur un état des lieux de la situation sociologique et économique de la Ville, puis une analyse prospective de celle-ci. Le résultat

permet aux autorités d'évaluer les impacts des évolutions attendues afin de gouverner de manière durable au moyen de cette politique de l'habitat. Les cinq objectifs, dix mesures et vingt actions proposées par le mandataire ayant été validées par la Municipalité en 2024, le secteur travaille actuellement sur un projet de communication et s'active à la mise en œuvre des actions, qui prévoient entre autres un plan de communication et de marketing territorial et la mise à jour de règlements communaux.

Réception

Des statistiques sont faites deux fois par année durant 4 semaines, en mai et en septembre-octobre. Durant ces périodes, il y a eu respectivement 313 et 245 visites au guichet, 510 et 390 appels téléphoniques. La diminution des appels téléphoniques est principalement due au fait que le service a transmis la gestion des restaurants scolaires à la Fondation Petitmaître et ne gère

donc plus les absences des enfants dans ces structures. Les secteurs principalement concernés par les visites et les téléphones sont sans surprise le réseau d'accueil de jour, les devoirs accompagnés et le centre aéré. Les thématiques abordées sont les demandes d'information et les inscriptions à nos prestations.

Prestations communales aux écoles

CET

Le Conseil d'établissement, ci-après CET, est un organe principalement consultatif mis en place par les autorités communales de l'Entente scolaire et composé d'une délégation de tous les

acteurs et toutes les actrices prenant une part active à la vie scolaire. En 2024, trois séances ont eu lieu durant lesquelles les points suivants ont été abordés :

- validation du règlement interne de l'Établissement secondaire de Felice ;
- présentation de différents projets pédagogiques des établissements soutenus par le CET ;
- présentation du budget 2025 ;
- réflexion sur le fonctionnement et les objectifs du CET ;
- mise en place d'un organigramme avec photos des membres ;
- présentation de la planification scolaire en cours de réflexion.

Entente scolaire

L'Entente scolaire regroupe les municipales aux en charge des écoles des Communes de Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Champvent, Method, Suscévaz, Treycovagnes, Ursins,

Valeyres-sous-Ursins, Ursins et Yverdon-les-Bains, ainsi que les directrices et directeurs des établissements scolaires yverdonnois.

L'Entente s'est réunie à 4 reprises et a notamment abordé les sujets suivants :

- transports scolaires : gestion des changements d'horaires des transports publics de décembre 2024 en collaboration avec la DGMR, le service MEI - mobilité et TRAVYS, et gestion des courses scolaires de ramassage ;
- association Forêvasion : finalisation des statuts et fixation de la date de l'assemblée constitutive ;
- budget 2025 : priorisation de certains travaux ;
- planification scolaire : mise à jour selon l'évolution de la population et des effectifs scolaires prévus, avec réflexion concernant la création d'un 3^e établissement primaire à terme ;
- bâtiments scolaires : réflexions concernant le nouveau bâtiment sur le site de La Passerelle, l'agrandissement du site de Chamblon et la fermeture de certains bâtiments scolaires.

Plateforme école-commune

Les Directions des établissements scolaires de la Ville et le JECOS se sont rencontrés à 12 reprises, en invitant divers partenaires internes ou externes. Les principales thématiques traitées ont été :

- organisation de la rentrée scolaire ;
- gestion du mobilier scolaire ;
- suivi des transports scolaires : courses de ramassages, courses diverses et adaptations des horaires scolaires de certains sites en lien avec les nouveaux horaires des transports publics de décembre 2024 ;
- suivi de la planification scolaire : réflexion sur la création d'un 3^e établissement primaire, construction d'un nouveau bâtiment scolaire, agrandissement d'un site scolaire, réflexion de fermeture de certains bâtiments scolaires ;
- prévention et sécurisation du chemin de l'élève et des abords des bâtiments scolaires ;
- réaménagement des cours d'école.

Fourniture de mobilier scolaire

Durant l'année 2024, les achats suivants ont été réalisés afin de renouveler et compléter le mobilier existant :

- renouvellement de 5 classes et ouverture de 1 classe ;
- finalisation des bureaux des doyen-nes des établissements primaires ;
- aménagement des nouvelles salles de conférence primaires ;
- équipement de 24 classes en petit mobilier et matériel divers ;
- entretien du mobilier existant et du parc machines pour les travaux manuels ;
- renouvellement du matériel d'éducation physique.

Transports scolaires

Le service a organisé 3 tournées de ramassage scolaire - du domicile à l'école - pour les élèves yverdonnois scolarisés hors de leur quartier.

Par ailleurs, quelque 3'595 courses ont été financées par le JECOS afin de permettre aux élèves

de se rendre aux cours de gymnastique, de rythmique, de piscine ou à la patinoire, à la bibliothèque, aux musées, aux spectacles scolaires ou autres activités scolaires.

La Ville a également soutenu 106 familles concernant les frais de transport de leur enfant :

- 60 remboursements d'abonnement Mobilis en raison d'une distance domicile-école supérieure à 2.5 km ;
- 43 remboursements d'abonnement Mobilis en lien avec la motion Cotting basée sur le revenu familial annuel ;
- 3 élèves suivant un cursus SAE (sport, art, études) ont reçu une participation aux frais de transport.

Camps sportifs

Près de 1'454 élèves ont bénéficié de camps sportifs : camps de ski pour les élèves de 7P à 9S et camps d'été poly-sportifs pour les élèves de 10S.

Écoles à la montagne

Suite à l'engagement du 2^e cuisinier au 1^{er} février, 17 séjours ont pu être organisés dans les colonies de la Ville : 9 à Jolie Brise aux Replans s/ Sainte-Croix et 8 à Bellevue à Mauborget. 496

élèves ont bénéficié de cette prestation. L'établissement primaire Pestalozzi a également organisé 2 camps de ski de fond dans les colonies de la Ville pour 81 élèves.

Spectacles scolaires

La Ville organise des spectacles à l'attention des élèves des établissements scolaires yverdonnois de l'enseignement ordinaire et de l'enseignement spécialisé au théâtre de L'Echandole ou au théâtre Benno Besson. 4'362 élèves des éta-

blissements scolaires publiques et 61 élèves des fondations Verdeil et Entre-Lacs ont assisté à 2 (parfois 3) spectacles, ceci pour un coût annuel de Fr. 36.50.- par élève.

Sorties scolaires

Chaque élève de la ville a pu bénéficier de plusieurs sorties culturelles (cinéma, musée, visites en lien avec la formation professionnelle, etc.) ou d'activités en lien avec le bien-vivre ensemble (sentier Forêvasion, récréations saines, ferme pédagogique, sapin de Noël, etc.).

sements secondaires ont également bénéficié d'une quarantaine de projets dont le salon Orient'Action qui s'est déroulé au collège des Rives pour la 2^e année consécutive.

Une quarantaine de projets pédagogiques ont eu lieu pour les élèves du primaire. Les établis-

De plus, 191 classes sont parties en courses d'école sur les 206 classes de 1P à 10S des établissements scolaires de la ville.

Voyage de fin d'études

20 classes de 11^e année et 5 classes de 12^e année, soit 495 élèves, ont pu organiser un voyage

de fin d'études ou des journées spéciales en extérieur.

Orientation scolaire et professionnelle

Le Centre OSP-Région Nord, situé à Yverdon-les-Bains, continue de jouer un rôle crucial dans la région en offrant son expertise en conseil en gestion de carrière. Ses services s'adressent aux jeunes en scolarité obligatoire, aux jeunes en transition entre l'école et le monde professionnel, aux gymnasiens-nes ainsi qu'aux adultes.

L'année 2024 a été marquée par des évolutions significatives dans leur travail, principalement en raison des changements rapides du marché du travail, des enjeux liés à la durabilité, de la digitalisation croissante et de l'avènement de l'intelligence artificielle.

Service médical

Diverses actions ont été menées dans les établissements scolaires de la ville touchant au bien-vivre ensemble, à la prévention aux médias numériques, à la précarité menstruelle, à la préparation à l'entrée dans le monde professionnel, à l'éducation sexuelle, aux bienfaits de la pratique d'activités sportives ou de bouger à la

récréation, à l'éducation nutritionnelle, etc.

Par ailleurs, une initiation aux gestes de 1^{er} secours pour les élèves de 9^e année est dispensée avec une sensibilisation particulière au fait de porter secours à autrui.

Sport scolaire facultatif

La gestion du sport scolaire facultatif a été transmise au Service des sports et de l'activité physique dès la rentrée scolaire d'août 2024. L'objectif est de développer les sports proposés

aux élèves en créant davantage de liens avec les sociétés, les associations et les clubs sportifs locaux/régionaux.

Secteur Quartiers, affaires sociales et seniors

Quartiers et travail social de proximité

→ Travail social de proximité dans les quartiers

À travers la présence d'un travailleur social ou d'une travailleuse sociale de proximité (TSP), trois quartiers de la ville bénéficient tout au long de l'année d'un soutien pour développer une vie de quartier dynamique et propice aux rencontres. Un quatrième quartier a vu s'achever en 2024 le soutien apporté par Pro Senectute dans le cadre du mandat pour développer un « Quartier solidaire ». Avec des rythmes, des implications et des temporalités différentes, les quatre quartiers ont fait preuve de dynamisme et des nombreux projets ont vu le jour.

À Pierre de Savoie, les événements récurrents (p.ex. Amicale-café, repas communautaires, tournois de pétanque et soirées repas) ont été complétés par différents événements plus ponctuels de plus ou moins grande ampleur : participation de l'association de quartier à l'inauguration du nouveau parc climatique, tour du lac à vélo, animations musicales en collaboration avec des partenaires du quartier (école primaire, EVAM) et, comme points forts de l'année, des animations réalisées sur plusieurs jours pour Halloween et Noël (entre 150 et 250 personnes présentes pour

chacun de ces deux gros événements). Toutes ces activités sont réalisées avec l'implication de l'association de quartier Pierre en Fête (qui continue à s'autonomiser et à recevoir un soutien à la demande selon les besoins) et grâce aux nombreux et nombreuses bénévoles (total de 2500 heures de bénévolat pour le quartier).

Aux Moulins, avec la mise à disposition d'une salle à la Maison Pré-du-Canal en plus du local à la rue des Moulins, les activités régulières et ponctuelles ont été décuplées, presque toujours menées par des bénévoles avec le soutien d'une travailleuse sociale de proximité : cafés rencontres hebdomadaires, divers ateliers (tricot, bricolages adultes et enfants, coiffure, soutien au français, cuisine), sorties (marches, visites culturelles, pique-nique, animations enfants), ramassages des déchets, tournoi de sport, vide-grenier, inauguration du terrain de pétanque, dance party, lotos, marché de Noël et, gros événement chaque année, balade gourmande interculturelle. 27 personnes sont impliquées dans la gestion de la vie de l'association (groupe habitants mensuel) et chaque activité a vu une participation allant de

cinq personnes pour les petites activités à 100 ou plus pour d'autres (tournoi de sport, balade gourmande interculturelle).

Dans les quartiers Villette et Sous-Bois, l'association de quartier a cessé son activité par manque de bénévoles mais des initiatives portées par les habitant-es ont toutefois pu voir le jour et une nouvelle dynamique de quartier se crée petit à petit, notamment autour de la place de la Villette. Durant l'année, 7 événements y ont été organisés (concerts, spectacles, rencontres communautaires) grâce à une trentaine de bénévoles au total. À chacun de ces événements, environ 60 personnes étaient présentes. Du côté de Sous-Bois, des activités hebdomadaires pour les jeunes ont rassemblé entre 20 et 30 jeunes en moyenne et un projet pilote de local en gestion accompagnée pour les jeunes du quartier a vu le jour.

→ Travail social de proximité en rue

L'accompagnement social de rue a vécu en 2024 une temporalité en deux temps. Durant la première partie de l'année, la nouvelle travailleuse sociale de proximité (arrivée en février après le départ à la retraite de la précédente titulaire) a repris les maraudes en rue afin de toucher un public très précaire et a fait vivre la Kipole, lieu d'accueil et de permanence sociale situé dans l'ancien kiosque des Remparts. Ainsi, différents ateliers, événements et temps de convivialité ont été organisés en collaboration avec des partenaires et les usagers et usagères du lieu : ateliers coiffure et socio-esthétique (pour travailler sur l'image de soi), repas, cafés, exposition photos, fête de la musique, 1^{er} août, etc. Le lieu est régulièrement fréquenté par une trentaine de personnes. À l'été, le nombre de personnes

→ Fête des voisins

Le 31 mai 2024, 33 personnes ont organisé un événement pour célébrer la Fête des voisins et des voisines dans autant de lieux au sein de la ville. En petits ou plus grands groupes, les habitant-es ont pu se réunir pour passer un moment ensemble et tisser des liens. Le soutien

À Cheminet-Fontenay, l'année a été axée sur l'autonomisation du groupe habitants (composé d'une quinzaine de personnes) et la poursuite des activités régulières, telles que café-rencontres, atelier créatif, repas, collaborations diverses, lotos, visites culturelles et marches. En toute fin d'année, l'idée de se constituer en association a finalement été acceptée par un petit groupe d'habitant-es sous l'appellation « Chemignons ensemble », avec une assemblée constitutive prévue début 2025. L'accompagnement de Pro Senectute pour ce quartier est désormais terminé.

En parallèle aux démarches communautaires, des suivis individuels sont proposés par chaque travailleur-euse social-e. En 2025, une trentaine de personnes ou familles ont ainsi pu être accompagnées de manière plus spécifique à leur situation.

a augmenté massivement (en lien avec la problématique du deal de rue). Cela a eu comme conséquence de rendre difficile le maintien de la qualité de l'accompagnement. Le lieu a finalement fermé en septembre et de nouvelles pistes d'accompagnement sont étudiées. Durant la deuxième partie de l'année, en l'absence de lieu de rencontre fixe, le travail en rue est plus fréquent. L'attention est portée sur le maintien des liens avec une partie du public qui fréquentait la Kipole, et le travail d'accompagnement individuel qui avait lieu en parallèle des accompagnements collectifs continue. Au total, une cinquantaine de suivis individuels de personnes marginalisées ou en situation de grande précarité ont été réalisés en 2024.

de la Commune pour cet événement se traduit par la mise à disposition d'affiches et de flyers, le prêt gratuit de caisses de vaisselle réutilisable et, nouveauté en 2024, un petit soutien financier allant de Fr. 100.- à 200.- pour les organisateurs et organisatrices qui en ont fait la demande. Neuf

demandes ont été reçues : deux ont été redirigées vers les TSP référent-es de quartier, trois

ont obtenu un soutien de Fr. 100.- et quatre un soutien de Fr. 200.- (pour un total de Fr. 1'100.-).

→ Noël Ensemble

Reprenant le modèle de l'année précédente, Noël Ensemble s'est déroulé avec succès le 24 décembre à La Marive. Env. 650 personnes sont venues profiter du buffet et des animations, le

tout orchestré par un comité bénévole soutenu par une collaboratrice responsable de ce projet, et permis grâce à la présence d'une cinquantaine de bénévoles durant l'événement.

→ Groupe consultatif

À raison de trois rencontres par année, le groupe consultatif a repris une régularité afin de faciliter les échanges entre les différentes associations de quartier, les partenaires et les collaborateurs

et collaboratrices de la Ville. Ces rencontres permettent également au secteur de maintenir un lien avec les associations hors démarches communautaires.

Affaires sociales

Accompagnement social

Depuis juillet 2024, une assistante sociale est à disposition des habitant-es yverdonnois-es qui en font la demande pour les accompagner dans leurs démarches sociales diverses (problématique à clarifier, accès aux droits, navigation

dans le réseau pour trouver les bonnes informations, etc.). En 6 mois, elle a réorienté, accompagné ou offert un soutien psychosocial à 31 personnes ou familles.

Prestations complémentaires communales et mesures d'accompagnement de la taxe forfaitaire

Le nombre de personnes au bénéfice des Prestations complémentaires communales (PCC) a varié entre 753 et 773 en 2024. Du côté des réductions en lien avec la taxe forfaitaire déchets, ce sont 3'476 personnes au bénéfice des PC, RI, EVAM, CSIR et 3'084 jeunes entre 18 et 25

ans qui ont été exempté-es de la taxe, ainsi que 4'421 personnes âgées de 65 ans ou plus qui ont bénéficié d'une réduction de 50%. Ces aides représentent un montant total de Fr. 2'012'508.95, dont Fr. 1'313'700.- pour les PCC.

Bons d'aide aux familles

Un peu plus de 2'100 familles yverdonnoises (près de 3'500 enfants) sont au bénéfice d'un subside OVAM d'au moins 25% et ont donc eu

droit aux bons d'aide aux familles en 2024. Cette dépense représente un montant de Fr. 689'000.-.

Soutien aux habitant-es et institutions sociales

Renouvelée en 2024, la collaboration avec le Centre Social Protestant Vaud visant à soutenir les habitant-es faisant face à des difficultés financières a continué et un montant de Fr. 25'000.- a donc été versé à l'organisation pour apporter

une aide directe aux personnes accompagnées. La CA-NOV, centrale alimentaire du Nord vaudois ouverte en 2023, a également été soutenue pour le paiement de son loyer sur toute l'année, pour un montant de Fr. 16'200.

Soutien aux associations

Les soutiens suivants ont été versés : Soupes d'ici et d'ailleurs (Fr. 7'500.-), Jardins et Cartons du Cœur (Fr. 42'000.-), La Roulotte (Fr. 1'500.-), Epicerie Caritas Vaud (Fr. 13'800.-), Asnova

(Fr. 3'000.-), Suspend'us (Fr. 6'000.-), Avivo section d'Yverdon-les-Bains (Fr. 3'000.-), Société de développement du quartier des Cygnes (Fr. 1'558.-).

Mesures pour le marché du travail

Fr. 44'000.- de travaux ont été réalisés par Pro Travail, principalement pour l'entretien du mobilier urbain, le nettoyage des abris bus et le ramassage des déchets le long des cours d'eau et

des rives du lac. Un peu plus de Fr. 1'100.- de travaux d'entretien ont également été réalisés par le Centre d'Appui Social et d'Insertion de Caritas.

Frais funéraires pour indigents

Très peu de frais funéraires pour indigents ont dû être pris en charge par la Commune en 2024,

avec un montant de Fr. 472.- utilisé.

RailFair

En 2024, 574 services ont été effectués par 16 parrains et marraines de gare dans le cadre du programme RailFair en partenariat avec les

CFF. Avec 3 heures par service, cet engagement représente plus de 1700 heures de bénévolat.

Seniors COSY

Suite aux difficultés qu'a rencontrées le COSY à renouveler son comité fin 2023, une réflexion a été menée par un groupe de travail durant l'année 2024. Celle-ci a abouti à une nouvelle gouvernance, plus horizontale, ainsi qu'à la mise en place d'un soutien administratif à temps partiel financé par la Commune (dès 2025). En parallèle

à ce travail, les activités du COSY ont continué de manière régulière mais moins fréquente. Les membres sont actuellement au nombre de 247 et un montant de Fr. 15'167.45 a été utilisé. Le reste du montant alloué au COSY (Fr. 15'032.55) a été attribué au fond de réserve.

Accueil des nouveaux retraités et nouvelles retraitées

Cette année, 104 Yverdonnois et Yverdonnoises ont participé à l'événement de célébration de leur passage à la retraite. A l'Aula Magna, en compagnie des autorités, les participantes et participants ont pu profiter d'un temps musical proposé par Alexandre Cellier et découvrir 15 associations

venues présenter leurs activités. Après une partie officielle, la centaine de personnes présentes a pu découvrir les stands de ces associations tout en dégustant l'apéro offert pour l'occasion.

Bons Travys

Un montant de Fr. 44'160.- a été dépensé pour soutenir l'achat de bons de transports pour les seniors.

Les Alizés

La subvention de Fr. 80'000.- au SemoNord est restée identique.

Secteur logement

Aide individuelle au logement (AIL)

L'AIL est une prestation venant soutenir les familles autonomes financièrement mais qui auraient une charge locative trop importante. Le montant de l'aide est calculé en fonction des revenus et du loyer net, en observant si le taux d'effort ne dépasse pas les 30%. Le nombre de bénéficiaires au 31 décembre 2024 s'élève à 88 familles avec au moins un enfant à charge, pour un montant de Fr. 184'686.- dont la part communale de 50%. En 2024, un important travail d'information a été mené afin de rendre la prestation plus visible. Lors de la distribution des bons d'aide aux

familles, une information à la population a été organisée, ce qui a permis d'identifier un nombre important de familles ayant droit à cette prestation et de pouvoir leur attribuer cette aide. Le montant de l'aide au logement varie entre Fr. 32.-/mois et Fr. 500.-/mois maximum.

Dans un contexte actuel de hausse des loyers (adaptation du taux hypothécaire et renchérissement du coût de la vie), l'AIL soutient les familles plus vulnérables, telles que les familles monoparentales, en stabilisant la situation de logement.

Application de la LPPPL

Le secteur logement rend son préavis sur les demandes des propriétaires qui souhaitent démolir, rénover, transformer ou vendre des logements loués dont les typologies sont situées dans la catégorie dite « à pénurie ». A Yverdon-les-Bains, le taux de pénurie de logement s'élevant à 0.41% en 2024, le secteur logement est tenu d'émettre son préavis, soumis ensuite directement au Canton pour décision finale. Le

principe de préavis communal permet à la Ville de conserver un regard sur le marché locatif et de pouvoir préserver les intérêts de la population à pouvoir se loger, le taux de logements vacants étant déjà très bas. Dans le cadre de l'application de la LPPPL, le préavis communal s'exerce sur deux domaines en lien avec la politique du logement :

- 1 | Les autorisations administratives en matière de préservation du parc locatif (art. 2 à 26 LPPPL) ;
- 2 | L'exercice du droit de préemption.

En 2024, le nombre de demandes d'autorisations administratives pour des travaux de rénovation s'est élevé à 22 dossiers. Quant aux

demandes d'aliénation, 25 dossiers ont été soumis pour préavis communal au secteur logement.

Logements subventionnés

Le contrôle des conditions d'occupation permet de vérifier si les locataires répondent toujours aux conditions fixées à leur entrée. Ces critères sont basés sur les revenus ainsi que sur le degré d'occupation des logements. Sur les 299 logements que comptent la Ville, un certain nombre ne bénéficie plus de subventions cantonales et communales, outil permettant d'adapter les loyers aux revenus des locataires. En 2024, les conditions d'occupation de 151 logements ont été contrôlées et 41 baux ont été résiliés ce qui a permis de créer du mouvement dans la gestion des logements subvention-

nés. Les résiliations sont dues au non-respect des conditions lors du contrôle bisannuel. Un important travail d'accompagnement est mis en œuvre par le secteur avec les personnes à la recherche d'un logement. Grâce à une collaboration active avec les partenaires institutionnels que sont Rel'og et la Cellule logement du CSR, plusieurs situations ont pu être suivies en évitant ainsi une expulsion forcée du logement.

Cette année, un calendrier des contrôles des logements subventionnés a également été planifié afin de garantir un contrôle régulier des

logements. Les bâtiments classés comme logements à loyers modérés (LLM) sont donc contrôlés tous les deux ans, afin de garantir que les

personnes y logeant ont bien droit à cette aide et de permettre aux familles qui attendent une telle solution de logements, de pouvoir en bénéficier.

Plan grand froid

La convention qui lie la Ville, l'Hôtel de la Source et Caritas Vaud a été reconduite pour l'hiver 2023-2024. Cette convention prévoit que lorsque la structure de la Lucarne se voit complète, l'hôtel accueille les personnes qui n'auraient pas d'hébergement d'urgence. Pour l'hiver 2023-2024, le Plan grand froid a été activé du 8 au 22 janvier. Durant cette période, 10 nuitées au total ont été enregistrées, réparties sur 5 nuits où le dispositif de la Lucarne s'est trouvé très sollicité.

Le Canton prend entièrement à sa charge le financement de cette mesure. Étant donné que l'hiver s'est poursuivi avec des températures plutôt clémentes durant les mois de février et de mars, le Plan grand froid n'a pas dû être réactivé. Il est en effet déclenché lorsque les conditions météorologiques suivantes sont réunies : « période de 3 jours et plus durant lesquelles les températures de la journée sont d'environ 0° degré, combinées avec des températures la nuit d'environ -5 degrés ».

Secteur enfance et loisirs

Activités vacances

Centres aérés

Les centres aérés se sont déroulés durant les vacances d'été, du 1^{er} juillet au 16 août, sur deux sites : le refuge de la Cure d'Air durant sept semaines et la cabane de la Roselière du 3 au 14 juillet et du 7 au 18 août. Ces deux sites permettent de proposer un total de 2'840 places aux enfants âgés de 4 à 10 ans. En 2024, ce sont 2'433 places qui ont été occupées par des enfants d'Yverdon-les-Bains et environs. Ils ont été encadrés par un total de 83 personnes

dont certaines en charge d'assurer la restauration. En plus des activités proposées par les équipes d'animation, les enfants ont pu s'initier aux joies du jardinage avec l'association Cœur d'artichaut, découvrir le plaisir de la lecture sur un transat grâce à l'association Bains de livres, visiter le rucher de Champ-Pittet avec l'Association Pro Natura ainsi que participer à divers ateliers : bricolage, cuisine, maquillage, tatouage, yoga pour enfants et initiations au rugby.

Passeport Vacances

Le Passeport Vacances s'est déroulé du 14 au 25 octobre et a accueilli 245 enfants âgés de 7 à 13 ans. Avec une offre initiale de 300 passeports, aucun enfant ne s'est vu refuser l'accès à cette prestation et la majorité des enfants ayant participé à cette prestation est domiciliée à Yverdon-les-Bains, avec 54% contre 46% en provenance des communes partenaires. Sur les 10 jours du Passeport Vacances, 87 activités différentes ont été proposées et la plupart se sont déroulées à Yverdon-les-Bains ou dans la région (moins de 10km). L'encadrement a été assuré par une

équipe composée de 16 monitrices et moniteurs, tandis que pour certaines activités l'encadrement a été délégué aux prestataires d'activités. Cette édition, comme la précédente, s'est effectuée sans l'aide de bénévoles. Les trois activités ayant suscité le plus l'intérêt des enfants sont la visite de la caserne de pompiers, un atelier créatif autour du bonbon et le monde fascinant de la forêt. Par ailleurs, sur présentation de leur laissez-passer, tous les enfants avaient droit à une entrée gratuite à la patinoire, patins inclus, ainsi qu'au Musée d'Yverdon et région.

Colonies de vacances

La colonie de vacances d'été s'est déroulée à Jolie Brise du 30 juin au 5 juillet et du 7 au 12 juillet et a accueilli 65 enfants âgés de 8 à 12 ans (34 filles et 31 garçons) qui ont occupé 78 places sur les 80 proposées (40 places par semaine). La colonie de vacances d'automne a eu lieu à Mauborget du dimanche 13 au vendredi 18 octobre et du 20 au 25 octobre. 30 enfants âgés de 8 à 12 ans (16 filles et 14 garçons) ont occupé 36 places sur les 80 à disposition. Comme l'an passé, les colonies de vacances se sont déroulées sur une période raccourcie avec l'introduction d'un retour à domicile entre les deux

semaines permettant à toutes et tous de bénéficier d'une pause bienvenue, avant de remonter pour celles et ceux passant les deux semaines sur place. Ceci permet également à ce que tous les enfants montent en même temps au départ du bus. L'encadrement a été assuré par une équipe composée de 23 personnes en été et de 24 en automne. Cette année, le poste de dame de maison a été réintroduit, permettant une meilleure prise en charge et encadrement des aides de ménage, dont il s'agit souvent de la toute première expérience professionnelle (14 ans).

Soutien aux associations

CRA | Centre de Rencontre et d'Animation

Le CRA est une association à but non lucratif qui propose des ateliers de bricolage, un accueil libre et gratuit et des moments de jeux ainsi qu'un goûter pour les enfants âgés de 6 à 12

ans. Le personnel y mène également des actions de prévention et de socialisation auprès des enfants. La Commune a versé une subvention de Fr. 200'000.

Parents-secours | Croix-Rouge vaudoise

Le service « Parents-secours » a été conçu pour répondre aux besoins d'urgence des parents malades, momentanément indisponibles ou traversant des difficultés personnelles et qui

ne savent pas à qui confier la garde de leurs enfants. La Commune a versé une subvention de Fr. 8'000.

Jardin ouvert

Le jardin ouvert est un lieu d'accueil, de jeux et de rencontres destiné aux enfants âgés de 0 à 5 ans avec leur(s) accompagnant-e(s). Anonyme et

gratuit, il n'est pas nécessaire de s'inscrire et on y reste le temps qu'on souhaite. La Commune a versé une subvention de Fr. 5'000.

Ludothèque

La ludothèque L'Escargot est une organisation associative qui met à la disposition de ses membres la location à petits prix de près de 2000

jeux et jouets destinés aux enfants dès 6 mois. La Commune a versé une subvention de Fr. 60'800.

Point rencontre Le Viaduc

Sur la base d'une décision judiciaire, Point Rencontre offre un espace protégé pour permettre aux enfants de préserver ou de renouer des liens

avec un de leurs parents lorsqu'ils ne partagent plus le même domicile. La Commune a versé une subvention de Fr. 6'426.95.

147 | Pro Juventute

La Commune a versé une subvention de Fr. 5'400. Les enfants, les jeunes et les jeunes adultes, de même que les parents, peuvent se faire conseiller

24h sur 24, gratuitement et en toute confidentialité, par les spécialistes du 147 et du service Conseils aux parents.

Festival Festifree

Pour sa troisième édition, le festival FestiFree, qui se déroule à la plage d'Yverdon-les-Bains, s'est consacré à la thématique de l'enfance, mettant en lumière les enjeux et les besoins spécifiques des plus jeunes avec les mêmes objectifs que les années précédentes : promouvoir la solidarité,

l'art, la cohésion sociale, la mise en avant des artistes régionaux et ouvrir la discussion. Cet engagement reflète une volonté forte de sensibiliser et de mobiliser autour de questions cruciales liées à l'épanouissement des enfants. Le JECOS a versé une subvention de Fr. 5'000.

APEY | Association des parents d'élèves d'Yverdon-les-Bains, Yvonand et environs

La Commune a versé une subvention de Fr. 6'000.- dans le but de soutenir les activités Pedibus à Yverdon-les-Bains : une « caravane » d'enfants, encadrée par des parents ou accompa-

gnant-es bénévoles, qui emprunte à pied un itinéraire prédéfini pour se rendre à l'école, dans le respect des horaires choisis en fonction des besoins de chacun-e.

SOS futures mamans

La Commune a versé une subvention de Fr. 6'000.- dans le but de soutenir les activités de SOS futures mamans, mouvement d'entraide solidaire, apolitique et non confessionnel : une

écoute bienveillante et confidentielle, une aide matérielle gratuite, un plan d'aide économique et des renseignements.

Messages aux parents Pro Juventute

En collaboration avec Pro Juventute, la Commune offre aux parents d'un premier enfant un abonnement leur permettant de recevoir gratuitement et durant une année les Messages aux parents. Ces brochures apportent chaque mois des idées et des conseils adaptés à l'âge et

au stade de développement de l'enfant sur des thèmes essentiels tels que les soins, l'alimentation, l'éducation et le rôle de parents. En 2024, l'offre a été proposée à 118 nouvelles familles dont 35 ont souscrit un abonnement.

Devoirs accompagnés

La rentrée des devoirs accompagnés s'est déroulée en deux temps, soit en septembre et octobre 2024. 316 enfants de l'Établissement primaire Edmond-Gilliard se sont inscrits aux devoirs accompagnés, ils ont été répartis en 48 groupes et encadrés par 47 accompagnant-es. 185 enfants de l'Établissement primaire Pestalozzi se sont inscrits aux devoirs accompagnés, ils ont été répartis en 29 groupes et encadrés par 27 accompagnant-es. En novembre, une formatrice de la

HEP a été mandatée pour proposer une formation d'une demi-journée pour le personnel nouvellement engagé, 9 accompagnantes y ont participé. Par ailleurs, 6 séances de formation continue d'une durée de deux heures chacune et proposées par la Fondation Petitmaître ont également été mises en place sur la période de décembre 2023 à mars 2024 abordant notamment les sujets des émotions, de la communication non-violente et des styles d'apprentissage.

Label « Commune amie des enfants » - UNICEF

Les démarches ont été poursuivies pour obtenir le label UNICEF « Commune amie des enfants », certifiant la qualité de vie des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans. La seconde étape du processus a été menée grâce à une série d'ateliers participatifs permettant de récolter les opinions d'environ 10% des enfants et jeunes de la ville. Ces ateliers ont pris la forme d'un micro-trottoir, d'animations dans 14 classes primaires, d'une

série d'exercices d'écriture proposés à une classe du secondaire I, de trois balades exploratoires avec des enfants du parascolaire (UAPE et APEMS) et d'un questionnaire envoyé aux étudiants du Gymnase d'Yverdon-les-Bains. Ces résultats seront mis en lumière lors d'une exposition en avril 2025 et leur analyse servira de base à l'élaboration d'un plan d'action valable pour 4 ans.

Secteur RéAgy

Introduction

A la fin de l'année 2024, le Réseau d'accueil de jour des enfants d'Yverdon-les-Bains et environs (RéAgy) est composé de 9 communes : Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz,

Method, Suscévaz, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Ursins et Yverdon-les-Bains. Il compte également parmi ses membres cinq entreprises.

Faits marquants

L'année 2024 a été riche pour le RéAgy. Durant celle-ci, il a vécu plusieurs faits marquants importants.

Premièrement, le RéAgy a reçu sa reconnaissance pour les 5 prochaines années de la part de la FAJE. Premier réseau du Canton à avoir validé cette reconnaissance, celle-ci a d'ailleurs été obtenue sans condition majeure.

Deuxièmement, le réseau a créé, en accélérant la mise en œuvre de son plan de développement parascolaire, 24 nouvelles places en APEMS, en agrandissant l'APEMS des 4 Saisons de 36 à 60 places.

Troisièmement, le Réseau a également augmenté la capacité de l'UAPE de Chamblon de 24 places en créant l'antenne de Champvent, portant ainsi la capacité de cette UAPE à 48 places.

Quatrièmement, le 1^{er} janvier 2024 est entrée en vigueur la mise en place de la modification du rabais fratrie. Ce rabais est passé de 20% à 25%. De plus, la Municipalité a validé les rabais pour les familles avec 3 et 4 enfants. Cette mesure a permis de soulager la facture des familles

utilisant nos prestations.

Cinquièmement, la Municipalité a validé de nouvelles conditions générales et directives d'utilisation des restaurants scolaires de la commune. Ces changements majeurs ont permis non seulement de baisser le tarif de la prestation avec repas de Fr. 1, mais également de permettre les inscriptions via un logiciel facilitant ainsi la vie des familles.

Sixièmement, il est important de relever que les structures d'accueil ont participé à de nombreuses activités de la Ville. Elles ont participé entre autres aux décorations du marché de Noël, ainsi qu'à différentes collaborations avec les services des sports et de la culture.

Septièmement, le RéAgy a signé un accord inter-réseaux avec le Réseau d'ASAICE (Chavornay et région) afin de régler les éléments financiers de prise en charge des enfants sous dérogation.

Enfin, dans le cadre de l'accueil en milieu familial, la Municipalité, conjointement avec les réseaux membres de l'AFJYR, a validé la revalorisation des salaires des accueillantes en milieu familial.

Liste d'attente

À la fin de l'année 2024, la liste d'attente faisait état de 102 enfants inscrit-es, soit un chiffre stable par rapport à 2023. Néanmoins, c'est un chiffre important sachant que la fin d'année pour

le réseau coïncide avec la fin d'année scolaire et pas calendaire. Dès lors, nous devrions avoir un chiffre plus bas à la prochaine rentrée scolaire.

Préscolaire

À la fin de l'année 2024, la liste d'attente pour les structures du préscolaire fait état d'un total de 73

enfants en attente d'une place dont 32 concernant de la socialisation.

Parascolaire

À la fin de l'année 2024, la liste d'attente pour les structures UAPE fait état d'un total d'enfants en attente d'une place dont 10 pour de la socialisation.

Les APEMS comportent une liste d'attente de 6 enfants, dont un pour de la socialisation.

Nombre d'enfants accueillis

En 2024, le réseau RéAjy a accueilli un total de 1610 enfants en accueil collectif, réparti-es comme suit : 628 dans les maisons de l'enfance,

545 dans les UAPE (1-4P) et 278 dans les APEMS (5-8P). La prestation UAPE vacances a, de plus, accueilli 159 enfants au total.

Taux d'occupation des structures

Pour rappel, le taux d'occupation des structures est le pourcentage de places occupées dans la dite structure. En accueil de jour, le taux d'oc-

cupation est pris sur un mois de référence généralement le mois de novembre ou le mois de décembre.

Accueil préscolaire

La Municipalité fixe un objectif de taux d'occupation des structures préscolaire de 90%. Le delta entre 90% et 100% dépend souvent de déménagements, de changements de contrat ou encore de la détermination des nouveaux parents à choisir les prestations de garde nécessaires.

L'Arche de Noé finit l'année avec un taux d'occupation de 85.51% pour sa structure préscolaire. Ce chiffre montre que la structure est à la limite de sa capacité en terme d'accueil. Celle-ci est sous vigilance du RéAjy.

Les enfants jusqu'à l'âge d'entrée à l'école sont accueilli-es au sein des cinq garderies du réseau. L'accueil collectif préscolaire totalise 244 places réparties comme suit : 44 places à l'Arche de Noé, 28 places au Lapin Bleu, 44 places au P'tit Phare, 69 places aux Goélands et 59 places à Tom Pouce. Les quatre dernières garderies sont gérées par la Fondation Yverdonnoise pour l'accueil de l'enfance (FYAE).

Les structures la FYAE sont également en deçà de l'objectif de la Municipalité sur le mois de novembre. Elles présentent un taux moyen d'occupation d'environ 85.74%. Ce taux occupation est équivalent à celui de l'année précédente. Comme l'année précédente, il est péjoré par des mesures de réorganisation opérationnelle au Lapin Bleu. Sans le Lapin Bleu, la FYAE présente un taux d'occupation moyen de 87%, soit quasiment dans la cible.

Accueil parascolaire

Le réseau fixe deux objectifs différenciés pour le taux d'occupation des structures UAPE et APEMS. Les UAPE visent le 80% et les APEMS le 70%. Les taux d'occupation ne tiennent pas compte des prises en charge en matinée. L'occupation est comptée sur le midi et l'après-midi sans les mercredis.

Le réseau comptait 240 places d'UAPE en 2023. En 2024, il en compte désormais 264. Elles sont distribuées comme suit : 36 places à l'Arche de Noé, 60 places aux Cygnes, 48 places à la Croquette, 12 places à l'Antenne des Bains, 48 places à Chamblon (+24) et 60 places à Fontenay. Le taux d'occupation moyen est d'environ 84%. Ce taux stable est un beau résultat sachant que le réseau a augmenté le nombre de places ce qui traditionnellement impacte les taux d'occupation. Fontenay est arrivé à un taux d'occupation important de 81%. Chamblon comporte un taux d'occupation de 72% sachant que nous

avons doublé la capacité de la structure. La Croquette présente un taux d'occupation de 90%. L'Arche de Noé compte un taux d'occupation de 89%. Enfin, les Cygnes comptent un taux d'occupation de 86.5%.

Le réseau comptait 132 places d'APEMS en 2023. En 2024, il en compte désormais 156. Elles sont distribuées comme suit : 45 places aux 7 Tilleuls (Place d'Armes), 60 (+24) places aux 4 Saisons (Cheminet), 15 pour la nouvelle structure des 4 Marronniers et 36 places aux Isles. Le taux d'occupation moyen des APEMS est de 74.5%. L'APEMS du Cheminet compte un pourcentage de 50% qui s'explique par une ouverture de 24 places supplémentaires, qui dans les premières années font baisser le taux d'occupation. L'APEMS des Isles donne un taux d'occupation de 85%. La Place d'Armes se trouve à 73%. L'APEMS des 4 Marronniers est remplie à hauteur de 90%.

Données financières du réseau

Le RéAly travaille en collaboration avec la FAJE pour les données financières. Celles-ci sont validées par la Fondation avec une année de retard

par rapport aux comptes communaux. Il est intéressant d'utiliser ces données afin de permettre une comparaison inter-réseaux.

Les heures facturées comparées aux heures d'ouverture

En 2023, le réseau d'accueil de jour collectif a ouvert en collaboration avec les partenaires pour 1'091'198 heures d'accueil de jour. Il a facturé pour 947'954 heures, soit un pourcentage proche de 87%.

En préscolaire, nos partenaires de l'Arche de Noé et de la FYAE ont développé 699'301 heures d'ouvertures, soit en moyenne 235 heures par semaine. En UAPE, les structures ont été ouvertes durant 289'221 heures. Les APEMS ont été ouvertes durant 102'676 heures.

Coût moyen horaire par type d'accueil

Le coût moyen horaire est une donnée intéressante afin de se comparer aux autres réseaux d'accueil du canton. Pour autant, elle n'est pas l'alpha et l'oméga de la statistique. Elle reste sensible aux variations, notamment en lien avec l'ouverture de nouvelles structures ou encore à la structure salariale, voire à la pyramide des âges dudit personnel.

Pour le préscolaire, le coût moyen est de 14 francs et 63 centimes. Par rapport à 2022, nous

avons augmenté notre coût de 17 centimes. Cette augmentation correspond à une augmentation de 1,18%. Elle s'explique en partie avec l'augmentation de la masse salariale en respect de la CCT. La situation est donc stable.

Pour le parascolaire, notre coût moyen est de 15 francs et 61 centimes. Cette augmentation de 2 francs et 20 centimes est due principalement un changement méthodologique de calcul concernant le nombre de places. En effet, pour

calculer le coût moyen, la FAJE utilise le total des charges divisé par le total des heures ouvertes. Nous avons changé la méthodologie du réseau dans le calcul du nombre de places, ce qui a entraîné une augmentation du coût moyen. Avec cette nouvelle méthode, nous correspondons mieux à la réalité et avons une meilleure

visibilité pour la création des futures politiques tarifaires. Cette variation est donc due à notre méthodologie de calcul. En réalité, nous sommes stables dans le coût de la place. Par contre, cette modification permet une refacturation au plus juste pour les Communes partenaires du réseau.

Accueil familial de jour

La gestion de la prestation d'accueil familial de jour a été confiée à l'ARAS Junova par le biais de son service d'accueil de jour. A l'heure où ces

lignes sont écrites, le rapport de gestion de l'accueil familial de jour n'est pas encore disponible.

Restaurants scolaires

Pour rappel, les restaurants scolaires permettent aux enfants en âge de scolarité ainsi que les élèves en raccourci de disposer d'une offre de repas sur les heures de midi, exception faite des mercredis.

Les restaurants scolaires ont servi 40'187 repas

cette année 2024. En comparaison de l'année 2023, c'est une augmentation de 1'115 repas. Nous sommes donc dans un rythme de croisière stable. Les inscriptions sont également en légère augmentation. Les places pique-nique diminuent légèrement en 2024.

Restaurant scolaire	Places	Inscriptions au 30 juin	Inscriptions au 31 déc.	Pique-niques	Repas servis
Les 4 Marronniers	50	44	51	0	4'208
La Thièle	50	62	49	0	5'367
Les Isles	134	182	161	24	15'174
Les Rives	2X200	140	223	141	15'438

Cette année, le RéAly a, en collaboration avec la Fondation Petitmaître, mis en place le projet d'amélioration des restaurants scolaires afin de répondre aux différents vœux de la Commission

de gestion. Le projet a pris forme à la rentrée scolaire d'août 2024. Pour plus de détails, se référer aux points forts du service.

Clinique dentaire de la jeunesse

La CDJ s'est investie dans le développement de plusieurs projets de prévention auprès de familles et de jeunes enfants avec le but de poser les bases pour une dentition saine pour toute la vie de l'enfant et du futur adulte. La CDJ a également participé à la mise en place des soins

bucco-dentaires de prévention dans le Centre d'Accueil en Santé et Orientation (CASO). Dans le domaine de prise en charge des patients de la CDJ, un projet de traitements dentaires sous anesthésie générale a été élaboré et sera déployé en 2025.

Dépistage bucco-dentaire

Les dépistages bucco-dentaires des 259 classes de l'entente scolaire (4553 élèves) ont été réalisés dans les locaux de la CDJ dans de bonnes conditions.

70 élèves ne désiraient pas bénéficier de l'examen offert et ont présenté une dispense de leur médecin-dentiste certifiant un contrôle bucco-dentaire datant de moins de 6 mois.

4308 enfants et adolescent-es ont été examinés (94.6%). 175 élèves étaient absents de leur classe le jour du dépistage (4.1%). Une invitation à nous recontacter pour rattraper cet examen a été transmise aux parents des élèves absents. Seuls 60 élèves se sont rendus à la CDJ pour le rattrapage du dépistage. 115 élèves n'ont pas été vus pour cet examen qui est pourtant obligatoire.

Chez les élèves examinés, 28% présentaient une ou plusieurs dents cariées. Ce pourcentage reste stable. La moyenne du pourcentage de dentitions cariées de ces dix dernières années est de 28,7%.

L'analyse en fonction de l'âge montre une légère augmentation des lésions carieuses chez les écoliers les plus jeunes. Lors du dépistage scolaire 20/23/24, 30.5% des élèves de classes 1-2P présentaient des caries (29.3% en 20/22/23). La moyenne du pourcentage de dentitions cariées de ces dix dernières années chez ces élèves est de 33.4%.

Prophylaxie bucco-dentaire

Prophylaxie collective

286 classes ont pu bénéficier d'une animation en prophylaxie dentaire (1-8P, y compris les classes d'accueil ainsi que les classes de l'enseignement spécialisé) ; dont 40 classes 1-2P qui ont profité d'une deuxième séance d'information. Les élèves de la dernière année scolaire (11S) ont reçu une intervention collective en classe ce qui représente un effectif de 20 classes. Environ 4'000 élèves au total ont eu la visite de la prophylaxiste dentaire.

Les leçons de brossage des dents en collectif chez les 1-2P ont pu être normalement dispensées. Pour la première fois depuis la pandémie, quelque 347 parents ont répondu présents et ont pu ainsi assister à la leçon de prévention dentaire.

789 flyers ont été distribués à tous les parents d'élèves de 3-4P, les informant ainsi sur des

Chez les élèves 11P, le pourcentage de dentitions cariées (24.8%) a diminué par rapport à l'année dernière (27.6% en 20/22/23). La moyenne du pourcentage de dentitions cariées de ces dix dernières années chez ces élèves est de 25%.

46 élèves présentaient des dentitions négligées lors du dépistage scolaire cette année (1.1%). Ce chiffre reste identique à celui de l'année dernière.

Un protocole de gestion des dentitions négligées a été développé en collaboration avec les infirmières scolaires et des médecins scolaires. Des réunions ont lieu deux fois par année en plus des échanges réguliers au sujets de différentes situations. Ces cas de carence en soin demandent un grand investissement de la part des médecins-dentistes qui, avec les infirmières scolaires, tentent de trouver des solutions afin que ces élèves reçoivent des soins indiqués. L'assistante sociale du service est une partenaire précieuse pour la CDJ dans la recherche de solutions pour ces situations.

idées de goûters sains et non cariogènes.

La collaboration avec le bus Elmex a eu lieu cette année pour les 370 élèves de 7P. Ils ont été sensibilisés aux conséquences de la consommation de sodas sur les dents.

La CDJ a accueilli 14 enfants à l'occasion du Passeport Vacances au mois d'octobre.

Un partenariat a désormais lieu avec l'Association Appartenances. Ces interventions sont organisées deux fois par année auprès d'une quinzaine de femmes ayant des enfants en âge préscolaire.

Deux brochures d'informations sur les sujets de la mauvaise haleine et les colorations dentaires ont été développées par l'équipe de la CDJ.

Prophylaxie individuelle

35 enfants ont gracieusement bénéficié de suivis individuels en prophylaxie dentaire

Traitements dentaires

1653 patient·es ont été reçus à la CDJ pour des contrôles individuels, de la prévention et des traitements bucco-dentaire. Le nombre des consultations et des différentes prestations dentaires est stable par rapport aux années précédentes.

En raison de leur jeune âge, de leur manque de coopération, de l'importance des soins à réaliser et/ou d'un éventuel handicap, 37 patients ont été adressés à l'hôpital de l'enfance de Lausanne ou à une clinique dentaire privée pour des soins sous anesthésie générale. A partir de 2025, la CDJ prendra en charge une partie de ces

patient·es dans ses propres locaux. Ceci représente des nombreux avantages pour le patient et sa famille, ainsi que pour l'équipe médico-dentaire : les patient·es peuvent recevoir des soins dentaires dans un environnement confortable et familial, proche de leur domicile, tout en évitant les inconvénients d'une hospitalisation. L'équipe soignante de la CDJ peut ainsi accompagner le ou la patient·e et sa famille en amont des soins, lors de l'intervention et ensuite pour le suivi post-opératoire essentiel pour le maintien d'une dentition saine chez ces patient·es à risque.

Les statistiques des prestations facturées de la CDJ depuis 2014 sont illustrées ci-dessous :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de patient·es	1767	1782	1856	1816	1794	1531	1608	1641	1609	1632	1653
Consultations	2272	2280	2289	2277	2103	1777	2059	2107	2009	1942	1963
Radiographies	2412	2535	2196	2215	2059	1910	1637	1686	1632	1519	1544
Anesthésies	1517	1414	1466	1392	1379	1195	947	1034	896	1009	972
Sédations protoxyde d'azote	407	410	402	471	402	281	226	258	212	310	309
Extractions	389	399	393	442	448	321	318	404	344	359	304
Restaurations dentaires	2127	1958	2103	1891	1730	1449	1177	1230	1031	1186	1552
Scellements de fissures	1038	827	974	1061	814	847	753	814	673	818	735*
Fluorations	2402	1794	2280	1450	1344	1430	1300	1370	1307	1172	1167
Rendez-vous manqués	276	281	249	125	134	105	71	76	78	91	85

* Ce nombre ne comprend pas les fluorations réalisées par l'hygiéniste dentaire chez des patient·es bénéficiant des prestations sociales. Depuis le 1.1.2024, le DSAS exige que la fluoration soit facturée sous une position tarifaire qui tient compte du temps et non des différents gestes de l'hygiéniste dentaire.

Secteur jeunesse

Introduction

L'année 2024 montre une hausse significative de la fréquentation sur toutes les activités. Cette situation témoigne d'un lien fort avec la jeunesse. La pratique réflexive des professionnel·les se

traduit également par une amélioration de la qualité des activités. La politique jeunesse a été validée par la Municipalité et elle sera publiée début 2025.

Conseil des jeunes et citoyenneté

Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains

Pour l'année 2024, le comité a été constitué de 7 membres qui se sont réparti les fonctions de la manière suivante :

Co-présidents : Jan Stader et Ali Yusuf, secrétaire : Aloys Duvoisin, trésorière : Melinda Hofer, responsable de la cohésion interne : Numa Roussy, responsables communication : Auriane Farine et Jahnaé Brisset, responsable projets : Ali Yusuf.

Un montant de Fr. 9'992.- a été dépensé pour les activités régulières du Conseil à travers l'année. Un montant de Fr.14'724.- a été dépensé pour des projets événementiels spécifiques du CDJY comprenant le Ciné-Club, le Noël du Conseil, le Bar à sirop, le projet de jeux de société du Conseil, le projet TOTHÈME ainsi que les 20 ans du CDJY.

Accueil des jeunes citoyens

La cérémonie d'accueil des jeunes citoyens a eu lieu le vendredi 20 septembre 2024 à la salle de La Marive, suivie d'une soirée festive. 320 jeunes de 18 ans ont été invité·es, 38 jeunes ont participé à la partie officielle, et la plupart sont venus

avec un à deux invité·es.

La partie festive comprenait food trucks, stands de prévention, concerts hip-hop et DJs avec une fréquentation d'environ 550 personnes.

Easyvote

Easyvote est un projet proposé par la Fédération suisse des parlements des jeunes, qui permet de guider les jeunes dans la complexité des votations cantonales et fédérales. Depuis 2013, toutes les jeunes de 18 à 25 ans résidant dans la commune sont abonné·es par la Ville d'Yverdon-

les-Bains à la brochure et au site internet. En 2024, un total de 7'127 brochures a été envoyé à une moyenne de 1'782 abonné·es (1'785 en 2023), pour expliquer de manière simple les 12 objets des 4 scrutins fédéraux.

Accueil libre

Il a été ouvert toute l'année avec 108 accueils hors vacances. Le total des jeunes accueilli·es sur l'année a fortement augmenté par rapport à l'an passé. Il représente 4276 jeunes sur 2024 (2380 en 2023). Une augmentation de la fréquentation du public fille a également été notée avec un pic sur le dernier trimestre.

Les travailleur·euses sociaux sont intervenu·es 18 fois dans les deux établissements scolaires secondaires de la ville (De Felice et Léon Michaud) pour présenter les activités communales en faveur de la jeunesse.

Accueils libres durant les vacances

Dans le cadre du CheckPoint, l'équipe jeunesse a proposé des programmes d'activités durant les vacances scolaires de février, avril et octobre, à destination des jeunes entre 11 et 25 ans, ainsi que deux mini-camps.

Au total, 1092 jeunes ont été accueilli-es (534 jeunes en 2023). Cette forte augmentation de la fréquentation confirme la pertinence de l'offre par rapport aux besoins et intérêts des jeunes.

Accueil Ado

Le CheckAdos est un espace d'accueil libre pour les 11-14 ans qui ouvre ses portes les mercredis après-midi en période scolaire. En 2024, l'équipe a accueilli, en moyenne, un peu plus de

12 jeunes par jour d'ouverture, ce qui représente environ 536 présences sur l'année, avec 45% de filles et 55% de garçons.

Ateliers à destination de la jeunesse

Foodtruck

Le foodtruck social a été présent les mercredis à midi au centre de loisir CheckPoint ainsi qu'à la Fête de la Musique, à la Cérémonie des jeunes citoyen-nes, à divers événements sociaux et culturels à La Marive, à Sports 5, dans les quartiers (Cygnes et Moulins) et lors du jubilaire du

Gymnase d'Yverdon-les-Bains. Cette année, 1903 assiettes (+8%) ont été servies sur 49 dates (+6%) et 14 jeunes (+40%), sans solution d'apprentissage ou de formation, dont une part croissante de filles, ont pu concrétiser une expérience professionnelle.

Studio d'enregistrement

L'association Y Music a obtenu des locaux à Sports 5 pour développer son projet musical. Le premier semestre a été dans la même lignée

que les années précédentes, avec environ 200 sessions d'enregistrement en 2024.

Sport 1400

L'accueil Sport 1400 a été présent 33 samedis soirs durant les périodes scolaires dans la salle de gym du Collège des Rives ainsi que dans la salle de La Marive. Cette année, 1508

jeunes sont venu-es pratiquer des activités sportives récréatives, pour une moyenne de 46 jeunes par accueil. La fréquentation a connu une augmentation de 16% par rapport à 2023.

Éducation et prévention

Éducation de rue et déambulation

96 déambulations ont été effectuées en 2024 (8 par mois) ainsi que 22 présences avec le van. De plus, la présence d'au moins un TSP est assurée lors des semaines de fermeture des autres

activités du secteur jeunesse, 4 semaines en été et 2 en hiver. Une trentaine de lieux sont visités régulièrement.

Accompagnements individuels

Le nombre de suivis est en augmentation, 52 suivis dont 35 garçons et 17 filles (en 2023, 41 suivis dont 29 garçons et 12 filles). Ils concernent différentes problématiques : insertion socio-

professionnel, famille, soutien psychosocial, formation, consommations, comportement, orientation, scolarisation ou encore harcèlement.

Prévention et promotion de la santé

Le secteur jeunesse a collaboré avec différents partenaires selon les problématiques abordées.

La convention avec les Health Angel's d'UniSanté a été reconduite, et ces derniers ont été présents

sur différents événements en milieu festif en lien avec la jeunesse. 15 actions au total ont attiré 830 jeunes sur les stands.

Prestations personnelles au travail

Dans le cadre de la collaboration avec la Commission de police (CP), 7 convocations ont été prononcées en 2024.

En outre, la collaboration avec le Tribunal des mineurs, initiée en 2023, s'est pérennisée. Le secteur jeunesse a accompagné 6 jeunes dans l'accomplissement de leurs prestations personnelles.

Activités de vacances

Passeport Jeunes Été

Il s'agit de la cinquième édition du Passeport Jeunes Été, valable durant les 7 semaines des vacances d'été et accessible aux 11-17 ans. 196 passeports ont été vendus et chaque carnet donnait accès à 36 activités auprès de 28

partenaires différents. 61% des participant·es étaient des Yverdonnois·es, 37% venaient des communes partenaires et 2% d'autres communes. La mixité est correcte, avec 34% de filles et 66% de garçons.

Passeport Jeunes Automne

Cette année, 110 passeports ont trouvé preneur·euse et chaque carnet donnait accès à 22 activités auprès de 17 partenaires différents. 53% des participant·es étaient des Yverdonnois·es,

42% venaient des communes partenaires et 5% d'autres communes. La mixité est assez correcte, avec 32% de filles et 68% de garçons.

Programme vacances été.

Dans le cadre des vacances scolaires d'été, l'équipe jeunesse a proposé un programme d'activités durant les deux premières semaines en juillet et les deux dernières semaines en août, à destination des jeunes entre 11 et 25 ans.

La fréquentation a été très satisfaisante : entre 60 et 100 jeunes par accueil sur l'espace public, et les sorties et les ateliers étaient complets.

Soutien aux associations et aux projets en faveur de la jeunesse

Baleinev

Cette année a été spéciale, car le Baleinev Festival a célébré sa 30e édition. Le festival a eu lieu le 12 avril et a accueilli environ 1'700 spectateur·trices. Le secteur a à nouveau soutenu

le festival à hauteur de Fr. 8'000.- et financé un stand de prévention des risques en milieu festif. L'association Baleinev s'est également investie dans le marché de Noël organisé par la Ville.

Fête de la Musique

Cette belle édition a été soutenue, comme les années précédentes, par le secteur jeunesse à hauteur de Fr. 5'000.-. La scène JECOS est dorénavant bien installée dans le parc devant les anciennes casernes. Cet espace est très prisé et

offre un écrin de verdure propice à l'accueil des familles. Le JECOS a pris en charge l'intégralité de l'organisation de cette scène, de la restauration et de la buvette.

APPELS

Une convention de collaboration a été signée entre la Ville et l'association APPELS, avec laquelle la Ville collabore depuis le début du projet,

pour formaliser et pérenniser les activités du foodtruck. La subvention fixe est de Fr. 5'000.- et de Fr. 12'400.- pour l'utilisation des véhicules.

Projets ponctuels

Échange à Pontarlier

Le secteur jeunesse a participé à un échange transfrontalier les 25 et 26 mai 2024 à Pontarlier,

à l'occasion du festival Couleurs Urbaines.

Change ton 1400

Le 15 mai 2024, le secteur jeunesse lançait sa campagne de récolte de souhaits à destination des 12-25 ans qui résident à Yverdon-les-Bains ou entretiennent un lien fort avec la ville (école,

travail ou loisirs). La collecte a pris fin le 30 septembre 2024, et l'année 2025 sera consacrée au traitement des propositions soumises par les déposants.

Événement Veni Vidi Vicini

Le 7 novembre 2024, le secteur jeunesse a accueilli le dernier événement du projet Veni Vidi Vicini, porté par l'Association faîtière suisse pour

l'animation socioculturelle enfance et jeunesse (AFAJ).

Secteur Intégration

Introduction

L'année 2024 voit le début de la mise en œuvre de la nouvelle politique d'intégration communale (Mini PIC 3 2024-2027) qui articule de nombreux projets et actions dans le cadre des différents domaines d'encouragement à l'intégration que sont la primo-information, le conseil, l'apprentissage de la langue, le renforcement de l'employabilité, la petite enfance, la lutte contre le racisme et le vivre ensemble. Les collaborations auprès des différents partenaires se poursuivent.

En parallèle, l'année écoulée a été marquée par des changements au sein du secteur intégration. Tout d'abord avec le départ à la retraite de Mme Katja Blanc, déléguée à l'intégration depuis 2011, puis par l'arrivée de M. Mike Magnin en

juin 2024 comme nouveau délégué à l'intégration, et enfin par la réorganisation du secteur qui comprend dorénavant deux chargées de projets.

Suite à l'évaluation du bureau Evaluanda en 2023, la Commission consultative Suisses-Immigrés (CCSI) a composé un GT et a été accompagnée par l'entreprise Momentum, spécialisée dans l'organisation d'institutions, pour mener des réflexions sur la réorganisation de la Commission. Ces travaux se poursuivent en 2025 avec l'objectif de déboucher sur un nouveau règlement. En octobre, la CCSI a été touchée par le décès de son président, M. Jean-Claude Ruchet, également municipal du JECOS.

Primo Information

Accueil annuel des nouveaux habitants

La halte-garderie à La Marive a été mise en place pendant la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants.

10 personnes ont bénéficié d'une traduction simultanée en portugais, farsi, anglais, tigrinya et tamoul.

Le secteur intégration a organisé 5 tables rondes Femmes-Tische sur le thème de la naturalisation. Elles ont été notamment animées en russe à la

demande de 37 personnes de la communauté ukrainienne d'Yverdon-les-Bains.

Permanence sociale migr'info

7 agent-es d'intégration ont accueilli 138 personnes durant les 39 permanences du samedi matin. Les sujets les plus abordés concernent des conseils et informations d'ordre général, les

cours de français et l'intégration sociale. La majorité des personnes accueillies est détentrice d'un permis B, C, F ou d'un passeport suisse.

Conseil

Information aux structures ordinaires

Un tableau des offres de cours de français est établi pour le Nord vaudois et mis à disposition.

Accueil

De la documentation est à disposition à la réception du JECOS et au secteur intégration. Tous les flyers proposés sont une source d'information

importante, particulièrement pour les primo arrivant-es.

Conseil et subvention aux projets d'associations locales

- L'association Farafina a conduit lors du premier semestre des ateliers de sensibilisation contre le racisme dans les 2 établissements primaires touchant plusieurs dizaines d'enfants. Le projet a été subventionné à hauteur de Fr. 5'000.-.
- L'association Bien être par l'apprentissage a organisé des ateliers de couture et d'anti-gaspillage chaque vendredi à la Maison Pré-du-Canal, réunissant une moyenne de 12 participantes. Le projet favorise l'intégration sociale et l'apprentissage de la langue. Une halte-garderie est à disposition. Le projet est subventionné à hauteur de Fr. 7'660.-.
- L'association Bien être par l'apprentissage a organisé un événement d'animations socio-culturelles et de dégustation de mets en provenance d'Algérie. 120 personnes y ont participé. Le projet a été subventionné à hauteur de Fr. 2'215.-.
- L'association NELA a organisé un événement culturel (exposition, témoignages et concert) à la Maison Pré-du-Canal dans le cadre de la Journée des réfugiés. Le projet a été subventionné à hauteur de Fr. 1'000.- par le secteur intégration.
- L'association Nouvelles perspectives a proposé des cours de français dans le quartier de la Villette. Ce projet répond à de réels besoins, et est l'un des rares projets de cours de langue se déroulant le samedi, le rendant accessible à des personnes qui, pour différentes raisons, ne peuvent se libérer en semaine. Le projet a été subventionné à hauteur de Fr. 1'000.-.
- L'association Umusurusuru propose une réflexion sur les incertitudes culturelles des jeunes et adultes migrants burundais entre 15 et 25 ans. Un accompagnement pour la construction du projet ainsi que des ateliers ont été organisés. 212 personnes ont participé à ces ateliers et formations. Un local a été mis à disposition de l'association. Le projet a été subventionné à hauteur de Fr. 2'700.-.
- Le collectif Amygdalia a organisé un café-concert au Café de la promenade sur les réfugiés grecs du Traité de Lausanne. 80 personnes y ont participé. Le projet a été porté par un historien et un groupe de folklore grec. Le projet a été subventionné à hauteur de Fr. 2'500.-.

Enfance

- Halte-garderie à l'Espace Traits d'Union
176 accueils en socialisation de 3 heures ont été proposés pour les enfants des apprenant-es des 3 associations de l'Espace Traits d'Union : Caritas, Lire et Ecrire et Tisserands du Monde. 8 nouveaux enfants, 499 présences sur 787 inscrits, en moyenne 3 enfants par accueil.
- Halte-garderie à la Maison Pré du Canal
Une halte-garderie est ouverte pour les enfants des parents qui participent aux activités de l'association Moulins pour tous, de la CCSI et des participantes aux tables-rondes Femmes-Tische. 66 accueils d'une demi-journée ont été réalisés avec 294 enfants dont 15 nouveaux inscrits.
- Une place à 100% aux jardin d'enfants « Jardin de Valou » et « Barjabul »
Dans ces jardins d'enfants privés, 17 enfants, en partie allophones, ont pu bénéficier d'une place d'une journée favorisant une meilleure socialisation.
- Parents référents
Les 10 parents référents ont soutenu à 26 reprises des parents d'élèves dans la compréhension du système scolaire vaudois. Plusieurs enseignant-es ont fait appel aux parents référents pour les séances dans les classes en début d'année.
- De la Maison à l'école
Ce projet de socialisation a accueilli d'avril à juin 162 enfants en vue de leur fréquentation du collège de leur quartier dès la rentrée d'août. Les enfants ont été répartis dans 18 groupes réunissant à chaque fois une enseignante et une agente d'intégration. Le projet s'est déroulé au sein de l'établissement Edmond Gillard et pour la première fois sous forme de projet pilote au sein de l'établissement Pestalozzi.
- Soutien à la parentalité
72 personnes, dont 60 femmes et 12 hommes, ont participé à des tables rondes Femmes-Tische sur des sujets liés à la parentalité : prévention dentaire et alimentation, santé des femmes et du nouveau-né, famille et médias, école primaire et offres parascolaires, le lien fait la force.

Employabilité

Dialogue emploi

Ce projet a offert un accompagnement à 7 personnes en recherche d'emploi ou avec le besoin d'orientation et de conseil. Ces personnes n'ont pas de mesure d'accompagnement de l'Office régional de placement.

Aide au courrier

L'association Verso a été mandatée pour accueillir 71 personnes n'ayant pas accès à du matériel informatique ou ayant des difficultés à rédiger le français : lettre de motivation, conception de CV, rédaction de lettres administratives et formulaires à remplir en ligne.

Vivre ensemble

Commission Consultative Suisses-Immigrés (CCSI)

La CCSI compte 52 membres. 10 séances plénières ont eu lieu. 19 pays étaient représentés ainsi que 4 associations partenaires. 8 membres du Conseil communal font partie des 5 groupes politiques représentés.

Un GT a été constitué dans le cadre des réflexions sur la réorganisation de la Commission, composée de 7 membres de la CCSI et accompagnée par l'organisation Momentum.

Une salle pour les associations à la Maison Pré-du-Canal

La Ville met à disposition deux salles de la Maison Pré-du-Canal aux associations membres de la CCSI.

5 associations utilisent de manière hebdomadaire ces salles (cours de danse, ateliers de robotique, etc.). D'autres associations utilisent ces salles de manière ponctuelle.

Programme de formation des agent·es d'intégration

23 agent·es d'intégration ont participé à 5 formations sur les thématiques suivantes : théâtre-forum pour la prévention du racisme,

accès au logement, prévention dentaire et alimentation, santé des femmes et santé du nouveau-né, prestations sociales du CSR.

Programme Femmes-Tische

8 agent·es d'intégration ont organisé 42 tables rondes sur les thématiques suivantes : assurance-maladie, budget équilibré, écogestes simples et efficaces, école primaire et offre parascolaire, famille et médias, le lien fait la force, logement, naturalisation, prévention dentaire et

alimentation, prévention du racisme, santé des femmes et du nouveau-né, santé mentale. 272 personnes ont participé, dont 224 femmes et 48 hommes. Les rencontres ont été animées en 8 langues : albanais, arabe, farsi, français, italien, portugais, russe et turc.

École de langues et cultures d'origine (ELCO)

Chaque semaine, dans les locaux communaux, 11 ELCO donnent des cours de langue première à des enfants.

Apprentissage du français et compétences de base

Cours de français à la plage

En juillet, 20 cours de français débutants de 2 heures ont été enseignés à 74 personnes allophones. 3 professionnelles de l'enseignement

de l'école Verso ont proposé le programme pédagogique. Les enseignantes ont travaillé en binôme avec des agent·es d'intégration.

Espace Traits d'union (ETU)

2 séances par an sont organisées avec les 3 associations présentes dans cet espace dédié à

l'apprentissage et l'antenne régionale du Bureau cantonal de l'intégration.

Subvention à Caritas

La Ville subventionne à hauteur de Fr. 76'400.- l'association Caritas pour la mise en œuvre de cours de français à l'ETU. L'offre d'encouragement linguistique comprend les niveaux A1, A2,

B1 et des ateliers fide. En 2024, il y a eu 1054 heures de cours pour un total de 259 participant·e-s.

Subvention à Lire et écrire

La Ville subventionne à hauteur de Fr. 42'000.- l'association Lire et Ecrire pour la mise en œuvre de cours de différents types d'apprentissage à l'ETU. En 2024, il y a eu 20 cours de différents types (cours de base, alpha, atelier informatique,

etc.), dont 35 heures de travail personnel d'approfondissement dans le cas d'un art. 32 ou formation qualifiante, et 52 heures d'accompagnements individuels pour les jeunes de 16 à 25 ans, pour un total de 189 apprenant-es.

Subvention aux Tisserands du monde

La Ville subventionne à hauteur de Fr. 4'000.- l'association Tisserands du monde pour la mise

en œuvre de cours de français aux publics relevant de l'asile à l'ETU.

Prévention du racisme

Parlons du racisme

La campagne annuelle a proposé le thème « Des mots qui blessent, des actes qui comptent ! ». Diverses actions ont été menées autour de la journée 21 mars – journée internationale de lutte contre la discrimination raciale, comme par exemple une projection du documentaire « Bienvenue chez moi » de Mireille Keita-Gilgen, un concert de Thaïs Diarra, une campagne de

communication auprès d'élèves du CPNV pour la réalisation de l'affiche de l'événement, des ateliers de sensibilisation au sein des écoles yverdonnoises ou encore la réalisation d'un micro-trottoir. Au travers de ces actions de sensibilisation, la thématique de la lutte contre le racisme a été abordée auprès de plusieurs centaines de personnes.

Aide au développement

3 projets ont été soutenus (les mêmes qu'en 2023) pour un montant total de Fr. 60'400.- : «Protéger c'est soigner» au Cameroun, «Eau potable et assainissement» à Madagascar, «Formation et promotion de la santé infantile» au Pérou.

La Ville a accueilli le Prix Diaspora et Développement de la FEDEVACO à l'Aula Magna le 9 octobre 2024. La Ville a récompensé par le premier prix l'association Les amis d'Elembo avec une enveloppe de Fr. 10'000.-.



Sécurité
publique

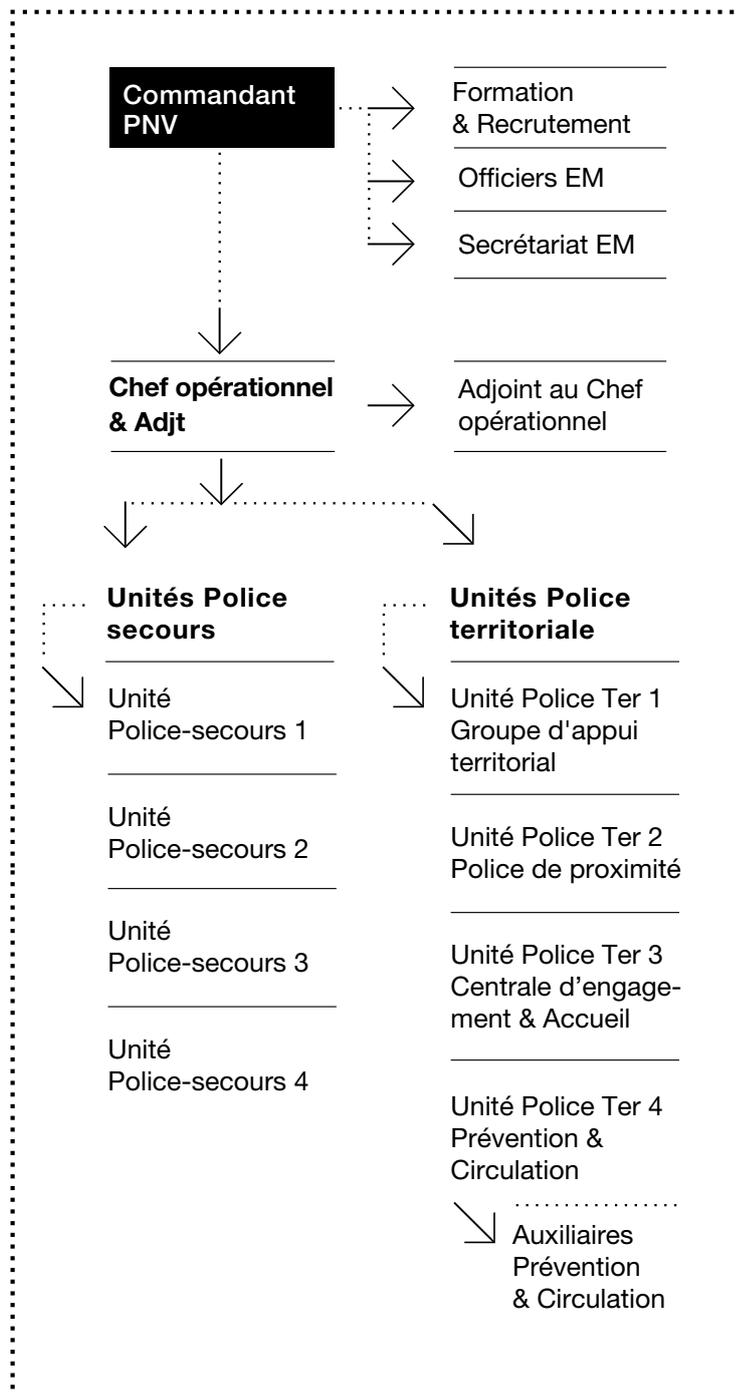
2024 Rapport de gestion

Dicastère | Sécurité publique

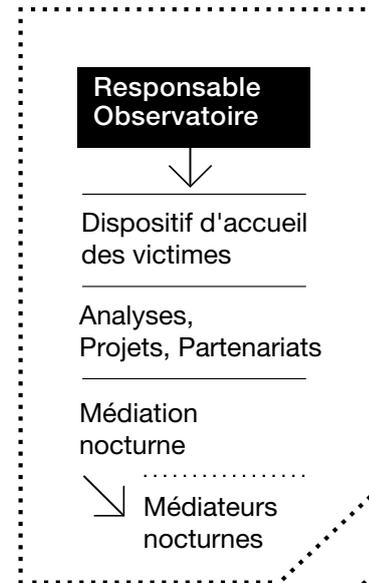
Service de la sécurité publique

M. Christian Weiler
Municipal

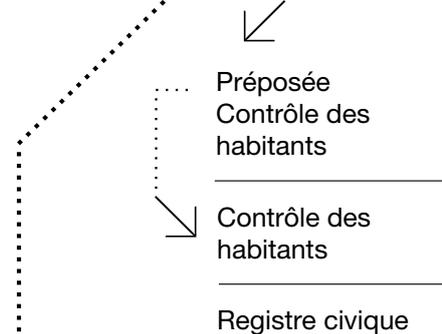
M. Pascal Pittet
Directeur



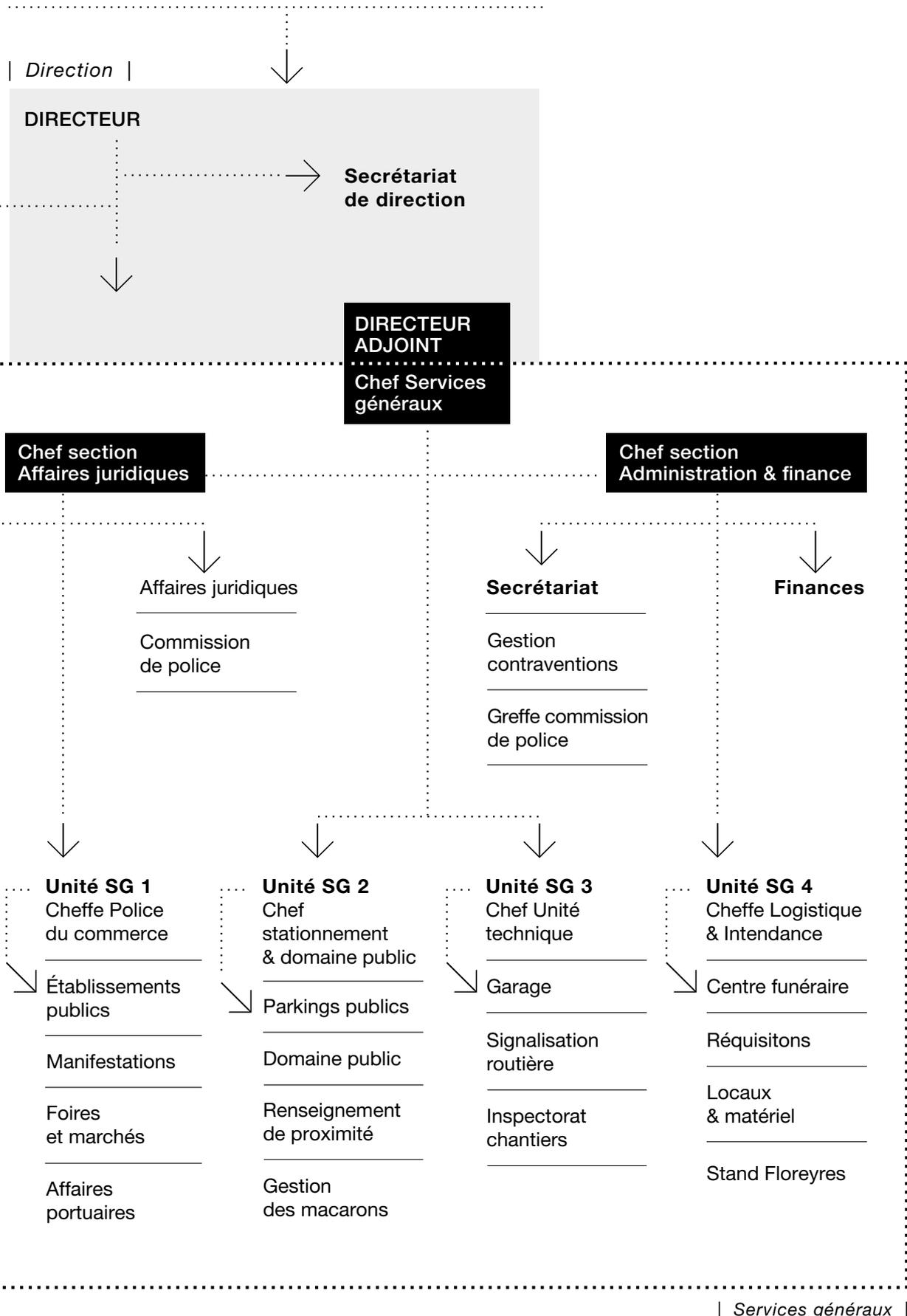
| Corps de police |



| Observatoire de la sécurité |



MUNICIPAL | MUNICIPAL SUPPLÉANT



Sécurité publique

Effectif au 31 décembre 2024

Personnel du Service de la sécurité publique : 140.56 ETP, soit 182 personnes dont 76.6 ETP de personnel policier, y compris 5 aspirant-es (5.6 ETP vacants) selon budget.

Personnel auxiliaire : 34 personnes, dont 19 médiateurs-trices nocturnes et 11 auxiliaires de prévention circulation.

Départs | arrivées

→ Personnel uniformé

Nombre de départs : 11, dont 2 assistant-es de sécurité publique

Nombre d'arrivées : 12 dont 5 aspirant-es et 1 assistante de sécurité publique

→ Personnel détaché

à l'Académie de police

1 policier

1 assistant de sécurité publique

→ Personnel civil

Nombre de départs : 1

Nombre d'arrivées : 1

MISSIONS

Le Service de la sécurité publique vise la défense de l'intérêt général par un équilibre d'actions proactives et réactives dans des domaines spécifiques, au travers de prestations diverses et variées, délivrées dans une dynamique d'égalité de traitement et de proportionnalité.

Les principales attributions qui en découlent, nombreuses et variées, sont notamment :

- interventions policières 24 heures sur 24 ;
- mesures d'urgence en cas d'accidents, d'événements particuliers et de catastrophes ;
- arrestations de délinquants recherchés ou pris en flagrant délit ;
- opérations de recherches ;
- activités préventives de surveillance et de contrôle de l'espace public ;
- prévention et éducation routière ;
- prévention criminalité ;
- conseils en matière de sécurité ;
- contrôle et régulation du trafic en mouvement (radar) ;
- contrôle et régulation du stationnement ;
- enregistrement de plaintes pénales ;
- police des mœurs ;
- Police du commerce (établissements publics – manifestations – foires et marchés, etc.) ;
- exécution des notifications ;
- enquêtes administratives (magistrats – service de la population – recherches d'adresses) ;
- exécution de réquisitions (mandats d'amener – rapports de renseignement – auditions) ;
- notification des commandements de payer pour l'Office des poursuites ;
- circulation routière ;
- signalisation routière et lumineuse ;
- chantiers sur la voie publique (autorisations, prévention, surveillance, etc.) ;
- contrôle de l'activité des taxis ;
- gestion des objets trouvés ;
- Commission de police ;
- contrôle des habitants ;
- registre civique ;
- gestion du Centre funéraire et du cimetière ;
- gestion du stand de tir ;
- gestion des affaires portuaires ;
- contrôle des champignons ;
- vision centralisée des enjeux sécuritaires ;
- collecte et analyse scientifique d'informations en provenance du terrain ;
- expertise sur des sujets de sécurité publique ;
- accueil des victimes de harcèlement, de violences ou de cyberinfractions touchant à l'intime.

Objectifs généraux du service

Les objectifs 2024 du Service de la sécurité publique ont été définis comme suit par la Direction :

- 1 | Donner une importance prépondérante à la remontée du renseignement au travers d'un outil adapté permettant sa collecte et son traitement.
- 2 | Consolider le développement de la CECRY avec un effort particulier sur le recrutement des personnels d'appui et la constitution de l'état-major.
- 3 | Mettre en œuvre un plan de communication par domaine qui permette au Service d'améliorer la visibilité de ses actions.
- 4 | Déployer des actions de terrain en renforçant une dynamique orientée sur les interactions avec la population.
- 5 | Initier des réflexions sur l'amélioration de la santé et de l'activité physique du personnel.

Ces objectifs servent de base aux chefs de division pour une déclinaison opérationnelle dans leurs entités respectives. Ils se traduisent

ensuite en objectifs mesurables auprès des cadres et collaborateurs·trices de chaque unité.

POINTS FORTS 2024

Dispositif STOP au silence

L'Observatoire de la sécurité a renforcé et amélioré l'accessibilité du dispositif STOP au silence, dorénavant dédié à l'accueil, l'écoute, le conseil et l'orientation pour les victimes et témoins de harcèlement, de violence et de cyber infractions liées à l'intime (www.stop-au-silence.ch). Dans ce cadre, il a également reconduit la phase-

pilote ADRIEN, en partenariat avec le groupe Global-Sécurité.ch, prestation se traduisant par la mise à disposition d'une balise du service à la personne ADRIEN (<https://adrien.ch/>) aux personnes victimes de violence et/ou se sentant en forte insécurité.

Intervenante sociale d'appui et de proximité

Depuis le 1^{er} mars 2024, une collaboratrice issue du milieu social a rejoint les rangs de Police Nord Vaudois en qualité d'intervenante sociale d'appui et de proximité (précédemment nommée TSSP). Elle forme, avec des policiers·ères, la première patrouille psychosociale de Suisse. Cette nouvelle approche nous permet d'offrir

aux citoyennes et citoyens une complémentarité et un partage d'expertise sur des problématiques spécifiques en lien avec la prévention, la proximité, la médiation et la sécurité, tout en respectant le cadre légal spécifique aux activités de la police.

Digitalisation

Le Service a poursuivi en 2024 le déploiement de produits digitaux, en matière d'accès à l'information, de demandes de prestations ou de paiement. Toutes ces démarches visent à proposer une alternative aux supports papier ou nécessitant des démarches chronophages au

guichet. En particulier, la dématérialisation des amendes d'ordre a permis de faciliter le paiement, la contestation et le suivi des infractions, au moyen d'un smartphone

Activités

Police Nord Vaudois (PNV)

Division opérationnelle - activité policière régionale

L'activité principale et les différentes sollicitations se font majoritairement dans la commune d'Yverdon-les-Bains. Les communes partenaires sollicitent également la Police pour des problèmes en lien avec la circulation routière (stationnement, vitesse, présence aux abords des écoles). De plus en plus d'affaires liées avec des relations de mauvais voisinage sont rapportées aux services de police.

Dans le secteur opérationnel, la PNV a continué à mener des opérations seule et avec la Police cantonale dans la lutte contre les stupéfiants. La nuit du 1er août, a été une nouvelle fois très calme, mais a nécessité une forte augmentation des effectifs policiers pour éviter la montée en puissance des nuisances dans les différents quartiers de la ville. Pour la 2^e année consécutive,

nous avons baissé les effectifs lors de la nuit d'Halloween, les jeunes ne profitant plus de cette fête pour semer le chaos en ville d'Yverdon-les-Bains.

Au niveau des délits, nous avons constaté une forte augmentation de vols dans les véhicules. Les auteurs ont régulièrement été identifiés, s'agissant principalement de toxicomanes qui commettaient ce genre de délit, afin de pouvoir s'approvisionner en produits stupéfiants.

La PNV et SSP sont beaucoup impactés dans la gestion des cortèges de supporters ultras en ville d'Yverdon-les-Bains. Ceci nécessite généralement le déploiement d'un important effectif « Service d'ordre », en complément du maintien d'ordre, dans lequel nous devons également intégrer des policiers PNV.

Observatoire de la sécurité & Projets et partenariats

L'Observatoire de la sécurité se veut un outil participatif au service de la sécurité collective pour la ville d'Yverdon-les-Bains ainsi que pour les petites communes desservies par Police Nord Vaudois.

- 1 | Analyses, veille et pilotage : mener des analyses scientifiques et proposer des mesures de nature à agir positivement sur le sentiment de sécurité et le bien-vivre ensemble.
- 2 | Coordination et partenariats : développer des collaborations et sensibiliser les intervenants, afin d'orienter les actions sociales et sécuritaires.
- 3 | Proximité, soutien et orientation : mettre en place et conduire des dispositifs au service direct de la population.

Pendant l'année écoulée, l'Observatoire a notamment renforcé le dispositif pérenne STOP au silence dédié à l'accueil, l'écoute, le conseil et l'orientation pour les victimes et témoins de harcèlement, de violence et de cyber infractions liées à l'intime (www.stop-au-silence.ch). Dans ce cadre, il a reconduit la phase-pilote ADRIEN, en partenariat avec le groupe Global-Sécurité.

ch, prestation se traduisant par la mise à disposition d'une balise du service à la personne ADRIEN (<https://adrien.ch/>) aux personnes victimes de violence et/ou se sentant en forte insécurité. Une collaboration a également été mise en place avec la Commune de Cossonay, offrant ainsi un dispositif STOP au silence aux citoyens et citoyens de cette commune.

Services généraux

L'activité des services généraux se concentre principalement sur la fourniture de prestations publiques, incluant le service, l'information, la prévention et le contrôle, au bénéfice de la population et de divers partenaires dans des secteurs d'activité très variés. Elle englobe également des prestations transversales internes, nécessaires à son bon fonctionnement, telles que les aspects juridiques, logistiques, administratifs et financiers.

Les services généraux sont une composante importante de l'activité de proximité du Service de la sécurité publique d'Yverdon-les-Bains, mais aussi désormais de certaines communes partenaires de Police Nord Vaudois. En 2024, un partenariat en matière de prestations dans le domaine de la sécurité publique au sens large a été conclu au travers de contrats de droit administratif avec plusieurs communes, dans des branches administratives, d'analyses diverses

ou de prestations de terrain exercées par du personnel civil (inspecteurs, spécialistes ou ASP). Enfin, les services généraux assurent un grand nombre de prestations légales de proximité, que ce soit dans le domaine du Contrôle des habitants, de la Police du commerce ou encore de la Commission de police.

Cette division gère en outre l'intégralité des aspects liés au domaine public en général, d'une part au travers de la gestion du stationnement, sous les angles administratifs (délivrance d'autorisations) et opérationnels (régulation et contrôle du stationnement) et d'autre part au moyen de son unité technique, en charge des aspects de signalisation routière et d'inspection des chantiers. Enfin, l'entretien du matériel roulant, les concessions portuaires et les prestations funéraires sont assurées par des spécialistes en la matière.

Chiffres clés | Statistiques

Données opérationnelles

Les chiffres présentés sont extraits de l'application JEP (Journal des événements de police). Les données prennent en compte les interventions effectuées par PNV sur tout son territoire d'engagement et démontrent la tendance entre les années 2023 et 2024. Dès lors, il s'agit d'être prudent à la lecture de ces chiffres qui peuvent

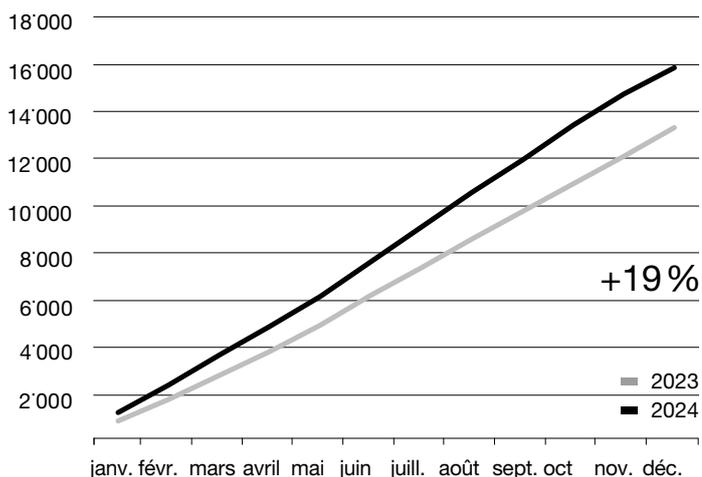
varier au regard de la tendance globale de la statistique de la criminalité nationale diffusée annuellement.

En effet, nos statistiques reflètent l'activité propre et constatée par PNV. Un délit commis sur notre territoire et annoncé ailleurs n'est donc pas pris en compte dans nos chiffres.

Évènements JEP*

Une hausse des événements JEP (Journal des événements de police) a été enregistrée pour 2024, montrant l'augmentation de l'activité de PNV.

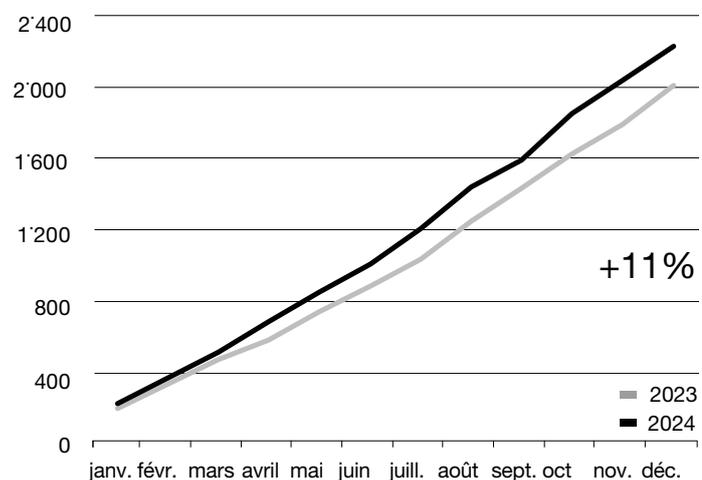
Les JEP contiennent les interventions, les actions préventives et de proximité, ainsi que les plaintes déposées à la réception PNV.



Plaintes pénales *

L'augmentation des plaintes est en corrélation avec les éléments mentionnés pour les événements JEP.

Nous constatons également que la facilité d'accès à nos locaux de police permet assurément une prise en charge confortable pour les citoyen·nes de toute provenance.



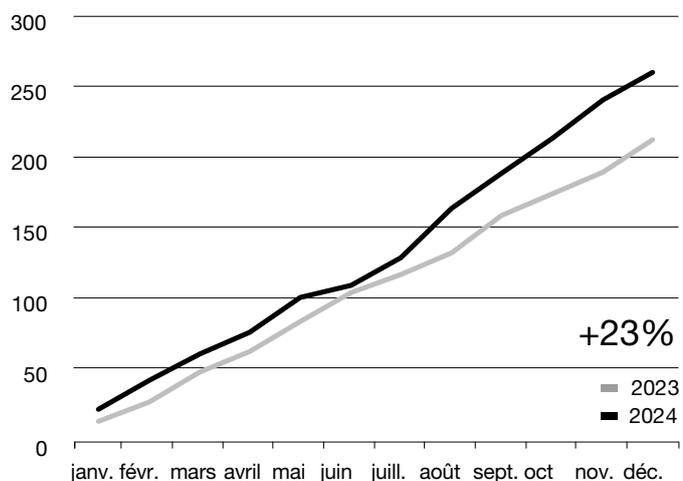
Infractions contre la personne

Injures | menaces

Ces infractions sont en augmentation par rapport à 2023.

Aucun élément particulier ne permet d'expliquer cette hausse, aucune catégorie de la population ou lieu n'étant spécifiquement concerné.

Poursuivies sur plainte, ces infractions sont souvent un des éléments constituant des violences de moindre gravité et dans la majorité des cas, l'auteur est connu de la victime.



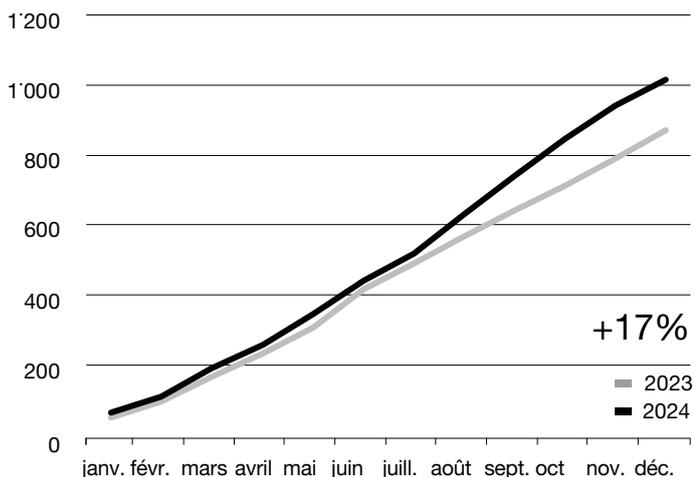
* (total mensuel cumulé)

Violences

Les infractions de violence sont en augmentation par rapport à 2023.

Aucun élément particulier ne permet d'expliquer cette hausse, aucune catégorie de la population ou lieu n'étant spécifiquement concerné. Comme pour les menaces/injures, une hausse des cas se constate lors des soirées de fins de semaines.

Les litiges et les voies de faits, soit des infractions de faible gravité, représentent la grande majorité des cas.



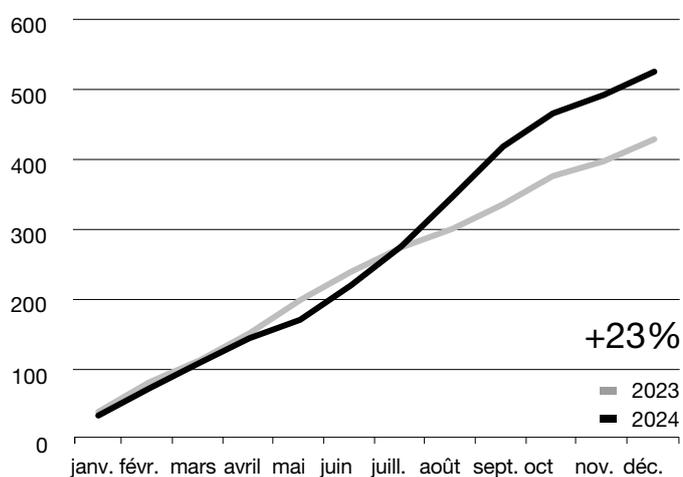
Infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants (LStup)

Les infractions à la LStup sont en augmentation par rapport à 2023.

Cette situation s'explique notamment par une plus forte présence de PNV en ville d'Yverdon-les-Bains, la découverte de ces infractions étant corrélée à l'activité policière sur le terrain.

Des actions seules et en coordination avec la Police cantonale ont été effectuées tout au long de l'année.

Il est à préciser que toute possession de moins de 10 grammes de produits cannabiques n'est plus condamnable.



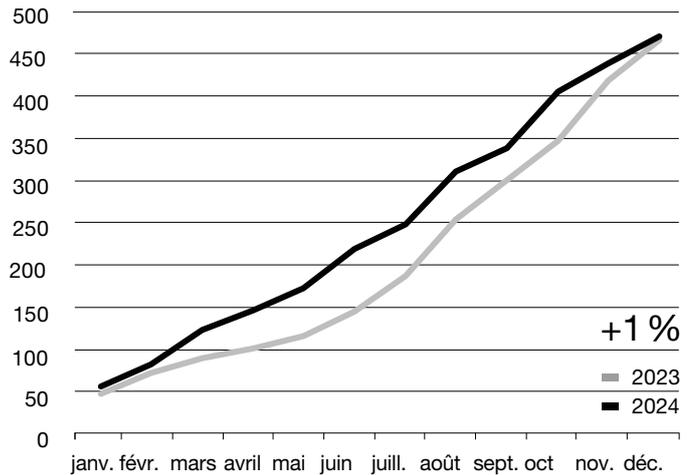
Infractions au patrimoine

Cambriolages *(par effraction et vols par introduction clandestine)*

Ces infractions sont stables par rapport à 2023.

Comme pour 2023, plusieurs séries ont été constatées tout au long de l'année, touchant tant les habitations, caves et commerces. Des enquêtes ont permis d'identifier plusieurs auteurs et ont mis en évidence qu'une majorité des cas enregistrés étaient l'œuvre d'un nombre restreint de personnes.

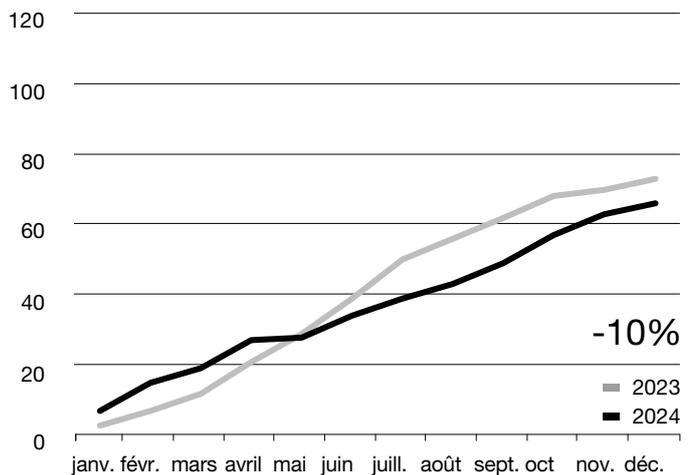
Le passage à l'heure d'hiver reste une période critique pour ce genre d'infraction et fait l'objet d'une campagne de prévention ciblée au niveau national.



Incendies

Les incendies sont en diminution par rapport à 2023.

Si quelques incendies volontaires, notamment de poubelles ont été enregistrés, la majorité des cas ont été des incendies accidentels (feu de casserole, mégots, etc.).

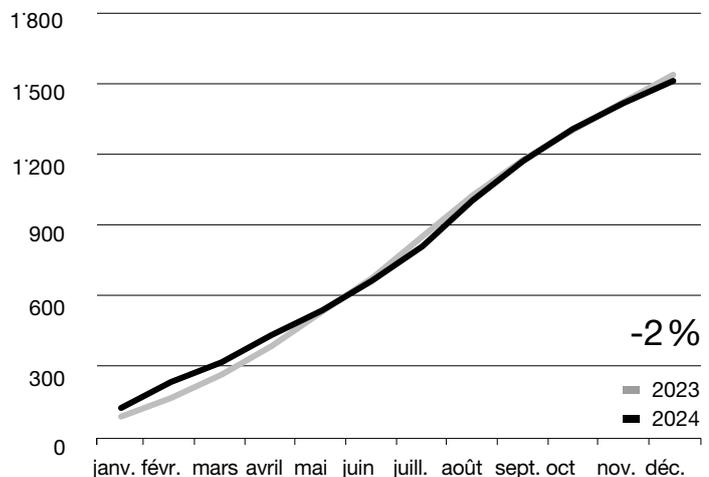


Incivilités

(dommages à la propriété, infractions RGP, troubles à la tranquillité)

Ces infractions sont en légère baisse par rapport à 2023.

Il est à relever que 56 plaintes pour dommages à la propriété ont été déposées par la Ville d'Yverdon-les-Bains, un chiffre stable par rapport à 2023.

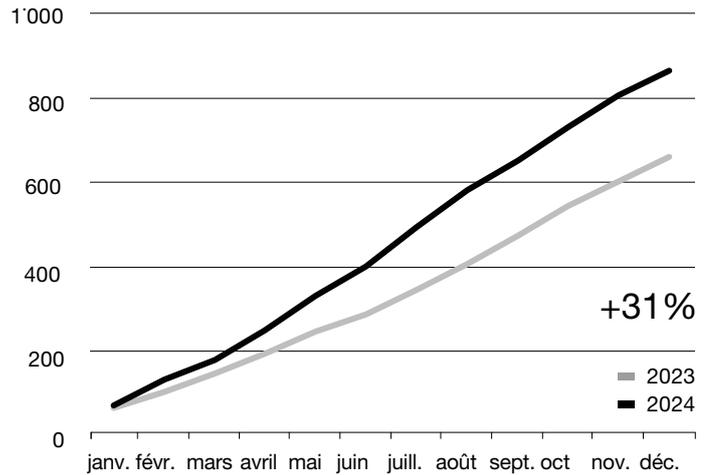


Vols

Les infractions de vols sont en augmentation par rapport à 2023.

Les vols simples (smartphones, sacs à mains), soit lorsque les victimes ne prêtent pas suffisamment attention à leurs affaires, ainsi que les vols à l'étagère, représentent une importante part des cas, qui se font la plupart du temps sur opportunité.

Plusieurs vagues de vols dans des véhicules ont également été constatées durant l'année à travers la ville.



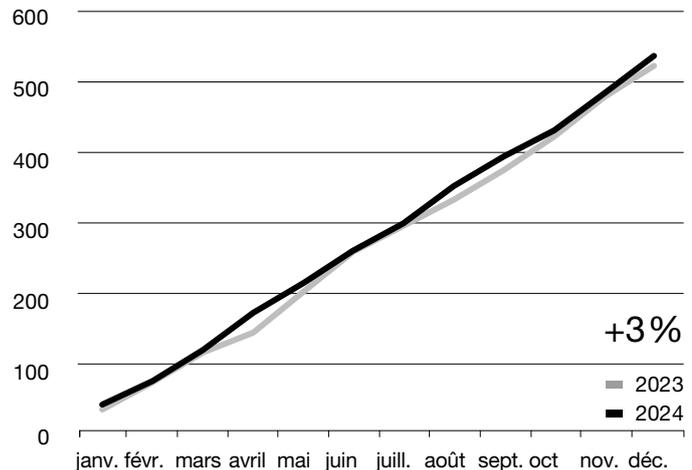
Circulation

Accidents de la circulation

Les accidents de la circulation sont en hausse par rapport à 2023.

Les types d'accidents comptabilisés regroupent ceux avec blessés, fuite, ivresse ou encore ne causant que des dégâts matériels. L'analyse effectuée ne démontre aucun endroit pouvant être qualifié d'accidentogène.

Dans la majorité des cas, il s'agit de dégâts matériels avec pour finalité un constat à l'amiable entre les parties impliquées, comme par exemple des chocs lors du stationnement.

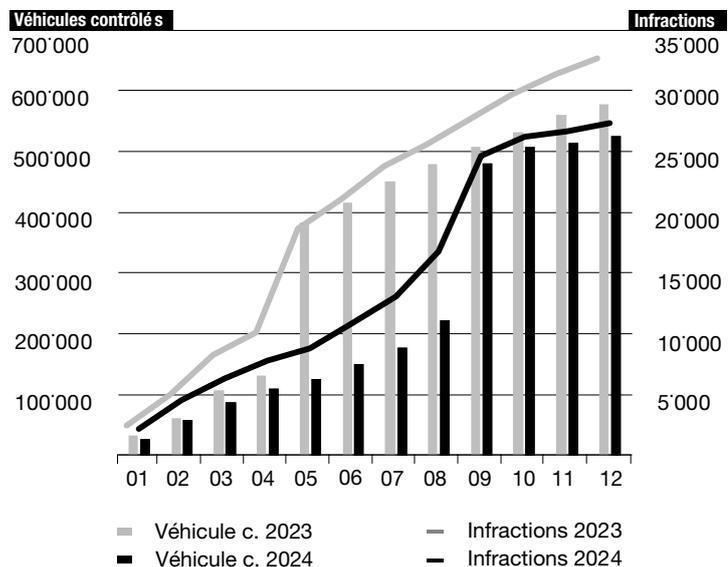


Radar

Tant le nombre de véhicules contrôlés que le nombre d'infractions sont en diminution par rapport à 2023.

La forte hausse au mois d'août est due à la pose d'un radar semi-stationnaire à plusieurs endroits de la ville d'Yverdon-les-Bains pour des contrôles 24h/24.

Lorsque cela est possible, la méthodologie demeure fondée sur deux phases, l'une préventive au moyen d'un radar pédagogique, puis répressive au moyen d'un appareil mobile de contrôle.

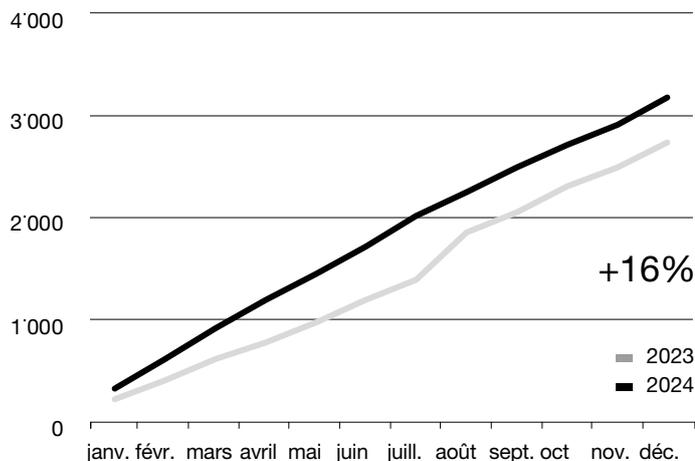


Services généraux

Stationnement

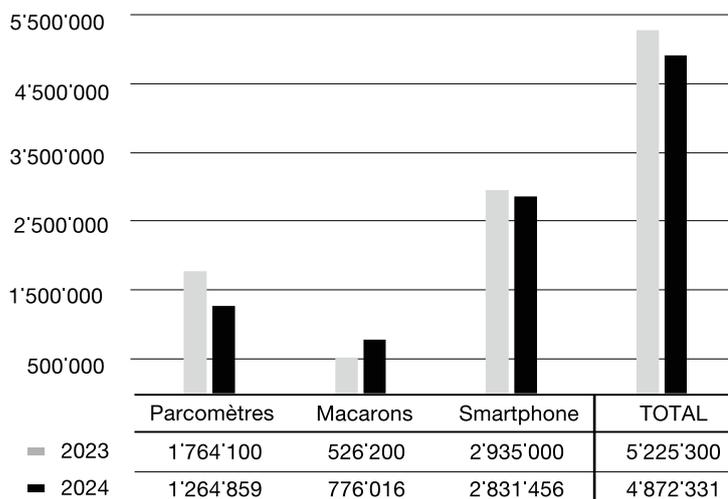
Macarons délivrés *

La poursuite de la hausse du nombre d'autorisations délivrées en faveur des habitants et pendulaires témoigne de l'intérêt que les produits digitaux, faciles d'utilisation, suscitent auprès des usagers.



Recettes en CHF

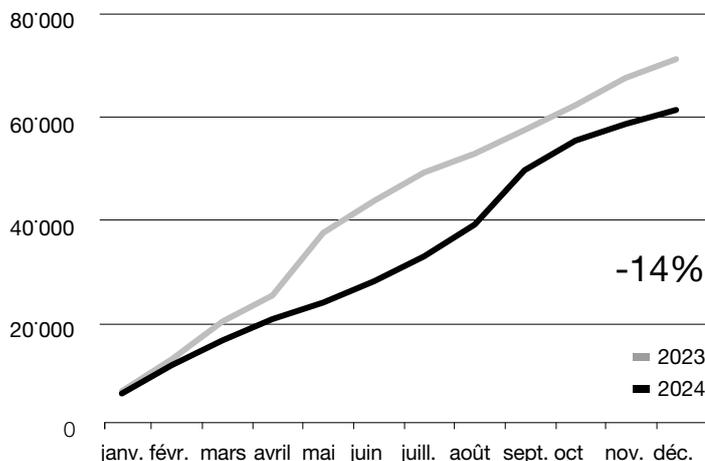
Les recettes liées au stationnement sont en baisse de 6.7% par rapport à 2023, induites par une diminution des recettes des parcomètres et des paiements digitaux (smartphone). En revanche, les recettes des autorisations de stationnement (macarons, chantiers) sont en hausse.



Gestion des contraventions

Amendes d'ordre *

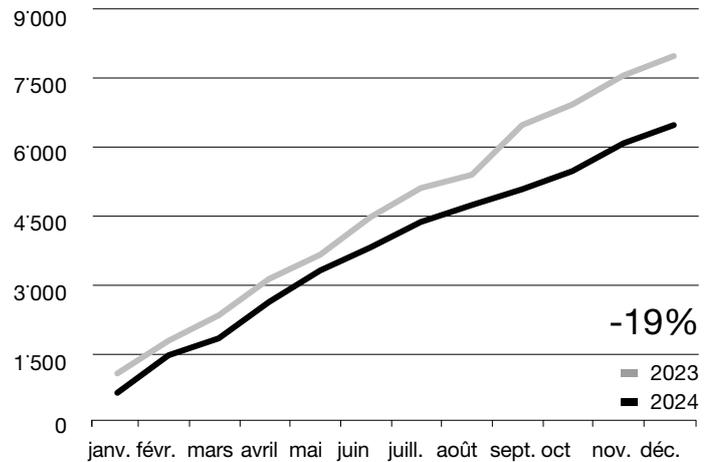
Le volume d'amendes d'ordre est en baisse, en raison du sous-effectif auquel ont dû faire face l'unité stationnement et l'unité circulation.



* (total mensuel cumulé)

Ordonnances pénales *

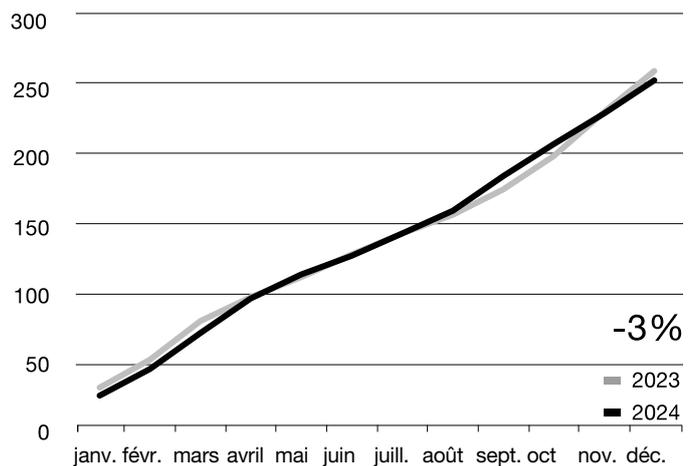
Les ordonnances pénales rendues par la Commission de police sont en baisse en corrélation avec le recul des amendes d'ordre délivrées. Celles-ci sont transmises à la Commission de police en cas de non-paiement du rappel, avec un décalage d'environ quatre mois dès délivrance de l'amende.



Centre funéraire

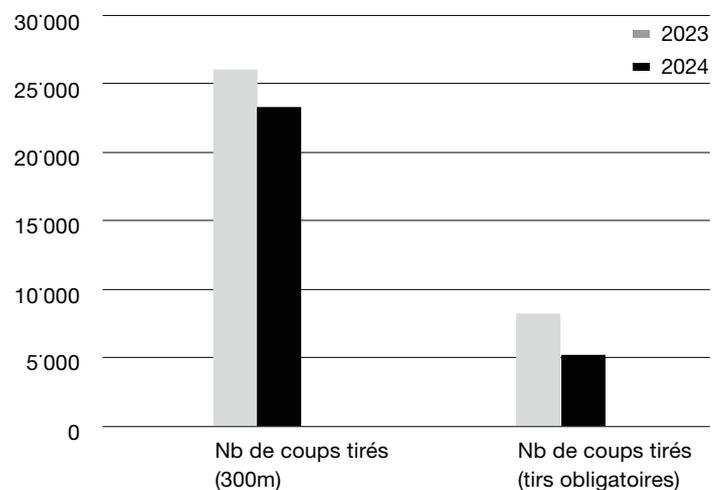
Constats de décès établis *

Le nombre de constats de décès est stable entre 2023 et 2024.



Tirs obligatoires et coups tirés

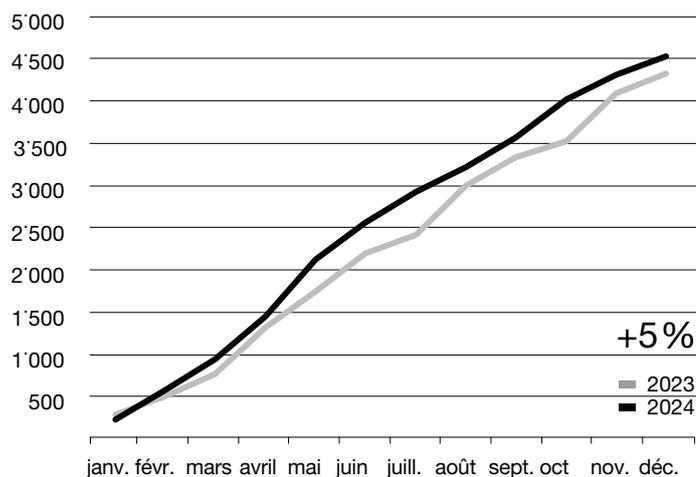
Le nombre de coups tirés au stand 300 m de Floreyres est en légère baisse par rapport à la période précédente.



Enquêtes administratives

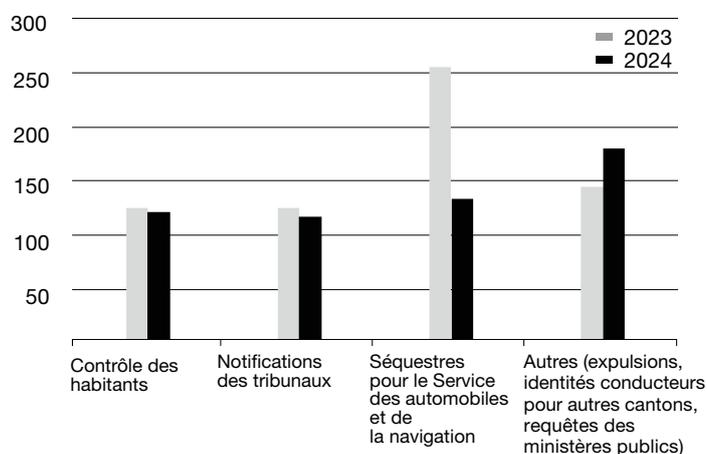
Commandements de payer notifiés *

Les notifications de commandements de payer pour le compte de l'Office des poursuites sont en légère hausse par rapport à l'année 2023.



Réquisitions

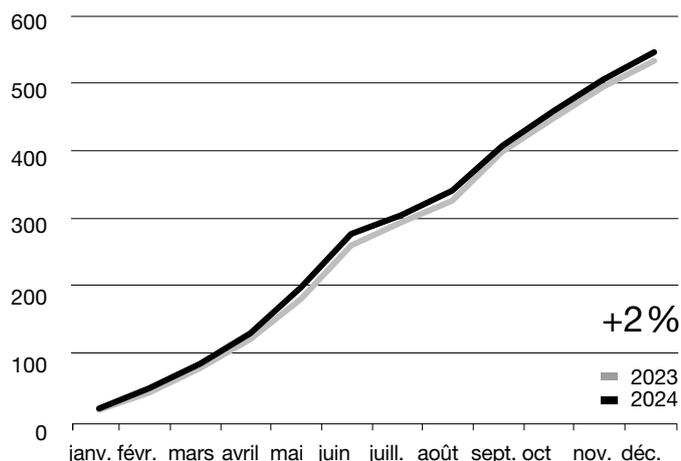
Les réquisitions peuvent être segmentées en quatre catégories représentées sur ce graphique. Une baisse significative des séquestres opérés pour le compte du Service des automobiles est à relever.



Police du commerce

Manifestations soumises à autorisation *

Le nombre de manifestations publiques organisées à Yverdon-les-Bains est stable entre 2023 et 2024.



* (total mensuel cumulé)

Contrôle des habitants

Démographie

Sont comptabilisées dans la population résidente permanente toutes les personnes ayant leur résidence principale à Yverdon-les-Bains et, si elles sont étrangères, au bénéfice d'une autorisation de séjour d'une durée minimale de 12 mois ou séjournant en Suisse depuis au moins 12 mois. Cette méthode de calcul est conforme

aux recommandations internationales en matière de statistiques de population.

Les légers écarts de valeur par rapport au précédent rapport de gestion s'expliquent par les corrections tardives de mouvements (annonces d'arrivées ou départs tardifs).

Évolution de la population résidente

Au 31 décembre 2024, la population résidente permanente à Yverdon-les-Bains s'élevait à 30'478 personnes (15'542 femmes / 14'935 hommes) contre 30'263 en 2023 (15'421 femmes / 14'842 hommes).

On observe une augmentation de 0.53% de la population résidente en 2024 (contre une augmentation de 1.25% au cours de l'année 2023).

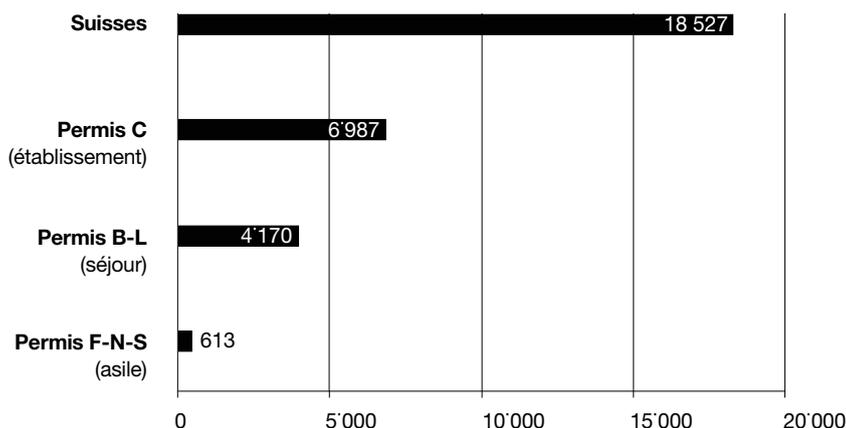
Répartition de la population :

- Ressortissants suisses 61% (15% bourgeois-es d'Yverdon-les-Bains)
- Ressortissants étrangers 39%

Répartition de la population par type de permis

Les permis asiles sont répartis ainsi :

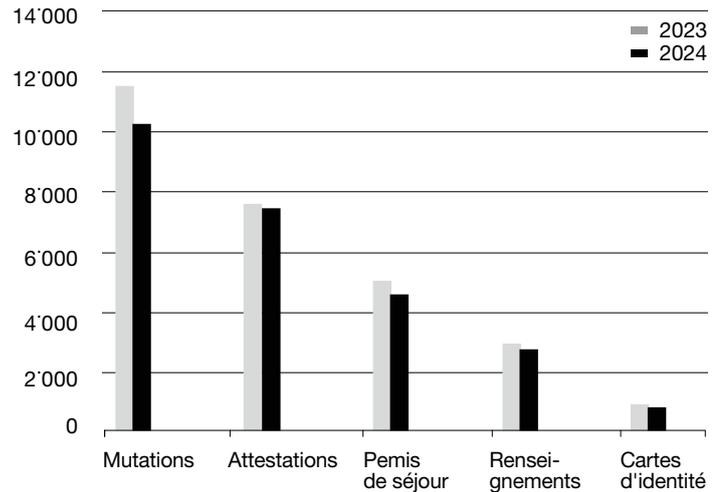
- 212 permis S (Ukraine)
- 72 permis N (requérant-es d'asile)
- 329 permis F (admission provisoire)



Prestations délivrées

On constate une baisse générale des prestations effectuées, notamment en rapport avec la plus faible variation de la population en 2024 (+1.25% en 2023 et +0.5% en 2024).

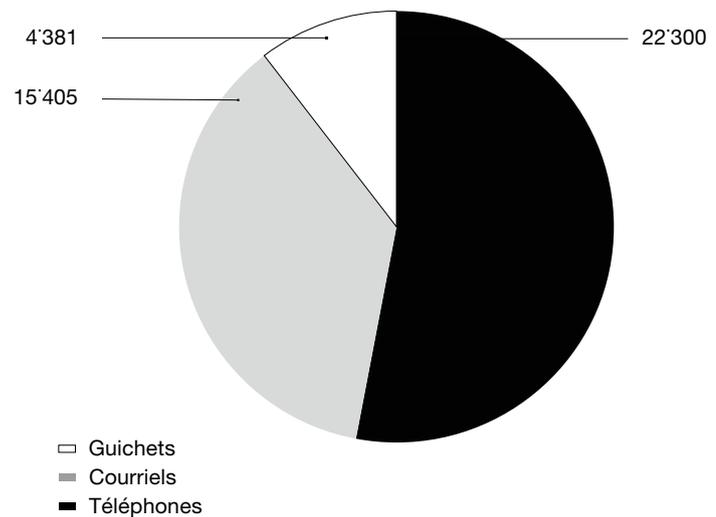
La baisse concerne également les renouvellements de permis et de cartes d'identités.



Interactions avec le public

Plus de 50% des interactions avec le public s'effectuent par voie numérique (site web ou courriel), un peu moins de 40% par téléphone et 10% au guichet.

Les prestations délivrées au guichet sont conditionnées à une obligation de présence personnelle (primo-arrivées étrangères, cartes d'identité, attestations de vie). Toutes les autres prestations peuvent être délivrées en ligne avec pour support la page internet du contrôle des habitants, par téléphone ou par courriel.





SDIS

2024 Rapport de gestion

Dicastère | Sécurité publique

Service de défense incendie et secours

Monsieur Christian Weiler

Municipal

Maj instr Éric Stauffer

Commandant

MUNICIPAL·E

MUNICIPAL SUPPLÉANT



Police du feu



Remplaçant
cdt Chef op F2/3



Quartier-maître
F1/8



Chef logistique
F4



Of information
F5/6



Chef formation
F7

CONSEIL INTERCOMMUNAL

COMMISSION DE GESTION

| *Direction* |

COMITÉ DE DIRECTION

Commandant

Secrétaire EM

Chef DAP

Chef site G1

Chef site C1

Chef site B1

Chef site B2

Service de défense incendie et secours régional du Nord vaudois

L'association intercommunale

Le SDIS régional du Nord vaudois (SDIS NV) est une association de 40 communes du Nord vaudois dont le but est d'assurer la défense incendie et le secours conformément à la loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS) (RSV 963.15)

En ce sens, le SDIS NV assure tous types d'interventions tels qu'incendies, sauvetages, assistances sanitaires, alarmes automatiques, désin-carcérations, pollutions, techniques, incidents chimiques et inondations.

L'organisation

Sous la direction législative du Conseil intercommunal (CI), le Comité de direction (CoDir) représente la direction politique exécutive du SDIS NV, sous laquelle se situe l'État-major qui constitue la direction opérationnelle du SDIS. Le SDIS NV est composé d'un détachement de premier secours (DPS) qui assure les premières interventions pour l'ensemble des communes

membres, voire au-delà de leurs territoires, et d'un détachement d'appui (DAP) qui vient renforcer, voire suppléer le DPS pour certaines interventions. Le DPS doit satisfaire à l'arrêté sur le standard cantonal de sécurité (RSV 963.15.5) Depuis le 1^{er} janvier 2024, le SDIS NV a repris la gestion du Groupe des Jeunes sapeurs-pompiers régionaux du Nord vaudois.

Conseil intercommunal (CI)

Composition du CI

Le bureau du CI se constitue, en 2024, comme suit : M. Patrick Grin, Président (Pomy), M. Pierre-Alain Lunardi, Vice-président (Montagny-près-Yverdon) et Mme Pénélope Escallier, Secrétaire hors conseil.

Au début de l'année 2024, le CI (40 membres) se compose des représentants suivants :

M. Jacques Taverney, Belmont-sur-Yverdon, M. Xavier Pitteloud, Bioley-Magnoux, M. François Jaquier, Bonvillars, M. Jean-Pierre Blanc, Chamblon, M. Yves Guilloud, Champagne, M. Olivier Poncet, Champvent, M. Sébastien Mercier, Chavannes-le-Chêne, M. Thomas Weisflog, Chêne-Pâquier, Mme Sylvie Di Dario, Cheseaux-Noréaz, Mme Christel Jaquet, Concise, M. Laurent Daerendinger, Corcelles-près-Concise, M. Philippe Zuppinger, Cronay,

M. Julien Correvon, Cuarny, Mme Julie Schüpbach, Démoret, M. Patrick Billaud, Donneloye, M. Nicolas Poncet, Épendes, M. Josy-Christian Jeanneret, Fiez, M. Lionel Tissières, Fontaines-sur-Grandson, M. Bernard Milliet, Giez, M. Antonio Vialatte, Grandson, M. Théophile Schenker, Method, M. Christian Cosendai, Molondin, Mme Ghyslaine de Blaireville, Mutrux, M. Sacha Guillet, Novalles, M. Alain Portner, Onnens, M. Olivier Schulé, Orges, M. Dany Vuillermet, Provence, M. Vincent Despland, Rovray, Mme Oxana Cholly, Suchy, M. Tony Mangone, Suscévaz, M. José Souto, Treycovagnes, M. Patrick Marrel, Ursins, M. Maxime Fridelance, Valeyres-sous-Montagny, M. Blaise Chapuis, Valeyres-sous-Ursins, M. Michael Tomov, Villars-Épeney, M. Pierre Beuret, Vugelles-La Mothe, M. Benoist Guillard, Yverdon-les-Bains, M. Philippe Moser, Yvonand.

Séances | En 2024, le CI a tenu deux assemblées ordinaires en dates des 23 mai et 19 septembre.

Préavis déposés en 2024

En 2024, le Codir a déposé trois préavis que sont : le PR24.01CD et PR24.02CD en date du 12 avril concernant le rapport de gestion 2023,

respectivement les comptes 2023, ainsi que le PR24.03CD en date du 23 août concernant le budget 2025.

Décisions du CI

Le 23 mai, le CI a approuvé le rapport de gestion de 2023 ainsi que les comptes 2023. Le 19

septembre, le CI a approuvé le préavis concernant le budget 2025.

Commission de gestion (Coge)

Au début de l'année 2024, la Coge est composée de : M. Yves Guilloud, Président (Champagne), M. Jacques Taverney (Belmont-sur-Yverdon), M. Olivier Poncet (Champvent), M. Patrick Billaud (Donneloye) et M. Tony Mangone (Suscévaz).

La commission de gestion est élue par le CI à chaque début de législature et pour la durée de celle-ci.

Elle a rencontré le Codir le 13 mai et le 6 septembre pour traiter des différents préavis.

Comité de direction (CoDir)

Composition du CoDir

Président : M. Christian Weiler, municipal Service de la sécurité publique et de défense incendie et secours (Yverdon-les-Bains), Vice-Président : M. Hervé Kemmling, municipal, Infrastructures et travaux publics (Giez), Membres : M. François Armada, municipal, Service des bâtiments, jumelage et sports et de l'activité physique (Yverdon-les-Bains), M. Pierre Dessemontet,

syndic, Secrétariat général, Service des finances et de l'informatique (Yverdon-les-Bains), M. Francesco Di Franco, municipal, Écoles et sécurité (Grandson), Mme Laura Marques, municipale, Services industriels (Yvonand) et M. Jean-Claude Ruchet (†), municipal, Service de la jeunesse et de la cohésion sociale (Yverdon-les-Bains).

Secrétaire hors comité : Mme Barbara Giroud.

Séances | Le Codir s'est réuni à 8 reprises en 2024.

L'État-major (EM)

Composition de l'EM

En 2024, aucun changement n'a été amené à la composition de l'État-major.

Séances | L'État-major s'est réuni à 10 reprises en séances ordinaires et à 1 reprise dans le cadre de l'opération de recrutement.

Détachement de premier secours (DPS)

Le DPS est composé de quatre sites, Yverdon-les-Bains (catégorie G), Grandson (catégorie C), Yvonand et Concise (catégorie B), pour un effectif total de 175 personnes. Les sites DPS sont largement sollicités puisqu'ils comprennent la grande partie des moyens en matériel et qu'ils constituent le premier échelon d'alarme.

Ce sont une trentaine de véhicules et autant de remorques qui équipent les quatre casernes.

Quatorze personnes ont démissionné durant l'année, tandis que 10 ont pu être engagées au sein des différents sites DPS.

Détachement d'appui (DAP)

Le DAP dispose de quatre locaux, à savoir Y1 Chavannes-le-Chêne, Y2 Belmont-sur-Yverdon, Y3 Montagny-près-Yverdon et Y4 Bonvillars.

L'effectif initial du DAP de 76 sapeurs est resté

relativement stable par la démission de 7 sapeurs durant l'année 2024 et du recrutement de 6 personnes en fin d'année.

Prestations

Le SDIS NV offre quatre types de prestations externes, à savoir :

- défense incendie et secours selon les critères de la LSDIS ;
- services de prévention tels que gardes pour des manifestations ;
- police du feu (pour la Ville d'Yverdon-les-Bains uniquement) ;
- formation (principalement pour l'ECA) et concours.

Toutes les informations détaillées sont disponibles dans les rapports d'activité et de gestion sur le site Internet officiel du SDIS NV (<http://www.sdisnv.ch>). Seules les prestations au bé-

néfice de la Commune d'Yverdon-les-Bains ou effectuées par le site DPS G1 Yverdon-les-Bains sont présentées ici.

Défense incendie et secours

En 2024, le site DPS G1 est intervenu à 577 reprises (+3.3 % par rapport à 2023) dont 326 sur la ville d'Yverdon-les-Bains.

La capacité opérationnelle de 2024, en journée comme pendant les vacances scolaires a permis de répondre à toutes les mobilisations.

Néanmoins, la charge de travail de certaines fonctions de cadres supérieurs reste beaucoup trop lourde pour être assurée par un système de milice. Ce dernier est aujourd'hui un concept dépassé qui nécessite urgemment une recherche de solutions pérennes.

Services de prévention

Le site DPS G1 a effectué 7 services de prévention durant l'année 2024 pour un total de 198.3 heures. Ceci représente une augmentation de

22.22% comparée aux 9 services de prévention effectués en 2023.

Police du feu

La prestation police du feu est entièrement dévolue à la Ville d'Yverdon-les-Bains. Ce travail exige de faire respecter les normes de protection incendie de l'Association des établisse-

ments cantonaux d'assurance incendie (AEAI), principalement lors de mises à l'enquête. En résumé, ces normes :

- visent à protéger les personnes, les animaux et les biens contre les dangers et les effets des incendies et des explosions ;
- fixent les obligations juridiques nécessaires afin d'atteindre cet objectif ;
- s'appliquent aux bâtiments, ouvrages et installations à construire, ainsi que, par analogie, aux constructions mobilières.

En outre, les bâtiments, ouvrages et installations existants doivent être rendus conformes aux prescriptions de protection incendie en cas de

transformation, d'agrandissement ou de changement d'affectation important de la construction ou de l'exploitation ainsi que lorsque le danger

est particulièrement significatif pour les personnes. Les diverses manifestations font aussi l'objet d'inspections afin de faire respecter la prévention incendie et les voies d'évacuation des cantines, salles de concerts, de spectacles ou des cirques de passage au parc des Rives en sus de garantir les accès des secours.

La police du feu reçoit tous les dossiers de mise à l'enquête, les étudie et apporte ses remarques par rapport aux normes de protection incendie AEAI. Elle transmet ensuite ses conclusions à la police des constructions pour délivrer le permis de construire.

Plusieurs réunions et visites de chantier ont été effectuées avec les maîtres d'ouvrage, les bureaux d'architecte et les divers entrepreneurs engagés sur les biens immobiliers en construction en ville et dans la zone d'Y-Parc afin d'anticiper les problèmes liés aux aspects de normes de protection incendie, avant que la police des constructions ne délivre les permis d'habiter. Les visites sur des chantiers d'une certaine importance ont pour but non seulement de garantir les accès des sapeurs-pompiers, mais aussi la sécurité des personnes qui y travaillent.

La police du feu a effectué 92 contrôles de mise en application des mesures de protection incendie qui ont été notifiées sur le plan de protection incendie.

En outre, elle met ses compétences à disposition des chargés de sécurité ou les personnes responsables de la sécurité incendie de leurs entreprises ou établissements publics pour effectuer des exercices d'évacuation. Ainsi, elle apporte des conseils d'amélioration dans la gestion de la sécurité dans leurs institutions. En 2024, la police du feu a participé à une dizaine d'exercices d'évacuation concernant les écoles, les grandes surfaces ou des institutions.

La police du feu est mise à contribution pour l'élaboration des plans de sécurité incendie lors de grandes manifestations annuelles ou ponctuelles comme, par exemple, les Brandons, le Comptoir du Nord vaudois, Baleinev, FVSP'24, FY Festival, la Coupe des Bains, la Fête de la

musique, l'Abbaye d'Yverdon, le 1^{er} août à la plage, Festifree, les matchs de football, International Air Show 2024, la Dérivée Festival, le Festival Suisse de l'Horlogerie, le marché de Noël, les activités sur la place Pestalozzi et dans la cour du Château d'Yverdon-les-Bains ou encore le Festival du Castrum. Lors de ses reconnaissances, elle s'assure que les voies d'évacuation soient garanties, que des moyens d'extinction portatifs soient disponibles et fonctionnels ou encore que les stands ou les food trucks qui effectuent des grillades au moyen de grills à gaz fassent contrôler leurs installations par une entreprise spécialisée afin d'obtenir la vignette de contrôle de garantie de fonctionnement de l'appareil de cuisson. Des passages de sécurité sont aussi imposés pour garantir l'accès des véhicules de secours dans l'enceinte de la manifestation.

Concernant le changement de propriétaires ou de locataires dans des commerces de la ville, 64 visites ont été effectuées avec un suivi, dont l'établissement d'un rapport pour la police du commerce comprenant les directives pour la remise en état de l'établissement dans le respect des normes de protection incendie.

Il sied de relever que dans la zone d'Y-Parc, la majeure partie des nouvelles constructions demandent qu'un chargé de sécurité en protection incendie soit nommé pour veiller à la sécurité incendie du bâtiment. Pour ces grands bâtiments, les propriétaires doivent en outre élaborer un plan d'urgence.

Il sied de préciser que le contrôle des normes AEAI est un domaine qui s'est passablement complexifié avec les années et les décisions y relatives peuvent être très lourdes de conséquences. À cet effet, le nombre de dossiers et, surtout, le temps consacré par dossier ne cesse d'augmenter. En 2024, deux nouveaux inspecteurs ont rejoint la police du feu (pour un effectif actuel de 2.1 EPT) ce qui a permis de rattraper en grande partie le retard accumulé ces dernières années. Elle n'est toutefois pas encore en capacité d'effectuer les actions préventives souhaitées.



Mobilité, environnement
et infrastructures

2024 Rapport de gestion

Dicastère

Mobilité, Environnement et Infrastructures

Service mobilité, environnement et infrastructures

Mme Brenda Tuosto

Municipale

M. Sandro Rosselet

Chef de service

Stratégie & Gestion

- *Orientations stratégiques*
 - *Direction*
 - *Gestion du personnel*
 - *Gestion administrative et financière*
 - *Systèmes de management*
 - *Patrimoine*
-

Planification

- *Gestion des infrastructures
et réseaux d'assainissement*
 - *Gestion du patrimoine naturel*
 - *Planification pour eau, sol, air,
biodiversité*
-

MUNICIPALE | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |

CHEF DE SERVICE
CHEF DE SERVICE SUPPLÉANT

Administration

Finances & qualité

Mobilité

Environnement

**Bureau
technique**

Voirie

Garage et atelier

Espaces verts

STEP

Réalisation

- Gestion des déchets
- Propreté urbaine
- Génie-civil
- Menuiserie
- Entretien du parc de véhicules
- Serrurerie
- Entretien des espaces verts et patrimoine arboré
- Culture en serre
- Acheminement & Traitement des eaux usées

Service mobilité, environnement et infrastructures

MISSIONS DU SERVICE

Environnement

- Mise en place des stratégies environnementales pour réaliser des mesures vers une résilience climatique du territoire.
- Appui et accompagnement du plan climat communal.
- Gestion, planification et suivi des mesures en faveur de la nature en ville et de la végétalisation.
- Coordination et suivi des projets de sécurisation et de renaturation de cours d'eau.
- Elaboration et conduite des mesures du plan directeur nature.
- Suivi et mise à jour des cartes des dangers naturels et plans d'alarme.
- Gestion des forêts et suivi des plans de gestion forestiers.
- Planification et suivi des investigations menées sur les sites pollués.
- Contrôle, suivi et lancement de procédures en cas de pic de pollution de l'air.
- Communication et sensibilisation environnementale.
- Participation aux différentes planifications communales.
- Gestion des vignes communales.
- Gestion des domaines agricoles communaux et de la biodiversité.
- Révision de la gestion des plantages et sensibilisation.

Bureau technique

- Gestion des infrastructures des réseaux d'assainissement et des voiries.
- Élaboration, planification et suivi des projets de développement, renouvellement et de maintenance des infrastructures.
- Procédures foncières en relation avec le DP et le fond privé communal.
- Développement et mises à jour continues de la couche SIT, STE, média : assainissement, déchets, patrimoine routier, ouvrages de voirie, mobilier et arbres.
- Planification et suivi des inspections avec caméra de contrôle sur les collecteurs communaux.
- Examen des dossiers d'enquêtes, traitement des dispenses d'enquêtes spécifiques et participation aux commissions des constructions et de salubrité.
- Taxe de raccordement aux égouts pour les nouvelles constructions ou extensions.
- Contrôles du séparatif des fonds privés avant délivrance du permis d'habiter ou d'utiliser.
- Déclarations de conformité pour les garages, stationnement sauvage de véhicules non immatriculés.
- Précipitations et niveau de la nappe phréatique, relevés piézomètres, calculs des moyennes et documentation.
- Suivi, traitement et collaboration avec les différents partenaires lors d'urgences (inondation, pollution, débordement du réseau d'assainissement ou accident).
- Décomptes pour les subsides cantonaux (DGE, DGMR) relatifs à l'entretien des cours d'eau et des projets routiers.
- Participation aux validations des délivrances des permis de fouilles sur l'ensemble du territoire et transmission des exigences pour la remise en état.
- Participation aux différentes planifications communales / coordination interservices et AggloY.

Voirie

- Entretien du réseau routier et déneigement.
- Entretien des collecteurs.
- Collecte des déchets.

- Fauchage et nettoyage.
- Entretien de la plage, des rives et des cours d'eau.
- Entretien des bancs, places de jeux, ponts et passerelles en bois.
- Renfort et soutien lors d'événements climatiques extrêmes et de manifestations.

Espaces verts

- Entretien et aménagement des espaces verts et du patrimoine arboricole.
- Développement du patrimoine arboricole, choix d'espèces résistantes et résilientes, lutte contre les îlots de chaleur.
- Préparation des thèmes annuels des massifs et culture en serres des plantes et fleurs.
- Contrôle du feu bactérien, des plantes invasives et autres, selon les directives cantonales et fédérales.
- Conseil à la population pour l'entretien des jardins.
- Préavis concernant les demandes d'abattage lors des procédures d'obtention de permis de construire.
- Renfort et soutien lors d'événements climatiques extrêmes et de manifestations.
- Participation à la mise en place de la stratégie de végétalisation et aux mesures en faveur de la biodiversité.

STEP

- Acheminement et traitement des eaux usées de la commune d'Yverdon-les-Bains et de l'AIERG et des six communes raccordées.
- Gestion efficace des différentes zones de pompage pour garantir le fonctionnement du réseau d'assainissement et de la STEP.
- Valorisation des intras des eaux et développement de la valorisation de la matière.
- Reprise des boues des communes non raccordées à la STEP.
- Développement de la production d'énergie afin de s'assurer de l'autosuffisance énergétique de la STEP, des serres et fournir de la chaleur pour le CAD STEP.
- Développement et modernisation des installations en fonction des nouvelles législations.
- Renfort et soutien lors d'événements climatiques extrêmes en lien avec la gestion des eaux.

Garage

- Gestion et entretien du parc véhicules et engins du service principalement, avec un soutien pour l'entretien des véhicules des autres services communaux.
- Faire tendre le parc véhicules vers des motorisations plus respectueuses de l'environnement.
- Achats des véhicules et engins du MEI, conseils et soutien aux autres services communaux pour les acquisitions.
- Gestion de la formation des chauffeurs selon l'OACP, pour le maintien des certificats de conduite professionnels.
- Veilles aux respects des règles de conduite et du maintien légal de la technique des véhicules.
- Suivi des accidents impliquant un véhicule du service et soutien aux autres services communaux.
- Entretien et construction de certains mobiliers urbains.
- Renfort et soutien lors d'événements climatiques extrêmes et logistique en cas de crises.

Mobilité

- Planification de l'offre multimodale en transport (MD, TP, TIM) et de l'infrastructure.
- Sécurisation et valorisation des quartiers.
- Amélioration progressive du système d'exploitation des carrefours à feux.
- Amélioration et sécurisation progressives des cheminements MD.
- Amélioration progressive de l'attractivité des TP.
- Exécution des mesures retenues pour favoriser le développement de l'offre en transport et mise en œuvre de la stratégie de mobilité durable avec un accent progressif sur les TP et la MD.
- Mise en place et exploitation d'un système de monitoring (comptages).
- Suivi et surveillance de l'exploitation des réseaux de transport afin d'évaluer les impacts effectifs des mesures exécutées, de les comparer avec les impacts planifiés et d'apporter les corrections nécessaires.
- Planification de l'offre en stationnement public.
- Exploitation et développement du réseau de vélos en libre-service.
- Gestion et planification des différents projets routiers de la commune et de l'agglomération.
- Gestion de l'offre en stationnement pour le personnel communal.
- Gestion des subventions octroyées au personnel communal dans le cadre du plan de mobilité de l'administration.
- Suivi et appui pour les différents projets routiers des services communaux.

Administration

- Développement et maintien du système de management, certifié ISO 9001/14'001/45'001.
- Gestion financière du service (budget et compte de fonctionnement), des investissements et des crédits complémentaires.
- Gestion de la taxe forfaitaire de base pour la gestion des déchets ainsi que des taxes en lien avec l'épuration.
- Établissement des correspondances, rapports municipaux, préavis à l'attention du Conseil communal et du rapport de gestion.
- Traitement des factures fournisseur et de la facturation débiteur.
- Gestion administrative du personnel.
- Gestion de la communication, sensibilisation interne et externe.
- Coordination, supervision et gestion générale de projets.
- Gestion de l'archivage.
- Support et soutien informatique et télécommunications.
- Support et soutien juridique.

POINTS FORTS 2024

Nouvelle identité du service

En janvier, les services de la mobilité ainsi que des travaux et de l'environnement se sont formellement unis sous une même direction. La nouvelle entité, Mobilité, Environnement et Infrastructures (MEI), conserve et renforce la spécificité des trois départements. Suite au départ de la responsable du Service de la mobilité fin 2022, une organisation provisoire de même nature

avait été mise sur pied. Après une période transitoire concluante, cette organisation a été pérennisée et formalisée. Cette réorganisation a pour objectif d'assurer un fonctionnement managérial robuste, agile et durable, en se focalisant sur les compétences métiers et les synergies d'action pour un gain en efficacité dans les projets et les services à la population.

Sécurisation d'un glissement de terrain

À la suite des intenses précipitations de l'automne 2023 et du mois de mars 2024, un glissement de terrain spontané a eu lieu le 19 mars 2024 sur la parcelle privée n° 5275 du territoire communal. Ce glissement de terrain a déstabilisé une partie de la banquette aval d'un chemin forestier ainsi que les mesures de soutènement de ce dernier. La masse glissée s'est propagée sur environ 20 à 25 mètres, entraînant avec elle deux lignes de murs de soutènement composées de gabions. La Municipalité a été avertie et a pris des mesures urgentes de sécurisation sur demande et en collaboration avec les services cantonaux, étant

donné que la stabilité de ce glissement a été jugée précaire. Des travaux spéciaux consistant à la construction de plusieurs dizaines de micropieux constitués de profilés métalliques réparties en trois rangées ont été mis en place. Ces travaux se sont déroulés entre le 22 avril et le 7 mai 2024. En tout, 92 micropieux ont été forés à l'air et mesurent entre 3 m et 4 m de profondeur. À la fin du mois d'août, les mesures hebdomadaires ont montré qu'aucun des points de contrôle n'avait bougé, ce qui permet de conclure que le glissement a été stabilisé.

Arbre au centre

La Ville d'Yverdon-les-Bains a dévoilé en 2022 sa stratégie en faveur de la végétalisation de son milieu urbain pour les années à venir. Dans le cadre de cette stratégie et via une exposition immersive qui s'est tenue durant le mois de septembre, un arbre a été installé sur la Place Pestalozzi. Ce projet avait pour objectif d'évaluer l'impact d'un arbre majeur en milieu urbain dans la lutte contre

les îlots de chaleur. Grâce à son effet d'ombrage, l'arbre pourrait réduire la température ressentie dans cette zone. Pour recueillir l'avis des habitants, un sondage a été mené auprès d'un panel de 3'000 personnes. Cette initiative constitue une expérimentation concrète en faveur d'une solution durable pour améliorer le confort thermique en ville.

Passerelle des Cigarières

Le chantier de la passerelle des Cigarières a débuté en juin pour permettre sa pose le 23 octobre et l'ouverture aux piétons le 12 décembre 2024. Le respect du planning a permis de minimiser la durée pendant laquelle la Thièle ne pouvait plus être traversée le long des voies ferrées suite à la fermeture de la passerelle TRAVYS. Les travaux d'aménagement et de raccordement vont se poursuivre jusqu'au printemps 2025 en vue d'une

ouverture complète de l'ouvrage et ses accès. Le moment le plus marquant de ce projet a été la pose du tablier, d'un poids de 120 tonnes, à l'aide d'une grue à chenilles d'une hauteur de 65 mètres. Cette étape, organisée pendant les vacances d'octobre 2024 afin de limiter les impacts sur le trafic, a attiré des dizaines de curieux-ses, venus assister à cette impressionnante opération.

Réutilisation des eaux usées traitées

Lancé en novembre pour une phase test d'exploitation, le projet REUT a pour objectif de recycler l'eau traitée à la STEP pour divers usages hors consommation. Grâce à un traitement par charbon actif et rayons UV, l'eau atteint une qualité comparable à celle d'une eau de baignade. Les usages identifiés pour cette eau incluent le

remplissage des camions cureurs, le lavage des véhicules communaux, le remplissage des bayauses, ainsi que l'arrosage des terrains de sport. Dans la première phase, le service vise une économie d'eau de près de 60 millions de litres par année pour les usages internes à la Ville.

Modération

En fin d'année 2024, six nouvelles zones modérées ont été mises en service : zones 30 « Fontenay », « Buron », zones de rencontre « 24 Janvier », « Chaînettes », « Isles » et zone piétonne « Léon-Michaud ». Celles-ci ont été réalisées prioritairement car elles se trouvent dans des quartiers qui pour l'ensemble sont déjà limités à 30 km/h ou intégrés dans une zone 30 km/h depuis 2021. Les zones de rencontre, ou zones 20, ainsi que la zone piétonne ont été renforcées au moyen de surfaces colorées aux entrées et/ou dans les carrefours qui permettent de distinguer ces fortes modérations où les piétons sont prioritaires des autres régimes de circulation. Elles accompagnent la signalisation routière pour s'assurer que les usagères et usagers adaptent leur vitesse et leur comportement.

Le MEI a également initié et concrétisé en 2024 un projet novateur de zone de rencontre à la rue du Canal. Celui-ci a été réfléchi et réalisé de manière participative avec les riverain-es, notamment pour la réalisation des marquages au sol. Une phase de test des aménagements a eu lieu durant l'été 2024 et un bilan de la zone de rencontre a été effectué en septembre dernier. Le MEI présentera en 2025 un projet d'aménagement définitif en vue de pérenniser cette zone de rencontre. Chacune de ces zones permettra d'améliorer les conditions de sécurité de déplacement des modes doux ainsi que les conditions de vie des riverain-es en préservant une accessibilité multimodale.

MD – Curtil-Maillet

Le service a réalisé des travaux à la rue du Curtil-Maillet afin de renouveler le revêtement de la chaussée et d'améliorer la continuité et la sécurité pour les modes doux avec des bandes cyclables continues, un nouveau passage piétons et deux trottoirs traversant. Grace à ces travaux,

les nuisances sonores sont réduites pour les riverain-es et tous les modes de transport disposent d'une infrastructure de mobilité modernisée et adaptée.

Détails des activités

Bureau technique

Points forts

- Achèvement de la campagne de réhabilitation par gainage / chemisage des collecteurs de concentration EU du canal du Buron, rives gauche et droite.
- Réfection / mise aux normes du pont des Jordils et de la passerelle des Tilleuls.
- Renouvellement de ~10'000 m² de chaussée.

Projets en phase d'étude

- Réfection des infrastructures souterraines (EU / EC) de la rue de Clendy-dessous parallèlement au développement du PQ et au projet de réfection générale de la rue. Suivi et défense juridique des intérêts « Ville » suite à l'affaissement constaté lors de la construction du PQ.
- Réhabilitation des collecteurs de concentration EU (rives gauche et droite) du canal Oriental, tronçon « CFF-Sports » et de la Thièle, équipement de la parcelle n°1493 « La Brasserie » et déviation des collecteurs EU et EC à la rue de Plaisance, pour la construction de nouveaux immeubles.

- Plan directeur des chemins d'amélioration foncière (AF). Entretien et réfection des chemins agricoles en vue de l'obtention de subventions cantonales et fédérales.
- Réfection du pavage du goulet du Casino (étude de variantes) et du centre historique suite aux travaux d'éclairage public.
- Équipement place publique et franchissement APA (étape 5) au PST.
- Campagne d'inspection de 21 ouvrages d'arts (étape 1).
- Étude de variantes de reconstruction du pont « Tordu » sur le Buron à la route de Lausanne, et nouvelles passerelles en lien avec la MD le long des canaux, en coordination avec Y-Cad et MOB.
- Projet de réfection des joints et du pont sur la Thièle « Cygnes », étanchéité des trottoirs et conformité des garde-corps.
- Remplacement du pont sur le canal Oriental du chemin de Graveline et réfection de 2 ouvrages métalliques MD le long du Mujon (PI Bouby-Rolls et CFF).
- Réfection de la chaussée de la traversée de Sermuz en coordination avec MOB pour un projet de trottoir, et avec la Voirie pour l'avenue de la Plage (MD).
- Rue des Charmilles, projet de réfection de la chaussée en coordination avec projet MOB et SEY.
- Réfection de la chaussée et réhabilitation des collecteurs EU / EC de l'avenue Général-Guisan en coordination avec projet Ycad et SEY.
- Gestion du patrimoine routier « GPR », mise à jour et suivi du rapport d'état et des mesures.
- Réfection du giratoire du Petit-Baigneur à la route de Lausanne.
- Création d'un trottoir rue de Roseyres, tronçon « APA / Pierre-de-Savoie ».
- Campagne d'entretien « léger » du réseau routier sur la période 2025-2028.
- Planification de divers aménagements routiers et suppression des barrières architecturales.
- Réfection des infrastructures souterraines de la rue de la Maison Rouge, rue Cordey, et rue des Moulins.
- Mesures d'amélioration du réseau d'assainissement suite aux intempéries de 2021 (batardeaux, entretien des déversoirs).
- Plan général d'évacuation des eaux « PGEE », suivi et application des mesures d'entretien.
- Sécurisation des Berges du Buron avec un projet de pose de barrières (refus de la DGE).
- STAP de Gressy, projet de contrôle et renforcement statique pour nouveaux équipements.
- Adaptation de l'accès pour les véhicules d'entretien des STAP EU et EC du PST Incyte.
- Concept d'entretien des noues et bassins du PST pour garantir leur fonction hydraulique.
- Participation active dans les GT, COPROJ et COPIL des nombreux projets interservices (thèmes : assainissement, dimensionnement de l'espace routier, ouvrage d'arts, DP, déchets, foncier, entretien).
- Participation au GT « manuel marchés publics Yverdon ».

Projets en phase d'exécution

- Réfection des quais de bus et de la chaussée de l'avenue de la Gare (~ 1'100m²).
- Réfection de la chaussée des rues de Calamin, tronçon « Pins / arrêt de bus » (~ 440m²), des Uttins, tronçon « Montagny / Stoll » (~ 1'050m²) et de l'enrobé bitumineux de la rue du Curtil-Maillet, y.c. carrefour avec la rue d'Orbe (~ 2'600m²).
- Réhabilitation par gainage PRV, solde et fin du canal du Buron (tronçon « Plaine-STEP », rives gauche et droite) (~1'200m) + Réparation de 10 couvercles et dalles de chambres.
- Pose de 7 sondes de niveau sous les ouvrages d'arts des canaux pour suivi des crues.

- Début de la campagne d'inspection des ouvrages d'arts.
- Réfection provisoire des joints de pont à la chaussée de Treycovagnes (Mujon) et à la rue Haldimand (Buron).
- Réfection de la structure métallique de la passerelle sur la Thièle « Tilleuls » et création d'une nouvelle rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.
- Réfection du pont sur le canal oriental, rue des Jordils (traitement béton, empiérement et mise en conformité des garde-corps).
- Intervention « coup de poing, étape 2 » de renouvellement de la couche de roulement du côté sud de la rue de la Plaine (~ 1'500m²).
- Pose du tapis de finition à l'avenue des 3 Lacs, tronçon « trémie / Découverte » (~ 1'550m²) et cheminement MD (~ 580m²), ainsi qu'au chemin de Gravaz (~ 870m²).
- Campagne de nettoyage des tapis phono absorbants par lavage mécanique en profondeur.
- Pose d'un nouveau collecteur EC de récolte des eaux de chaussée le long de la rue de Roseyres (~60m).
- Réfection des collecteurs EU « forêt Entremont » et construction d'une nouvelle station de pompage sur le Buron (~ 25m).
- Inspection, curage et fraisage du collecteur unitaire des jardins de la rue de la Plaine / Philosophes, dans l'attente du projet de réfection complète (~260m).
- Travaux de curage et inspection caméra du collecteur de concentration (rives droite et gauche) du canal Oriental, tronçon « CFF / Sports » en préparation du gainage.
- Campagne de remise à niveau des couvercles Gatic® par une entreprise privée.
- Dimensionnement petit ouvrage de voirie et équipements (socle grue menuiserie, fondations containers de bureaux, ...).
- Achat d'un GPS pour permettre la réalisation des relevés à l'interne.
- Appuis technique à MOB pour la réalisation de mesures ponctuelles d'amélioration de gestion/sécurisation du trafic.

Voirie

Travaux routiers et réfection de rues

- Réfection complète du trottoir et réaménagement des 2 entrées de la rue des Charmilles, remise en état des trottoirs de la rue Roger-de-Guimps (tronçon Midi/Jordils), de la chaussée de Treycovagnes et de la rue du Châtelard (vers le pont autoroutier), et des banquettes de l'avenue Kiener.
- Aménagements de la rue du Curtil-Maillet (voir points forts), et réaménagement du passage piétons ainsi que de la rampe (accès Gymnase) à la rue de Cheseaux.
- Démontage de dalles en béton à l'avenue des Sciences.
- Remise en état des enrobés bitumeux de l'arrêt de bus de la rue de la Plaine (vers rue J.-J. Rousseau) et du chemin bétonné du canal Occidental (tronçon point X / limite Treycovagnes).
- Reprofilages ponctuels avec des enrobés bitumineux de la chaussée et des zones de stationnement de l'avenue Haldimand.
- Réfection de tronçons de chaussée fissurée à la rue de l'Indépendance.
- Suppression de plusieurs barrières architecturales en ville.
- Interventions diverses sur les chaussées et places, remise en état de pavés de giratoire, nids de poules, coussins berlinois, abaissements de trottoir, mise à niveau de regards et Gatic®, grilles, caniveaux, planelles d'écoulements, rangs de pavés, faïençage d'enrobé et remise en état des divers chemins MD en grave.

Pour l'ensemble de ces travaux de maintenance du réseau routier, il a été appliqué à la main :

Couches de roulement			Couches de base				
AC 4 L	AC 8 S	AC 11 S	ACT 11S	ACT 16N	ACT 16S	ACT 22N	ACT 22S
1,9 t.	129,96 t.	230,43 t.	0 t.	0 t.	43,00 t.	0 t.	0 t.

Soit un total de 405,29 tonnes d'enrobé bitumineux.

Interventions sur les collecteurs communaux et les éléments du réseau d'assainissement

- Travaux préparatoires et réparations ponctuelles en prévision des travaux de réhabilitation par gainage et des diverses inspections caméra piloté par le BT. Mise à disposition d'un radeau et pose de plusieurs batardeaux pour le curage et le gainage des collecteurs de concentration.
- Remise en état et remplacement de diverses grilles de routes, caniveaux et couvercles Gatic® en ville, ainsi que de plusieurs couvercles du collecteur de concentration EU sur les marche-pieds du canal du Buron.
- Entretien général par le camion hydrocureur : rinçage du réseau des collecteurs EU et EC, contrôles périodiques de certains points critiques sur le réseau des collecteurs communaux, curage des sacs dépotoirs de routes et des diverses stations de pompages.

Divers aménagements et interventions

- Aménagement du Jardin de poche à Pierre-de-Savoie, et d'un chemin en grave pour les cabines de change à la Plage.
- Remise en état des lots du carrefour Sallaz / Lausanne, des places de stationnement des Iris, des bordures d'îlot à la rue des Philosophes (à la suite d'un accident), des dalles en granit ainsi que l'adaptation de socles de candélabres à l'avenue de la Gare.
- Remise en état de bordures, pavés, planelles, caniveaux, tours d'arbres, portails et clôtures en ville, ainsi que des chemins entre Thièle et Mujon, des Polonais, des Plantages, de la Grande Prairie, de la Cure d'Air, du Port/Plage, du skate-park, du parking du boulodrome et du parking de la plage.
- Aménagement de la place et installation de nouveaux bancs sur les Berges de la Thièle.
- Pose de bordurette au pourtour des grilles du chemin de l'Aérodrome (retenues terres talus).
- Création d'une zone de stationnement en béton pour les motos à la rue Roger-de-Guimps 5, aménagement de places de stationnement sur la montée de la route de Pomy, d'une zone piétonne / modération 30km sur le tronçon « Muguets / Chainettes / Léon-Michaud », déplacements et remise en état d'arrêts et abris de bus ainsi que divers travaux pour les abris vélos et abaissements de trottoirs.
- Réalisation de carottages pour analyses de chaussée.
- Elargissement et rabaissement de trottoir le long de la route de Pomy, et de la rampe d'accès (arrêt TRAVYS) de l'avenue de Grandson.
- Préparation des places d'accueil des gens du voyage et pose de bennes pour les déchets.
- Divers travaux et aménagements aux vignes à Champagne ainsi qu'aux Plantages (socles, chemins, recherche de fuites, ...).
- Moulage de tables pique-nique, de Gatic® et de cadres de grille type « Ville d'Yverdon ».
- Pose et installation de blocs et cailloux, de bancs, de potelets, de socles pour raque à vélos, d'arceaux, de BIV, d'horodateurs, de poubelles requin et de bases en ville sur demande de PNV, Sports, Durabilité, CHANC et des besoins du MEI.

- Travaux d'équipement et de préparation des fondations du bâtiment modulaire MEI (34 containers), ainsi que divers travaux d'aménagements, d'entretien et de sécurisation dans les bâtiments du service et à la STEP.
- Diverses interventions du camion hydrocureur pour les STAP et les bassins de la STEP.
- Aménagement, agrandissement, entretien des places de collectes.
- Création d'un magasin, bétonnage d'un socle et pose d'un palan de levage, divers aménagements à la menuiserie et au hangar à bois.
- Fabrication des nichoirs à hiboux.
- Pose, collage et nettoyage des panneaux d'affichage des campagnes électorales.
- Entretien, mise en eau et nettoyage des fontaines en ville.
- Campagne de remise en état des tables de pique-nique et des bancs publics.
- Suivi, planification et préparation des divers travaux réalisés par ProPublic.
- Coupe des stères et préparation du bois de feu des forêts de la Ville.
- Appui et suivi logistique des déchets et des aménagements lors de diverses manifestations.

Nettoyages

- Campagne de désherbage thermique et manuel des bords de trottoirs et des bas de murs en ville, fauche des bords de routes, des chemins et parcelles communaux.
- Balayage, collecte des déchets, entretien et nettoyage du territoire communal (PCS, corbeilles, bennes, containers). Vidange des PCS le weekend assurée par une entreprise privée.
- Nettoyage périodique complet, par petits moyens, de l'ensemble des ruelles du centre-ville.
- Remplacement du sable des différents scatodromes.
- Entretien et coupes de rejets en lisières des forêts et divers bosquets.
- Passage de balayeuses dans les cours d'école.

Interventions spécifiques sur les places de jeux et de sports

- Rénovation complète de la place de jeux des Iris (sol et jeux).
- Démontage des places de jeux des rues du Parc et Roger-de-Guimps.
- Contrôles et entretiens hebdomadaires des places de jeux.
- Entretien de la zone de baignade, pose et entretien des bouées et du ponton pour baigneurs, prise d'échantillons pour les analyses cantonales, nettoyages en cours de saison et mise en hivernage, ainsi que suivi et organisation du faucardage.

Ponts, passerelles et cours d'eau

- Entretien et mise en conformité des garde-corps et caillebotis de diverses passerelles.
- Rénovation complète du ponton pour la Fête au Lac et changement des mains courantes du pont rouge sur le Mujon.
- Entretien de dalles, marchepieds des collecteurs de concentration des canaux.
- Préparation des éléments de remplacement en bois (main courante et poteaux).
- Entretien, nettoyage, fauche et désensablement des divers canaux pour garantir leur fonction hydraulique, et du bord du lac.

Neige

6 sorties neige, soit : 2 jours en janvier (8 et 9.01), 3 jours en novembre (21, 22 et 23.11) et 1 jour en décembre (23.12), pour un total de 431.25 heures et l'épandage de 114.18 tonnes de sel.

Déchets

- Collecte à la demande (gratuite) pour l'ensemble de l'année, soit un total de 89 jours :

Encombrants, incinérables	Bois	Ferraille	Fer blanc	Papier et carton	Alu	Pneus
643,72 t.	17,48 t.	63,69 t.	7,94 t.	29,10 t.	15,27 t.	334 pces

Soit un total d'environ 780 tonnes d'encombrants acheminés à la STRID.

- Vidange de l'ensemble des 338 bennes à verres (acheminement à la STRID), représentant 571.52 tonnes de verre récolté.
- Vidange de l'ensemble du PET récolté en ville (acheminement chez Cand-Landi SA), soit un total de 79 bennes représentant 67'730 Kg.
- Distribution des calendriers de collecte des déchets (porte à porte).

	2023			2024			Delta % 23 - 24
	Déchet.	Collecte	Total	Déchet.	Collecte	Total	
Urbains Incinérables	35	4'106	4'141	36	4 221	4'257	2.81%
Compost	97	2'899	2'997	135	3 111	3'246	8.33%
Papier - carton	260	1'848	2'109	247	1 816	2'063	-2.17%
Verre	219	710	929	215	693	909	-2.22%
Métal	128	83	211	132	77	209	-0.93%
Encombrants	394	771	1'165	382	765	1'147	-1.55%
Total annuel			11'552			11'832	

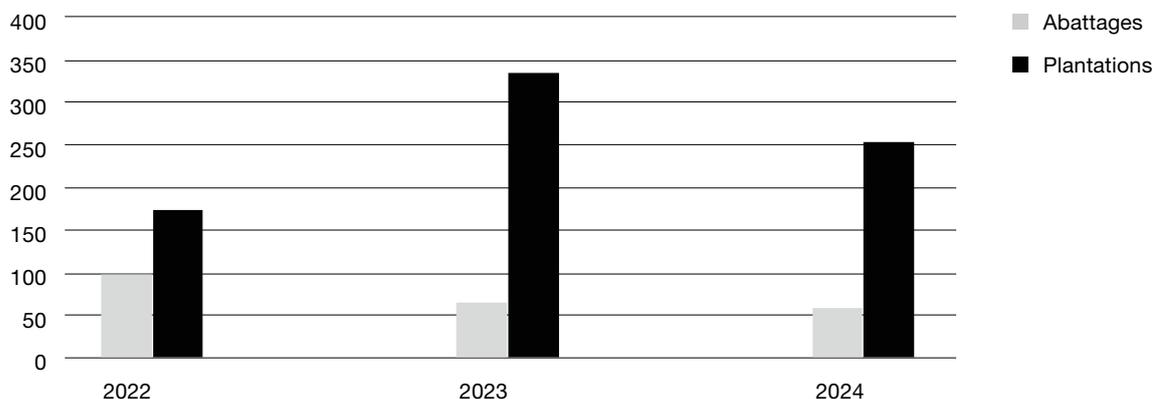
- Légère augmentation des ordures ménagères conditionnées dans des sacs taxés officiels (2,27 % par rapport à 2023). La production de 118 kg/an/habitants reste stable.
- Hausse des quantités de déchets de voirie collectés de 37 to en 2024. Production de 22 kg /an/habitant.
- Les quantités de bio-déchets collectés ont augmentés de 8.33% par rapport à 2023. La production est de 106 kg/an/habitant.
- Diminution légère des quantités de bouteilles en verre collectées dans les PCS avec 909 tonnes en 2024 (-2.22%). Le constat est identique pour le papier-carton (-2.17%).
- La qualité des déchets recyclables collectés dans les PCS reste très bonne.
- Afin de valoriser les déchets plastique, la prestation LEO a été étudiée afin d'être mise en place en 2025.
- Les quantités de déchets encombrants collectés diminuent légèrement. On relève cependant toujours autant d'incivilités, raison pour laquelle les contrôles et la surveillance des dépôts sauvages restent indispensables. Au total, ce sont plus de 850 heures de surveillance qui ont été réalisées en 2024, pour 70 dénonciations.
- L'ensemble des containers communaux ont été lavés à 3 reprises au cours de l'année 2024.
- Maintien des livraisons d'ordures ménagères sur le site de la Poissine avec les deux camions BOM permet toujours d'acheminer la majorité des déchets incinérables à TRIDEL par le train. 84 % des déchets ont été acheminés à TRIDEL par le rail soit un total de 3'558 tonnes.

Espaces verts

Plantations

En 2024, il a été planté 249 arbres dont 60 abattages et plantations des trois dernières essences différentes pour 58 arbres abattus. années.
Ci-dessous une représentation graphique des

Plantations | abattages



Année	Abattages	Plantations
2022	98	178
2023	65	337
2024	58	249

Projets | interventions

- Broyage et revalorisation de 79 sapins lors de la fête des Rois, le 6 janvier.
- Mise en place de fut de hêtre sur la parcelle du stand de tir afin de favoriser le coléoptère de la Rosalie des alpes.
- Curage d'une partie de l'étang principal au PST afin de garantir la capacité volumétrique de réception des eaux claires du site.
- Plantation de 30 arbres le long de la rive droite du canal Oriental à la hauteur de la grande salle des Isles. Cette plantation découle d'une des mesures de la stratégie de végétalisation de la Ville.
- Plantation en deux phases (printemps/automne) de la rive droite du canal Occidental, à la suite des travaux d'étanchéité de la berge, de 3'000 arbustes indigènes et 150 arbres majeurs en devenir (22 essences différentes) pour aménager une haie champêtre. Ces végétaux ne sont pas comptabilisés dans le graphique des plantations 2024 ci-dessus étant donné qu'ils se trouvent en zone forêt.
- Aménagement et plantation du jardin de poche.
- Des travaux de taille d'entretien et de sécurisation ont été réalisés sur le patrimoine arboré de la ville notamment sur quatre marronniers au parc des Cygnes, trois marronniers à la placette des Quatre-Marronniers et un marronnier au parc d'Entremont. De plus, douze peupliers d'Italie et un orme ont été taillés au parc des Rives. Ces interventions ont été proposées à la Municipalité lors de la Tournée des allées 2023.

- Lors de l'intervention à la placette des Quatre-Marronniers, l'un des marronniers présentait des signes avancés de déclin, notamment une faible quantité de feuilles. Un contrôle sommaire du collet de l'arbre a révélé un foyer important de pourriture, confirmé ensuite par une tomographie. Compte tenu des symptômes observés, de la confirmation du foyer de pourriture et de la présence de mycorhizes, un abattage en urgence a été ordonné au vu de la proximité de l'école. Suite à cet abattage, des prélèvements de bois ont été envoyés pour analyse à l'Université de Neuchâtel afin d'identifier l'agent pathogène. L'analyse a révélé la présence d'un champignon lignivore de type Armillaire couleur de miel, responsable de la sénescence de cet arbre.
- Participation à la Journée des forêts en juin, avec la présentation d'arbres résilients au changement climatique et les travaux d'entretien sur le patrimoine végétal de la ville.
- Le 21 novembre, les conditions météorologiques ont fortement impacté le patrimoine arboré de la ville, notamment les conifères. De fortes chutes de neige, suivies de pluies qui ont alourdi cette dernière, ont provoqué d'importants bris de branches ainsi que des dégâts parfois irréversibles. Des essences telles que le pin, le cèdre et le sapin ont été particulièrement touchées, notamment à la plage Est et dans plusieurs parcs de la ville. Au total, 108 arbres ont été affectés et ont nécessité des tailles de sécurisation. Deux arbres ont été abattus, tandis qu'un autre est tombé, entraînant la fermeture temporaire de la zone de la plage pour sa remise en état.
- Montage des décorations du marché de Noël.
- Lutte contre les plantes invasives comme la renouée du Japon, le séneçon du Cap, le bunia d'Orient, etc.
- Identification des arbres remarquables d'importance cantonale et fédérale sur le domaine privé.
- Monitoring du moustique tigre au PST et centre-ville (qui s'est révélé négatif).
- Raccordement de la REUT avec la STEP pour l'arrosage des plantes à l'établissement horticole, le remplissage des véhicules d'arrosage pour la ville, le nettoyage des machines et véhicules du service.

Divers

- Production de 3'900 plantes fleuries, 2'200 plantes vertes, 6300 fleurs coupées, 30'000 plantes pour les massifs d'été, et 32'000 plantes pour les massifs d'automne, dont plus de 550 espèces sont cultivées pour la formation.
- Mise à disposition de 59 décorations florales pour des sociétés locales, associations ou services internes.

STEP

Tableau de bord

			2022	2023	2024
Volumes	Eaux traitées	m ³	4'253'270	4'972'130	5'517'920
	Pluie totale	mm	844.0	976.4	1'012
	Boues éliminées en t [MS]	t	608.5	608.7	761
	MS moyenne	%	28.4	27.1	28.2
Consommables	Floculant boues excès	kg	4'375	4'700	4'575
	Floculant centrifugeuse	kg	4'175	3'800	4'700
	Chlorure ferrique	l	353'989	346'104	363
Prestations pour tiers	Boues non dig. petites STEP	t	1'522	3'506	2'817
	Boues dig. petites STEP	t	1'004	397	49
	Séparateurs à graisse	t	1'341	1'304	1'303
	Fosses septiques	t	502	670	597
	Fosses relevage	t	205	163	186
Valorisation boues	Gaz méthane produit	m ³	536'742	533'153	547'422
	Gaz méthane valorisé	m ³	536'741	533'152	547'422
	Production électrique	kWh	1'012'463	1'004'234	1'091'558
	Autonomie électricité	%	73.1	68.1	66.8
Électricité	Consommation totale	kWh	1'384'214	1'494'088	1'634'370
	Consommation STAP	kWh	195'677	229'822	267'498
	Production CCF	kWh	1'012'463	1'004'234	972'850
	Production solaire	kWh	0	13'224	118'708
	Achats	kWh	453'079	539'980	605'813
	Retour réseau	kWh	81'328	63'350	63'001

Études réalisées

- Création d'un jumeau numérique de la STEP, soit un modèle simulant le fonctionnement chimique et biologique de la station.
- Réhabilitation des installations électriques de la STAP Gressy 1, et EM des STAP PST 2 et Pré-Neuf.

Projets réalisés

- Connexion du bassin versant des eaux usées de la STEP de Grandson à la STEP d'Yverdon-les-Bains en mars.
- Aménagements extérieurs avec la plantation d'arbres et la construction d'un mur végétalisé.
- Réussite des tests de performance de l'installation de traitement des micropolluants.

- Subventions cantonale et fédérale obtenues pour les micropolluants.
- Adaptation des équipements de préparation du charbon actif pour le traitement des micropolluants.
- Optimisation de la production d'engrais par stripping membranaire par filière acide.
- Mise en service des panneaux solaires photovoltaïques en façade DP et façade du local surpresseur.
- Mise en place d'une filière de valorisation de l'eau (REUT – Réutilisation de l'Eau Usée Traitée) pour remplacer l'eau du réseau ou la qualité d'eau de boisson n'est pas nécessaire au sein du MEI avec l'appui de la DGE.
- Observation de l'état de la conduite de rejet par un passage caméra.
- Mise en service d'un dégrilleur sur la station de pompage de Gressy avec travaux connexes.

Analyses 2024

Valeurs		Limite	Moyenne
DCO sortie	mg/l	< = 45	21.0
Rendement entrée - sortie	%	> = 85	97.8
DBO ₅ sortie	mg/l	< = 15	3.4
Rendement entrée - sortie	%	> = 90	97.8
Ptot. sortie	mg/l	< = 0.5	0.16
Rendement entrée - sortie	%	> = 90	97.6
NH ₄ -N sortie	mg/l	< = 2.0	0.37
Rend. N entrée (NTK) – sortie NH4	%	> = 90	96.5
NO ₂ -N sortie	mg/l	< = 0.30	0.14
Carbone organique (dissous) sortie	mg/l	< = 10	6.6
Rend. Entrée (COD) – sortie (COT)	%	> = 85	96
MES sortie	mg/l	<=15.0	5.2
pH sortie	-	De 6.5 à 9	8.0

Exploitation

- Normes de rejets sur tous les paramètres respectés sur les 12 analyses cantonales.
- Abattement de >80% pour la moyenne pondérée des micropolluants respectée sur les 24 analyses. Un allègement à 12 analyses a été prononcé par la DGE pour 2025 au vu des résultats favorables.
- Nombreux changements au niveau du personnel de la STEP : Nouveau responsable dès février et engagement de 3 collaborateurs entre février et mai. Ces postes supplémentaires ont été pourvus en raison de la mise en service d'une étape de traitement complémentaire.
- Augmentation du volume traité d'un peu plus de 2'000m³/j constatée depuis le branchement fin mars d'une partie du réseau de l'AIERG. La charge polluante depuis cette connexion a également augmenté de près de 20% au vu des quantités de boues évacuées par camion pour incinération.

- La consommation annuelle d'électricité s'est élevée à 1.6 GWh. Ceci est conforme aux estimations pour une année relativement pluvieuse, l'apport de l'AIERG et le fonctionnement sur toute l'année du traitement des micropolluants.
- A la suite d'un rapport de faisabilité et de contrôle des risques, d'échanges avec la DGE, la valorisation de l'eau traitée de la STEP a pu démarrer en novembre. Ce projet de REUT, après traitement dans la STEP et hygiénisation UV complémentaire, permet de fournir en eau différents consommateurs du MEI tels que les balayeuses, le camion cureur, les serres. Cette alimentation est assurée soit directement par un branchement direct (espaces verts) ou par le remplissage des cuves des véhicules sur site à l'aide d'un système de badge. Le suivi analytique (chimique et biologique) de la qualité de l'eau est réalisé mensuellement.

Études de projet et d'amélioration

- La HEIG-VD étudie la possibilité d'augmenter la production de biogaz dans les digesteurs à l'aide d'injection de CO₂ dans les boues. Après une première phase de projet cherchant à confirmer cette augmentation de production, la seconde phase du projet CONRAD va débuter en 2025 pour un test de faisabilité avec des boues non sélectionnées.
- Un projet de développement de la production photovoltaïque sur les bassins de décantation secondaire a été soumis au Conseil Communal en parallèle d'un renouvellement des coupleur chaleur-force vieillissants qui permettent la valorisation électrique du biogaz. Si le projet se réalise, il permettrait une autosuffisance électrique annuelle de la STEP.
- Un projet définitif de fosse tampon pour les centras est en cours. Celle-ci permettra de lisser les débits des jus chargés en ammonium sortants de la centrifugeuse pour pouvoir être repris complètement par l'unité de stripping membranaire. Des tests de filtration de ces jus seront effectués en 2025.

Engrais

- L'installation de « stripping » produit un engrais, le sulfate d'ammonium, depuis avril 2016. Il s'agit d'un engrais de « croissance ». Ce procédé permet en plus une diminution des retours en tête de ces charges azotées soulageant le traitement de l'eau. L'unité de concentration mise en place fonctionne bien et permet une plus grande densité de produit dans l'engrais ce qui avait été demandé par les utilisateurs.
- Un traitement nommé « voie acide » semble améliorer le procédé en diminuant les consommations de produits chimiques. Ce traitement est encore en phase de test afin d'améliorer sa robustesse lors de fluctuation du liquide entrant.

Micropolluants

- L'installation de traitement des micropolluants mise en service en 2023, a permis l'abattement de plus de 80% de la charge polluante comme exigé sur l'ensemble des analyses effectuées. Une phase de test de performance en mai a pu confirmer le taux de dosage de charbon actif (13g/m³) et la maîtrise des pertes de charbon (<5%) même en cas de charge hydraulique maximale. Ces tests se sont relevés positifs, la réception de l'ouvrage a pu être faite et la subvention fédérale se montant jusqu'à 75% des travaux concernant les micropolluants a pu être obtenue. Le prélèvement de la taxe fédérale de 9 fr. par habitant/an, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2016 et alimentant un fond fédéral sera levé dès 2025 pour les communes raccordées.
- 12 micropolluants traces sont analysés et entrent dans le calcul de l'abattement de l'installation de traitement des micropolluants. Les autorités cantonales pourront modifier cette sélection selon la spécificité des eaux usées dans le futur.

Eaux usées

- Entrée grille volume: 5'541'680 m³ en 2024 ; 5.15 millions de m³ en 2023 ; 5.7 million de m³ en 2021 lors des inondations.
- Volume partiellement traité en 2024 : déversement après le prétraitement 23'760 m³ (0.4%) ; après le décanteur primaire 63'790 (1.2%) ; total dégrilleur et DP 87'550 m³ (1.6%).
- Pluviométrie 1'012.1 mm contre 976.4 mm en 2023 et 1'183.6 mm en 2021.
- Traitement de l'eau : 120 échantillons analysés au laboratoire de la STEP soit bien plus que les 24 exigés. 10 déviations sont admissibles et 3 échantillons sont sortis des valeurs exigées, mais restent conformes.
- Traitement physico-chimique et dé-phosphatation: Chlorure ferrique FeCl₃ 40%. 363 m³ en 2024. Les volumes de FeCl₃ restent très similaires au dernières années. Une diminution complémentaire de ce dosage est envisagée pour le futur.
- Les charges en entrée STEP équivalent à : DCO 143'496 habitants, DBO5 44'348 habitants. Ptot. 53'174 habitants, NH4. 38'531 habitants. Il y a une forte augmentation de la charge en DCO difficilement dégradable qui va être suivie avec attention.

Garage et atelier

Nouveaux véhicules

- Acquisition et mise en service de deux véhicules électriques, destinés, l'un à l'arrosage des jeunes plantations d'arbres et l'autre à l'évacuation des déchets des corbeilles publiques.

Avaries

- Remplacement de la grue du camion n°27, suite à un accident, par une grue qui permet plus de flexibilité, notamment lors du déplacement des génératrices.
- Réparation de la bêche de l'auge de compactage du camion BOM n°19. Véhicule très sollicité notamment pour la collecte des déchets encombrants.

Activités

- Réorganisation de l'atelier suite à l'arrivée du nouveau chef d'atelier en décembre 2023 et l'arrivée d'un nouveau collaborateur en janvier 2024.
- Contrôle, préparation et mise en conformité de 56 véhicules pour l'expertise au SAN.
- Entretien des véhicules et des engins.
- Soutien et appui lors des interventions de déneigement.
- Entretien, dépannage des véhicules des services communaux, conseils et accompagnements lors d'achat de véhicules et machines, conception et installation d'aménagements intérieurs des véhicules effectués en atelier, représentant environ 840 heures/an.
- Équipement et modification de 4 véhicules en adéquation avec leur utilisation ainsi que pour l'ergonomie des utilisateurs.
- Entretien du mobilier urbain tel que grills et places de pique-nique, piquets de zone piétonne et pose de poubelles.
- Maintien et renforcement de l'organisation de la logistique dans le cadre de la pénurie énergétique. Modification des groupes électrogènes et des sites.
- Fabrication de supports pour du mobilier test à la rue du Canal appui lors de l'installation.
- Suivi de chantier du bâtiment modulaire MEI, ainsi que fabrication et adaptation de divers équipements.
- Audit ISO 9001 / 14001 / 45001.

Domaines

Les parcelles louées aux agriculteurs, maraîchers et entreprises ont généré un revenu de 120'220 fr., auxquels s'ajoutent 15'000 fr. pour la location des parcelles des plantages aux Maraîchats et aux Quatre-Vingts.

La parcelle n°842 a, à nouveau, accueilli l'essai pilote de halte à limicoles qui rencontre un réel succès, tout en gardant son statut de surface d'assolement. Le second site d'escale est toujours en cours d'examen. Une étude est en cours pour améliorer la connectivité biologique des domaines communaux en définissant les infrastructures écologiques prioritaires.

Plantages

La saison printanière et estivale des plantages en 2024 a été marquée par les conditions météorologiques, entre fortes précipitations printanières et été chaud et sec.

De nombreux travaux d'entretien ont été réalisés notamment sur les cheminements piétons du secteur ainsi que sur l'alimentation en eau à la suite de plusieurs fuites. Les campagnes de valorisation des déchets verts ont été étendues cette année et ont connu un franc succès. La bourse aux plantons a aussi été revue avec des présentations de bonnes pratiques pour le travail du sol.

Les membres de la commission consultative des plantages ont siégé 4 fois afin de définir les axes et objectifs permettant la refonte des dispositions en lien avec les plantages. Celles-

Le renouvellement des rideaux arbi de la plaine de l'Orbe est toujours en cours afin de favoriser leur fonction écologique essentielle ainsi que de maintenir leur importance dans la lutte contre l'érosion des sols.

Un règlement sur l'attribution des domaines communaux est en cours de rédaction et pourrait être transmis pour examen préliminaires des services cantonaux compétents en 2025 afin de pouvoir être présenté au Conseil communal d'ici à 2026.

ci devraient pouvoir être transmises au service juridique compétent afin d'évaluer leurs conformités avant l'adoption et la mise en pratique et devraient être applicables en 2025.

La consommation d'eau des jardins a baissé en 2024 de près de 14'463 m³ par rapport à l'année précédente pour s'établir à environ 32'423 m³, en raison du bon comportement des usager-ères et des conditions météorologiques. Des bennes ont été mises à disposition des locataires au début du mois de novembre afin de collecter les déchets verts difficiles à composter sur place. Cette action qui s'est déroulée sur 3 weekends a permis de récolter plus de 24 tonnes de déchets verts. 26 changements de locataires ont été enregistrés en 2024. La liste d'attente s'élève à 102 personnes, soit plus de deux ans d'attente.

Vignes

Biodiversité dans les vignes

Les vignes de la Ville, gérées de manière traditionnelle depuis près de 30 ans, ont été restructurées afin de les rendre plus durables. Une seconde partie de 5'000 m² a été arrachée afin de replanter de nouveau cèpes de pinot noir de manière optimale. Dans le but de favoriser la faune

et la flore locale, des mesures en faveur de la biodiversité – notamment le torcol fourmilier et la huppe fasciée – ont été ciblées et ont été mises en place en collaboration avec le vigneron-tâcheron depuis 2023.

Récolte 2024

Ci-dessous les kilos livrés ainsi que les sondages.

Cépage	Kg	Degrés Oechsle	Kg/m ²
Chasselas	3'255	72	0.93
Pinot Noir	0	0	0

Forêts

La routine de la Montagne de la Ville a été perturbée en 2024 par un chantier inédit. Outre les activités traditionnelles (entretien des clôtures sur 7,2 km, chemins, chablis, dépose des clôtures hivernales), une attention particulière a été portée à une futaie d'épicéas de 8 hectares au fond du chemin des Français. Plantée entre 1988 et 2000 après un déboisement d'une ancienne zone de tir militaire, cette forêt monoculture, typique de l'époque, montre aujourd'hui ses limites face au réchauffement climatique.

Les arbres, serrés et manquant de lumière, nécessitaient des interventions précises. Une éclaircie excessive risquait de fragiliser la forêt face au vent (Joran), tandis qu'une intervention limitée menaçait la stabilité sous la neige.

L'approche adoptée comprenait l'ouverture de layons tous les 30 m pour préparer l'exploitation future et valoriser les feuillus en bordure, sans

éclaircir le peuplement principal. Des machines forestières légères ont été utilisées pour préserver les sols, complétées par un travail manuel sur les zones inaccessibles.

Ces travaux s'inscrivent dans une convention entre la Confédération et le Canton, avec une subvention à la clé. Par ailleurs, 97 m³ de bois attaqué par le bostryche ont été exploités durant l'été pour limiter sa propagation.

En 2023, cinq arbres-habitats ont été marqués et géo-référencés, soutenus par une subvention. Un îlot de vieux bois, abandonné à l'évolution naturelle pour favoriser la biodiversité, a été créé sur 2,07 hectares améliorant de ce fait encore la fonction de réservoir pour la biodiversité. Une convention de 50 ans a été signée entre Yverdon-les-Bains et le Canton pour cette initiative.

Forêts 2024		Plaine	Ville	Gressy	Montagne
Plantations		Quantités	Quantités	Quantités	Quantités
Surface totale		76 ares	49 ares	16 ares	0 ares
Résineux (douglas et mélèzes)		376 plants	0 plants	0 plants	0 plants
Feuillus divers (tilleuls, érables, chênes, etc)		140 plants	550 plants	175 plants	0 plants
Entretien de la jeune forêt		Surfaces	Surfaces	Surfaces	Surfaces
Nettoyage des plantations et soins de la jeune forêt		713 ares	326 ares	94 ares	800 ares
Entretien des chemins		Longueur	Longueur	Longueur	Longueur
Eparage des banquettes et fossés		9'450 m ²	325 m ²	1'800 m ²	1'500 m ²
Entretien des fossés		1 ²			3'200 m ²
Utilisation des bois		Volumes	Volumes	Volumes	Volumes
Bois de service	Résineux	655 m ³	0 m ³	47 m ³	138 m ³
	Feuillus	19 m ³	194 m ³	3 m ³	0 m ³
Bois de feu	Résineux	134 m ³	0 m ³	36 m ³	0 m ³
	Feuillus	347 m ³	0 m ³	21 m ³	0 m ³
Bois d'industrie	Résineux	40 m ³	0 m ³	0 m ³	152 m ³
	Feuillus	0 m ³	160 m ³	0 m ³	11 m ³
Total des bois valorisés		1'195 m³	354 m³	106 m³	301 m³
Martelages effectués					
Coupes ordinaires série Plaine	Résineux	627 sylves			
	Feuillus	129 sylves			
Coupes forcées série Plaine	Résineux	325 sylves			
	Feuillus				
Coupes ordinaires série Ville	Résineux		428 sylves		220 sylves
	Feuillus				20 sylves
Coupes forcées série Ville	Résineux		193 sylves		120 sylves
	Feuillus				
Coupes ordinaires série Gressy	Résineux			77 sylves	
	Feuillus			47 sylves	
Coupes forcées série Gressy	Résineux			28 sylves	
	Feuillus			14 sylves	
Total des martelages		1'181 sylves	621 sylves	166 sylves	360 sylves

Environnement

Projets et actions réalisés

- Engagement de 2 nouveaux chef-fes de projets.
- La stratégie de densification de la végétalisation est en cours de déploiement. Celle-ci combine les axes du climat, du paysage, de la biodiversité et la facilité d'entretien ainsi que la valorisation. La stratégie fait la part belle à la densification du patrimoine arboré. A ce stade, 266 arbres ont été plantés ainsi que 2'430 arbustes en lien avec la stratégie de végétalisation. Les projets majeurs sous cette bannière ont notamment été le réaménagement du Jardin de Poche, ainsi que l'arborisation du parc des Rives et de plusieurs cours d'eau dont ceux des canaux Oriental et Occidental.
- Au travers d'une exposition immersive, qui s'est tenue durant le mois de septembre, un arbre a été installé temporairement sur la place Pestalozzi. Ce projet avait pour objectif d'évaluer l'impact d'un arbre majeur en milieu urbain dans la lutte contre les îlots de chaleur. Grâce à son effet d'ombrage, l'arbre pourrait réduire la température ressentie dans cette zone de 6 °C. Pour recueillir l'avis des habitants, un sondage a été mené auprès d'un panel de 3'000 personnes. Cette initiative constitue une expérimentation concrète en faveur d'une solution durable pour améliorer le confort thermique en ville.
- Les études sur le plan canopée sont en cours de finalisation et un préavis devrait pouvoir être soumis au Conseil communal en 2025. L'objectif est d'étendre l'indice canopée en milieu urbain.
- Plusieurs actions du plan directeur de la nature (PDN), découlant de la stratégie de la Ville en faveur de la biodiversité et la nature, ont été mis en place sur le territoire communal. Les mesures ne se limitent pas à la zone urbaine, mais couvrent l'entier des milieux naturels. 15 mesures variées ont été mises en place en 2024. A titre d'exemple, une mesure en faveur de la Rosalie des alpes ou des buttes pour les abeilles terricoles ont été mises en place pour favoriser la présence de ces espèces.
- 5^e année de fonctionnement pour le nouveau groupement forestier du Vallon du Nozon. Réalisation des martelages du 9^e arrondissement (montagne de la Ville) et du 8^e arrondissement (forêts de plaine).
- Accroissement de la surface en réserve forestière par le classement en réserve mixte du bois des Vernes permettant d'atteindre les 10% de surface prévue par le PDN.
- Mise à jour de la carte des dangers pour les cours d'eau et établissement d'un plan d'alarme y relatif.
- Les travaux de protection contre les crues et la renaturation des berges du canal Occidental ont été finalisés par la plantation du cordon boisé et la mise en place des objets biologiques.
- Suivi des colonies de corbeaux freux en zone urbaine, mise à jour de l'inventaire et mesures d'effarouchement avec des buses de Harris. L'objectif de favoriser le hibou grand-duc dans la région yverdonnoise, en sa qualité de prédateur naturel du corbeau, est toujours en cours avec le déploiement de deux nouveaux nichoirs. Ce projet permet également de favoriser une espèce menacée.
- Planification et organisation de la « Tournée des allées ».
- Mise en place de la pratique de la fleur de foin, de l'extension des prairies fleuries et sensibilisation au travers de panneaux informatifs.
- En plus des deux parcs à moutons, le principe d'éco-pâturage a été étendu une nouvelle fois à la station électrique de Montagny en collaboration avec le SEY.
- Mise en place du projet LEO pour la collecte des objets plastiques dans une optique d'économie circulaire.

- Mise en place d'un troc pour la biodiversité en mars 2024.
- Refonte des plans de gestion des fauches des espaces aux abords des routes et cours d'eau pour encourager un entretien extensif et en faveur de la faune et la flore.
- Finalisation de l'inventaire des arbres remarquables sur le domaine communal.

Projets, actions et travaux en cours d'exécution

- Participation active dans les GT, COPROJ et COPIL ainsi que dans de nombreux projets interservices / AggloY / PA / PDir sur les thèmes environnementaux, sites pollués, végétalisation, nature en ville, renaturation, adaptation climatique, danger naturels et espaces publics.
- Poursuite de la mise en place des mesures de la stratégie de végétalisation afin d'améliorer la résilience du territoire bâti notamment avec les prochaines étapes pour la place Pierre-de-Savoie et la micro-forêt du Pré-Neuf.
- Participation et accompagnement du plan climat communal pour les thématiques d'adaptation climatiques.
- Mise en place d'un plan canopée du patrimoine arboré communal.
- Mise en place d'une stratégie de potentiel de renaturation des cours d'eau.
- Étude pour la mise en place d'un plan d'action communal contre les espèces invasives.
- Révision du plan de gestion des déchets communal et étude d'une stratégie d'économie circulaire.
- Déploiement de mesures pilotes en lien avec la gestion des déchets, telles qu'une déchetterie mobile.
- Poursuite de la mise en place du projet de réutilisation des eaux usées traitées à la STEP pour diverses pratiques, déploiement de la seconde phase et monitoring des mesures actuelles.
- Développement d'un plan d'alarme composé de différentes mesures face aux crues et glissements de terrain.
- Poursuite de la mise en place des mesures d'un plan directeur de la nature en ville, cartographie et actions concrètes sur les différents sites.
- Étude de renaturation du canal Oriental visant une amélioration éco-morphologique.
- Poursuite des études de renaturation du cours d'eau du Buron en deux lots distincts avec pour objectif une enquête et travaux en 2025 pour le lot 1.
- Étude pour développer les projets d'ouvrage pour la MD le long des canaux.
- Surveillance des sites pollués du Saut et des Vuagères et investigations historiques pour le canal du bief alimentaire. Investigations supplémentaires en lien avec les polluants éternels PFAS.
- Étude de la promotion de la vaisselle réutilisable.

Niveau du lac

Les bandes d'enregistrement du limnigraphe du port de Grandson, fournies par le service hydrologique et géologique national après contrôle indiquent les valeurs suivantes :

- maximum : 429.51 m le 19 août 2024
- minimum : 429.04 m des 17 janvier et 7 février 2024

<http://www.hydrodaten.admin.ch/fr/2154.html>

Mobilité

TP | Arrêts de bus et lignes

L'arrêt de bus Pierre-de-Savoie a été réaménagé dans le but de le mettre en conformité avec la LHand (Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées) et également y installer un abri-bus pour améliorer le confort des usager·ères. Une station de vélo en libre-service a également été installée à proximité afin de créer un hub de mobilité au cœur du quartier. Le chantier s'est déroulé durant l'automne et l'hiver et l'arrêt de bus a été mis en service en fin d'année 2024. Au printemps 2025, le MEI va encore végétaliser les îlots et planter des arbres dans la longue bande au sud de l'arrêt de bus. En collaboration avec TRAVYS et les communes de Cheseaux-Noréaz

et Montagny-près-Yverdon, le réseau urbain a connu en décembre 2024 une refonte complète de ses horaires afin de s'adapter aux nouvelles correspondances avec les trains CFF en gare d'Yverdon-les-Bains. Dans ce cadre, l'offre a été renforcée sur la ligne 603, passant, comme les autres lignes, à une cadence de 15 minutes, au lieu de 20 précédemment, en journée durant la semaine. En soirée et le weekend, l'offre a été améliorée sur les lignes 601 et 603 afin de desservir tous les arrêts du réseau de manière optimale aussi durant ces périodes horaires. Cet horaire est le résultat d'un important travail et d'une excellente collaboration entre TRAVYS et le MEI.

Vélos en libre-service

Malgré un nombre de vélos en libre-service disponibles sur le réseau stable (remplacement des vélos vétustes et vandalisés), le MEI observe une augmentation significative du nombre d'utilisateurs et d'abonnements (+11%) par rapport à 2023. Pas moins de 79'360 locations ont été enregistrées durant cette année. Il est possible de

faire une corrélation entre la sécurisation de certains carrefours et tronçons et l'augmentation du nombre d'usager·ères de la mobilité douce. Le réseau dispose en moyenne de 140 vélos disponibles à la location. Ce nombre varie quotidiennement en raison des maintenances et incidents sur la flotte.

Mesures PDMD

La réalisation des mesures PDMD est toujours l'un des objectifs à court terme. Avec la réalisation en 2024 de la mesure J, l'état d'avancement des mesures prioritaires du PDMD se présente comme suit :

Mesure	Localisation	Statut
A	Carrefour Orbe/Bouleaux	▫ En cours d'étude
B	Traversée Sallaz (Champs-Lovats)	+ Intégrée au projet MD Canaux
E	Place Bel-Air – rue de Neuchâtel	● Réalisée
F	Traversée Plaine (Valentin)	● Réalisée
G	Carrefour William-Barbey/Prés-du-Lac	▫ En cours d'étude
H1	Carrefour Grandson/Uttins	▫ Réalisée
H2	Carrefour Grandson/Edouard-Verdan	+ Intégrée au projet de carrefour à feux
I1	Carrefour Grandson/Quai de la Thièle	● Réalisée
I2	Contre-sens cyclable Quai de la Thièle	▫ En cours d'étude
J	Carrefour Midi/Mont d'Or	▫ Réalisée
M	Carrefour Plaine-Philosophes	▫ En cours d'étude

À court terme, le MEI prévoit la réalisation des mesures A, H2, I2 et M (2025-2026).

Activités

Le secteur mobilité a procédé en 2024 à de nombreuses réalisations de petite et moyenne envergure. Ces interventions sont :

- aménagement d'une bande cyclable à la route de Cheseaux et de stationnement pour les deux-roues motorisés à la rue Roger-de-Guimps ;
- amélioration du trottoir et du stationnement à la route de Pomy ;
- pose de quatre nouvelles pompes à vélo en libre-service et d'une station de réparation.

Diverses améliorations ponctuelles de marquage ou de sécurisation ont été réalisées avec SSP et/ou le secteur voirie et ne sont pas listées dans le tableau ci-dessous.

Désignation	
Crédits d'étude obtenus	1
Crédits pour réalisations	0
Dossiers mis à l'enquête	3
Projets réalisés	19



Urbanisme

2024 Rapport de gestion

Dicastère

Urbanisme | Ressources humaines | Culture et durabilité

Service de l'urbanisme

Mme Carmen Tanner
Municipale

M. Julien Woessner
Responsable de service



Police des constructions

Responsable de filière



Architecte en Police des constructions



Architecte en Police des constructions



Technicien en Police des constructions RiBT



Assistante administrative et technique en Police des constructions



Assistante administrative et technique en Police des constructions



Assistante technique en Police des constructions

MUNICIPALE | MUNICIPAL SUPPLÉANT



MISSIONS

Pôle administratif

Le pôle administratif gère l'ensemble des aspects administratifs, RH et financiers du Service de l'urbanisme. En particulier :

- assurer les travaux de secrétariat ainsi que le soutien administratif et logistique ;
- gérer l'interface avec la Municipalité concernant le traitement des rapports, des notes et des préavis ;
- coordonner les aspects ayant trait à la communication interne et externe, en lien avec les activités du service (événements, relecture de communiqués de presse et/ou d'articles pour le journal communal, site internet, brochures, etc.) ;
- gérer les ressources humaines du service ;
- soutenir administrativement les différentes filières (soutien aux événements publics, mise en place d'outils informatiques, traitement de la correspondance, etc.) ;
- gérer les aspects financiers du service : comptabilité débiteurs et créanciers, élaboration du budget de fonctionnement avec les différentes filières, contrôle budgétaire des comptes de fonctionnement et d'investissement. Mener, à l'interne du service, le processus de bouclage des comptes annuels en collaboration avec le Service des finances ;
- gestion de projets transversaux pour le service ;
- former des apprentis et maturants et garantir la qualité du suivi de l'apprentissage durant l'année en cours.

Filière police des constructions

- Répondre aux sollicitations des propriétaires et de leurs mandataires avant et pendant les procédures de demande de permis de construire.
- Traiter les demandes de permis de construire conformément aux lois, règlements et normes concernés, assurer le contrôle des chantiers et le suivi des procédures, y compris juridiques.
- Traiter les demandes de travaux de minime importance, d'abattages d'arbres, de teintes de façades et d'enseignes en appliquant les règlements y relatifs.
- Traiter les demandes de fractionnement de parcelles, de réquisition de radiation et d'inscription de servitudes.
- Veiller au respect des prescriptions en matière de constructions et d'aménagement du territoire, procéder à des dénonciations en Préfecture ou des ordres de remise en état.
- Organiser et présenter les demandes de permis de construire à la Commission d'architecture, d'urbanisme et du paysage. Présenter les dossiers participant au développement de la Ville par le biais de rapports à la Municipalité.
- Fournir les prestations en police des constructions pour six communes voisines adhérentes au Réseau intercommunal de bureaux techniques (RiBT).
- Vérifier à l'application et au respect des conditions du permis de construire lors de la délivrance du permis d'habiter/utiliser.
- Organiser et piloter les visites de la Commission de salubrité à la fin des travaux ainsi que sur sollicitation des propriétaires ou locataires pour des questions d'insalubrité.

- Participer à la Commission d'estimation fiscale ainsi qu'à la Commission d'éligibilité d'Y-Parc et rendre les décisions inhérentes.
- Assurer la mise à jour des registres cantonaux tels que les statistiques de la construction, le registre des bâtiments et la CAMAC.

Filière planification et aménagements urbains

- Planifier le développement de nouveaux quartiers et améliorer les quartiers existants, en agissant sur l'organisation du bâti, la conception des espaces publics et la disposition des activités, en cohérence avec les planifications sectorielles pilotées par les autres services communaux (mobilité, environnement, énergie, paysage, développement économique, politique du logement, etc.).
- Élaborer, mettre à jour et veiller à l'application des instruments de planification (ex. plans directeurs et plans d'affectation – ci-après les plans) nécessaires au développement du territoire communal.
- Élaborer et piloter la politique foncière communale. Dans ce cadre, participer à la politique d'élaboration et renouvellement des droits de superficie (DDP) sur les terrains de la Commune, notamment dans le cadre des nouveaux quartiers. Donner son préavis sur les demandes de préemption, conformément à la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPL).
- Concevoir et réaliser les aménagements urbains permettant la valorisation des espaces publics dans l'ensemble de la ville, en partenariat avec les autres services.
- Veiller à la bonne intégration de la population dans la démarche d'élaboration des plans et dans les projets d'aménagement, par des démarches participatives ou d'information.
- Représenter la Commune maître de l'ouvrage et défendre ses projets au sein des institutions régionales, cantonales et d'associations diverses.
- Participer à l'élaboration des stratégies territoriales ou d'amélioration du cadre de vie inter-communal et régional.
- Participer à la Commission urbanisme et mobilité.
- Participer à la consultation technique des projets soumis à la Police des constructions.

POINTS FORTS 2024

Pôle administratif

Cycle de conférences

Le cycle de conférences du service s'est poursuivi sur l'année 2024, en partenariat avec le Journal Le Courrier. Deux conférences ont pu être organisées sur les thématiques suivantes :

- Quartiers post-carbone : nouvelle génération d'éco-quartiers compatibles avec les plans climats
- Les quartiers présentant un intérêt patrimonial digne de protection – une entrave à la densification ?

Fin 2024, un partenariat est établi avec la HEIG-VD pour la suite du cycle en 2025.

Filière police des constructions

Règlement sur les émoluments administratifs en matière d'aménagement du territoire et de police des constructions (REAAC)

Entré en vigueur en septembre 2023, l'application de ce règlement permet dorénavant une meilleure couverture de l'ensemble des prestations fournies aux constructeur-trices. En 2024, l'ensemble des factures en lien avec les prestations de la police des constructions représente une somme totale de CHF 361'170, dépassant le budget estimé de CHF 324'000 (CHF 263'900 en 2023 et CHF 257'698 en 2022). Ce dépassement est notamment dû par les prestations effectuées lors de l'examen des dossiers et les relances pour obtenir les différents documents à la fin des

travaux, qui n'étaient pas comptabilisées avant. Les précédents exercices se fondaient sur l'ancien règlement lequel proposait un forfait pour tous les travaux dispensés de publication et un indice multiplié par le coût des travaux pour les dossiers soumis à l'enquête publique. A noter qu'une somme d'environ CHF 50'000 devraient en être déduites chaque année, car les frais inhérents au publication des avis d'enquête sont comptabilisées sur le même compte. Dès 2025, un compte indépendant permettra le remboursement de ces frais.

Révision des conventions avec les communes du RIBT

2023, fondation du Réseau intercommunal des bureaux techniques (RIBT) regroupant les communes de Grandson, Orbe, Sainte-Croix, Vallorbe, Yvonand et Yverdon-les-Bains. Ces communes mettent à disposition leurs compétences en matière de police des constructions au profit d'autres communes moyennant rétribution. En 2022, lors de l'adoption du REAAC, le Conseil communal a demandé que le tarif horaire des

prestations du RIBT s'aligne sur celui d'Yverdon-les-Bains. Au début 2024, la démarche est initiée, en juillet, toutes les communes fondatrices ont communiqué leur accord sur ce nouveau tarif horaire. En décembre, toutes les communes du RIBT d'Yverdon-les-Bains ont signé la nouvelle convention. Le tarif horaire de CHF 140 sera mis en œuvre dès le début de l'année 2025, les frais de déplacement seront également couverts.

Agrandissement du RIBT d'Yverdon-les-Bains

Le syndic de la Commune de Cuarny a sollicité le bureau technique d'Yverdon-les-Bains en 2023 pour rejoindre le RIBT. La révision des conventions a été l'occasion de proposer des prestations en police des constructions à la

Commune de Cuarny, et ce depuis fin 2024. Le RIBT d'Yverdon-les-Bains est dorénavant composé des communes de Chambon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Cuarny, Method et Treyco-vagnes.

Filière planification et aménagements urbains

Au cours de l'année 2024, la filière a poursuivi le pilotage d'une trentaine de projets. En outre, elle continue à participer aux groupes de travail d'une autre trentaine de projets pilotés par d'autres services.

Le Plan directeur communal révisé et le projet de modification du règlement du Plan général d'affectation ont franchi l'étape de l'examen préalable auprès des services cantonaux avec succès. Leur consultation/enquête publique est prévue au premier semestre 2025.

Le plan d'affectation de l'Ancien-Stand a été mis à l'enquête ne récoltant qu'une seule opposition. La filière a saisi cette opportunité pour présenter le quartier Gare-Lac et ses enjeux lors d'une soirée publique. De nouveaux visuels ont été produits, permettant de renouveler l'image de ce développement urbain d'envergure.

La vision directrice du secteur Front-Gare a été validée par la Municipalité et les processus de planification des parcelles appartenant à la Ville ont été précisés.

Le plan d'affectation Pêcheurs a pu être débloqué après plusieurs années de négociations difficile avec les propriétaires. Les principes du plan directeur Gare-lac ont finalement été acceptés par les propriétaires et un accord a pu être trouvé sur la gestion du stationnement. Une étude de faisabilité pilotée par le Canton est en cours pour y intégrer un nouveau gymnase.

Le plan d'affectation des Isles, destiné à accueillir les services de la Ville et le dépôt de CarPostal actuellement implantés à l'Ancien-Stand, a fait l'objet d'un préavis au Conseil Communal pour valider le crédit d'étude destiné au concours et au PA. La décision est attendue au premier trimestre 2025.

- la recherche d'un site alternatif, sur l'ensemble des communes propriétaires des EHNV, pour accueillir un hôpital monosite ;
- le redimensionnement du projet de l'hôpital d'Yverdon-les-Bains (FuturY) pour diminuer son coût.

Le projet de réaménagement du secteur plage a fait l'objet d'une présentation publique et sa mise à l'enquête n'a fait l'objet d'aucune opposition. Un préavis au conseil communal est en cours de validation pour le crédit de réalisation. Les travaux de la première étape démarreront en 2025.

Le plan directeur des espaces publics a été validé par la Municipalité. Il constitue un document de planification interne partagé par l'ensemble des services impliqués dans les projets d'aménagements d'espaces publics. Il est un des aboutissements du programme fédéral des « projets modèles 2020-24 » qui avait sélectionné Yverdon-les-Bains pour sa proposition « Un espace public à 5 minutes de chaque Yverdonnois-e ». Dans ce cadre, deux projets pilotes ont été élaborés, à la Villette et aux Isles, impliquant des séances participatives avec les habitant-es

Le plan d'affectation Verdan a été profondément remanié, permettant d'y intégrer un parc de la taille de la Place Pestalozzi en plein cœur de la zone d'activités. Cette option emblématique a été validée par les partenaires privés et le dossier sera envoyé à l'examen préalable au premier semestre 2025.

Le plan d'affectation Canal Ouest a redémarré suite à la vente des parcelles de la Zurich Assurance à l'ECA. Une étude de faisabilité est en cours, notamment pour réfléchir à l'intégration des nouveaux locaux de Travys.

En mai 2024, suite au chiffrage de l'avant-projet, le Comité des EHNV a décidé de geler l'ensemble des projets liés aux EHNV, du fait de surcoûts importants. Depuis, les EHNV poursuivent deux démarches en parallèle, sur lesquels la filière PAU et la filière PDC sont sollicitées :

de ces quartiers et deux « espaces éclairés » ont été réalisés, aux Moulins et au parc du Mujon.

Trois projets de rénovation de cours d'écoles ont été mis à l'enquête, obtenant des permis de construire (Quatre-Marronniers, Montagny et Pré-du-Lac). Les travaux pourront être réalisés en 2025. Le terrain de sport de la cour du collège de la Villette a été rénové et ouvert au public.

Une stratégie de rénovation des places de jeux hors écoles a été validée par la Municipalité et fait l'objet d'un préavis communal visant à obtenir un crédit permettant la réalisation de huit projets de rénovation durant les cinq prochaines années.

Le projet de place de jeux intergénérationnelle au parc des Quatre-Marronniers a abouti à un dossier d'enquête qui sera publié au premier trimestre 2025. Les travaux d'aménagement sont prévus en hiver 2025-26.

DÉTAILS DES ACTIVITÉS

Réalisations, projets

Pôle administratif

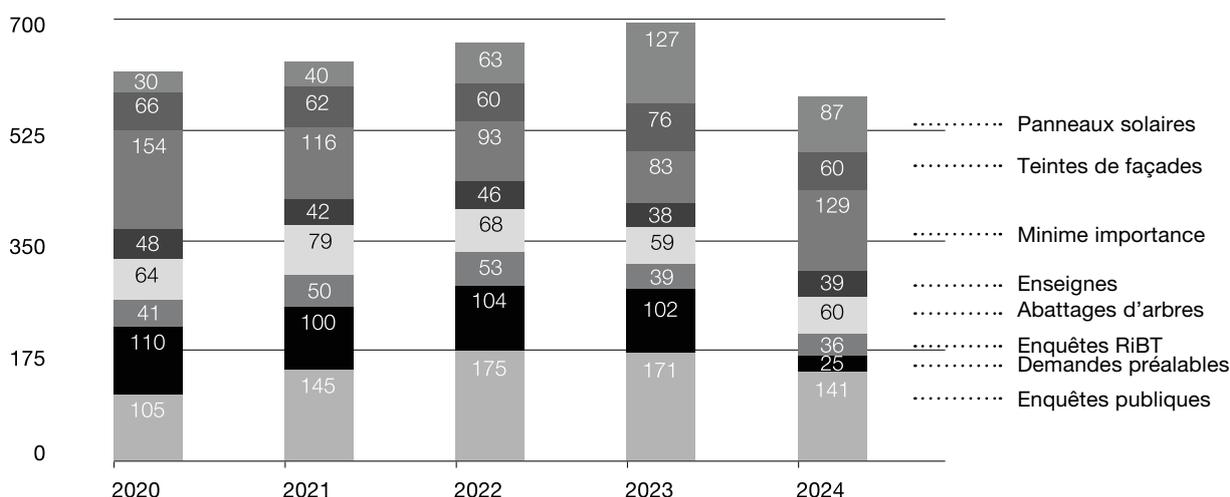
- Réorganisation des pôles administratifs URB et BAT: la filière est dissoute et chaque service organise de façon indépendante son pôle administratif en le reliant directement aux responsables de services.
- Gestion courante des activités administratives, RH et financières du service.
- Traitement de 53 rapports, 10 notes et 1 préavis à la Municipalité.
- Traitement de 189 rapports et 16 formulaires pour la Commission des constructions.
- Poursuite des efforts en termes de digitalisation du service.
- Organisation du cycle de conférences du service.
- Gestion de divers projets transversaux, en collaboration avec les autres filières et/ou services.

Filière police des constructions

Durant l'année 2024, le temps moyen de prise en charge d'une demande de permis de construire a été diminué par rapport à 2023 et pu retrouver un traitement après quatre semaines. La simplification des procédures administratives proposée par le Canton pour les installations solaires et les pompes à chaleur est entrée en force. Avec un total de 87 demandes pour les installations solaires (127 en 2023) et 46 pour les pompes à

chaleur (42 en 2023), la transition énergétique entame un fléchissement important en matière d'installation solaire, toutefois, il nous semble difficile d'en connaître les sources. Le nombre total de dossiers toutes procédures confondues s'est affaissé d'une centaine de dossiers à 581 (695 en 2023). Les dossiers d'enquête participent pleinement à ce retrait avec 141 reçus contre 171 en 2023.

Nombre de dossiers reçus par nature



Réseau intercommunal de bureaux techniques (RiBT)

Œuvrant comme bureau technique, la filière a traité 36 demandes de permis de construire (39 en 2023) et 25 demandes préalables (16 en

2023) pour les cinq communes faisant partie du RiBT (Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Method et Treycovagnes).

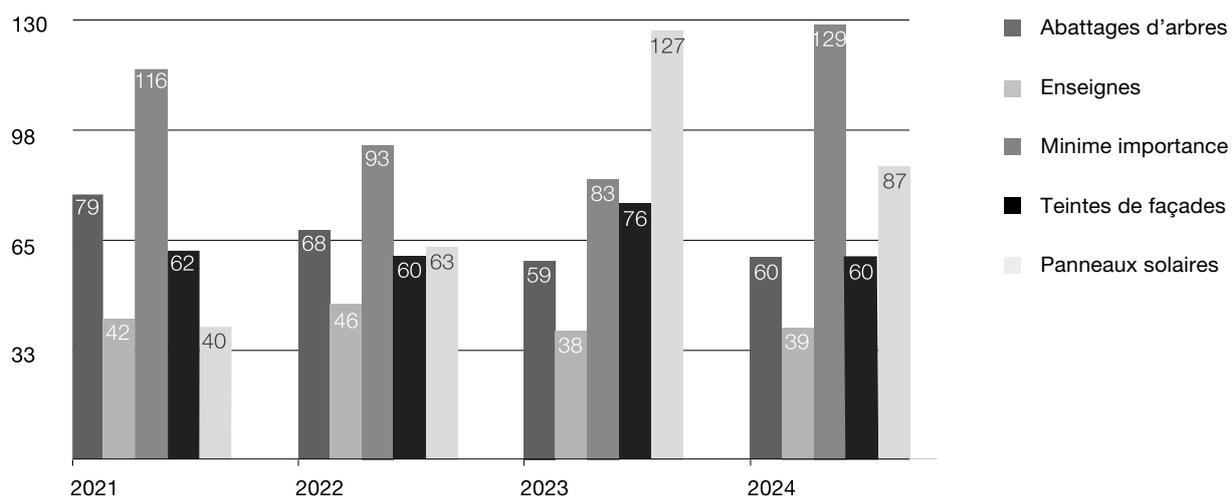
Dispenses d'enquête

Hormis le nombre de dossiers d'enquête, porté notamment par l'installation de pompes à chaleur, le nombre de dossiers traitant d'abattages d'arbres, de teintes de façade, d'enseignes ou de travaux de minime importance a peu fluctué. La filière a traité 60 demandes d'abattage d'arbres provenant respectivement d'une moitié de privés et de l'autre des services communaux. Sur ce total, 8 demandes ont été refusées, toutes pour des privés. Il est à préciser que ces demandes portent sur l'abattage de 138 arbres, dont 75 sur le territoire communal (52 en 2023) et de 63 arbres sur les parcelles privées (48 en 2023). L'ensemble de ces requêtes a été examiné par

le Responsable communal des espaces verts et des compensations ont été déterminées au cas par cas.

Le nombre de demandes de travaux de minime importance, hors installations solaires, a sensiblement augmenté à 129 dossiers (83 en 2023). L'entrée en production durant l'année 2023 de GEOCITY lequel offre la possibilité à tous citoyens de saisir en ligne une demande de travaux de minime importance facilitent sensiblement la tâche. Ces dossiers sont d'ailleurs exonérés de la taxe de saisie de CHF 250.

Nombre de dossiers dispensés d'enquête reçus

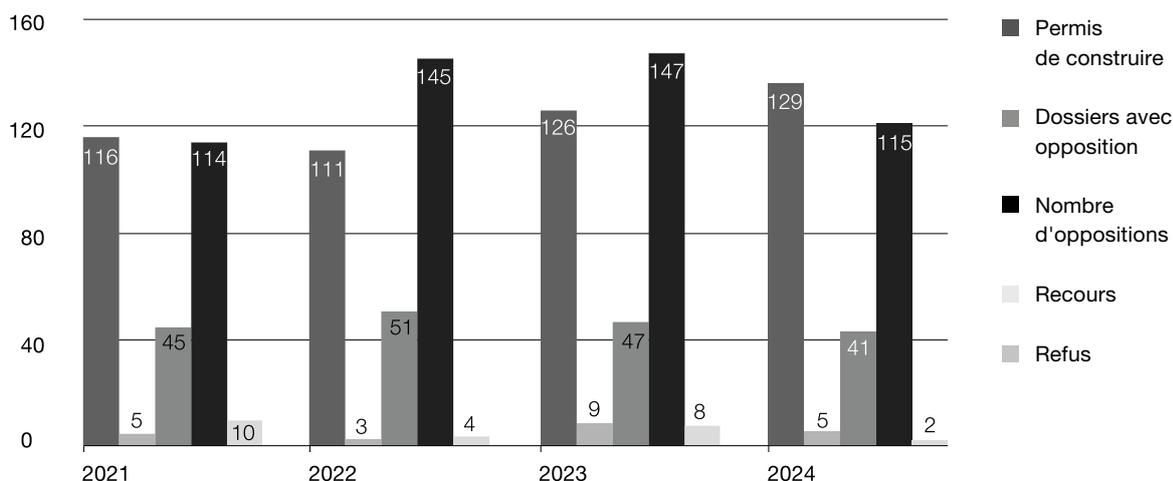


Dossiers ayant fait l'objet d'oppositions

129 dossiers ont fait l'objet d'un permis de construire et 5 de refus (contre 126 et 9 en 2023). De ces 129 dossiers, 41 ont soulevé des oppositions (47 en 2023), totalisant 115 lettres d'oppositions (147 en 2023). Celles-ci concernent essentiellement des projets de constructions d'immeuble de plusieurs appartements comprenant entre 4 et 10 oppositions, 7 projets de constructions d'immeubles (7 en 2023) totalisent

à eux seuls 61 oppositions, soit un tiers du total de lettres. La suppression de 17 places de stationnement sur le domaine public à l'Avenue Pierre-de-Savoie a essuyé 23 oppositions. D'une manière générale, les griefs portent sur l'intégration des constructions, le nombre de places de parc, l'abattage des arbres et les nuisances des installations

Nombre de décisions rendues et oppositions

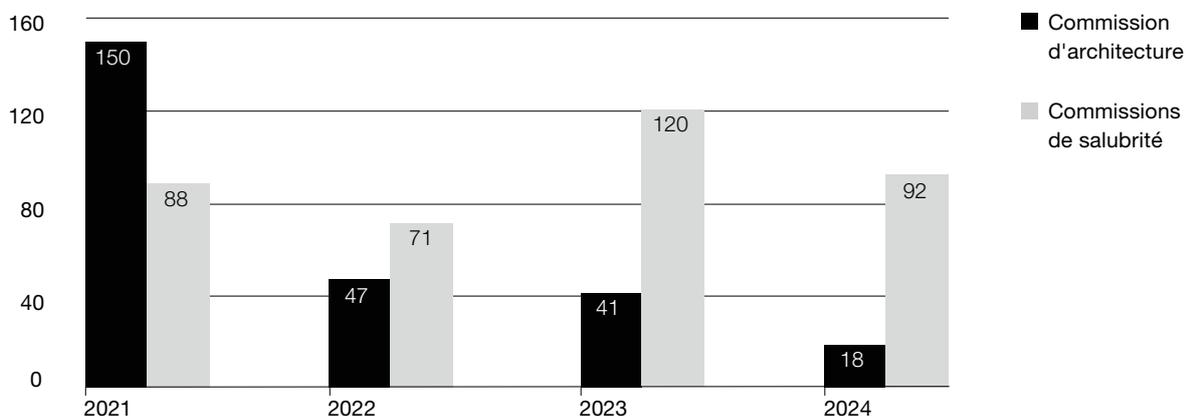


Commissions

La Commission de salubrité a procédé à 92 visites (120 en 2023). Ces dernières ne débouchent pas systématiquement sur la délivrance d'un permis d'habiter. En effet, ce sésame est soumis à l'obligation de fournir bon nombre de documents attestant de la conformité au permis de construire. Or, les constructeurs peinent à transmettre ces

documents et la Police des constructions doit procéder à de nombreuses relances. 18 dossiers ont passé sous le crible de la Commission d'architecture, d'urbanisme et du paysage (CAUP), soit une importante baisse par rapport à 2023 (41 dossiers). 3 séances ont dû être annulées faute de dossiers.

Commission de salubrité et d'architecture

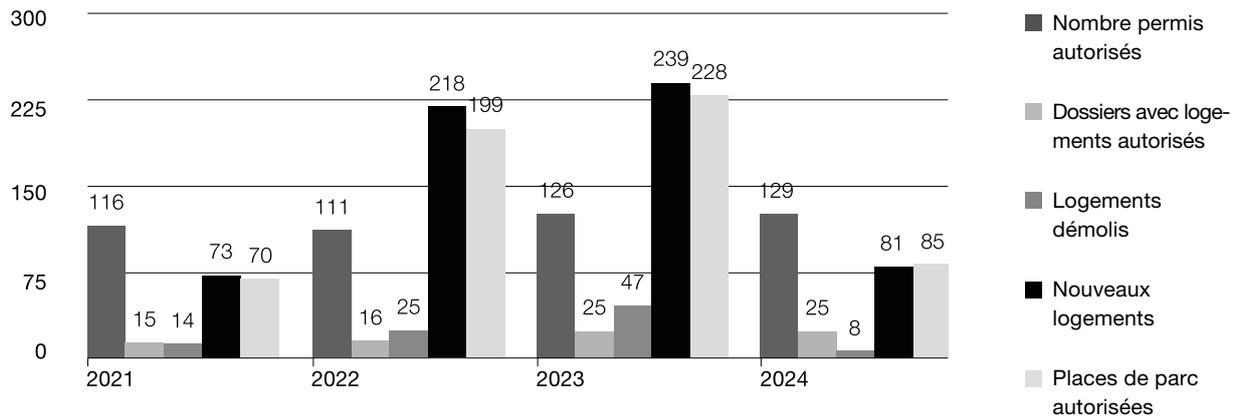


Nouveaux logements

Le nombre de dossiers portant sur la création de nouveaux logements demeure faible, 25 dossiers seulement et portent sur la création de 81 logements. Ces nouveaux logements induisent la création de 85 places de parc (souterraines et extérieures). Les opérations immobilières sont constituées de petits immeubles avec une

moyenne de 4 logements. Un projet refusé pour des motifs d'intégration et de protection du patrimoine bâti et végétal proposait la création de 28 logements à l'Avenue des Bains et un autre, autorisé prévoit la création de 16 logements à la rue du Midi.

Dossiers avec création de logements



Filière planification et aménagements urbains

Planification intercommunale

Le tableau ci-après expose le degré d'avancement dans lequel se trouvent, au 31 décembre 2024, les planifications à l'étude :

Désignation	Communes	Phase du processus
Plan directeur sectoriel des zones d'activités / Stratégie de gestion	ADNV	Le développement de la stratégie s'est poursuivi durant toute l'année 2024. Le dossier a été envoyé au Canton pour un premier examen préalable. <i>Mandat ADNV + AggloY</i>
Plan d'Agglomération de 5 ^{ème} génération (PA5)	Agglomération	Le PA5 est en cours d'élaboration, sous pilotage de d'AggloY, avec la participation active de la filière Planification et aménagements urbains (PAU). Le PA 5 a été envoyé à l'examen préalable. Il fera l'objet d'une présentation publique au premier trimestre 2025.

Planification du territoire communal

Le tableau ci-après expose le degré d'avancement dans lequel se trouvent, au 31 décembre 2024 les planifications actuellement à l'étude :

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan directeur communal (PDCom) Modification partielle du règlement d plan général d'affectation (MRPGA) Plan d'affectation communal (PACom)	Toutes	PDCom et MRPGA : retours du Canton reçus suite à l'envoi des 2 dossiers à l'examen préalable. Consultation / enquête publique prévues en 2025. PACom : travaux de révision relancés. <i>PR14.09PR.</i>
Politique foncière communale	Toutes	L'élaboration de la politique foncière communale s'est poursuivie durant toute l'année, conjointement à la politique de logement, permettant de préciser les scénarios de programmation pour l'ensemble des plans d'affectation en cours. Un document de synthèse est attendu au premier semestre 2025. <i>PR22.22PR</i>

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan directeur localisé (PDL) « Gare –Lac »	Logements, activités, commerces, équipements communautaires (bâtiments et espaces publics)	Poursuite de la phase opérationnelle. L'ensemble PA est réactivé, les propriétaires ont validé leur engagement à développer les PA et des études de faisabilité sont en cours sur plusieurs d'entre eux. <i>PR14.02PR</i>
Plan d'affectation (PA) « Ancien-Stand » (périmètre Gare-Lac)	Logements (70%) et activités	Le plan d'affectation de l'Ancien-Stand a été mis à l'enquête ne récoltant qu'une seule opposition. La filière a saisi cette opportunité pour présenter le quartier Gare-Lac et ses enjeux lors d'une soirée publique. De nouveaux visuels ont été produits, permettant de renouveler l'image de ce développement urbain d'envergure. <i>PR16.11PR + Financement privé (La Poste)</i>
Plans d'affectation (PA) « Pêcheurs » (périmètre Gare-Lac)	Logements (75%) et activités	Le plan d'affectation Pêcheurs a pu être débloqué après plusieurs années de négociations difficile avec les propriétaires. Les principes du plan directeur Gare-lac ont finalement été acceptés par les propriétaires et un accord a pu être trouvé sur la gestion du stationnement. Une étude de faisabilité pilotée par le Canton est en cours pour y intégrer un nouveau gymnase. <i>PR16.11PR + Financement privé</i>
Plan d'affectation (PA) « Sports » devenu « Industrie » et « Zone archéologique » (périmètre Gare-Lac)	Logements (75%) et activités	Suite à l'annonce d'inconstructibilité des terrains sis à l'est du Buron, le périmètre a été scindé en deux parties : le PA Industrie et la zone archéologique.//Les propriétaires du PA Industrie ont été réunis et une étude de faisabilité a été réalisée, comme base de travail pour l'élaboration du PA.//Un mandat de valorisation des vestiges archéologiques a été lancé, en collaboration avec le Musées d'Yverdon et le Service de la culture. <i>PR16.11PR + Financement privé</i>
Plan d'affectation (PA) « Quai de Nogent » (périmètre Gare-Lac)	Logements (75%) et activités	Les propriétaires du PA Quai de Nogent ont été réunis. L'un d'entre eux a choisi de rester en dehors du PA. Une convention de planification est discutée avec les autres, avec l'objectif de démarrer le PA en 2025. <i>PR16.11PR + Financement privé</i>
Plan d'affectation (PA) « Front-Gare » (périmètre Gare-Lac)	Logements, activités, commerces, Musée de la Mode, bibliothèque et espaces publics	La vision directrice du secteur Front-Gare a été validée par la Municipalité et les processus de planification des parcelles appartenant à la Ville ont été précisés. <i>PR19.30PR</i>
Plan d'affectation (PA) « Place d'Armes »	Espaces publics, places de jeux, équipements culturels et sportifs sur un parking souterrain.	Le projet est suspendu suite à l'aboutissement d'une initiative populaire pour un parking de 1'000 places. <i>PR18.26PR.</i> <i>Voir aussi : Réaménagement de la Place d'Armes dans la rubrique «Aménagements urbains et chantiers » ci-après</i>
Plan d'affectation (PA) « Verdan »	Activités et commerces (80%), logements et une place publique	Le plan d'affectation Verdan a été profondément remanié, permettant d'y intégrer un parc de la taille de la Place Pestalozzi en plein cœur de la zone d'activités. Cette option emblématique a été validée par les partenaires privés et le dossier sera envoyé à l'examen préalable au premier semestre 2025. <i>PR15.10PR + Financement privé</i>
Plan d'affectation (PA) « Saint-Georges »	Mise en conformité de la situation existante	L'entrée en force a été retardée du fait de problèmes de ressources humaines au Canton. Elle est prévue en 2025. <i>Financement privé</i>

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan de Quartier (PQ) « Au Pré-du-Canal Ouest » (révision)	Logements, activités et un parc destiné au public	Le plan d'affectation Canal Ouest a redémarré suite à la vente des parcelles de la Zurich Assurance à l'ECA. Une étude de faisabilité est en cours pour y intégrer les nouveaux locaux de Travys. <i>Préavis 02/2000 + Financement privé</i>
Plan d'affectation (PA) « Les Isles »	Services communaux STE et SEY, et CarPostal	Le plan d'affectation des Isles, destiné à accueillir les services de la Ville et le dépôt de CarPostal actuellement implantés à l'Ancien-Stand, a fait l'objet d'un préavis au Conseil communal pour valider le crédit d'étude destiné au concours et au PA. La décision est attendue au premier trimestre 2025. <i>Financement communal et privé</i>
Plan d'affectation (PA) « Coteau Est »	Logements, activités, commerces, équipements publics (notamment parcs et bâtiments d'intérêt public)	Les contacts entre la Ville et le syndicat se maintiennent. Le cadre légal n'ayant pas changé, le report à 2036 est toujours confirmé et aucune suite ne peut être donnée au projet pour le moment. <i>Mandat Syndicat Coteau Est</i>
Plan d'affectation (PA) « Aux Parties »	Logements, activités, crèche, commerces et une place publique	Le report à 2036 est toujours confirmé et aucune suite ne peut être donnée au projet pour le moment. <i>PR10.26PR + Financement privé</i>
Plan d'affectation (PA) « Les Roseyres »	Logements, activités, parc et place de rencontre ouverts au public	Le développeur immobilier Steiner SA a réagi par la voie légale, en demandant une procédure de médiation. La médiation s'est déroulée en 2021 et n'a abouti à aucun accord. Fin 2022, Steiner SA a indiqué son intention de poursuivre les démarches juridiques à l'encontre de la Commune pour tenter d'obtenir des dommages et intérêts. Celles-ci se sont concrétisées en 2023 et 2024. Une analyse juridique a montré que l'action juridique initiée par Steiner SA a peu de chances d'aboutir. <i>Financement privé</i>
Plan d'affectation « Gressy – Sermuz »	Zones pouvant accueillir de l'habitat	Le plan d'affectation proposant un redimensionnement de la zone à bâtir a été déposé à l'enquête en 2023, en 2024 les discussions avec les opposants les ont conduits à proposer de nouveaux échanges de parcelles. Le service est entré en matière et a adapté le dossier pour le renvoyer à l'examen préalable. <i>Financement communal</i>
Plan partiel d'affectation (PPA) « PST/Y-PARC »	Activités	Une vision directrice de la mobilité et des espaces publics a été validée par la Municipalité, afin de compléter et renforcer les dispositions en vigueur dans le PPA. <i>Financement communal</i>
Etat des lieux et projets en cours sur les rives du Lac à Yverdon-les-Bains	Divers	Une rencontre des services ayant des projets dans le secteur des Rives du Lac a été organisée fin 2024 pour mettre à jour la carte des projets de ce secteur et identifier les projets demandant une collaboration soutenue de plusieurs services. <i>Financement communal</i>
Plan d'affectation (PA) « Anciennes Casernes »	Logements et activités	La convention de planification négociée en 2023 pour démarrer un PA en collaboration avec le Canton n'a pas pu être signée, le Canton ayant décidé de se retirer du projet fin 2024, après plusieurs mois de silence durant lesquels le Canton réorganisait certains de ses services. La situation sera clarifiée en 2025. <i>Financement communal</i>

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan d'affectation (PA) « Rue de Neuchâtel »	Logements et activités	Le plan d'affectation de la rue de Neuchâtel, visant à densifier les parcelles de la Migros, a fait l'objet d'une convention de planification entre la Ville et la Migros. Un panel citoyen a été constitué pour suivre l'ensemble du projet. La phase « étude-test » a démarré fin 2024. <i>Financement privé</i>
Projet « EHNV »	Projet hospitalier	En mai 2024, suite au chiffrage de l'avant-projet, le Comité des EHNV a décidé de geler l'ensemble des projets liés aux EHNV, du fait de surcoûts importants. Depuis, les EHNV poursuivent deux démarches en parallèle, sur lesquels la filière PAU et la filière PDC sont sollicitées :// la recherche d'un site alternatif, sur l'ensemble des communes propriétaires des EHNV, pour accueillir un hôpital monosite ; - le redimensionnement du projet de l'Hôpital d'Yverdon-les-Bains (FuturY) pour diminuer son coût. <i>Financement communal</i>
Sports 5	Activités culturelles, sportives et sociales	En 2024, un appel à projets a permis à différentes structures culturelles, sportives et sociales de s'implanter temporairement sur le site pour en faire un tiers lieu ouvert à la population. En parallèle, un mandat a été confié à la HEIG-VD et à Idées 21 pour aborder les enjeux de gouvernance avec la Municipalité, les services et les locataires. Cette étape est indispensable à clarifier le cadre de travail en vue de l'élaboration d'un plan d'affectation permettant une évolution du site. <i>Financement communal</i>

Aménagements urbains et chantiers

Le tableau ci-après expose le degré d'avancement dans lequel se trouvent, au 31 décembre 2024, les projets d'aménagement actuellement en cours :

Désignation	Projet	Phase du processus
Réaménagement de la Place d'Armes (et réalisation du parking souterrain)	Espaces publics, places de jeux, équipements culturels et sportifs sur un parking souterrain.	Le préavis cantonal négatif reçu à l'été 2021 a nécessité de se revoir le dimensionnement du parking. L'annonce d'une réduction à 430 places au lieu de 1'000 a été suivie d'une initiative populaire pour revenir à env. 1'000 places. Un contre-projet a été formulé en 2024. Il sera discuté au Conseil communal en 2025. Dans l'intervalle, les projets connexes ont dû être mis en attente. <i>PR18.26PR.</i> <i>Voir aussi : PA «Place d'Armes» dans la rubrique «Planification du territoire communal» ci-avant.</i>
Mobilité douce Voie de raccordement Clendy	Assainissement de l'ancienne voie de raccordement de Clendy et aménagement d'un chemin de mobilité douce.	Des servitudes de passage auprès de plusieurs centaines de propriétaires sont en train d'être constituées. La réalisation suivra en 2025. <i>PR22.04.PR Financement communal et AggloY</i>
Projet « Cours d'école de qualité – espaces publics de quartiers »	Réaménagement des Cours d'école des Quatre-marronniers, de Montagny et des Pré-du-Lac	Trois projets de rénovation de cours d'écoles ont été mis à l'enquête, obtenant des permis de construire (Quatre-Marronniers, Montagny et Pré-du-Lac). Les travaux pourront être réalisés en 2025. Le terrain de sport de la cour du collège de la Villette a été rénové et ouvert au public. <i>PR21.31.PR + Financement communal et subventions</i>

Désignation	Projet	Phase du processus
Projet-modèle « Un espace public à 5 minutes de chaque Yverdonnois-e »	Création d'un réseau d'espaces publics de proximité dense et de qualité	Le plan directeur des espaces publics a été validé par la Municipalité. Il constitue un document de planification interne partagé par l'ensemble des services impliqués dans les projets d'aménagements d'espaces publics. Il est un des aboutissements du programme fédéral des « projets modèles 2020-24 » qui avait sélectionné Yverdon-les-Bains pour sa proposition « Un espace public à 5 minutes de chaque Yverdonnois-e ». Dans ce cadre, deux projets pilotes ont été élaborés, à la Villette et aux Isles, impliquant des séances participatives avec les habitant-es de ces quartiers et deux « espaces éclairés » ont été réalisés, aux Moulins et au parc du Mujon. <i>PR.22.02.PR Financement communal et fédéral</i>
Requalification de la rue Clendy-Dessous	Création d'une zone de rencontre 20 km/h et de la mise en séparatif des équipements souterrains	Le projet a été présenté publiquement. La coordination avec le projet de quartier actuellement en cours s'avère complexe. Une simplification du projet est actuellement à l'étude. La situation sera clarifiée au premier trimestre 2025. <i>PR20.23PR + financement privé</i>
Réaménagement du Parc des Quatre-Marronniers	Rénovation de la place de jeu et de ses accès pour y développer des activités inter-générationnelles	Le projet de place de jeux intergénérationnelle au parc des Quatre-Marronniers a abouti à un dossier d'enquête qui sera publié au premier trimestre 2025. Les travaux d'aménagement sont prévus en hiver 2025-26. <i>PR22.29PR</i>
Réaménagement du secteur Plage	Places de jeux, accès à l'eau, mobilité douce, biodiversité, sanitaires et buvette	Le projet de réaménagement du secteur plage a fait l'objet d'une présentation publique et sa mise à l'enquête n'a fait l'objet d'aucune opposition. Un préavis au Conseil communal est en cours de validation pour le crédit de réalisation. Les travaux de la première étape démarreront en 2025. <i>PR22.25PR</i>
Place des Foulques	Réaménagement modeste de la place	Un projet de réaménagement léger de la place a été dessiné par le Service de l'urbanisme et réalisé par le Service mobilité, environnement et infrastructures fin 2024. <i>Financement communal</i>
Urbanisme tactique	Achat de mobilier léger et installation de vestiaires	Pour répondre à des demandes venant des habitant-es, deux projets d'urbanisme tactique sont menés : - secteur plage : mise à disposition de vestiaires pour les nageurs. Installation : février 2024 ; - mobilier léger : chaises, tables, parasols mis à disposition de groupes d'utilisateurs constitués sur la base d'un contrat de gestion du mobilier. Première expérience menée à Sports 5 avec succès.
Places de jeux hors écoles	Stratégie de rénovation et budgets de réalisation	Une stratégie de rénovation des places de jeux hors écoles a été validée par la Municipalité et fait l'objet d'un préavis communal visant à obtenir un crédit permettant l'étude et la réalisation de 8 projets de rénovation durant les 5 prochaines années.



Bâtiments

2024 Rapport de gestion

Dicastère

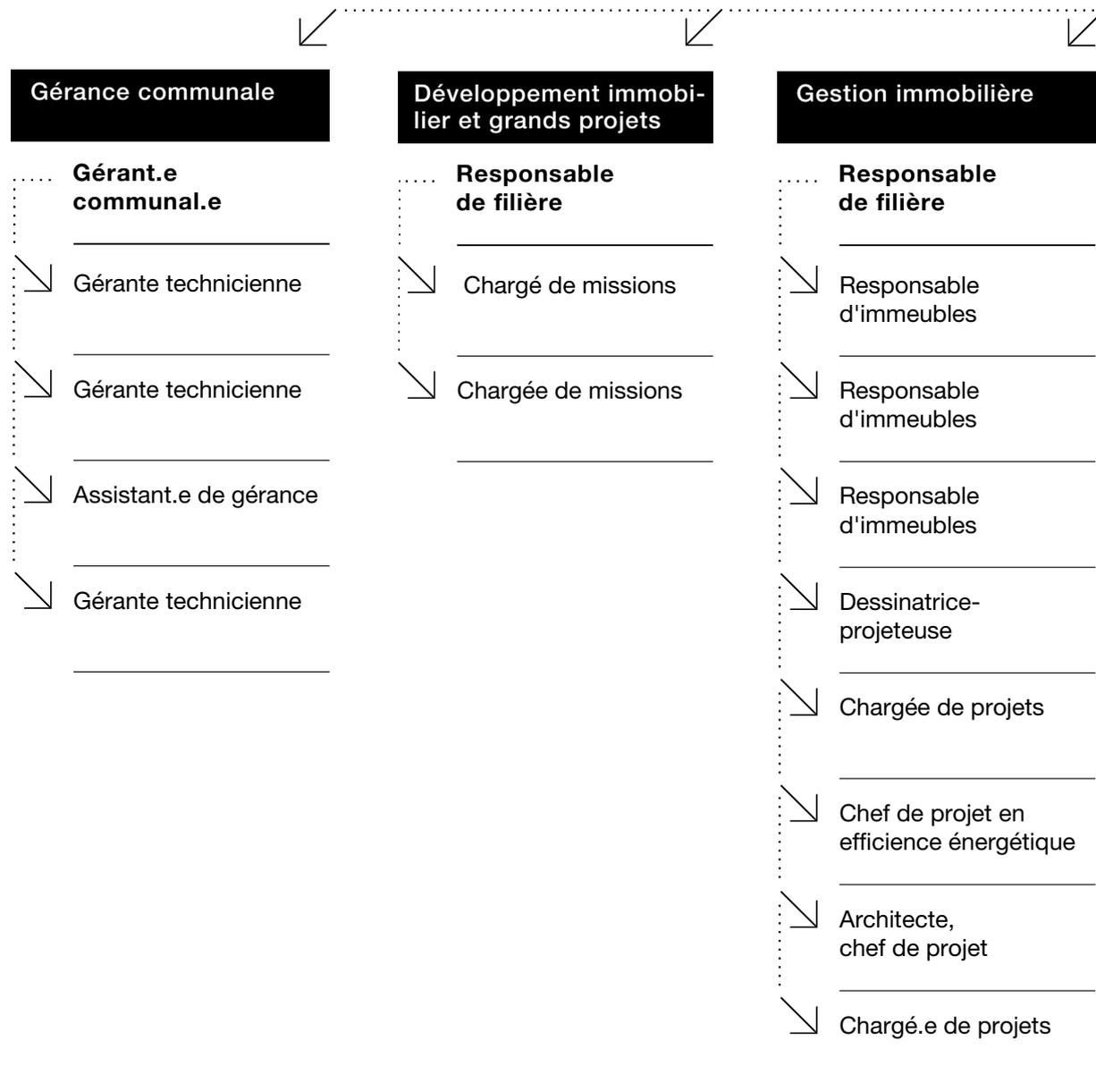
Sports | Tourisme | Bâtiments

Service des bâtiments

M. François Armada
Municipal

M. Thomas Czaka
Chef de service

Spécialiste en finances



MUNICIPAL | MUNICIPALE SUPPLÉANTE

| Direction |

CHEF DE SERVICE
CHEF DE SERVICE SUPPLÉANT

Assistante de direction

Collaboratrice
administrative

Apprentie 2^e année

Maintenance et logistique

Responsable de filière

Gestionnaire des clés

Technicien

Technicien

Technicien

Technicien

Assistant en logistique

CONCIERGES
Refuges

Exploitation bâtiments scolaires

Responsable de filière

CONCIERGES
Secteur Rives

CONCIERGES
Secteur Léon-Michaud

CONCIERGES
Secteur
Cheminet-Fontenay

CONCIERGES
Secteur Place d'Armes

CONCIERGES
Secteur Passerelle et
4 Marronniers

Exploitation bâtiments administratifs et locatifs

Responsable de filière

Responsable
Hôtel de Ville

Concierge-huissière

CONCIERGES
Colonies

CONCIERGES
Bâtiments
administratifs

CONCIERGES
Bâtiments locatifs

Service des bâtiments

Au mois de juillet 2024, le Service des bâtiments a connu une réorganisation de ses filières. Cette réorganisation résulte de la scission de la Filière exploitation en deux entités distinctes : l'une consacrée à l'exploitation des bâtiments scolaires et l'autre dédiée à l'exploitation des bâtiments

administratifs et locatifs. L'année 2024 marque également une évolution importante avec la disparition de la Filière administration, partagée avec le Service de l'urbanisme, au profit de ressources désormais séparées par service.

MISSIONS

Équipe administrative

L'équipe gère l'ensemble des aspects administratifs, RH et financiers du service. En particulier :

- assurer l'accueil et l'orientation du public au guichet et la réception téléphonique ;
- assurer les travaux de secrétariat ainsi que le soutien administratif et logistique ;
- gérer l'interface avec la Municipalité concernant le traitement des rapports, des notes et des préavis ;
- coordonner les aspects ayant trait à la communication interne et externe, en lien avec les activités du service ;
- gérer les ressources humaines du service, y compris les postes temporaires et aides de vacances ;
- soutenir administrativement les différentes filières ;
- gérer les aspects financiers du service ;
- gérer certains projets transversaux pour le service ;
- former des apprenti-es.

Filière développement immobilier et grands projets

Les principales missions de la filière sont :

- intervenir comme représentant du propriétaire dans les démarches foncières communales, en collaboration avec la Filière gestion immobilière et les autres services de la Ville (principalement URB) ;
- proposer des stratégies de valorisation immobilière des biens de la Ville (programmation, acquisition) à la Municipalité ;
- gérer des projets d'envergure, notamment lors des phases de développement de ces projets, voire suivre leur réalisation au cas par cas.

Filière gestion immobilière

La filière assure la gestion du patrimoine immobilier propriété de la Ville, soit :

- assurer l'entretien courant et la valorisation des bâtiments communaux ;
- assurer une planification immobilière en fonction de l'état de vétusté croissant ;
- assurer une planification pour l'efficacité énergétique et proposer des sources d'amélioration ;
- mettre à disposition des services communaux les locaux administratifs et techniques nécessaires au bon fonctionnement de l'administration ;
- assurer le rôle de représentant du propriétaire dans la gestion du parc immobilier de la Ville ;

- assurer le rôle de représentant du Maître de l'ouvrage dans les projets de rénovation et de construction ;
- gérer les contrats d'entretien de certaines installations techniques ;
- gérer tous les plans et documents graphiques dans le respect de la charte graphique ainsi que leur classement selon les normes ;
- compiler dans le système d'information du territoire (SIT) les informations relatives aux immeubles et à leur exploitation.

Filière gérance communale

La filière assure le rôle de bailleur pour les bâtiments, locaux et terrains loués par la Ville à des tiers, à l'exception des terrains agricoles. Elle assure également la gestion opérationnelle de la Fondation yverdonnoise pour le logement (FYL). Les tâches principales de la filière sont :

- gérer tous les baux de la Ville en tant que bailleur et locataire ;
- participer à l'élaboration et au suivi des droits distincts et permanents (DDP) avec le Secrétariat général ;
- facturer annuellement les DDP ainsi que les loyers calculés sur les chiffres d'affaires des restaurants propriétés de la Ville ;
- mettre en location les biens immobiliers propriétés de la Ville (appartements, surfaces commerciales, cafés restaurants, places de parc, etc.) et de la FYL ;
- gérer les travaux et les rénovations lors de changements de locataires ;
- effectuer les bilans annuels des loyers et des décomptes de chauffage ;
- rédiger diverses conventions d'usage et autres documents ;
- représenter le bailleur à la Commission de conciliation et au Tribunal des baux ;
- faire office de médiateur avec certains locataires lors de conflit de voisinage.

Filière exploitation des bâtiments scolaires

Cette filière regroupe les collaboratrices et collaborateurs chargés d'assurer l'exploitation et l'entretien quotidien des bâtiments scolaires et salles de gymnastiques de la Ville. Ses tâches comprennent :

- assurer et gérer la conciergerie des bâtiments scolaires ;
- suivre l'évolution de l'entretien des bâtiments attribués et calculer les besoins pour les futurs bâtiments ;
- participer à la surveillance des bâtiments et des installations ;
- assurer l'évacuation et le tri des déchets selon les normes en vigueur ;
- déblayer la neige et donner l'accès aux écoles et veiller à ce que ces voies soient utilisables ;
- assurer le nettoyage des abords des écoles attribués à la conciergerie ;
- assurer le nettoyage des cours d'écoles : vidage des poubelles, ramassage des déchets et balayage, en partenariat avec la Filière maintenance et logistique ;
- gérer la mise à disposition des salles de classe en dehors des périodes scolaires ;
- assurer les tâches inhérentes à la mise en location de salles spéciales.

Filière exploitation des bâtiments administratifs et locatifs

Cette filière regroupe les collaboratrices et collaborateurs chargés d'assurer l'exploitation et l'entretien quotidien des bâtiments de la Ville. Ses tâches comprennent :

- assurer et gérer la conciergerie des bâtiments administratifs et locatifs ;
- suivre l'évolution de l'entretien des bâtiments attribués et calculer les besoins pour les futurs bâtiments ;
- participer à la surveillance des bâtiments et des installations ;
- assurer l'évacuation et le tri des déchets selon les normes en vigueur ;
- déblayer la neige afin de permettre un passage sécurisé ;
- assurer le nettoyage des abords des bâtiments attribués à la conciergerie ;
- assurer les tâches d'huissier en collaboration avec la Chancellerie.

Filière maintenance et logistique

Localisée au Quai de Nogent 3, la filière assume les missions suivantes :

- gérer les stocks : produits, consommables, sources lumineuses et machines d'entretien ;
- gérer certains stocks de matériel de sécurité et de désinfection pour la commune, en partenariat avec le coordinateur santé et sécurité au travail (SST) ;
- assurer et gérer la mise en passe de clés pour l'ensemble des bâtiments de la Ville ;
- assurer l'entretien des surfaces vertes inhérentes aux bâtiments propriétés de la Ville, soit en interne par la conciergerie ou le MEI, soit par sous-traitance ;
- assurer le suivi et les déménagements du mobilier scolaire ;
- assurer et organiser le transport du matériel scolaire lors des déménagements de classes ;
- réparer le mobilier scolaire ;
- participer à l'achat du mobilier scolaire et gérer son stockage en partenariat avec le JECOS ;
- effectuer des petits travaux d'entretien dans les bâtiments propriétés de la Ville ;
- assurer la distribution du courrier interne pour l'ensemble de l'administration communale.

POINTS FORTS 2024

Planification immobilière

Première étape de la mise en œuvre du plan climat en lien avec les bâtiments communaux, la campagne d'établissement de certificat énergétiques CECB+ pour les principaux bâtiments de la Ville a été menée à son terme. Ce sont ainsi 68 bâtiments qui ont été analysés.

Une feuille de route pour la rénovation énergétique du parc immobilier conformément à l'échéance de 2040 fixée par le plan climat a été présentée à la Municipalité. Celle-ci détaille les investissements nécessaires et priorise ceux-ci sur la base de trois critères :

- la vétusté des bâtiments selon le logiciel Stratus ;
- le degré d'urgence des travaux en commençant par les bâtiments nécessitant des réparations immédiates importantes ;
- le potentiel d'économie énergétique.

Tribunes de l'hippodrome Lancement du projet « Pôle d'activités jeunesse »

L'année 2024 a été marquée par le lancement d'un ambitieux projet de « Pôle d'activités jeunesse », destiné à regrouper les activités du secteur jeunesse pour les 11 à 25 ans dans un bâtiment emblématique. Le projet s'inscrit dans une approche urbanistique respectueuse du Parc des Rives tout en répondant aux objectifs de durabilité de la Ville. Suite à des mandats d'étude

parallèles impliquant neuf équipes d'architectes et d'ingénieurs, un projet lauréat a été désigné à l'unanimité. L'avant-projet intègre désormais une dimension écologique forte, avec une initiative de réemploi de matériaux de construction. Ce projet illustre un engagement collectif en faveur d'une architecture durable et fonctionnelle au service des jeunes.

Travaux d'aménagements à la Marive, en collaboration avec le Service de la culture

La Marive s'est réinventée grâce à des travaux ambitieux mêlant modernité et durabilité. L'éclairage a été entièrement rénové avec 615 luminaires basse consommation et des équipements LED, tandis que la scène a bénéficié d'une amélioration acoustique et technique. À l'extérieur, la création

d'espaces verts et la revalorisation du parking renforcent l'attractivité du site. De nouvelles fenêtres performantes et des issues de secours supplémentaires assurent isolation et sécurité. Ces transformations font de La Marive un espace culturel adapté aux enjeux actuels et futurs.

Développement du site de Sports 5

À l'image de nombreuses villes, Yverdon-les-Bains développe un projet de tiers-lieu prometteur sur la friche urbaine de l'avenue des Sports 5. Le service pilote les études visant à élaborer, en collaboration avec les autres services, un nouveau projet et un plan d'affectation. La Ville et les porteurs du projet cherchent à équilibrer les besoins variés des activités qui cohabiteront, malgré des modes de fonctionnement, de financement et de gouvernance différents.

regrouper certaines pratiques pour maximiser l'utilisation des surfaces et d'encourager la participation des acteurs à la gestion du site dans une démarche collaborative.

La prochaine étape consiste à réaliser une évaluation approfondie et à définir une vision intégrant des modèles de gouvernance pour la gestion quotidienne du site. Ce processus aboutira au lancement d'une procédure d'affectation prévue en 2025, prenant en compte la programmation et le financement du projet.

L'objectif est de mutualiser les locaux, de

DÉTAILS DES ACTIVITÉS

Équipe administrative

- Réorganisation des pôles administratifs URB et BAT : la filière est scindée et chaque service organise son pôle administratif en le reliant directement aux chefs de service. Une collaboratrice spécialisée en finances a ainsi pu être recrutée.
- Gestion des activités administratives, RH et financières du service.
- Traitement de 69 rapports et 5 préavis à la Municipalité.
- Organisation de divers événements internes.
- Gestion de divers projets transversaux, en collaboration avec les autres filières et/ou services.

Filière développement immobilier et grands projets

→ Planification, valorisation immobilière

La filière intervient comme représentante du propriétaire dans les démarches foncières. À ce titre, elle coordonne le plan des investissements pour la valorisation des biens de la commune afin de planifier les rentrées et dépenses financières envisagées sur les biens propriétés de la Ville.

La filière participe avec le Service de l'urbanisme à la mise en place de la nouvelle politique foncière. Elle gère également la création et le

renouvellement des droits de superficie qui sont inscrits sur les bien-fonds de la commune en faveur de projets immobiliers et/ou de missions d'utilités publiques.

Conformément à la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL), la filière donne son préavis sur toutes les demandes de préemption selon des critères définis et effectue des études complémentaires si nécessaire.

→ Grands projets

Certains grands projets tels que le parking de la Place d'Armes ou la construction de nouveaux bâtiments scolaires ou administratifs sont confiés à la Filière développement immobilier, en

charge d'effectuer les études préliminaires et de suivre le développement du projet jusqu'à la fin des travaux, si nécessaire.

→ Planification scolaire, parascolaire et préscolaire

La filière s'occupe également du volet opérationnel de la planification scolaire, parascolaire et préscolaire (dossiers pilotés par le JECOS) en élaborant des stratégies d'implantation des

besoins pour les locaux d'enseignement, les salles de gymnastique, les unités d'accueil et les crèches.

→ Projets

Désignation	Projet	Phase du processus
Place d'Armes	Projet de partenariat public-privé (PPP) pour la réalisation d'un parking souterrain et le réaménagement complet de la surface.	Analyses techniques et coordination pour la rédaction du préavis lié au contre-projet indirect de la Municipalité pour le stationnement au centre-ville. <i>Préavis PR 24.15 PR</i>
Relocalisation STE/SEY	Collaboration avec les Services de l'urbanisme et de la mobilité pour la relocalisation de STE, SEY et CarPostal.	Demande d'un crédit d'étude de Fr. 4'775'000.- pour le développement du projet. <i>Préavis PR 24.22 PR</i>
Collège de la Passerelle.	Extension du collège existant pour douze salles de classe et création d'une salle de gym double.	Constitution d'un jury et rédaction du cahier des charges pour le concours d'architecture. <i>Préavis PR22.11PR</i>
Planification préscolaire	Réaménagement de la crèche du Petit Phare avec augmentation du nombre de places de 44 à 132.	Appel d'offres et adjudication des mandats pour le développement du projet. <i>Préavis PR23.25PR</i>
Planification parascolaire	Création d'une APEMS de 60 places à la Place d'Armes.	Stratégie d'intervention pour le remplacement de l'un des deux pavillons du collège de la Place d'Armes pour la création d'une APEMS.

Désignation	Projet	Phase du processus
Tribunes de l'hippodrome	Projet de relocalisation et de regroupement des activités jeunesse, dont le Check-Point, dans les anciennes Tribunes de l'hippodrome aux Rives.	Sélection d'un projet et d'une équipe de mandataires pour le développement du projet.
Sports 5	Appel d'offres à candidatures pour l'attribution des locaux durant la phase moyen-terme.	Accompagnement à la mise en exploitation du site, organisation d'une journée portes ouvertes et pilotage d'une étude sur différents modèles de gouvernance pour le site.
Création et renouvellement des droits de superficies (DDP)	Réorganisation des dossiers et coordination pour la création et le renouvellement des DDP.	Mise en place de standard et harmonisation des processus d'attribution et de calcul des rentes DDP.

Filière gestion immobilière

Entretien du parc

Chaque année, de nombreux travaux sont réalisés dans les bâtiments appartenant à la Ville. Ces interventions visent à garantir leur entretien, leur rénovation ainsi qu'à optimiser leur efficacité énergétique. Parmi ces travaux figurent notamment :

- le pilotage de la stratégie d'assainissement du parc immobilier communal avec un accent particulier sur l'assainissement énergétique ;
- la gestion des travaux d'entretien pour l'ensemble du patrimoine immobilier ;
- la gestion des contrats d'entretien, des installations techniques, des ascenseurs, des toitures, des stores, des appareils ménagers, des aménagements extérieurs et des clôtures, y compris les installations de jeux, ainsi que la révision des orgues, horloges monumentales et cloches.

→ Projets : études

Désignation	Projet	Phase du processus
Château	Analyse des diverses phases de rénovation, en collaboration avec l'Association pour la restauration du château d'Yverdon (ARCHY), plan quinquennal. Montant du crédit : Fr. 900'000.-	Étude 2021 à 2026, réalisation de 2023 à 2028. <i>Préavis PR21.16PR</i>
Château étape XXVIII	Étude pour les travaux de rénovation, en collaboration avec l'ARCHY.	Étude en 2022 et 2023, compléments d'études en 2024 et réalisation dès 2025.
Château étape XXIX Façade Plaine et escalier cour Donjon	Étude pour les travaux de rénovation, en collaboration avec l'ARCHY.	Étude en 2024 et 2025, et réalisation dès 2026.
Théâtre Benno Besson	Demande de crédit d'étude pour les réaménagements intérieurs. Montant du crédit : Fr. 1'000'000.-.	Étude de 2023 à 2026, réalisation dès 2027. <i>Préavis PR23.14PR.</i>
Jordils 65	Étude pour l'assainissement énergétique et la rénovation de l'immeuble.	Étude 2023 et 2024, réalisation en 2025 et 2026.
Four 5	Étude pour l'assainissement énergétique et la rénovation de l'immeuble.	Étude 2024 et 2025, réalisation en 2025 et 2026.

Désignation	Projet	Phase du processus
Roger de Guimps 17	Étude pour le redressement de l'immeuble.	Étude en 2024 et 2025.
Léon-Jaquier 9 à 16	Pré-étude pour l'assainissement énergétique et la rénovation des 5 immeubles, faisabilité.	Étude en 2024 et 2025.
Planification immobilière	Études pour l'assainissement énergétique, l'entretien et la rénovation des bâtiments communaux. Montant du crédit : Fr. 1'320'000.-	Études de 2022 à 2024, réalisation dès 2024. <i>Préavis PR22.16PR.</i>
Hôtel de Ville	Étude pour la modernisation des salles de conférence.	Étude en 2023 et 2024, réalisation en 2025.
Café du Château	Étude pour le remplacement partiel de la cuisine professionnelle. Montant du crédit : Fr. 200'000.-	Étude en 2023 et 2024, réalisation en 2025.
Chalet Dernier	Étude pour la réfection de la toiture et pose de panneaux solaires photovoltaïques. Montant du crédit : Fr. 500'000.-	Étude en 2023 et 2024, réalisation en 2025.
CECB+	Étude CECB+ pour 68 principaux immeubles.	Étude en 2023 et 2024, réalisation dès 2025.
Collège Léon-Michaud	Étude pour l'assainissement énergétique et la rénovation des ascenseurs.	Étude en 2023, réalisation en 2024-2025.
Collège des 4 Marronniers	Étude pour l'assainissement énergétique et la rénovation de l'immeuble.	Étude en 2024 et 2025, réalisation dès 2026.
Collège des Jordils	Étude pour l'assainissement énergétique et la rénovation de l'immeuble.	Étude en 2024 et 2025, réalisation dès 2026.
Collège de Fontenay	Étude pour l'assainissement énergétique et la rénovation de l'immeuble.	Étude en 2024 et 2025, réalisation dès 2026.

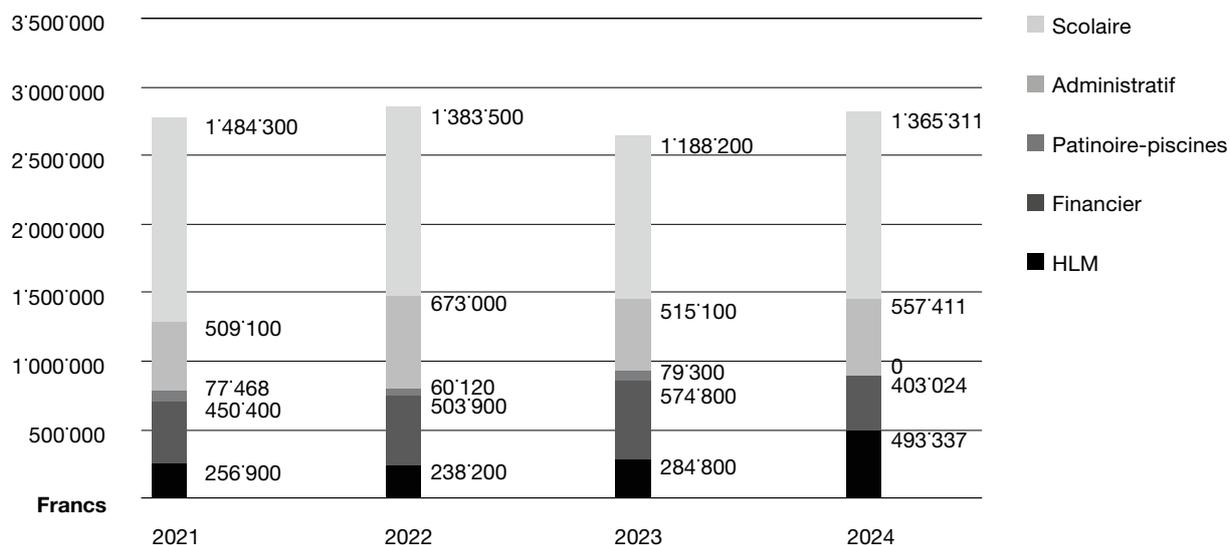
→ Projets : réalisations

Désignation	Projet	Phase du processus
Sports 5	Participation à l'élaboration et la relocation provisoire des locaux.	Réalisation en 2024.
Vestiaires rugby aux Vuagères	Aménagement d'un nouveau bâtiment de vestiaires et sanitaires, avec SPORTS. Montant du crédit : Fr. 1'477'000.-	Étude de 2021 à 2023 en tenant compte de nouvelles exigences liées à la pollution des sols, réalisation en 2024 et 2025. <i>Préavis PR21.12PR.</i>
Ancienne Poste, bibliothèque publique	Rénovation des fenêtres de l'immeuble. Montant du crédit : Fr. 471'000.-	Étude en 2022, réalisation en 2023 et 2024. <i>Préavis PR23.06PR.</i>
Ancienne Poste, bibliothèque publique	Réaménagement de la bibliothèque et déménagement du Service de la culture. Montant du crédit : Fr. 1'078'000.-	Étude en 2022, réalisation en 2023 et 2024. <i>Préavis PR23.06PR.</i>
OIBT 2021-2025	Mises en conformité électriques. Montant du crédit : Fr. 500'000.-	Étude en 2020, réalisation de 2021 à 2025. <i>Préavis PR21.14PR.</i>

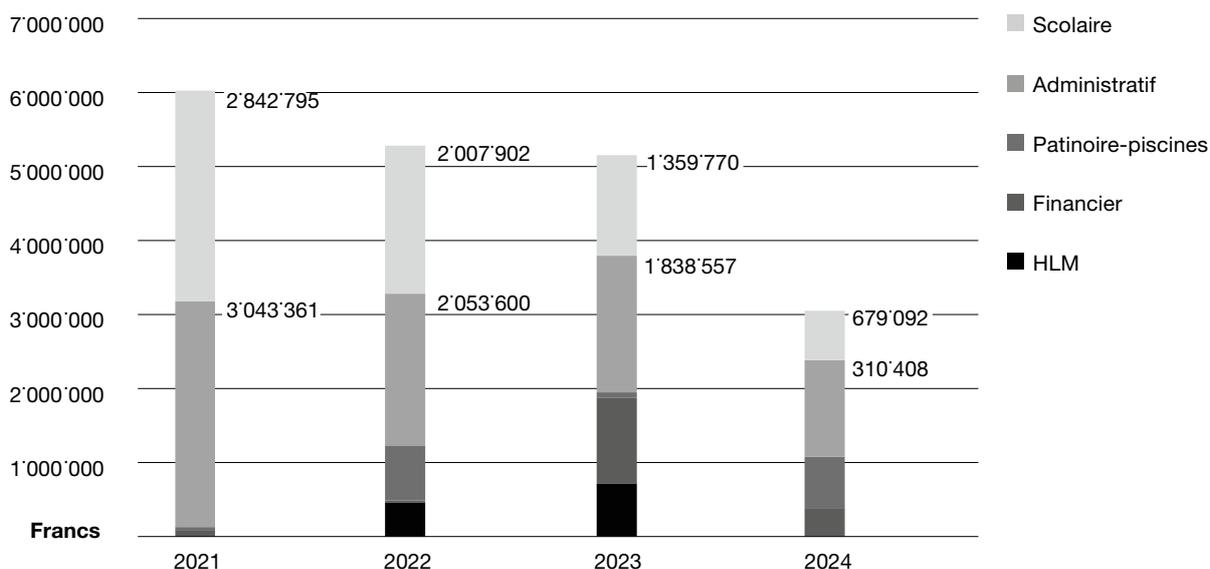
Désignation	Projet	Phase du processus
Temple Pestalozzi	Installation d'une détection incendie, renouvellement des installations électriques, réfection des plafonds. Montant du crédit : Fr. 500'000.-	Étude en 2020 et 2021, réalisation en 2022 et 2023, complément en 2024. <i>Préavis PR21.26PR.</i>
Patinoire-piscines	Expertise énergétique et mise en place d'améliorations de la consommation électrique sur solde crédit. Montant du crédit : Fr. 2'321'960.-	Étude en 2020 et 2021, réalisation 2022, améliorations en 2023 et 2024. <i>Préavis PR15.04PR.</i>
Château étape XXVII – Tour de la Place	Travaux de rénovation en collaboration avec l'ARCHY. Montant du crédit : Fr. 1'400'000.-	Étude 2021 et 2022, réalisation en 2024. <i>Préavis PR22.28PR</i>
Restaurant Le Ranch	Étude et réalisation pour la construction d'une annexe au restaurant. Montant du crédit : Fr. 245'000.-	Étude en 2022, réalisation en 2023 et 2024. <i>Préavis PR22.37PR</i>
Salle de la Marive	Remplacement des luminaires de la salle. Montant du crédit : Fr. 337'000.-	Étude en 2022 et 2023, réalisation en 2024 et 2025. <i>Préavis PR23.05PR</i>
Salle de la Marive	Rénovation des infrastructures de la salle. Montant du crédit : Fr. 1'000'000.-	Étude en 2022 et 2023, réalisation en 2024 et 2025. <i>Préavis PR23.05PR</i>
Containers bureaux MEI	Aménagement de bureaux complémentaires provisoires. Montant du crédit : Fr. 510'000.-	Étude en 2023 et 2024, réalisation en 2024 et 2025. <i>Préavis PR23.23PR</i>

→ Chiffres clés | Statistiques

Charges annuelles d'entretien par patrimoine immobilier

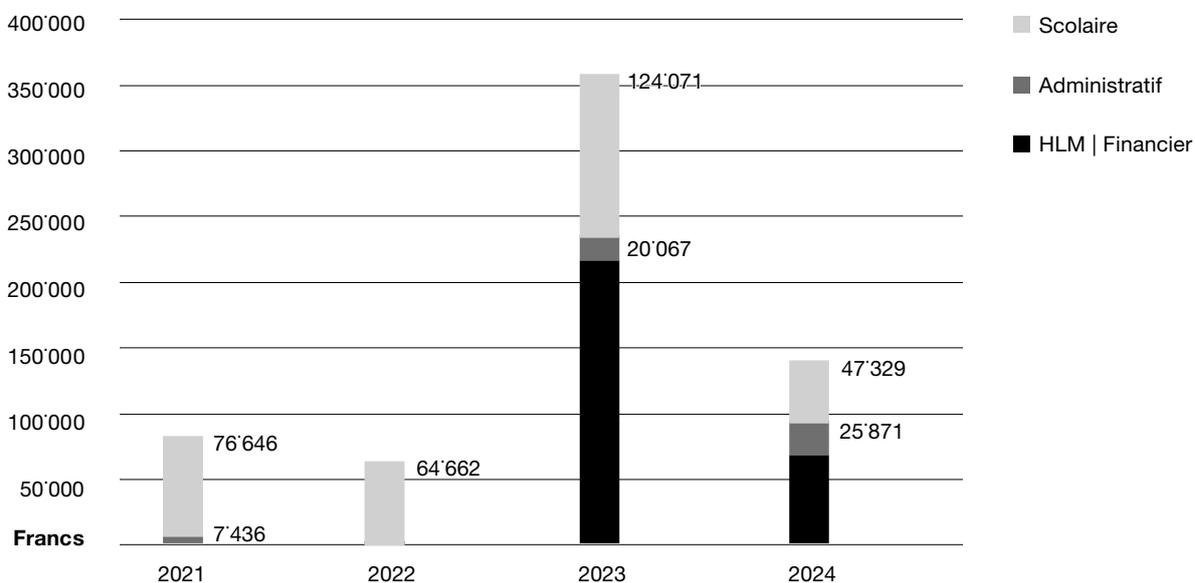


Investissements annuels par patrimoine immobilier



Le volume des dépenses d'investissement est plus faible cette année, l'équipe s'étant concentrée sur la phase d'étude de plusieurs projets d'importance ainsi qu'à la finalisation de la stratégie d'assainissement sur 15 ans.

Évolution des coûts annuels générés par des actes de vandalisme et dégâts ECA



Les frais liés aux actes de vandalisme concernent principalement les bâtiments scolaires (incendies volontaires, bris de glaces et dégâts aux stores). En 2023, il y avait eu pour plus de 300'000 fr. dus aux incendies et risques naturels remboursés par l'ECA. En 2024 il y a eu un incendie dans un appartement HLM, représentant un peu plus de 60'000 fr. remboursés par l'ECA.

Filière gérance communale

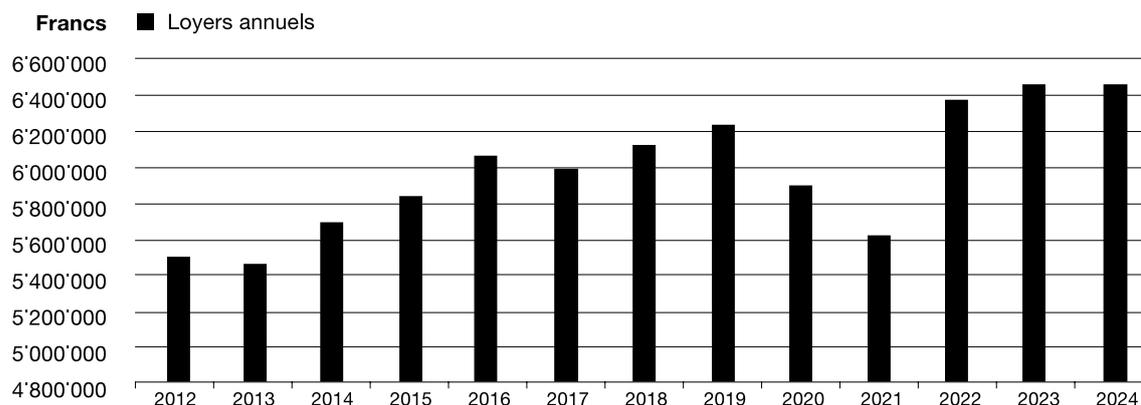
- Gestion locative et technique des immeubles propriété de la Ville et de la Fondation yverdonnoise pour le logement (FYL).
- Gestion financière complète pour les immeubles de la FYL, partielle pour ceux de la Ville.
- Gestion des baux à loyers et des relations contractuelles, tant en qualité de bailleur qu'en tant que locataire.
- Établissement des décomptes de chauffage et frais accessoires annuels.
- Suivi des paiements des loyers ainsi que le suivi des contentieux.
- Facturation, indexation annuelle et suivi des encaissements pour les redevances des droits de superficie.
- Établissement de la facturation de la part de loyer soumise au chiffre d'affaires des baux commerciaux concernés.
- Collaboration avec l'Office communal du logement pour l'attribution dans le cadre de la location des logements.
- Transmission à la Direction du logement des documents nécessaires pour le contrôle des loyers des immeubles subventionnés et notification aux locataires du loyer arrêté pour la période concernée.
- Contrôle des conditions d'occupation des locataires des immeubles subventionnés Jean-André Venel 20 et Roger-de-Guimps 42 et résiliation du bail du locataire ne remplissant plus les conditions.
- Collaboration avec la Filière gestion immobilière pour le suivi de certains travaux.
- Suivi des retouches de fin de chantier avec l'architecte pour le projet de construction de Jean-André Venel 18 et 20, propriété de la FYL.
- Réfection partielle ou complète des logements (peinture, sols, stores, appareils ménagers).
- Suite au contrôle des appartements subventionnés en 2023 et à la résiliation subséquente de nombreux baux de locataires ne remplissant plus les conditions, rénovation de 17 appartements à Sous-Bois avant leur remise en location.
- Mise en place d'un nouveau système de gestion dans les buanderies des immeubles Léon-Jaquier 9-11, 10-12, 13-15 et 14-16.
- Installation du chauffage à distance pour l'immeuble Roger-de-Guimps 42, qui a nécessité l'établissement et l'envoi de notifications de nouvelles prétentions aux locataires concernés.
- Résiliations des baux aux locataires pour le projet de Casernes 2-4.
- Établissement des conventions avec les nouveaux occupants pour le site de Sports 5.
- Établissement de conventions d'occupation interservices pour le site des Anciens-Abattoirs (Hippodrome 2).
- Déménagement (état des lieux et mise en location) de 21 appartements, 2 locaux commerciaux et 37 places de parking.
- Traitement de 210 demandes de location.
- Suite à la migration sur MCH2, résolution des problèmes logiciels rencontrés.

Pour l'année 2024, la Gérance communale a encaissé des loyers bruts pour la somme totale de 6'440'257 fr. Ce montant a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente.

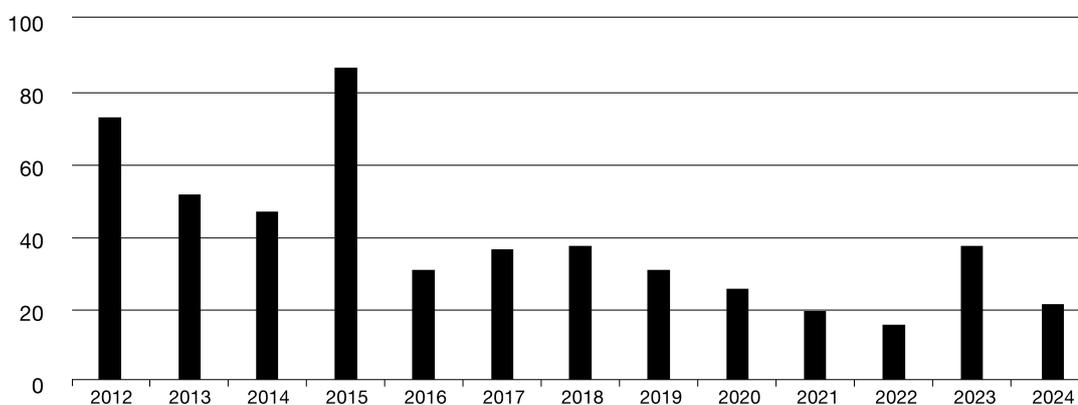
Au 31 décembre 2024, la somme des montants non encaissés s'élevait à 56'022 fr. Ceux-ci

comprennent les retards de paiement d'un mois de loyer ou plus, ainsi que des suppléments de chauffage. Les arriérés ouverts concernent principalement les décomptes de charges, à hauteur de 44'092 fr., qui ont été établis plus tard cette année par rapport aux autres années.

Encaissement des loyers bruts



Nombre de changements de locataire (nouveaux baux signés)



Filière exploitation des bâtiments scolaires

→ Organisation

- Gestion des vacances et des absences.
- Organisation et contrôle du travail des équipes, distribution des tâches.
- Organisation des travaux d'entretien en interne ou en externe. Suivi des plannings.
- Organisation de formations internes ciblées nettoyages.
- Préparation des locaux et du matériel nécessaire aux diverses manifestations.
- Organisation et participation à la mise en place des tables, et organisation des Aula et des salles.

→ Location des salles de classe

- Location des salles de classe en dehors des périodes scolaires.
- Mise à disposition des clés nécessaires à l'accès aux classes.
- Contrôle des locaux en matière de propreté des classes et sanitaires.

Filière exploitation des bâtiments administratifs et locatifs

→ Organisation

- Gestion des vacances et des absences.
- Organisation et contrôle du travail des équipes, distribution des tâches.
- Organisation des travaux d'entretien en interne ou en externe.
- Organisation de formations internes ou externes en lien avec la profession.
- Contrôle du travail effectué par des entreprises.

→ Tâches d'huissier

- Préparation des locaux et du matériel nécessaire aux diverses manifestations.
- Organisation et participation à la mise en place des séances du Conseil communal.
- Accompagnement des municipaux lors des visites aux nonagénaires ou centenaires.
- Assurer le service durant les réceptions.
- Fourniture des boissons et des collations.
- Suivi durant les réceptions.
- Gestion de la cave de la Municipalité.

Filière maintenance et logistique

→ Organisation

- Gestion des vacances et des absences.
- Organisation et contrôle du travail des équipes, distribution des tâches.
- Développement des activités des techniciens, utilisation des compétences métiers.
- Organisation des travaux d'entretien en interne ou en externe.
- Organisation de l'entretien des surfaces vertes en interne ou en externe.

→ Logistique

- Gestion des clés.
- Entretien des refuges de Gressy et l'Escarbille.
- Réparation des machines destinées à l'usage des filières d'exploitation.
- Petites réparations et travaux techniques dans les bâtiments propriétés de la Ville.
- Nettoyage des graffitis et petits travaux de peinture.
- Livraison de matériel et de produits.
- Gestion du stock intermédiaire de matériel et de produits.
- Aide au nettoyage des cours d'écoles : vidage des poubelles, ramassage des déchets et balayage.
- Le balayage des grandes surfaces est effectué en partenariat avec le Service des travaux et de l'environnement (balayeuse de voirie).
- Déblaiement de la neige et salage dans les collèges et les bâtiments de la ville avec deux véhicules équipés pour la neige ou mono axe, selon plans établis.
- Déménagement selon planning du mobilier scolaire.

→ Mobilier scolaire

- Demande de devis pour l'acquisition de nouveau mobilier scolaire, réparation du mobilier scolaire.
- Organisation du transfert de mobilier scolaire pour la rentrée d'août.

Intervention de la filière en 2024

Catégorie	Nature	Nombre
Clés	Modification de clés	1200 interventions
	Intervention sur cylindre	290 interventions
	Installation de cylindres	85 interventions
	Gestion électronique interne et externe	30 bâtiments
CVSE	Sanitaire	35 interventions
	Électricité	29 interventions
	Chauffage	65 interventions
	Inondation	1 intervention
Extérieurs	Espaces verts	68'000 m2 de tonte
	Littering	34 tonnes
	Graffitis	42 interventions
	Balayeuse	32 heures
	Déneigement, salage	28 heures

Conclusion

Le présent rapport a été approuvé par la Municipalité au cours de sa séance du 27.03.2024, sous les réserves d'usage.

Toutes les pièces justificatives sont à la disposition de la Commission de gestion pour l'exécution de son mandat.

La Municipalité a l'honneur de demander au Conseil communal :

d'approuver la gestion de l'exercice 2024, vu le rapport de la Commission de gestion.

Au nom de la Municipalité



P. Dessemontet
Le syndic



F. Zürcher
Le secrétaire

Impressum

Editeur

Ville d'Yverdon-les-Bains

Rédaction

Les services de la Ville d'Yverdon-les-Bains

Coordination

Secrétariat général

Conception

Communication de la Ville d'Yverdon-les-Bains

Graphisme

Anouck Bécherraz

Crédits photos

Carole Alkabes | p. 53 | p. 117 | p. 147

Sarah Carp | p. 28 | p. 107 | p. 171

Gailing Rickling Architectes | p. 267

KRUM | p. 251

Jordi Murillo | p. 77

Philippe Phengrasmy | p. 217

Upperview Productions | p. 1 | p. 225

Ville d'Yverdon-les-Bains | p. 65 | p. 155

Nicolas Zonvi | p. 87